



UNHCR

L'Agence des Nations Unies pour les réfugiés

RAPPORT GLOBAL

2018



FINANCIER | OPÉRATIONNEL | STATISTIQUE

RAPPORT
GLOBAL
2018

Le Rapport global présente le travail du HCR en 2018 pour protéger et améliorer la vie de dizaines de millions de personnes relevant de sa compétence – les réfugiés, les rapatriés, les déplacés internes, les apatrides, et autres personnes relevant de sa compétence. Le Rapport souligne les progrès réalisés ainsi que les défis auxquels l'organisation et ses partenaires ont été confrontés dans leurs efforts pour répondre à des crises multiples et sérieuses ainsi qu'à des besoins humanitaires sans cesse croissants.

APERÇU DE 2018



8

APERÇU DE 2018

4 Le HCR en 2018

La mission du HCR, chiffres clés et réalisations

8 Avant-propos du Haut Commissaire



12 Le message de l'Envoyée Spéciale

RÉSUMÉS RÉGIONAUX



62

RÉSUMÉS RÉGIONAUX

14 Travailler en partenariat

L'évolution de l'approche du HCR pour renforcer et diversifier ses partenariats afin de l'aider à mettre en œuvre son mandat

34 Priorités stratégiques globales

Secteurs d'interventions prioritaires pour le HCR en 2018

36 Financement des programmes du HCR

60 Carte des populations relevant de la compétence du HCR à la fin de décembre 2018

CHAPITRES THÉMATIQUES



172

RÉSUMÉS RÉGIONAUX

62 Afrique

84 Amériques

102 Asie et Pacifique

122 Europe

140 Moyen-Orient et Afrique du Nord



162 Gestion et appui aux opérations

Le site **Global Focus** constitue la principale plateforme d'information sur les opérations pour les donateurs. Régulièrement mis à jour, le site complète et développe l'information contenue dans le Rapport global sur les opérations du HCR plus en détail, fournissant des chiffres sur les principaux thèmes opérationnels et leurs objectifs ainsi que de plus amples informations sur les budgets, les financements et les dépenses du HCR. Il contient également un glossaire de termes techniques utilisés dans cette publication.



CHAPITRES THÉMATIQUES

172 Sauvegarder les droits fondamentaux

- 174 Assurer l'accès à la protection
 - Procédures d'asile
 - Alternatives à la détention
 - Répondre et faire face aux mouvements migratoires mixtes
 - La route de la Méditerranée centrale
 - Déplacements causés par les changements climatiques et les catastrophes

- 184 Réponses en matière de protection
 - Personnes confrontées à des risques accrus
 - Intégrité
 - Gestion de l'identité, enregistrement et profilage

193 Prévenir et mettre fin à l'apatridie



197 S'engager dans les situations de déplacement interne

200 Apporter une aide vitale



202 Préparation et réponse aux situations d'urgence

209 Prévenir, réduire et répondre aux violences sexuelles et de genre

211 Étendre l'utilisation des aides en espèces



214 Satisfaire les besoins essentiels des personnes relevant de sa compétence

- Abris et sites d'installation
- Santé publique
- Sécurité alimentaire et nutrition
- Eau, assainissement et hygiène

224 Assurer un avenir meilleur



226 Solutions

- Rapatriement volontaire
- Intégration locale
- Réinstallation
- Voies complémentaires d'admission dans des pays tiers

234 Accès à une éducation de qualité

240 Moyens de subsistance et inclusion économique

246 Trouver des alternatives aux camps

248 Accès à l'énergie et à la protection de l'environnement

ANNEXES

252 États membres du Comité exécutif du HCR et États parties aux Conventions sur les réfugiés et les apatrides

254 Acronymes

L'audience du site Global Focus en 2018

480 000
pages vues
en 2018

19 500
visites
par mois (+16%)

145 000
documents
téléchargés

12 000
documents
téléchargés
par mois (+30%)

LE HCR EN 2018

Mission

Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés est mandaté par les Nations Unies pour conduire et coordonner l'action internationale pour la protection des réfugiés à travers le monde et pour la recherche de solutions à leurs problèmes. A ce jour (décembre 2018), 149 États sont parties à la Convention de 1951 relative au statut de réfugiés et/ou à son Protocole de 1967.

La mission première du HCR est de chercher à garantir les droits et le bien-être des réfugiés. Dans la poursuite de cet objectif, l'organisation s'efforce de s'assurer que chacun puisse bénéficier du droit d'asile et trouver refuge en toute sécurité dans un autre État ainsi que retourner volontairement dans son pays d'origine. En assistant les réfugiés à rentrer chez eux ou à s'installer de manière permanente dans un autre pays, le HCR recherche également des solutions durables à leurs situations.

Le Comité exécutif du Programme du HCR (qui compte 102 États membres en octobre 2018) et l'Assemblée générale des Nations Unies ont également autorisé l'intervention du HCR en faveur d'autres groupes. Ces groupes incluent les anciens

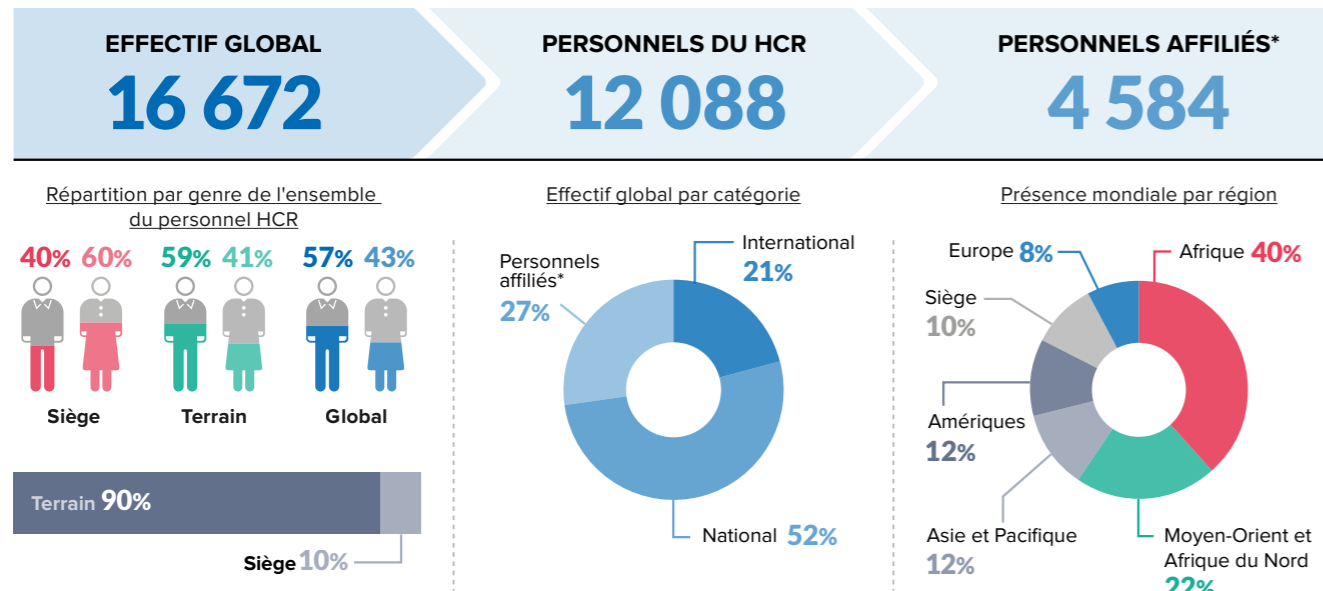
réfugiés de retour dans leur pays d'origine, les personnes déplacées internes, les apatrides ou les personnes dont la nationalité est controversée. A ce jour (décembre 2018), 91 États ont adhéré à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et 73 à la Convention de 1961 sur la réduction de l'apatridie.

L'organisation s'efforce de prévenir les situations de déplacements forcés en encourageant les États et les autres institutions à créer les conditions propices à la protection des droits de l'homme et au règlement pacifique des différends. Dans toutes ses activités, le HCR apporte une attention particulière aux besoins des enfants et cherche à promouvoir l'égalité des droits des femmes et des filles.

L'organisation mène son action en collaboration avec de nombreux partenaires, dont les gouvernements, les organisations régionales, internationales et non gouvernementales. Convaincu que les réfugiés et les autres personnes qui bénéficient des activités de l'organisation devraient être consultés pour les prises de décision qui affectent leur vie, le HCR s'est engagé à mettre en œuvre le principe de participation dans ses actions.

Présence du HCR dans le monde

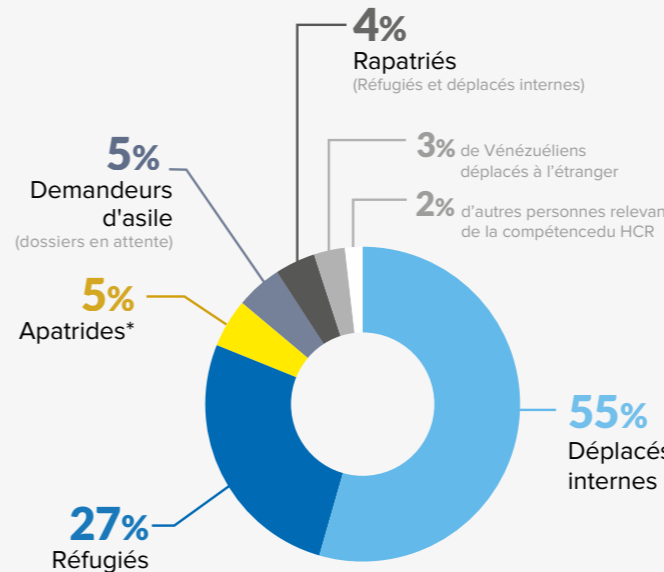
le HCR est présent dans **131 pays** avec des bureaux dans **501 sites**



* Le personnel affilié inclut des VNU, prestataires individuels et consultants recrutés par UNOPS ou directement déployés, détachés, ou stagiaires.

74,8 Millions de personnes relevant de la compétence du HCR dans le monde

3,5 Millions de Demandeurs d'asile
Dossiers en attente



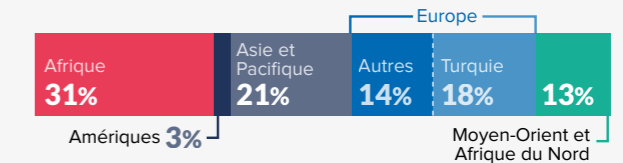
Régions où il y avait le plus grand nombre de demandes d'asile en attente

- Amériques : 1,3 million
- Europe : 1,2 million
- Afrique : 484 224

20,4 Millions de Réfugiés

Pour la première fois, le nombre de réfugiés relevant du mandat du HCR a dépassé les 20 millions.

Populations de réfugiés par région d'asile



57% venant de trois pays



2,6 Millions de Vénézuéliens déplacés à l'étranger
1,2 Million d'autres personnes relevant de la compétence du HCR

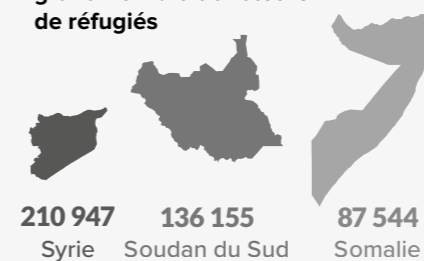
3,9 Millions d'Apatrides*

Quelque 56 400 personnes qui étaient auparavant apatrides ou de nationalité indéterminée ont acquis la nationalité ou se sont vu confirmer leur nationalité dans 24 pays. Le nombre réel d'apatrides est plus élevé, mais il est difficile d'avoir un chiffre exact.

2,9 Millions de Rapatriés (Réfugiés et déplacés internes)

Les conflits non résolus et l'insécurité dans les pays d'origine ont constitué des obstacles majeurs aux retours et à leur durabilité.

Les 3 pays où il y a eu le plus grand nombre de retours de réfugiés



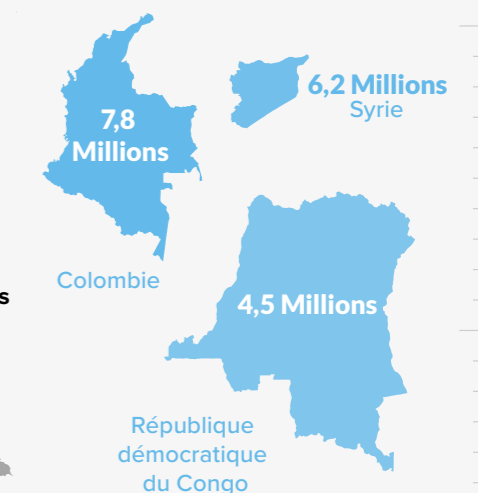
Les 3 pays où il y a eu le plus grand nombre de retours de personnes déplacées



41,4 Millions de Déplacés internes

De nombreux déplacés internes se trouvaient dans des situations prolongées caractérisées par des conditions humanitaires et de protection critiques.

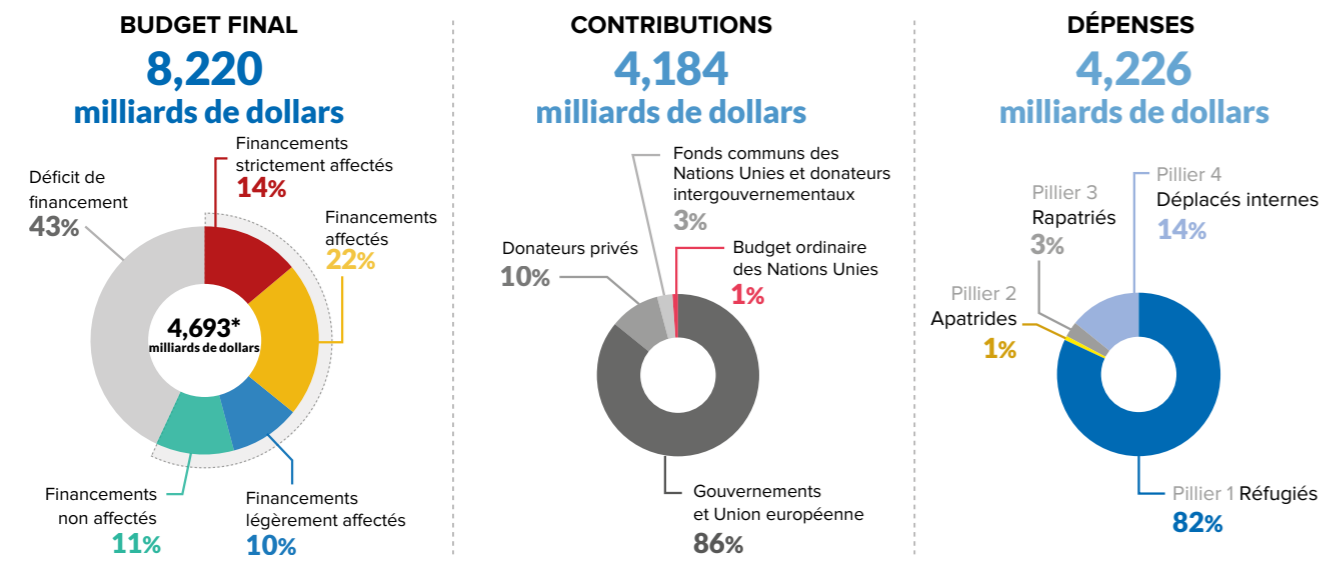
45% se trouvaient dans trois pays



* Comprend 906 635 réfugiés du Myanmar au Bangladesh et 125 000 personnes déplacées internes apatrides au Myanmar, qui sont également comptés parmi les populations de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leurs pays.

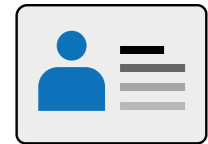
Chiffres-clés et réalisations en 2018

Unité : milliard de dollars



*Fonds disponibles : contributions (contributions volontaires et fonds correspondant à la quote-part du Budget ordinaire des Nations Unies) ; reports de fonds de 2017 à 2018 ; autres revenus et ajustements

Sauvegarder les droits fondamentaux



Enregistrement biométrique

2,4 Millions

d'enregistrements biométriques en 2018

7,2 Millions de personnes

enregistrées biométriquement fin 2018, principalement en Afrique (48%) et au Moyen-Orient et Afrique du Nord (38%)



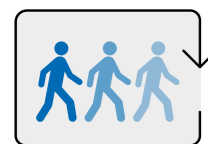
Partenariats

1,407
Milliard de dollars
alloués aux
partenaires

- 666 ONG nationales
- 195 ONG internationales
- 199 partenaires gouvernementaux
- 17 agences des Nations Unies

33%
des dépenses globales

Apporter une aide vitale



Urgences

10 urgences actives

Déploiements d'urgence

- 285 employés du HCR
- 135 employés des partenaires de réserve

5 nouvelles déclarations d'urgence en 2018

- Cameroun
- Tchad
- République démocratique du Congo
- Nord de l'Amérique centrale
- Situation vénézuélienne



Articles de secours essentiels

Une valeur supérieure à **34 Millions** de dollars d'articles de secours essentiels livrés dans 39 pays en situation d'urgence

19 ponts aériens



Aides en espèces

568 Millions

de dollars (502 Millions de dollars en 2017)

↑ 13%
(par rapport à 2017)

93 pays

ont mis en oeuvre des programmes d'aides en espèces



Abris

3,4 Millions

de réfugiés hébergés dans des camps ou sites assimilés

134 540

tentes livrées dans 39 pays

13 602

Unités d'habitation pour les réfugiés livrées dans 27 opérations

Assurer un avenir meilleur



Réinstallation

1,2 Million

de réfugiés ayant des besoins de réinstallation

81 337

demandes de réinstallation dans 29 pays

55 680

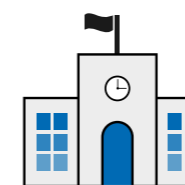
départs facilités par le HCR dans 27 pays

Principaux pays de réinstallation (demandes soumises)

1 États-Unis d'Amérique	29 026
2 Canada	14 264
3 Royaume-Uni	6 286
4 Suède	4 967
5 France	4 926

Principaux pays d'origine des personnes (demandes de réinstallation soumises)

1 République arabe syrienne	28 189
2 République démocratique du Congo	21 807
3 Érythrée	4 288
4 Afghanistan	3 995
5 Somalie	3 066



Éducation

61%

des enfants réfugiés scolarisés à l'école primaire

23%

des enfants réfugiés scolarisés dans l'enseignement secondaire

1%

des jeunes réfugiés inscrits à l'université



Moyens de subsistance et inclusion économique

75 pays

ont mis en oeuvre des initiatives en faveur des moyens de subsistance et d'inclusion économique

1,8 Million

de bénéficiaires (personnes relevant de la compétence du HCR et membres des communautés d'accueil)

Une année de transition



Au cours de l'année 2018, les conflits, les persécutions et les troubles civils ont continué à déraciner des millions de personnes, dans des circonstances très douloureuses. Dans de nombreuses régions du monde, le débat et les décisions politiques touchant à la problématique des réfugiés et des migrations sont devenus plus virulents et polarisés, avec des conséquences directes sur la vie d'un grand nombre de réfugiés, qui se sont vu refuser l'asile, qui ont été séparés des membres de leur famille ou renvoyés vers des situations dangereuses. Cependant, on a assisté parallèlement à un indéniable élan de solidarité. Des pays qui ont une longue tradition d'hospitalité sont restés fermement attachés aux principes de protection et aux valeurs humanitaires, et des personnes de tous horizons se sont rassemblés pour accueillir et soutenir les réfugiés, et ce, notamment dans des pays où les politiques officielles devenaient plus restrictives.

Pour le HCR et ses partenaires, l'année 2018 a été pleine de défis. Au premier semestre, nous nous sommes engagés dans une course contre la montre avant la mousson pour stabiliser les conditions de vie des réfugiés rohingyas au Bangladesh. La crise du Venezuela a eu des répercussions sur toute une région, avec un nombre croissant de personnes vulnérables et sans ressources qui cherchaient la stabilité et un refuge au-delà des frontières du pays. Au Yémen, les hostilités se sont intensifiées, exposant des millions de gens à la famine. Le nombre de personnes déracinées par les conflits récurrents en République démocratique du Congo et en République centrafricaine a fortement augmenté. Des pays comme le Cameroun, l'Éthiopie et le Nicaragua

ont été touchés par des déplacements de population, nouveaux ou en voie d'accélération.

Le sort des réfugiés et des migrants qui se déplacent au sein de flux mixtes — exploités, emprisonnés et même réduits en esclavage lorsqu'ils entreprennent de périlleux voyages — exigeait une action résolue et des solutions concrètes, en dépit de l'insécurité et des autres restrictions qui ont souvent limité l'étendue de notre action en Libye et ailleurs. En moyenne, six personnes ont perdu la vie chaque jour en tentant de traverser la Méditerranée, alors que les moyens de recherche et de sauvetage étaient réduits et que les gouvernements ne parvenaient pas à s'entendre sur des mécanismes de débarquement prévisibles.

UNHCR, the UN Refugee Agency
UN @RefugeesChief Filippo Grandi is in #Libya today, where 1.1 million people are in need of humanitarian assistance.
Follow @UNHCRLibya. #WithRefugees

(en anglais)

Le Haut Commissaire des Nations Unies, Filippo Grandi, se trouve aujourd'hui en #Libye, où 1,1 million de personnes ont besoin d'assistance humanitaire.
Suivre @UNHCRLibya #AveclesRéfugiés

Grace, une Ougandaise de 27 ans, mène une formation pratique sur des machines à coudre pour des hommes et des femmes issus des communautés de réfugiés et d'accueil dans le site de Bidibidi en Ouganda.



Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés s'entretient avec un jeune rapatrié, au milieu des ruines, dans la ville de Souran en République arabe syrienne.

Des millions de déplacés internes sont rentrés dans leur région d'origine en Iraq et en Syrie, souvent dans des zones de destructions massives et ont dû faire face à des conditions de vie difficiles, alors qu'en Afghanistan, en Somalie et dans d'autres situations de déplacement prolongées, les possibilités de trouver des solutions restaient très limitées. À la fin de l'année, la population relevant de la compétence du HCR autour du monde — demandeurs d'asile, réfugiés, rapatriés, déplacés internes et apatrides — s'élevait à 74,8 millions de personnes, un nombre jamais atteint auparavant.

Face à ces défis, avec le soutien de donateurs engagés, et en travaillant en étroite collaboration avec les généreux pays d'accueil et d'autres partenaires, le HCR a continué d'être présent sur le terrain — sauvant des vies, assurant une protection et aidant à préparer un avenir meilleur pour des millions de réfugiés, de déplacés internes et d'apatrides. Environ 39% du personnel du HCR a été envoyé dans des lieux d'affectation difficiles, souvent dans

des environnements peu sûrs, où ils étaient séparés de leur famille. L'organisation a fait des investissements importants pour renforcer l'intégrité de ses programmes à travers de nouvelles mesures de gestion des risques et des moyens supplémentaires de contrôle, et mis en œuvre une série de mesures de prévention et de lutte contre l'exploitation, les atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel.

Les engagements de financement record pris lors de notre conférence des annonces de contributions en décembre 2017 étaient un signe important de confiance dans nos programmes. Le montant des contributions annoncées — et plus important encore, le montant des financements flexibles promis — nous ont donné des bases solides pour lancer nos programmes de 2018 et ont ouvert la voie à une année record en termes de contributions volontaires. Au total, le HCR a reçu 4,184 milliards de dollars de contributions volontaires. Compte tenu des fonds reportés et d'autres sommes, les fonds mis à la disposition du HCR ont atteint 4,710 milliards de dollars, mais le déficit de

financement s'est néanmoins élevé à 43%, en raison des besoins croissants.

2018 a également été une année de transformation. Le 17 décembre, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Pacte mondial sur les réfugiés, qui offre une nouvelle gamme de possibilités pour traduire le principe du partage des responsabilités en mesures concrètes, en s'appuyant sur le nombre croissant d'exemples positifs issus de l'application du Cadre d'action globale pour les réfugiés.

Le Pacte offre, de manière importante, l'opportunité d'élargir le soutien aux réfugiés et de le rendre plus prévisible, d'accélérer l'abandon de modèles dépassés, fondés sur l'accueil des réfugiés dans des camps, d'encourager l'inclusion des réfugiés dans les communautés locales, de mobiliser les ressources du développement, la société civile et le secteur privé, et de recentrer l'attention sur les solutions.

Pour que cette approche fonctionne, il faut s'adapter, innover et être en mesure d'influencer et d'élaborer les réponses sur le terrain. C'est cette logique qui a motivé le processus de transformation interne du HCR, ainsi que la phase de régionalisation et de décentralisation que nous avons lancée en 2018. Notre objectif est de mettre en place des opérations-pays solides et autonomisées, bénéficiant de l'autorité et du poids de l'organisation, capables d'impliquer un vaste éventail de partenaires, d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies, de prendre des décisions et d'orienter des ressources de manière rapide et agile. Cet effort est aligné sur les réformes en cours au sein du système des Nations Unies pour le développement, auxquelles nous participons pleinement.

Grâce à l'adoption du Pacte, nous disposons à présent d'un cadre pour transformer notre réponse face aux grandes situations de réfugiés observées autour du monde, notamment en élargissant le soutien au-delà des pays d'accueil, des pays

donateurs et des pays de réinstallation traditionnels, de manière à en faire véritablement l'affaire de l'ensemble de la communauté internationale. Le premier Forum mondial sur les réfugiés, qui doit avoir lieu en décembre 2019, sera une occasion sans précédent de présenter et d'encourager des moyens novateurs et effectifs de mettre en pratique les principes de solidarité et de partage équitable des charges et des responsabilités.

En un temps où la division et l'intolérance ont gagné du terrain dans de nombreuses régions du monde, il est essentiel que nous soyons en mesure de montrer de manière concrète et pertinente, que la coopération internationale et le multilatéralisme fonctionnent encore. En donnant corps au Pacte et en travaillant ensemble à transposer les promesses qu'il contient en mesures concrètes, nous pouvons y parvenir — et ainsi renforcer la cohésion et offrir de nouvelles perspectives à des millions de personnes déracinées et aux communautés qui les accueillent à travers le monde.



Aujourd'hui est une journée mémorable pour le monde. Aujourd'hui le multilatéralisme a réussi. Le Pacte mondial sur les réfugiés a été adopté par les États Membres des Nations Unies (@ONU_fr), témoignant de notre vision commune de l'humanité. #UN4ALL

Lettre de Mossoul

Angelina Jolie, Envoyée spéciale du HCR

Un an après la fin des combats destinés à libérer la ville, Mossoul-Ouest est abandonnée et en ruines. La scène est apocalyptique. Un silence sinistre règne dans les rues: des centaines de milliers d'anciens résidents vivent aujourd'hui dans des camps ou des communautés voisines car ils n'ont nulle part où aller et rentrer. Dans des rues qui sont tout sauf habitables, un petit nombre de familles en état de choc dégagent à mains nues les ruines de leur maison, bravant les explosifs dissimulés dans les gravats. Pire encore que l'anéantissement physique de la ville, pire encore que le délitement du tissu social, il y a les traumatismes psychologiques et affectifs subis par la population. L'ampleur des injustices que les habitants ont endurées, les souffrances que les occupants leur ont infligées, sont impossibles à quantifier.

À une autre époque de notre histoire, aurions-nous réagi différemment face à ce qui s'est passé à Mossoul? Aurions-nous réagi comme nous l'avons fait après la libération de l'Europe à la fin de la Seconde Guerre mondiale, où des flots d'aide ont été apportés pour favoriser la reconstruction et le redressement? Mes pensées vont aux survivants des attaques à l'arme chimique, des bombardements d'hôpitaux, des viols organisés, et des famines délibérément

provoquées chez les civils, autant de tactiques caractéristiques des conflits modernes, et je me suis demandé si nous étions devenus insensibles à la souffrance humaine? Sommes-nous coupables d'une forme de tri collectif moral où nous nous permettons de choisir de façon sélective quand et où nous allons défendre les droits de l'homme, pendant combien de temps et dans quelle mesure?

À Mossoul, j'ai eu le sentiment de me trouver au cœur des échecs de la politique étrangère des dix dernières années. Mais aussi dans un lieu qui incarne la capacité de l'homme à survivre et à renaître ainsi que l'endurance obstinée des valeurs universelles dans le cœur des individus. Je repense à ce père que j'ai rencontré et à sa joie de voir ses deux fillettes retourner à l'école. Sans un sou, sans toit sur la tête des siens, il parlait comme s'il n'avait nul autre trésor que le bulletin scolaire de ses filles. Il ne saurait y avoir de symbole de victoire plus éclatante que de voir chaque jeune fille de Mossoul retourner à l'école et y exceller.

Pas une seule des familles que j'ai rencontrées à Mossoul, ne m'a demandé quoi que ce soit. Elles ne comptent pas sur notre aide. Mossoul a plus de 3 000 ans d'histoire — et je ne doute pas que ses habitants parviendront à surmonter ces trois années de terreur. Mais ce serait tellement mieux si nous considérions leur relèvement comme notre entreprise commune.

Le texte ci-dessus est extrait d'un article de l'Envoyée spéciale paru dans le HuffPost. En plus de la mission qu'elle a entreprise en Iraq, l'Envoyée spéciale a assuré un plaidoyer et fait entendre sa voix en Jordanie, en République de Corée et dans la situation vénézuélienne.



« J'ai eu le sentiment de me trouver au cœur des échecs de la politique étrangère des dix dernières années. Mais aussi dans un lieu qui incarne la capacité de l'homme à survivre et à renaître ainsi que l'endurance obstinée des valeurs universelles dans le cœur des individus. »

— Mossoul, Iraq, juin 2018.

« Si nous avons appris quelque chose de la dernière décennie au Moyen-Orient et en Afghanistan, c'est que la « liberté » qui n'est pas suivie d'une aide efficace visant à maintenir la stabilité va réenclencher un cycle de violence. »

— Angelina Jolie, Envoyée spéciale du HCR

Nommée Envoyée spéciale en 2012, Angelina Jolie s'engage dans des activités de plaidoyer, représente le HCR et le Haut Commissaire au niveau diplomatique et noue un dialogue avec les décideurs sur les problèmes des déplacements mondiaux. Grâce à ce travail, elle a contribué au processus vital de recherche de solutions pour les personnes contraintes de fuir leur domicile.

Travailler en partenariat



© HCR/Duniya Aslam Khan

Installation de réfugiés à Rwamwanja, en Ouganda. Un garçon de 11 ans se promène sur un vélo en bois qu'il a fabriqué avec ses amis.

L'engagement d'une grande diversité d'acteurs, notamment au-delà de la sphère humanitaire traditionnelle, est essentiel pour mobiliser des réponses efficaces et trouver des solutions aux déplacements forcés et à l'apatridie. Cela nécessite de renforcer les partenariats existants mais aussi de rechercher de nouveaux partenariats pouvant favoriser des approches innovantes en matière de protection, d'assistance et de solutions. La mise en œuvre de « nouvelles manières de travailler » comme le renforcement de la coopération entre le secteur humanitaire et celui du développement, est un élément clé et fondamental des efforts plus larges de réforme engagés au sein des Nations Unies,

notamment en lien avec la réforme du système de développement des Nations Unies et centrés en particulier sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

En 2018, le HCR a contribué à des initiatives sur le terrain pour identifier et parvenir à des résultats collectifs permettant au HCR et à ses partenaires de s'appuyer sur les atouts et les mandats respectifs des uns et des autres, en dépassant les vieux cloisonnements et ces approches ont eu un impact positif sur les opérations. L'objectif permanent pour le HCR a été de veiller à ce que la protection reste au cœur de ces initiatives, qu'elles soient dans une perspective humanitaire, de développement ou de paix.

2018 – L'ANNÉE DU PACTE MONDIAL SUR LES RÉFUGIÉS

Le Pacte mondial sur les réfugiés a été adopté par les États Membres des Nations Unies (@ONU_fr) lors de l'examen du rapport annuel du HCR. #Pacte mondial sur les réfugiés.

L'année 2018 s'est terminée par l'adoption historique du Pacte mondial sur les réfugiés par l'Assemblée générale des Nations unies.

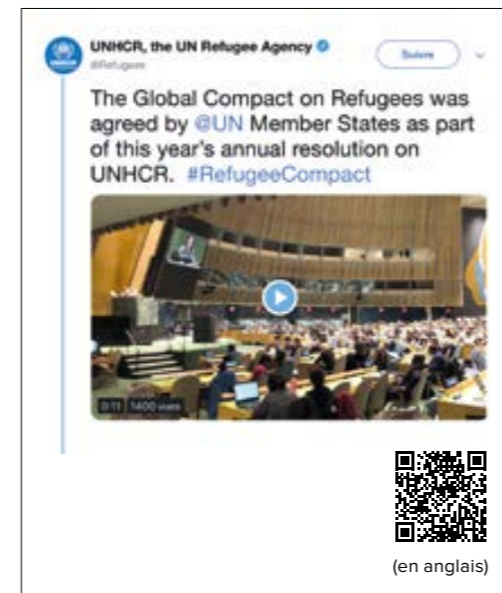
Après une année de dialogue intense avec les États membres, les organisations internationales, la société civile, le secteur privé et d'autres experts, le HCR a lancé des consultations formelles sur le premier projet – ou avant-projet – du Pacte mondial en février 2018. Étalées sur six sessions, ces consultations ont été décisives pour élaborer le Pacte mondial avant qu'il soit proposé par le Haut Commissaire à l'Assemblée générale des Nations Unies lors de son rapport annuel 2018.

« Les crises de réfugiés appellent à un partage mondial des responsabilités et le Pacte mondial est une expression puissante de la manière dont nous travaillons ensemble dans le monde fragmenté d'aujourd'hui ».

— Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Le texte a été nourri par l'expérience tirée de l'application du Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF) lancée dans 15 pays à la suite de la Déclaration de New York, ainsi que par les enseignements et les idées inspirés par d'autres situations de réfugiés anciennes ou en cours. Il s'est aussi appuyé sur les discussions thématiques portant sur les mesures à prendre pour parvenir au type de réponses globales pour les réfugiés envisagées par la Déclaration de New York et dont les modalités de mise en œuvre ont été renforcées par le Pacte.

Tout en prenant acte de la responsabilité première des États et de leur souveraineté, le Pacte mondial a reconnu – à la fois sur le fond et sur la procédure – que pour transformer la réponse collective aux



déplacements et élaborer des solutions en faveur des réfugiés, une coalition plus large et diversifiée de soutiens et d'actions serait nécessaire.

Le rôle essentiel de tous les acteurs pour orienter les politiques, influencer l'opinion publique, fournir une protection et une aide vitale ou faciliter les solutions n'est pas nouveau. En effet, dans un domaine aussi complexe et vaste que le déplacement des réfugiés, aucun acteur ne peut agir seul. Le travail du HCR lui-même ne serait pas possible sans la contribution de ses nombreux partenaires.

Le Pacte mondial s'appuie sur ce constat pour poser les bases d'un engagement plus systématique et prévisible, impliquant un

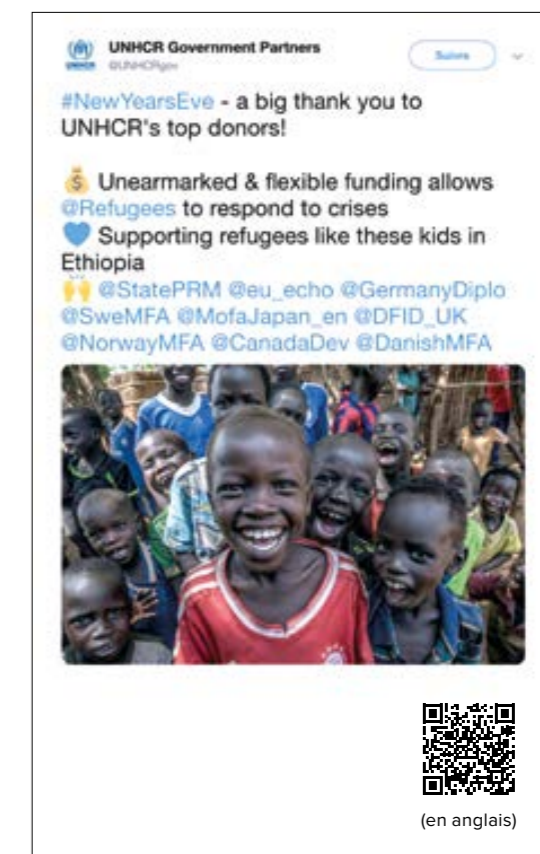
éventail plus large de parties prenantes dès le départ afin de tirer profit de leurs expertises, de leurs capacités et de leurs ressources respectives.

Des partenariats solides étant essentiels pour mettre en œuvre des réponses durables et globales, le HCR a impliqué une grande diversité d'acteurs – États, acteurs du secteur du développement, organisations internationales, agences des Nations Unies, secteur privé, institutions financières, ONG, universitaires, diasporas et société civile, pour n'en citer que quelques-uns – tout au long du processus de consultations et pour l'élaboration du texte.

Le HCR a veillé à ce que les points de vue des réfugiés et des communautés d'accueil soient pris en compte lors de l'élaboration du Pacte, considérant que les réponses sont plus efficaces lorsqu'elles impliquent activement et véritablement les personnes qu'elles sont censées protéger et aider. Compte tenu de la diversité des expériences vécues par les réfugiés, ceux qui ont contribué ne représentent qu'une partie de cette communauté mais leur contribution a toutefois été fondamentale pour identifier les principales questions et servir de « caisse de résonance » pour élaborer des politiques d'accueil, de protection et de solutions axées sur les personnes.

L'engagement des acteurs du secteur du développement a également été fondamental, rappelant la complémentarité nécessaire entre l'aide humanitaire et l'aide au développement. De même, la promotion de solutions qui s'appuient sur les économies locales et répondent aux besoins des communautés d'accueil, principalement situées dans les pays en développement, a pris à juste titre une importance accrue.

Outre l'apport d'idées à inclure dans le programme d'action du Pacte mondial, les partenaires du HCR ont joué un rôle clé au niveau du partage des bonnes pratiques. En effet, de nombreux États et organisations mettent en œuvre depuis longtemps des réponses globales dans différents pays et régions qui accueillent des réfugiés. Leurs expériences ont contribué à mettre en lumière à la fois les défis et les opportunités à prendre en compte dans l'élaboration du Pacte mondial, et ont également fourni des exemples d'approches innovantes à reproduire ou à consolider à l'avenir.



Les financements non alloués ou légèrement affectés permettent au HCR (@Le_HCR) d'intervenir dans des crises et d'aider des réfugiés comme ces enfants en Éthiopie.

Le Cadre d'action global pour les réfugiés en 2018

Après deux années d'application du Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF), des bonnes pratiques et des enseignements intéressants ont été recueillis concernant la mise en œuvre de réponses globales susceptibles d'être adaptées dans plusieurs pays et régions lorsque le Pacte deviendra opérationnel en 2019.

L'expérience pionnière de certains pays ayant appliqué le CRRF avant l'adoption du Pacte mondial, montre l'utilité de l'engagement précoce des donateurs. Il est néanmoins apparu que ces derniers ont eux aussi besoin de temps pour adapter leurs stratégies et leurs priorités au CRRF, pour mieux les comprendre et s'y aligner. Les pays qui accueillent des réfugiés ont observé la nécessité de disposer de mécanismes de financement plus souples et plus prévisibles, avec un soutien complémentaire du secteur humanitaire et du secteur du développement et une plus grande transparence par rapport à l'aide publique au développement (APD). Cela aiderait les gouvernements et les ONG à

planifier et à fixer des priorités à plus long terme et à assurer un soutien politique en faveur d'approches globales.

Les expériences menées dans les pays du CRRF montrent que certains États donateurs ont substantiellement modifié leur approche. Ils ont, par exemple, opté pour une perspective des déplacements à plus long terme, centré leur soutien sur les moyens de subsistance et l'inclusion économique, soutenu les efforts des gouvernements des pays d'accueil visant à inclure les réfugiés dans les services nationaux et manifesté leur volonté d'œuvrer à la fois pour les communautés d'accueil et les réfugiés en veillant ainsi à ce que les bénéfices du développement soient partagés entre les deux communautés.

Par exemple, l'Union européenne, l'Allemagne, le Japon et la République de Corée ont fait partie des premiers donateurs à coordonner leurs financements dans le secteur humanitaire et du développement et à apporter des contributions supplémentaires importantes en direction des communautés d'accueil et des réfugiés par le biais de financements destinés au développement, en soutenant



Les acteurs du secteur du développement

En 2018, le Secrétaire général des Nations Unies a mis en exergue le CRRF comme l'une des expressions les plus concrètes des « nouvelles manières de travailler ». La coopération du HCR avec la Banque mondiale constitue un exemple de la manière dont des partenariats complémentaires peuvent mobiliser des financements supplémentaires pour soutenir les pays d'accueil, les communautés d'accueil et les réfugiés. Le HCR ne mène pas lui-même d'activités dans le secteur du développement mais cherche à influencer et à encourager les financements supplémentaires pour soutenir les efforts déployés par les gouvernements nationaux visant à répondre aux situations de réfugiés. Conformément au Pacte mondial, le HCR a joué un rôle de catalyseur pour rapprocher les actions humanitaires et les actions de développement afin de répondre aux défis à plus long terme que présentent les déplacements forcés.

D'autres financements sont nécessaires pour respecter les engagements souscrits dans la Déclaration de New York. Certains pays du CRRF ont, ou auront un plus grand accès à un financement concessionnel accéléré dont l'objectif spécifique est d'améliorer l'autosuffisance des réfugiés et des communautés d'accueil. Cependant, seuls certains pays du CRRF ont accès au sous-guichet régional de l'IDA18 de la Banque mondiale pour l'aide aux réfugiés et aux communautés d'accueil bien qu'ils puissent être éligibles à d'autres financements pertinents. À ce jour, 14 pays ont été considérés comme éligibles à ce financement de la Banque mondiale.

Enfin, même si des progrès ont été réalisés dans certains pays du CRRF dans des domaines comme la collaboration dans des zones industrielles, les programmes communs pour l'emploi ou d'autres dispositifs de subsistance qui emploient ou bénéficient à des personnes issues des communautés réfugiées et d'accueil, les principaux succès se situent au niveau politique. Il s'agit, par exemple, de l'accord jordanien et de l'accord éthiopien en matière d'emploi reposant sur la volonté des multinationales d'investir des capitaux dans des entreprises et des services qui bénéficient à la fois aux réfugiés et aux communautés d'accueil. La collaboration avec des investisseurs du secteur privé s'est également intensifiée dans certains pays du CRRF et s'est focalisée sur les méthodes du secteur privé, en particulier sur le rôle que les acteurs privés peuvent jouer pour favoriser des sources de revenus pour les réfugiés et les communautés d'accueil, ainsi que leur inclusion financière.

Le Pacte mondial sur les réfugiés

Objectif 1 | Soulager la pression pesant sur les pays d'accueil impliqués.

En 2018, les donateurs gouvernementaux ont dépassé les niveaux de financement humanitaire alloués au HCR en 2017 (voir le chapitre *Financement des programmes du HCR*). La diversité s'est toutefois largement limitée au secteur privé.

Plus généralement, au cours des trois dernières années, les membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ont contribué, dans le cadre bilatéral de l'Aide publique au développement (APD) ou par des fonds communs alloués aux organisations internationales, à des programmes et des projets soutenant les réfugiés et les communautés d'accueil à hauteur de 25,98 milliards de dollars auxquels s'ajoutent 2,99 milliards de dollars en 2018 (sachant que les chiffres définitifs de 2018 ne sont pas encore disponibles). La croissance de l'APD entre 2015 et 2017 a connu une augmentation régulière, les membres du CAD indiquant pour la plupart que leur APD resterait au même niveau ou augmenterait à l'avenir.

Au cours de la même période de trois ans, le pourcentage de fonds de développement consacrés aux situations de réfugiés a augmenté, passant de 23% en 2015 à 29% en 2017, et 21 membres du CAD intègrent les questions relatives aux réfugiés dans leurs politiques de développement. Parallèlement aux membres du CAD, un engagement croissant des banques multilatérales de développement a été observé. Cela jouera non seulement un rôle de catalyseur pour attirer d'autres partenaires du secteur du développement, mais indique aussi une tendance vers une implication plus grande de ce secteur dans les situations d'accueil de réfugiés.

des approches par zones correspondant aux priorités des autorités nationales et locales. De même, les acteurs du secteur du développement à l'échelle nationale adaptent leur approche aux zones qui accueillent des réfugiés. Les donateurs du secteur du développement comme ADA (Autriche), BMZ (Allemagne), DANIDA (Danemark), DEVCO (UE), Enabel (Belgique), JICA (Japon), KOICA (République de Corée), les Pays-Bas et Sida (Suède) ont intensifié leurs activités et apporté des investissements à plus long terme en vue d'une réponse durable.

DANIDA, par exemple, consacre jusqu'à 60% de son programme pays au lien entre

le secteur humanitaire et le secteur du développement dans le cadre d'un nouveau projet pour la résilience dans le nord de l'Ouganda. Sida renforce les capacités et les systèmes des hôpitaux ougandais pour réduire la mortalité néonatale. Depuis décembre 2016, plus de 130 000 femmes enceintes et 550 000 enfants de moins de cinq ans ont bénéficié d'une aide dans le cadre du projet de l'UNICEF visant à renforcer les systèmes de santé. Le Fonds fiduciaire de l'UE pour le nord de l'Ouganda, géré par un consortium d'ONG dirigé par le Conseil norvégien pour les réfugiés et des agences bilatérales comme Enabel ont progressé vers un revenu garanti à plus de 6 650 bénéficiaires.

Pendant la planification des réponses globales, l'expérience a montré la nécessité d'accorder une attention particulière aux écarts entre la politique gouvernementale et les prestations de services, ce qui requiert souvent une analyse plus approfondie de la mise en œuvre de la politique et des questions structurelles et procédurales au-delà des cadres juridiques et politiques. Par exemple, dans la majorité des pays du CRRF, les réfugiés ont le droit de travailler sans pour autant pouvoir bénéficier pleinement de ces politiques plus inclusives en leur faveur. Dans certains contextes, des restrictions comme les limites à la liberté de circulation peuvent faire obstacle à l'autosuffisance ou à l'accès aux services nationaux qui nécessiteraient de se déplacer en dehors des camps ou des autres lieux de résidence qui leurs sont désignés. Du fait d'obstacles administratifs et économiques structurels ou culturels à l'accès au marché du travail, la participation des réfugiés peut se trouver en réalité réduite ou entravée en pratique.

L'appropriation et le leadership du pays se sont révélés être des facteurs décisifs pour assurer le succès de l'application du CRRF, notamment en Afghanistan, au Rwanda et au Tchad qui participent au CRRF depuis 2018. Dans plusieurs pays, l'approche du

CRRF et les larges partenariats entre le gouvernement, les agences des Nations Unies, les donateurs et les ONG ont facilité une approche « impliquant l'ensemble du gouvernement » et ont permis de se mettre d'accord sur des programmes de travail et des stratégies en lien avec les stratégies gouvernementales. Dans tous les pays, le CRRF a mobilisé les mécanismes formels existants pour assurer une réponse gouvernementale intégrée.

En Amérique latine, par exemple, les États qui mettent en œuvre le Cadre d'action global pour les réfugiés en Amérique centrale et au Mexique (connu sous le nom de MIRPS, qui contient des chapitres nationaux avec une réponse impliquant l'ensemble du gouvernement) ont montré un leadership fort en s'appuyant sur des accords régionaux préexistants et en les développant. Une grande part du succès et de la dynamique du déploiement du CRRF en Ouganda a été entraînée par l'appropriation du CRRF à travers un groupe de pilotage de haut niveau au sein du gouvernement, avec une représentation large des parties prenantes dont les autorités locales, les réfugiés et les communautés d'accueil.

Une approche novatrice de l'autosuffisance transforme des vies en Éthiopie

Depuis 2012, un projet de la Fondation IKEA et du HCR à Dollo Ado, en Éthiopie, a offert l'opportunité aux réfugiés et aux communautés d'accueil de travailler ensemble, d'apprendre et de subvenir à leurs besoins. 1000 hectares de terres auparavant arides ont été transformés en fermes où poussent désormais des cultures de pastèques, tomates et maïs. Des investissements dans l'éducation permettront aux générations futures de poursuivre cette initiative. Des entreprises locales prospèrent également grâce à l'accès à la microfinance, ce qui permet aux fermiers de vendre leurs récoltes. Ce projet doit son succès à la vision du gouvernement éthiopien et aux efforts de collaboration des autorités locales et régionales.



Le Pacte mondial sur les réfugiés Objectif 2 | Renforcer l'autosuffisance des réfugiés.

Les contributions sociales et économiques potentielles que les réfugiés peuvent apporter à leurs pays d'accueil, lorsqu'on leur permet de le faire, sont de plus en plus reconnues. Une approche politique et juridique plus inclusive de la part des États d'accueil, soutenue par des investissements plus importants des acteurs du secteur du développement, peut générer des avancées au niveau des objectifs de développement durable (ODD) clés pour les communautés d'accueil comme pour les réfugiés. Dans l'ensemble, les pays d'accueil de réfugiés ont nettement évolué vers des politiques plus inclusives, la plupart des pays connaissant des progrès notables depuis septembre 2016. Ils ont notamment adopté de nouvelles lois et réglementations garantissant les droits des réfugiés et amélioré l'accès des réfugiés aux systèmes et aux services nationaux.

La loi éthiopienne modifiée sur les réfugiés constitue un bon exemple. Adoptée peu après l'accord sur le Pacte mondial sur les réfugiés, elle représente l'une des législations les plus progressistes d'Afrique en faveur des réfugiés. Le Tchad a annoncé qu'il déploierait le CRRF en mai et dès le mois de juin le ministère de l'Éducation annonçait que 108 écoles dans 19 camps et sites de réfugiés à travers le pays étaient devenues des écoles tchadiennes officielles. De même, des écoles pour réfugiés à Kakuma, au Kenya, ont été enregistrées comme des écoles publiques auprès du ministère de l'Éducation.

Au Costa Rica, les réfugiés et les demandeurs d'asile ont été inclus dans le projet « Mon premier emploi » visant à stimuler le secteur privé par le biais de subventions versées aux personnes employant des personnes relevant de la compétence du HCR, en particulier des jeunes et des personnes vulnérables. En Zambie, le FENU (UNCDF), partenaire du HCR, a coopéré avec la Banque de Zambie pour modifier la politique relative aux pièces d'identité acceptables pour ouvrir un compte bancaire. Les certificats de réfugiés délivrés par le gouvernement et les cartes d'identité de réfugiés sont désormais acceptés comme des documents valables pour la « vérification de l'identité des clients » par les prestataires de services financiers.

Il est important de souligner que des réfugiés participent aux mécanismes de consultation du CRRF (groupes de pilotage et secrétariats) à Djibouti, en Éthiopie et en Ouganda, et ils ont été très largement consultés dans des pays comme le Costa Rica, le Mexique et le Panama. Certains États ont également commencé à intégrer les réfugiés dans leurs processus de planification en 2018. En Amérique centrale, cela a été fait par le biais d'engagements spécifiques et détaillés dans le MIRPS, avec une implication plus grande dès les étapes de planification et conçue comme un élément clé d'une approche fondée sur l'engagement de l'ensemble de la société.

Dans des domaines plus sensibles comme la liberté de circulation des réfugiés et la politique des camps, des progrès ont été réalisés à des degrés variables, bien que tous les contextes aient connu des progrès par rapport aux positions défendues antérieurement.

Contrairement à une tendance vers l'augmentation progressive et constante du nombre de personnes réinstallées depuis 15 ans (avec des fluctuations annuelles), l'année 2018 a vu un nombre de demandes de réinstallation similaire au niveau moyen de la période. Dans le cadre de l'engagement mondial envers un partage des responsabilités plus équitable et prévisible énoncé dans la Déclaration de New York, les États membres ont exprimé leur intention d'offrir davantage

de places de réinstallation et d'autres voies légales d'admission à une échelle permettant de répondre aux besoins annuels identifiés par le HCR. Le Mécanisme de soutien conjoint aux pays de réinstallation émergents et l'Initiative mondiale de parrainage des réfugiés constituent des mesures importantes pour élargir non seulement la base des pays qui participent aux dispositifs de réinstallation, mais aussi les voies d'admission et le nombre de places disponibles.

Le Pacte mondial sur les réfugiés Objectif 3 | Élargir l'accès à des solutions dans des pays tiers.

Depuis l'adoption de la Déclaration de New York, les réinstallations sont moins nombreuses malgré la tendance à la hausse observée au cours de la dernière décennie. Parallèlement à ce déclin, de multiples initiatives des États membres et du HCR ont vu le jour pour élargir les opportunités de solutions dans des pays tiers (voir le chapitre *Assurer un avenir meilleur*). L'élaboration de la stratégie triennale (2019-2021) sur la réinstallation et les voies complémentaires d'admission prévue par le Pacte mondial sera essentielle pour tenter d'inverser cette tendance.

Des progrès sont toutefois à noter. Certains États de réinstallation traditionnels – dont l'Allemagne, le Canada, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, la Nouvelle Zélande, la Norvège, le Portugal, le Royaume-Uni et la Suède – ont augmenté ou augmentent le nombre de réfugiés qu'ils réinstallent. Le vivier d'États disposant de programmes de réinstallation augmente aussi grâce à un certain nombre de pays de réinstallation émergents, renforcé et consolidé à travers le Mécanisme de soutien conjoint aux pays de réinstallation émergents. Ce mécanisme a été lancé lors du Sommet des dirigeants sur les réfugiés et il offre une plateforme pour faciliter le soutien stratégique et les mesures de renforcement des capacités en vue d'élaborer des programmes de réinstallation solides et durables dans de nouveaux pays de réinstallation. Ce mécanisme soutient déjà l'Argentine, le Brésil, le Chili et l'Uruguay.

L'accès à la réinstallation est également facilité par la mise en place ou le développement de programmes de parrainage privé ou communautaire pour les réfugiés. Le recours à des installations de transit avant évacuation – à la fois comme outil de protection pour les réfugiés ayant besoin d'une réinstallation d'urgence et comme centre d'instruction des dossiers des réfugiés – s'est développé. Le mécanisme de transit d'urgence au Niger et celui des arrangements pour les transferts à des fins de protection en Amérique centrale en sont des exemples.

La situation autour de la Méditerranée a conduit le HCR, en octobre 2017, à appeler les États à offrir 40 000 places de réinstallation pour les 15 pays d'asile situés le long de la route de la Méditerranée centrale dans le cadre du groupe restreint récemment créé pour renforcer la réinstallation et les voies complémentaires d'admission le long de la route de la Méditerranée centrale. Grâce aux efforts concertés des États, le HCR a reçu 39 698 places sur les 40 000, ce qui montre bien à quel point les efforts collectifs peuvent contribuer au partage des responsabilités.

Concernant les retours, les tendances de ces dernières années ont montré que le nombre de personnes rentrant volontairement dans leurs pays – l'option préférée de la plupart des réfugiés – est inférieur au nombre de personnes déplacées de force ou de celles en situation de déplacement prolongé. Des évaluations plus détaillées sur les pays

d'origine et sur la sécurité relative des retours sont nécessaires car des réfugiés peuvent, par exemple, quitter leur pays d'asile du fait d'une détérioration des conditions de protection, non pas en raison d'améliorations notables dans leur pays d'origine mais parce que la sécurité y est légèrement meilleure que dans le pays d'asile.

Le Pacte mondial sur les réfugiés Objectif 4 | Soutenir les conditions dans les pays d'origine pour permettre un retour dans la sécurité et la dignité.

S'attaquer aux causes profondes des déplacements forcés, notamment la consolidation de la paix dans les pays d'origine, constitue le principal défi pour atteindre cet objectif du CRRF. Cela nécessite un investissement politique en vue de renforcer la stabilisation et des efforts accrus au niveau du développement de la part des acteurs régionaux et internationaux. Bien que quelques retours volontaires aient eu lieu pendant l'année dans des pays du CRRF, des approches régionales concernant les facteurs à l'origine des déplacements et à l'instabilité, comme le MIRPS en Amérique centrale, la Déclaration de Nairobi et le Plan d'action sur des solutions durables pour les réfugiés somaliens de l'IGAD, ainsi que la Stratégie de solutions pour les réfugiés afghans, sont essentielles pour accélérer le développement de solutions dans les pays d'origine.

Une approche multipartite et impliquant l'ensemble du gouvernement, telle qu'exposée dans le CRRF, nécessite un investissement en temps et en leadership de la part des gouvernements des pays d'accueil pour rassembler les diverses parties prenantes et dégager une compréhension commune. Des facteurs comme le leadership et l'engagement politique des plus hauts niveaux du gouvernement, l'ouverture à la réforme des politiques et l'engagement des organisations internationales et multilatérales en faveur de nouvelles manières de travailler, ont tous contribué à la réalisation de réponses globales adaptées au contexte.

Les contributions sociales et économiques potentielles que les réfugiés peuvent apporter à leurs pays d'accueil quand ils y sont autorisés, sont de plus en plus reconnues. Les adaptations politiques et juridiques en faveur de l'inclusion effectuées par les États d'accueil, soutenues par des investissements croissants dans le secteur du développement, peuvent avoir un impact positif sur les conditions socioéconomiques des communautés d'accueil et des réfugiés.

Le principal objectif du vaste réseau de partenariats du HCR consiste à obtenir de meilleurs résultats pour les personnes relevant de sa compétence grâce à la combinaison et à la mobilisation de ressources complémentaires et à une collaboration transparente, respectueuse et mutuellement bénéfique. Ces partenariats sous-tendent également l'engagement du HCR dans les instances et les processus inter-agences, où une compréhension mutuelle et des alliances fortes contribuent à assurer que les réfugiés, les rapatriés, les apatrides et les déplacés internes se voient accorder la priorité voulue.

La réforme des Nations Unies

Le HCR a contribué à plusieurs efforts importants de réforme au sein des Nations Unies en 2018. Dans le cadre du groupe restreint des Nations Unies sur le développement durable, le HCR a joué un rôle actif dans la finalisation de l'organisation générale des responsabilités qui définit les responsabilités mutuelles entre les Coordonnateurs résidents et les représentants de l'équipe de pays des Nations Unies. Le HCR s'est impliqué de manière constructive dans la conception du nouveau Plan cadre des Nations Unies pour le développement afin d'assurer un soutien collectif efficace des Nations Unies aux pays dans leurs efforts pour atteindre les ODD. En tant que coprésident avec le PAM du groupe chargé des résultats stratégiques en matière d'innovation commerciale, le HCR s'est employé à respecter les objectifs portant sur une meilleure intégration des services administratifs des organisations, en développant le partage des locaux et en rendant opérationnelle la reconnaissance mutuelle des politiques. En outre, le HCR a participé activement au Comité directeur mixte chargé de promouvoir la collaboration entre les secteurs humanitaire et du développement, présidé par le Secrétaire général adjoint dans l'objectif de remédier aux obstacles systémiques à la collaboration, en portant une attention particulière à plusieurs pays et régions prioritaires clés.

Le HCR a également soutenu les efforts accrus des Nations Unies en matière de prévention et d'atténuation des conflits dans le cadre des réformes du Secrétaire général dans le domaine de la paix et de la sécurité. Il a joué un rôle important et régulier dans les

réunions hebdomadaires des Délégués et du Comité exécutif. Il a été actif dans le domaine du maintien de la paix, en contribuant notamment à l'examen des propositions soumises au Fonds pour la consolidation de la paix, à la préparation de recommandations à l'échelle du système sur la consolidation et le maintien de la paix, ainsi qu'en renforçant son engagement auprès des membres permanents et non permanents du Conseil de sécurité sur les questions d'intérêt pour les personnes relevant de sa compétence. Autre contribution importante, le HCR a dirigé le groupe inter-agences sur l'apatridie mandaté par le Secrétaire général pour réviser la Note d'orientation du Secrétaire général sur l'apatridie, élaborer des stratégies pour des pays prioritaires, mener des recherches sur les groupes nomades et améliorer la méthodologie et les données relatives aux estimations mondiales.

Agences des Nations Unies

Le HCR a participé à un grand nombre d'instances inter-agences et a renforcé ses partenariats avec d'autres organisations, conformément à son engagement de respecter les ODD, la Déclaration de New York et le Pacte mondial.

Les ODD constituent la pierre angulaire de l'engagement des Nations Unies et le système des Nations Unies a adapté ses programmes afin de soutenir la mise en œuvre de l'Agenda 2030. La promesse des ODD est de ne pas faire de laissés-pour-compte, et les réfugiés, les déplacés internes et les migrants sont identifiés comme des groupes cibles de cet engagement. Les ODD relèvent des gouvernements et c'est à eux de les mettre en œuvre. Le HCR est à leur disposition pour les aider selon leurs priorités

et dans les domaines pour lesquels il possède une expertise.

Au cœur de l'Agenda 2030 figure l'objectif d'identifier et de surmonter les obstacles pour permettre aux populations marginalisées de contribuer et de bénéficier de l'inclusion dans les processus de développement social et économique durables. Cela est particulièrement important pour le HCR, qui a publié une « Note d'orientation préliminaire sur l'Agenda 2030 » (« *Preliminary Guidance Note on the 2030 Agenda* ») en 2017. Sur la base de l'expérience de 2018, le HCR a actualisé la Note d'orientation pour définir son soutien normatif et opérationnel aux réfugiés, déplacés internes et apatrides dans le cadre global des ODD. Dans sa nouvelle Note, le HCR fixe l'inclusion et les partenariats (en particulier avec les autres agences des Nations Unies) comme cadre stratégique dans lequel il planifiera et apportera ses contributions aux ODD. Toutes les opérations sur le terrain doivent s'impliquer dans les efforts des Nations Unies destinés à atteindre les ODD, en particulier l'inclusion des populations marginalisées. Le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2018-2022 pour le Kenya dans lequel les priorités concernant les réfugiés ont été intégrées pour la première fois en est un bon exemple.

De même, un travail important a été réalisé sur l'ODD 16.9 dans le cadre de la campagne #IBelong visant à mettre fin à l'apatridie.

La coordination inter-agences a été effective pour la préparation et la réponse aux situations d'urgence. L'analyse réalisée par le groupe de référence de l'IASC sur l'alerte rapide, l'intervention d'urgence et la capacité d'intervention rapide a identifié des actions de réponse rapides face à des risques extrêmement préoccupants. Par exemple, une réponse unifiée face à l'épidémie du virus Ebola a permis d'identifier et de sécuriser des points de contact à haut risque en Ouganda. Le HCR a également contribué à l'élaboration des protocoles de l'IASC sur « l'intensification à l'échelle du

système humanitaire », qui ont remplacé « l'activation à l'échelle du système humanitaire – urgence de niveau 3 ».

Le partenariat avec le PAM a été essentiel pour promouvoir la sécurité alimentaire et l'autosuffisance des personnes relevant de la compétence du HCR dans les contextes particulièrement difficiles d'exposition à la sécheresse comme au Cameroun, en Éthiopie et au Tchad. En décembre 2018, le HCR, l'OCHA, le PAM et l'UNICEF se sont mis d'accord sur des principes clés pour une plateforme financière commune susceptible d'inclure d'autres organisations intéressées, conformément aux engagements souscrits dans le cadre du *Grand Bargain* (pacte relatif au financement de l'action humanitaire). Le partenariat avec le PAM a également conduit à des principes conjoints pour cibler l'assistance et à un accord mondial sur le partage des données.

Le renforcement de l'autosuffisance a également été le principal objectif du partenariat du HCR avec l'OIT, en vue d'inclure les réfugiés dans les systèmes nationaux de santé et de leur offrir des opportunités économiques et de développement personnel dans leurs pays d'asile.

En collaboration avec l'UNICEF, le HCR a veillé à ce que les réfugiés aient accès à l'éducation dans les mêmes conditions que leurs communautés d'accueil afin d'éviter les « générations perdues » des conflits, en développant par exemple des programmes certifiés en matière d'éducation accélérée à destination des jeunes issus des communautés réfugiées et d'accueil en Afrique et en Asie.

La collaboration avec l'UNICEF et l'OIM a été essentielle pour identifier les besoins et plaider pour des garanties en faveur des personnes vulnérables, en accordant une attention spécifique aux mineurs isolés en déplacement.

Note d'orientation préliminaire sur l'Agenda 2030



(en anglais)

ONG

Le HCR a coopéré avec 861 ONG nationales et internationales comme partenaires, organismes d'exécution et collaborateurs pour la défense des droits des personnes déplacées et apatrides. Sur le 1,407 milliard de dollars que le HCR a versé à ses partenaires, près de 1,194 milliard, soit 85%, l'ont été au bénéfice des ONG, dont 554,7 millions à 666 ONG nationales (voir *Le financement des programmes du HCR* pour plus de détails).

Les consultations annuelles entre le HCR et les ONG – l'un des principaux événements organisés par les Nations Unies – a mis l'accent en 2018 sur « L'être humain d'abord » (« *Putting People First* »). À cette occasion, le HCR a lancé le « Prix de l'innovation HCR-ONG ». Les deux lauréats, SINA Loketa, organisation ougandaise, et Artemisszió, fondation hongroise, ont été choisis pour leurs méthodes innovantes pour améliorer la vie des personnes relevant de la compétence du HCR.

Le portail des partenaires du HCR a été converti en portail inter-agences en novembre 2018. Il met en place des processus communs de vérification qui réduisent la charge administrative pour les partenaires et renforcent l'efficacité car

ces derniers doivent s'enregistrer une seule fois pour avoir accès aux trois principales agences des Nations Unies (HCR, UNICEF et PAM). Depuis ce changement, 26 nouveaux partenaires ont signé des accords de partenariats avec le HCR. Le HCR et l'UNICEF ont également harmonisé leur méthode d'audit des partenaires communs, en utilisant une approche fondée sur les risques mise en place par le HCR.

Secteur privé

Le HCR a continué de se tourner vers le secteur privé pour obtenir un soutien financier accru et contribuer à la recherche de solutions pour les réfugiés et les communautés d'accueil. Les donateurs individuels, les entreprises, les fondations et les mécènes sont devenus des partenaires de plus en plus importants, contribuant par leur financement, leurs dons en nature, leur expertise technique, leur créativité et leur innovation à la mise en œuvre de programmes essentiels et à la sensibilisation et à l'engagement envers la cause des réfugiés.

Le secteur privé fournit désormais souvent les produits et les services dont les réfugiés et les communautés d'accueil ont besoin. Il stimule la croissance économique. Il investit dans la technologie. Il emploie des réfugiés directement et indirectement à travers

différentes chaînes de valeur. Par exemple, les réfugiés et les communautés d'accueil à Dollo Ado, en Éthiopie, ont tiré bénéfice des investissements pionniers réalisés par la Fondation IKEA. Pour sa part, le partenariat avec la Fondation Bill & Melinda Gates s'est centré sur les solutions innovantes dans les domaines de la santé, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

Une nouvelle campagne mondiale du secteur privé a été lancée et propose une marche solidaire virtuelle où les participants cherchent à atteindre un objectif collectif de 2 milliards de kilomètres via des

applications de fitness ou en ligne, ce chiffre représentant la distance cumulée parcourue à pied chaque année par les réfugiés à l'échelle mondiale.

Dans le même temps, les financements du secteur privé ont fourni une source croissante de ressources principalement non-affectées, ce qui donne au HCR une flexibilité sur la manière d'utiliser ces fonds et lui permet de diversifier ses sources de financement (voir *Financement des programmes du HCR* pour plus de détails).

2 milliards
de kilomètres pour survivre, la nouvelle campagne mondiale du secteur privé



Le prix de l'innovation HCR-ONG



(en anglais)

Le portail des partenaires du HCR



(en anglais)



Le HCR nomme ses deux premiers Parrain et Marraine en reconnaissance de leur travail de plaidoyer et de sensibilisation en faveur de millions de réfugiés

Son Altesse Royale, la princesse Sarah Zeid de Jordanie a été nommée Marraine pour la santé maternelle et du nouveau-né. Elle défend avec ardeur les besoins et les droits des mères et des nouveau-nés dans des contextes humanitaires fragiles. Son rôle contribuera également à mettre en évidence les résultats du travail mené conjointement par le HCR et la Fondation Bill et Melinda Gates dans ce domaine.



© Chaynon Penyathaphong

Le Vénérable Vudhijaya Vajiramedhi, un moine bouddhiste thaïlandais très respecté a été nommé Parrain pour la paix et la compassion. Il a apporté son soutien à la campagne du HCR « Aucun réfugié laissé pour compte » destinée à mettre à l'abri des réfugiés. Il s'est particulièrement engagé dans cette campagne en utilisant son statut pour plaider en faveur d'une coexistence pacifique entre les réfugiés et les communautés internationales.

Le titre honorifique de Parrain ou de Marraine est attribué à des personnalités qui ont apporté leur soutien au HCR et aux réfugiés, en consacrant une grande partie de leur temps à diffuser des informations et des connaissances au sujet des réfugiés. Leur rôle consiste à influencer l'opinion publique et à transformer les attitudes négatives envers les réfugiés, encourageant ainsi les individus à soutenir le travail du HCR.



« Le tour des filles »

A l'occasion de la Journée internationale de la fille, Plan International et le HCR ont organisé « Le tour des filles » au cours duquel Sandy Alqas Botros, une jeune réfugiée iraquienne de 19 ans qui vit et étudie aujourd'hui en Allemagne, a occupé pendant une journée les fonctions de Haut Commissaire assistant du HCR en charge des opérations.



(en anglais)



Mobiliser le public – campagnes mondiales

La campagne #Aveclesréfugiés a célébré sa troisième année le 20 juin 2018, à l'occasion de la Journée mondiale du réfugié, en mettant en valeur les actions positives réalisées à travers le monde pour contribuer à atténuer la peur, l'intolérance et la xénophobie croissante envers les réfugiés. Des villes, des entreprises, des universités, des fondations, des organisations confessionnelles, des mouvements de jeunesse et des millions de personnes se sont rassemblés pour soutenir la cause des réfugiés, avec plus de 30 millions de manifestations de solidarité dans le monde et 1,8 million de signatures pour la pétition réclamant l'accès des réfugiés à l'école, la possibilité de travailler et un lieu sûr où vivre.

À l'occasion de la Journée mondiale du réfugié 2018, le HCR a réussi à réunir une coalition de plus de 450 membres, dont de nombreux réfugiés, s'engageant à promouvoir la tolérance et le respect envers les personnes obligées de fuir leurs foyers. L'objectif de l'organisation *United World Colleges* d'inscrire 100 réfugiés par an en tant qu'étudiants dans ses 17 collèges à travers le monde, l'outil développé par Airbnb pour permettre aux hôtes d'offrir un hébergement temporaire gratuit à des réfugiés et l'offre de stages par IKEA Suisse comme passerelle vers l'emploi, sont des exemples des initiatives menées par les membres de la coalition.

Le HCR a également lancé Villes solidaires #Aveclesréfugiés invitant les villes et les autorités locales du monde entier favorisant l'inclusion, soutenant les réfugiés et contribuant au rapprochement entre communautés à signer une déclaration de solidarité #Aveclesréfugiés. Cinquante villes avaient rejoint cette coalition à la date de la Journée mondiale du réfugié, et plus de 120 en décembre lors du « Dialogue du Haut Commissaire sur les solutions de protection en milieu urbain ». Le lancement de la Tournée de solidarité #Aveclesréfugiés,

qui a permis d'amplifier l'impact de dizaines d'événements de solidarité nationaux et mondiaux dans plus de 45 villes et la Carte de la solidarité #Aveclesréfugiés qui expose toutes les actions incroyables et les innovations menées dans le monde entier pour et par les réfugiés ont compté parmi les autres temps forts de la campagne.

Les Ambassadeurs de bonne volonté et les célébrités engagées auprès du HCR ont généreusement usé de leur influence et de leur popularité pour générer compassion et soutien en faveur de la cause des réfugiés. En mobilisant leurs fans, en générant de l'empathie, en attirant l'attention des médias et des réseaux sociaux, en aidant le HCR à s'impliquer auprès des décideurs gouvernementaux et privés et à collecter des fonds, en contribuant à rendre humaines les histoires qui se cachent derrière les statistiques parfois écrasantes, ils ont fait une différence dans la vie des personnes pour lesquelles le HCR œuvre. Ils ont aussi joué un rôle dans la collecte de fonds, avec plus de 2 millions de dollars récoltés, dont 1,5 million à l'occasion d'un événement animé par Cate Blanchett. Les Ambassadeurs de bonne volonté ont contribué à assurer d'importants dons de la part des entreprises en 2018. Par exemple, une partie des recettes tirées de la publication mondiale de la « Prière de la mer » (« *Sea Prayer* ») de l'écrivain Khaled Hosseini a été reversée au HCR, en plus de l'ensemble des recettes de l'auteur (les premiers dons collectés ont atteint 265 000 dollars). Des exemples de leur engagement, de leurs actions et de leur impact figurent tout au long de ce Rapport.

La coalition
#Aveclesréfugiés



Des villes solidaires
#Aveclesréfugiés



Carte de la solidarité
#Aveclesréfugiés



(en anglais)

Dans les archives du HCR: l'Année mondiale du réfugié, 60 ans après...



En septembre 1958, l'Assemblée générale des Nations Unies approuvait l'instauration de l'Année mondiale du réfugié, tentative ambitieuse de promouvoir la sensibilisation à la situation des réfugiés, d'encourager les dons et de trouver des solutions permanentes aux différentes crises de réfugiés. La campagne, coordonnée par le HCR et l'UNRWA, était lancée en juin 1959. Elle consistait en des activités à la fois politiques et diplomatiques.

Les archives du HCR ont conservé les documents de cette énorme initiative qui comprenait des événements, des expositions, des photos, des récits individuels, des pamphlets, des publications et des films et qui, à bien des égards, préfigurait le travail de plaidoyer qui s'est poursuivi jusqu'à ce jour. Le Représentant spécial des Nations Unies, Claude de Kémoularia, a effectué des visites dans 45 États pour plaider la cause des réfugiés. La couverture médiatique mondiale a été un succès, grâce notamment à l'engagement de célébrités comme Yul Brynner et Brigitte Bardot.

Il est fait une mention importante du Plan philatélique : le 7 avril 1960, un timbre représentant de manière stylisée un réfugié abrité par deux mains a été émis par 70 services postaux pour récolter de l'argent et attirer l'attention du public. Conçu par le designer danois Olav Mathiesen, cet emblème allait par la suite devenir le logo officiel du HCR.

L'impact de l'Année mondiale du réfugié a été considérable à plusieurs niveaux. Grâce à la générosité des donateurs, le HCR a annoncé que le Programme d'évacuation des camps en Europe était financé en totalité, offrant aux plus de 30 000 réfugiés européens qui vivaient encore dans des camps 15 ans après la fin de la Seconde Guerre mondiale, une chance de commencer une nouvelle vie. De nouveaux États ont adhéré à la Convention de 1951 et ont pris des mesures pour réinstaller certaines catégories de réfugiés – comme les personnes ayant des besoins spécifiques – à qui cette possibilité avait été refusée. L'Année mondiale du réfugié a montré qu'un grand réveil de la conscience collective et individuelle face à la situation des réfugiés et le règlement de cette situation étaient possibles en 1959, comme c'est encore le cas aujourd'hui.

« L'immense écart entre les besoins des programmes humanitaires à travers le monde et les ressources disponibles pour les mettre en œuvre représente un défi constant pour la conscience des membres plus chanceux de l'humanité ».

— Sadruddin Aga Khan, Chargé de mission puis Haut Commissaire du HCR

Les archives du HCR occupent 13 kilomètres de rayonnage et les archives numériques comprennent quelque 10 millions de documents. La Section des archives et des dossiers gère cette collection unique au plan mondial et historique et utilise un système perfectionné pour préserver les ressources numériques. Les archives contiennent une foule de détails relatifs à des événements importants comme, par exemple, des dossiers sur le soulèvement de 1956 en Hongrie – la première urgence importante dans laquelle le HCR s'est engagé au plan opérationnel – ainsi que sur le rôle du HCR comme agence des Nations Unies chef de file en ex-Yougoslavie dans les années 1990.

Le sport est reconnu dans le Pacte mondial sur les réfugiés (article 44) comme un outil de développement social, d'inclusion, de cohésion et de bien-être, en particulier pour les enfants, les adolescents et les jeunes réfugiés. Des partenariats avec notamment la Confédération asiatique de football, la Fédération mondiale de Badminton, l'Association anglaise de football, la Fondation du FC Barcelona, l'Alliance du Club social du football, le Comité international olympique (CIO), l'association *Jesuit Worldwide*

Learning, Paix et Sport et la Fondation humanitaire du Taekwondo ont fourni des ressources et une expertise pour concevoir des programmes sportifs. Lors du Forum du CIO sur l'olympisme en action qui s'est tenu à Buenos Aires en octobre 2018, le HCR, le CIO et Terres des Hommes ont lancé le « Manuel des sports pour la protection », un guide pratique pour concevoir des programmes sportifs dans les situations de déplacement forcé.

La distinction Nansen



Depuis sa création en 1954, peu de récompenses humanitaires possèdent le riche héritage de la distinction Nansen du HCR pour les réfugiés. Elle rend hommage à des personnes, des groupes et des organisations dont l'action va bien au-delà de leurs obligations professionnelles pour aider des personnes déracinées.

En 2018, **Dr Evan Atar Adaha**, chirurgien originaire du Soudan du Sud, a été désigné lauréat de la distinction Nansen. Dr Atar est le seul chirurgien et directeur des services médicaux de l'hôpital de Maban, une structure d'une capacité de 120 lits située à Bunj, dans le comté de Maban, pour une population de plus de 200 000 personnes. Cette installation chirurgicale est la seule à fonctionner dans l'État du Nil supérieur. La distinction vient honorer l'exceptionnel engagement de ce chirurgien qui a consacré sa vie à apporter des soins médicaux aux plus démunis dans une région tendue et instable du Soudan du Sud.

Quatre lauréats régionaux ont également été récompensés par un certificat de la distinction Nansen pour les réfugiés.

Mme Samira Harnish, fondatrice et directrice générale de *Women of the World*, basée à Salt Lake City, Utah, aux États-Unis ; **Reclaim Childhood**, une organisation basée en Jordanie qui utilise le sport pour autonomiser les femmes et les filles réfugiées ; **Mme Tuenjai Deetes**, activiste thaïlandaise qui a consacré sa vie à améliorer la vie des communautés apatrides des tribus des collines dans le nord de la Thaïlande et le **maire Andreas Hollstein** ainsi que les bénévoles de la ville d'**Altena**, en Allemagne, pour leur méthode innovante en faveur de l'intégration des réfugiés.



© HCR

La coordination en matière de réfugiés

Les plans de réponse pour les réfugiés (RRP) fournissent un tableau complet des besoins identifiés, de l'impact sur les communautés d'accueil, des stratégies opérationnelles et des ressources financières nécessaires. Les plans régionaux de réponse pour les réfugiés ont inclus les besoins financiers de 218 partenaires dans 22 pays, pour un montant de plus de 8 milliards de dollars sous la direction des Coordinateurs régionaux pour les réfugiés. Pour sa part, le Plan régional d'aide pour les réfugiés et la résilience en Syrie (3RP) est sous la codirection du HCR et du PNUD. Plus de 4,574 milliards de dollars ont été mobilisés pour ces crises.

Un enseignement clé intégré à partir de 2018, est que les RRP doivent passer d'une réponse exclusivement d'urgence à des réponses plus complètes, en mettant notamment l'accent sur des solutions à moyen et long terme. Le 3RP constitue un exemple important à cet égard dans la mesure où, depuis son lancement, il a adopté des cycles de planification biannuels avec de bons résultats. S'appuyant sur cette expérience, les RRP 2019 préparés en 2018 sont des plans biannuels sur 2019-2020 intégrant une réponse d'urgence et des efforts visant à renforcer la résilience.

Cette approche a été déterminante dans l'élaboration du Plan régional de réponse pour les réfugiés et les migrants face à la situation au Venezuela, qui est codirigé par le HCR et l'OIM. Ce Plan emploie une méthode de plateforme régionale distincte pour répondre à l'ampleur des besoins auxquels la population affectée et les pays d'accueil sont confrontés. Le HCR a également participé à des plans inter-agences similaires pour le Bangladesh et le Burkina Faso, le premier étant coordonné de manière conjointe par le HCR, l'OIM et le Coordonnateur résident des Nations Unies.

Afin d'améliorer le suivi financier des RRP et des réponses pour les réfugiés en général, le HCR a élaboré le « Tableau de bord pour le suivi financier de la réponse pour les réfugiés ». Cet outil en ligne compile le budget inter-agences et les informations financières de tous les RRP depuis 2012 et il constitue aujourd'hui la principale plateforme de suivi financier des réponses inter-agences pour les réfugiés.

Outre son implication dans les RRP, le HCR a participé à 19 des 22 plans de réponse humanitaire dirigés par les Coordonnateurs de l'aide humanitaire, dont il a coordonné 14 volets concernant les réfugiés.

Tableau de bord pour le suivi financier de la réponse pour les réfugiés



(en anglais)

PLAN RÉGIONAL DE RÉPONSE POUR LES RÉFUGIÉS	Budget inter-agences (dollars)	Financement inter-agences reçu (dollars)	Niveau de financement
Burundi	391 196 905	130 985 091	33%
RDC	547 049 611	185 207 443	34%
Nigéria	156 586 701	78 418 703	50%
Soudan du Sud	1 379 415 957	694 606 917	50%
Syrie 3RP	5 608 951 510	3 485 165 365	62%
TOTAL	8 083 200 684	4 574 383 519	57%

Décentralisation – construire le HCR de demain



A l'intérieur de Doro, le plus grand camp de réfugiés du Soudan du Sud, le centre de soins de santé primaires de Benamoyo est le plus récent des deux établissements qui offrent des services complets de soins de santé primaires à plus de 59 000 réfugiés et aux membres de la communauté hôte. Le HCR assure un approvisionnement constant en médicaments, une ambulance pour les transferts et une supervision technique et de soutien du personnel.

En 2018, le HCR a lancé un processus de décentralisation en vue d'établir une présence régionale et des opérations-pays renforcés et autonomes, et de rapprocher l'autorité des points opérationnels. Cette décision a réaffirmé l'engagement solide du HCR de demeurer une organisation de terrain située aussi près que possible des points opérationnels afin de mieux comprendre et répondre aux besoins des personnes relevant de sa compétence. Cette restructuration s'inscrit également dans les efforts plus globaux de réforme des Nations Unies – le Pacte mondial, le *Grand Bargain*, les réformes dans les domaines du développement, de la paix et de la sécurité, et le programme de réforme du Secrétaire général visant à promouvoir une plus grande efficacité au sein du système des Nations Unies.

Pendant toute l'année 2018, une équipe chargée du changement au sein du HCR a conçu un processus pour rapprocher la prise de décision et la responsabilité des points opérationnels; donner aux opérations les moyens de prendre les bonnes décisions sans retard indu; répondre plus rapidement et de manière plus flexible en particulier au début des urgences de grande échelle; modifier la façon dont les financements et les investissements sont hiérarchisés et investis et renforcer l'intégrité des opérations en recueillant les informations spécifiques au contexte et en les traduisant en programmes viables. Dans le cadre de ce processus, d'ici la fin de 2019, les Bureaux régionaux seront transférés sur le terrain et dotés de capacités plus importantes dans les domaines de la planification et de la gestion stratégiques,

de la participation extérieure, de la protection, de l'appui opérationnel et de la coordination, en soutien aux opérations-pays.

Entre leur lancement en 2019 et leur aboutissement d'ici la fin de 2020, ces réformes permettront au HCR de devenir un partenaire plus solide et plus fiable dans le cadre des efforts collectifs déployés pour protéger et aider les personnes relevant de sa compétence, promouvoir des partenariats stratégiques dans les points opérationnels, en particulier avec les acteurs du secteur du développement, et coopérer de manière plus étroite et plus cohérente avec les États et les autres acteurs à l'échelle nationale et régionale.

Stratégies pluriannuelles et de partenariats multiples

L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies pluriannuelles et de partenariats multiples (MYMP) dans 22 opérations* ont créé de nouvelles alliances stratégiques et une coalition beaucoup plus large de partenaires. Les stratégies ont aussi permis de définir le rôle du HCR et sa contribution spécifique à l'application de réponses globales à l'échelle du pays, en s'appuyant sur son expertise pour relever les défis de protection et trouver des solutions durables pour les personnes relevant de sa compétence.

En 2018, le HCR a mené une évaluation des enseignements tirés de l'expérience. Selon cette évaluation, l'institutionnalisation de l'approche des MYMP nécessitera d'apporter de nombreux changements aux systèmes et aux modalités de fonctionnement actuels, ainsi qu'un soutien structuré aux opérations sur le terrain pendant plusieurs années.

Ces enseignements feront partie intégrante de la révision du système de gestion axé sur les résultats (RBM) du HCR, qui intégrera plusieurs changements clés requis par un processus de gestion pluriannuelle des opérations. Le futur système RBM donnera les moyens aux opérations du HCR sur le terrain d'élaborer, mettre en œuvre et surveiller les stratégies et les plans de réponse pluriannuels, adaptés au contexte, du HCR et des partenaires d'exécution en matière de protection et de solutions, tout en mettant l'accent sur les résultats collectifs. La révision du cadre de résultats du HCR offrira plus de flexibilité pour élaborer des théories du changement adaptées au contexte et alignées sur les priorités nationales et sur les cadres inter-agences.

La poursuite des stratégies MYMP a été renforcée par le lancement en novembre 2018 de l'initiative *Solutions Capital*, un accord entre donateurs visant à tirer profit de la mise en œuvre des stratégies MYMP au Costa Rica, en Équateur, au Ghana, au Kenya et au Malawi. Grâce à l'amélioration des systèmes, des outils et à des lignes directrices, les approches MYMP seront mieux suivies et évaluées, notamment à travers le recours à une théorie du changement et une plus grande attention aux résultats.

* Les opérations sont l'Algérie, le Brésil, le Cameroun, la Colombie, le Costa Rica, Djibouti, l'Éthiopie, l'Équateur, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Mexique, le Niger, le Rwanda, le Sénégal, la République-Unie de Tanzanie, le Tchad, l'Ouganda, l'Ukraine et le Bureau régional pour l'Europe du Nord.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES GLOBALES 2018-2019

Les priorités stratégiques globales (PSG) du HCR pour l'exercice biennal 2018-2019 établissent les domaines importants dans lesquels l'organisation a entrepris des efforts ciblés pour améliorer la protection des personnes relevant de sa compétence et rechercher des solutions à leur situation. Les PSG se répartissent en deux catégories: une série de priorités opérationnelles pour les opérations sur le terrain et une série de priorités d'appui et de gestion, qui portent sur les activités essentielles au bon fonctionnement de l'organisation.

Au niveau des opérations-pays, le HCR a résolument plaidé en faveur de l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans les plans nationaux, conformément aux objectifs de développement durable (ODD). Ces efforts ont été soutenus par un meilleur alignement des PSG opérationnelles sur les ODD, par exemple dans les domaines de l'égalité des genres, de la paix et de la justice, de la sécurité alimentaire, de la santé, de l'éducation, des moyens de subsistance, et de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène.

Le nombre de PSG est passé de huit à dix — avec deux PSG supplémentaires pour les aides en espèces et la gestion des données — afin de mieux refléter la manière dont le HCR met en œuvre la vision exposée dans ses Orientations stratégiques pour la période 2017-2021 et en vue d'aligner les PSG avec les engagements pris au titre de l'Agenda 2030 pour le développement durable et du *Grand Bargain* (pacte relatif au financement de l'action humanitaire).

RÉALISATIONS

Les efforts soutenus déployés dans les principaux domaines couverts par les PSG ont donné lieu à des améliorations dans plusieurs secteurs d'activité. Par exemple, la capacité opérationnelle et de coordination concernant les abris et les aides en espèces a été renforcée dans plusieurs pays. Les aides en espèces ont augmenté de 13% par rapport à 2017, atteignant 568 millions de dollars. Plus de 13 600 unités de logement pour les réfugiés ont été déployées dans

27 opérations. Le HCR a également œuvré pour l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux d'assurance-maladie. Renforçant la résilience et facilitant l'accès équitable aux soins médicaux, le HCR a mis en service un nouveau système d'information sur la santé des réfugiés et a entrepris de collecter et d'analyser les données fournies par les services de santé des sites de réfugiés.

L'organisation a aidé des gouvernements à assurer l'enregistrement individuel des demandeurs d'asile et des réfugiés, notamment en menant une campagne de vérification conjointe avec les autorités ougandaises, pour plus d'1 million de réfugiés. D'autres exercices clés d'enregistrement ou de vérification, conjointement assurés avec les gouvernements, ont été lancés au Bangladesh et en Éthiopie. À ce stade, plus de 7,2 millions de réfugiés sont enregistrés dans l'écosystème d'enregistrement des populations et de gestion de l'identité du HCR.

Au niveau mondial, le taux de scolarisation des réfugiés en âge d'aller à l'école primaire a augmenté, avec 61% d'enfants scolarisés. Fin 2018, des programmes ciblés avaient permis d'inscrire 200 000 enfants supplémentaires (dont près de 50% de filles) dans les établissements primaires de douze pays.

Par rapport à 2017, les déploiements d'urgence de personnels formés (dont ceux des partenaires) ont augmenté de 16,5%: quelque 420 personnes (285 personnels du HCR et 135 des partenaires de réserve) ont ainsi été déployées, témoignant du renforcement des partenariats et des capacités d'intervention d'urgence pour répondre aux besoins des réfugiés et des personnes relevant de la compétence du HCR.

DÉFIS

Le déclenchement de nouvelles situations d'urgence, a nécessité un réajustement des priorités et une réorientation des financements pour la prise en charge

des besoins essentiels dans un grand nombre d'opérations, notamment aux Amériques où l'exode des Vénézuéliens a engendré des défis considérables pour les pays limitrophes, ainsi que pour des États plus éloignés. Il a également été difficile d'assurer l'accès à l'assistance et aux services de base en raison du nombre croissant de personnes relevant de la compétence du HCR qui se déplaçaient.

L'accès à des abris adaptés est resté très problématique dans un grand nombre d'opérations, bien que la recherche de solutions à cette situation ait beaucoup progressé. L'aggravation de la crise vénézuélienne a notamment fait augmenter les besoins d'hébergement aux Amériques, où le HCR a centré son action sur les initiatives d'aides en espèces pour répondre aux besoins de logement en milieu urbain, ainsi que sur la fourniture d'abris d'urgence dans les sites de transit.

Le HCR a identifié 1,2 million de personnes ayant besoin d'être réinstallées en 2018. À la fin de l'année, 81 337 demandes avaient été soumises à 29 pays. L'organisation a facilité le départ de 55 680 personnes dans 27 pays.

L'insuffisance des ressources a entraîné des réductions des programmes d'aide alimentaire et nutritionnelle et de sécurité alimentaire. Dans l'est du Tchad par exemple, où la situation se dégrade depuis 3 ans, plusieurs sites ont déclaré des taux de malnutrition aiguë globale supérieurs à 15%, ce qui correspond aux niveaux d'urgence.

L'inclusion des enfants relevant de la compétence du HCR dans les systèmes nationaux de protection de l'enfance est restée difficile. Dans les pays où ces systèmes fonctionnaient effectivement et étaient accessibles aux réfugiés et aux autres enfants relevant de la compétence du HCR, les principaux prestataires de services n'avaient ni les capacités, ni les structures nécessaires pour coordonner leurs activités et répondre avec efficacité aux besoins de protection complexes de ces enfants.

Si le HCR a sensiblement progressé dans l'amélioration de l'inclusion financière des réfugiés et dans la promotion du droit des réfugiés au travail, les cadres juridiques existants ou certains obstacles pratiques, comme les taux élevés de chômage et de pauvreté observés dans un grand nombre de pays d'accueil, ont continué d'empêcher l'accès des personnes relevant de la compétence du HCR à un emploi sûr et durable.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Des informations plus détaillées et une description plus approfondie des contextes sont présentées dans cette publication, notamment dans les résumés régionaux, ainsi que dans les tableaux des chapitres thématiques. Un compte rendu détaillé des réalisations du HCR et des difficultés rencontrées dans tous les domaines couverts par les PSG est proposé dans le rapport d'avancement disponible sur le site Global Focus.



(en anglais)

PSG OPÉRATIONNELLES

SAUVEGARDER LES DROITS FONDAMENTAUX



Environnement de protection favorable



Processus équitable de protection et d'établissement de documents

APPORTER UNE AIDE VITALE



Sécurité face à la violence et à l'exploitation



Besoins et services essentiels
Réduire la mortalité
Normes internationales en matière d'abris, d'eau, d'assainissement et d'hygiène

ASSURER UN AVENIR MEILLEUR



Autonomisation et autosuffisance des communautés

Favoriser la coexistence et promouvoir la participation active
Éducation et moyens de subsistance



Solutions durables

PSG EN MATIÈRE D'APPUI ET DE GESTION

Gestion financière	Protection internationale
Technologies de l'information et des communications	Coordination
Gestion des programmes	Préparation et réponse aux situations d'urgence
Mobilisation des ressources	Ressources humaines
Gestion des données	Aides en espèces

Financement des programmes du HCR

APERÇU DE L'ANNÉE 2018

Ce chapitre présente un aperçu des besoins financiers, des revenus et des dépenses du HCR en 2018. Pour plus de détails, veuillez consulter la principale plateforme d'information sur les opérations du HCR, le site Global Focus.



Comme la population relevant de la compétence de l'organisation a atteint un total de 74,8 millions de personnes, le budget du HCR, fondé sur une évaluation des besoins globaux, a augmenté de 3% par rapport à 2017. Cette hausse témoignait

TABLEAU 1 | BUDGET ET DÉPENSES | USD

RÉGION ET SOUS-RÉGION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL	
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
AFRIQUE							
Afrique de l'Ouest	Budget	185 897 364	15 215 267	35 361 808	58 085 682	294 560 121	
	Dépenses	115 514 055	5 396 835	15 270 128	16 808 233	152 989 251	
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique	Budget	1 521 822 200	7 223 970	70 296 295	128 498 318	1 727 840 784	
	Dépenses	707 883 656	2 716 832	23 795 662	56 310 762	790 706 912	
Afrique centrale et des Grands Lacs	Budget	462 583 339	1 661 313	34 649 387	109 334 463	608 228 501	
	Dépenses	225 552 262	689 299	17 886 398	49 895 535	294 023 494	
Afrique australe	Budget	123 107 310	1 896 865	-	-	125 004 175	
	Dépenses	65 650 191	773 952	-	-	66 424 143	
SOUS-TOTAL AFRIQUE		Budget	2 293 410 213	25 997 415	140 307 489	295 918 463	2 755 633 580
		Dépenses	1 114 600 165	9 576 918	56 952 188	123 014 530	1 304 143 801
AMÉRIQUES							
Amérique du nord et Caraïbes	Budget	25 814 757	7 965 618	-	-	33 780 375	
	Dépenses	14 595 979	4 709 481	-	-	19 305 460	
Amérique latine	Budget	149 483 010	1 175 855	-	21 556 495	172 215 360	
	Dépenses	101 933 850	575 977	-	11 863 357	114 373 184	
SOUS-TOTAL AMÉRIQUES		Budget	175 297 767	9 141 473	-	21 556 495	205 995 735
		Dépenses	116 529 829	5 285 458	-	11 863 357	133 678 644
ASIE ET PACIFIQUE							
Asie du Sud-Ouest	Budget	203 310 275	599 000	89 226 179	30 656 971	323 792 426	
	Dépenses	71 341 044	112 947	33 673 935	21 490 463	126 618 390	
Asie centrale	Budget	6 529 889	2 086 110	-	-	8 615 999	
	Dépenses	3 718 094	1 602 031	-	-	5 320 124	
Asie du Sud	Budget	26 855 319	828 049	-	-	27 683 367	
	Dépenses	13 788 502	612 834	-	-	14 401 336	
Asie du Sud-Est	Budget	280 225 734	27 801 462	-	18 560 861	326 588 056	
	Dépenses	190 419 838	12 490 434	-	9 994 773	212 905 045	
Asie de l'Est et Pacifique	Budget	13 533 008	325 133	-	-	13 858 141	
	Dépenses	9 675 581	280 087	-	-	9 955 668	
SOUS-TOTAL ASIE ET PACIFIQUE		Budget	530 454 224	31 639 753	89 226 179	49 217 832	700 537 989
		Dépenses	288 943 060	15 098 333	33 673 935	31 485 235	369 200 563

clairement de la réponse du HCR face à la multiplication et à l'aggravation des crises, générant davantage de besoins pour un plus grand nombre de personnes dans un plus grand nombre d'endroits.

Le budget final du HCR en 2018 a atteint 8,220 milliards de dollars, contre un montant initial de 7,508 milliards. Cette augmentation est due à l'ajout de six budgets supplémentaires, d'un montant total de 712 millions de dollars, au cours de l'année.

Les fonds mis à la disposition du HCR ont atteint au total 4,710 milliards de dollars. Ce montant comprenait

4,117 milliards de contributions volontaires, 43 millions de dollars au titre de la quote-part du Budget ordinaire de l'ONU, un report des années précédentes de 426,7 millions de dollars et 123,5 millions de dollars en autres revenus et ajustements.

Les dépenses se sont élevées à 4,226 milliards de dollars et le taux d'exécution (dépenses par rapport au total des fonds disponibles) a été de 90%. Si l'on compare le total des fonds disponibles par rapport au budget, on constate que le déficit de financement représentait 43%, soit 3,510 milliards de dollars.

RÉGION ET SOUS-RÉGION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL	
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
EUROPE							
Europe de l'Est	Budget	459 999 206	2 299 266	-	29 213 817	491 512 289	
	Dépenses	139 450 477	1 657 795	-	17 690 539	158 798 810	
Europe du Sud-Est	Budget	39 690 538	5 433 290	-	-	45 123 828	
	Dépenses	22 978 237	3 156 395	-	-	26 134 632	
Europe du Nord, de l'Ouest, centrale et du Sud	Budget	341 528 404	3 032 800	162 653	-	344 723 858	
	Dépenses	298 066 043	2 323 538	121 938	-	300 511 519	
SOUS-TOTAL EUROPE		Budget	841 218 149	10 765 356	162 653	29 213 817	881 359 975
		Dépenses	460 494 757	7 137 727	121 938	17 690 539	485 444 961
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD							
Moyen-Orient	Budget	1 113 663 700	1 313 445	259 200 000	862 768 826	2 236 945 971	
	Dépenses	696 660 699	864 277	29 369 636	399 718 905	1 226 552 917	
Afrique du Nord	Budget	234 162 521	-	-	10 658 565	244 821 086	
	Dépenses	118 428 132	-	-	10 010 351	128 438 483	
SOUS-TOTAL MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD		Budget	1 347 826 221	1 313 445	259 200 000	873 427 391	2 481 767 057
		Dépenses	815 088 831	864 277	29 369 636	409 729 256	1 255 052 000
SOUS-TOTAL TERRAIN							
		Budget	5 188 206 574	78 857 441	488 896 322	1 269 333 999	7 025 294 336
		Dépenses	2 795 656 642	37 962 714	120 117 696	593 782 917	3 547 519 969
Programmes globaux		Budget	465 518 487	-	-	-	465 518 487
		Dépenses	435 569 556	-	-	-	435 569 556
Siège ¹		Budget	239 972 187	-	-	-	239 972 187
		Dépenses	235 075 917	-	-	-	235 075 917
SOUS-TOTAL DES ACTIVITÉS PROGRAMMÉES		Budget	5 893 697 248	78 857 441	488 896 322	1 269 333 999	7 730 785 009
		Dépenses	3 466 302 114	37 962 714	120 117 696	593 782 917	4 218 165 442
Réserve opérationnelle		Budget	464 425 011	-	-	-	464 425 011
Réserve NAM ²		Dépenses	13 242 991	-	-	-	13 242 991
Jeunes experts associés		Budget	12 000 000	-	-	-	12 000 000
		Dépenses	8 088 107	-	-	-	8 088 107
TOTAL		Budget	6 383 365 250	78 857 441	488 896 322	1 269 333 999	8 220 453 012
		Dépenses	3 474 390 222	37 962 714	120 117 696	593 782 917	4 226 253 549

¹ Inclut les allocations du Budget ordinaire des Nations Unies comme suit: 42 997 200 dollars (Budget) et 42 954 251 dollars (Dépenses).

² Réserve pour des "activités nouvelles ou additionnelles- liées au mandat (NAM)".

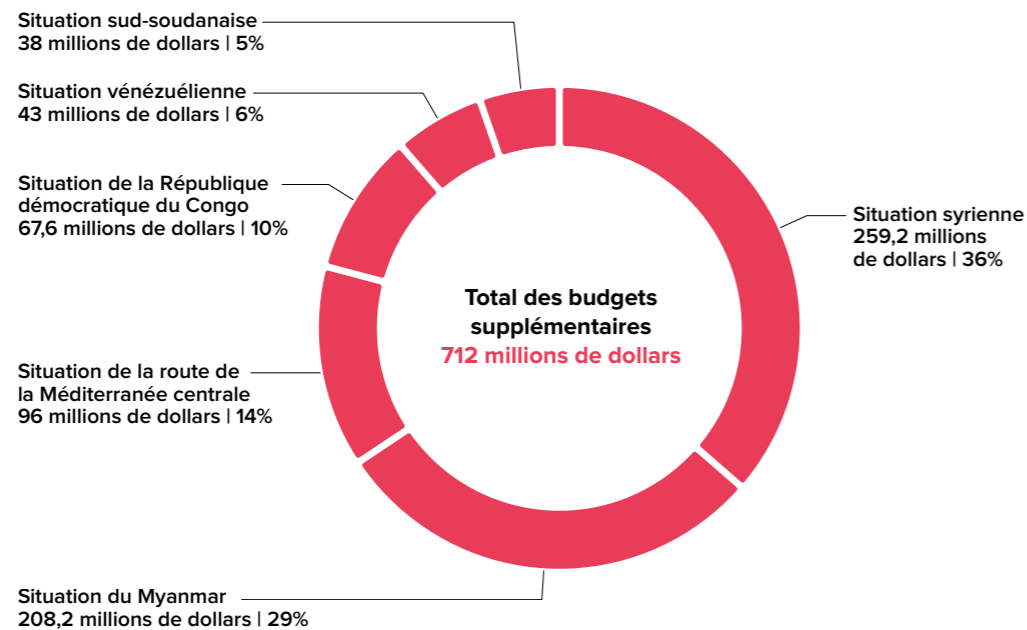
BUDGET 2018

À l'occasion de sa 68^{ème} session en octobre 2017, le Comité exécutif a approuvé un budget initial pour les besoins globaux de 7,508 milliards de dollars pour 2018. Lors de sa 69^{ème} session, en octobre 2018, le Comité exécutif a approuvé un budget révisé de 8,275 milliards de dollars, intégrant des budgets supplémentaires d'un montant de 766,9 millions de dollars. Le budget supplémentaire créé pour la situation sud-soudanaise a ensuite été réduit de 54,9 millions, ce qui a ramené les budgets supplémentaires à 712 millions de dollars et le budget annuel 2018 à 8,220 milliards de dollars, soit une augmentation globale de 3% par rapport au budget final de 2017.

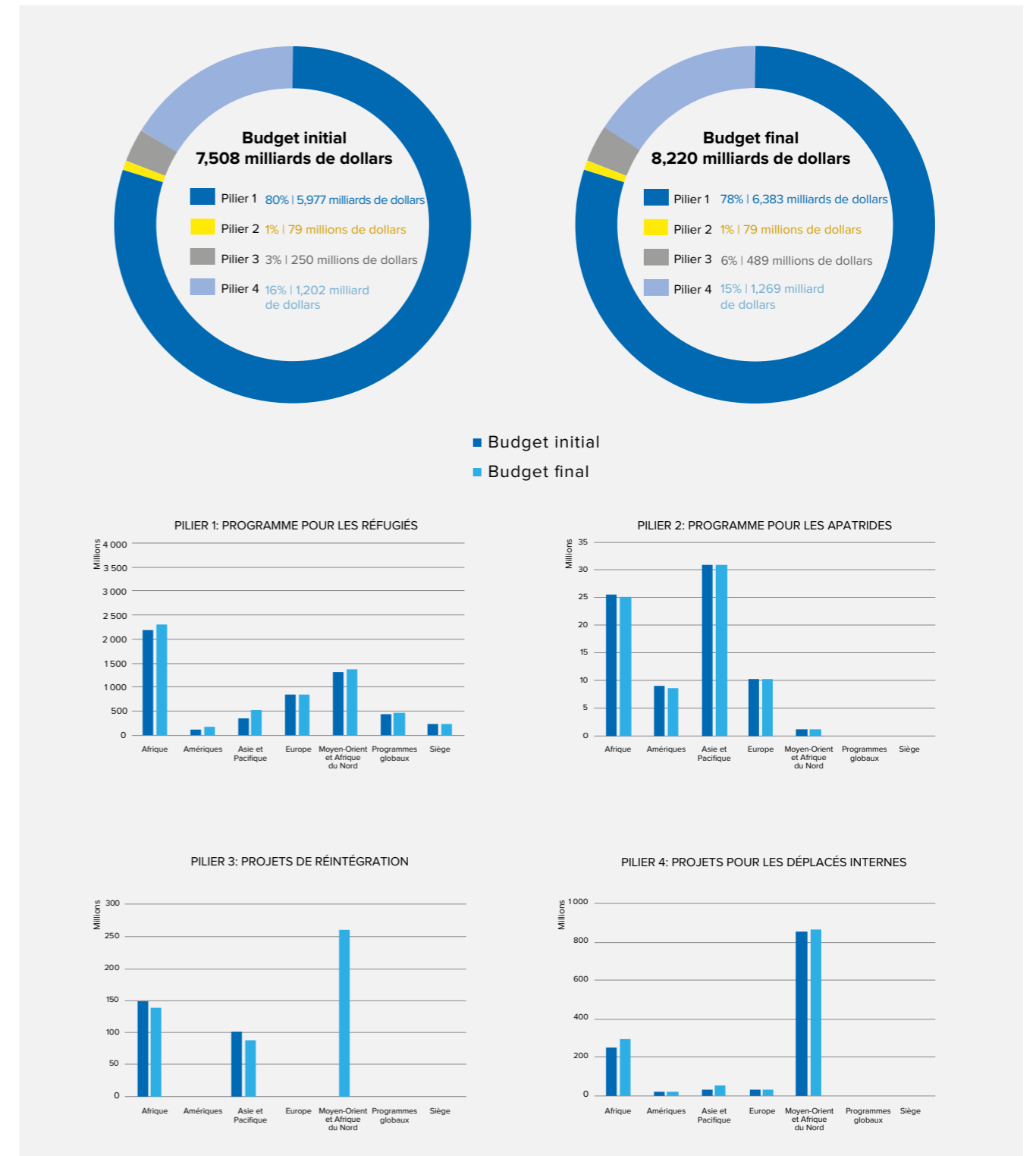
Budgets supplémentaires

Comme les priorités à l'origine de l'augmentation du budget du HCR étaient essentiellement dues à la nécessité de répondre à des crises qui venaient d'éclater ou qui s'aggravaient, six budgets supplémentaires (dont deux révisés par la suite) ont été publiés. Les ressources financières requises au titre de ces budgets supplémentaires, chiffrées à 7,730 milliards de dollars.

GRAPHIQUE 1 | BUDGETS SUPPLÉMENTAIRES | 2018



GRAPHIQUE 2 | BUDGET INITIAL ET FINAL PAR RÉGION | 2018



Le budget final de 8,220 milliards de dollars comprenait 7,730 milliards pour les activités programmées. Les activités programmées sont les activités entreprises sur le terrain ainsi que celles des programmes globaux et du Siège, à l'exclusion des réserves et du programme des jeunes experts associés (JEA). Entre le budget initial et le budget final, les activités programmées ont globalement augmenté de 802 millions de dollars, soit 12%. Ceci représentait une hausse de 291 millions de dollars, soit 4%, par rapport au budget final des activités programmées en 2017.

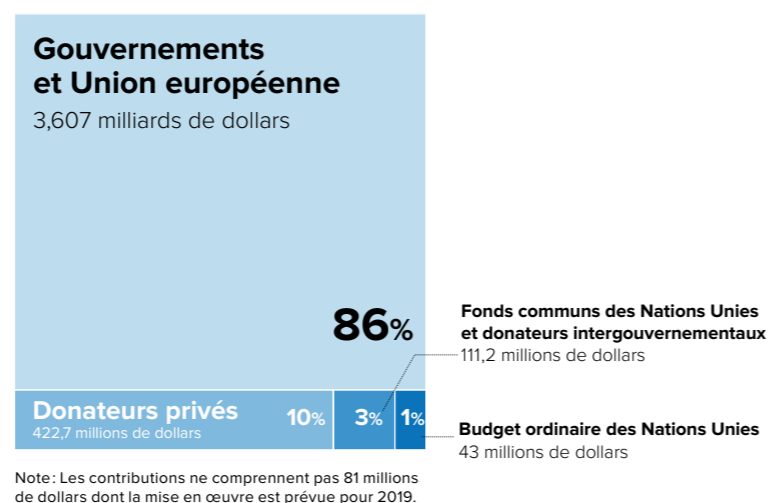
À l'échelle mondiale, le Pilier 1 (programmes pour les réfugiés) a été la composante la plus importante du budget des activités programmées, s'élevant à 5,894 milliards de dollars, soit 76%. C'est également la part du budget qui a connu la plus forte progression au cours de l'année, avec une hausse de 118 millions de dollars, ou 2%, par rapport au budget final de l'année 2017. Les principales

augmentations au titre du Pilier 1 ont concerné l'Asie du Sud-Est (130,2 millions de dollars ou 87%) en raison de l'opération menée au Bangladesh pour répondre à la situation des réfugiés du Myanmar; l'Europe orientale (67 millions de dollars ou 17%) du fait des opérations en Turquie; et l'Amérique latine (59,5 millions de dollars ou 66%) pour les situations au Venezuela et dans le Nord de l'Amérique centrale.

À l'échelle régionale, l'Afrique a reçu le budget le plus élevé, de 2,755 milliards de dollars, soit 36% des activités programmées. En Afrique, 1,727 milliard de dollars, soit 63% du budget régional, ont été alloués à l'Afrique de l'Est et à la Corne de l'Afrique et reflètent une série de crises prolongées et imbriquées. Le budget de la sous-région Moyen-Orient était le plus important des budgets sous-régionaux: il s'élevait à 2,236 milliards de dollars, soit 27% des activités programmées, ce qui traduit la poursuite des crises dans la région.

REVENUS EN 2018

GRAPHIQUE 3 | SOURCES DES REVENUS | 2018



En 2018, les contributions volontaires collectées par le HCR ont atteint le montant record de 4,141 milliards de dollars. Avec la quote-part du Budget ordinaire des Nations Unies de 43 millions, le montant total des contributions a atteint 4,184 milliards de dollars. Les contributions volontaires

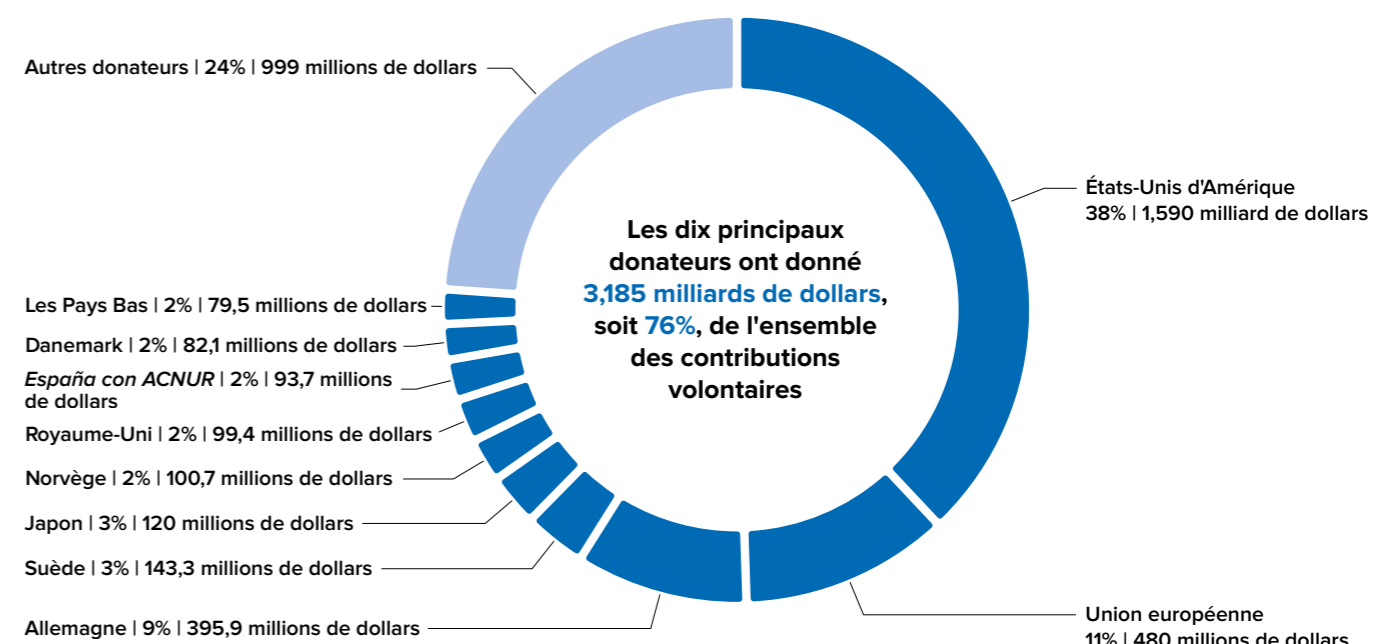
mentionnées ci-dessus comprenaient 81,4 millions de dollars, enregistrés en 2018 mais destinés à une mise en œuvre en 2019 et 2020, et ne tenaient pas compte d'un montant de 58,1 millions de dollars, reçus en 2017 pour mise en œuvre en 2018. Par conséquent, le HCR avait à sa disposition

4,117 milliards de dollars de contributions volontaires pour répondre à ses besoins budgétaires.

La base de donateurs du HCR est demeurée stable, tout comme la plupart des tendances relatives aux sources et au type de financements. Le HCR a reçu des contributions volontaires de 142 donateurs, allant d'États Membres à des fonds communs et à des

particuliers (voir Tableau 3). Le soutien le plus diversifié est venu du secteur privé, où le nombre de donateurs individuels a atteint 2,1 millions, contre 1,92 million en 2017. Les principaux donateurs n'ont pour ainsi dire pas changé par rapport à 2017, tout comme la part en pourcentage des revenus émanant des dix premiers donateurs.

GRAPHIQUE 4 | CONTRIBUTIONS DES DIX PRINCIPAUX DONATEURS | 2018



Le soutien accordé par certains donateurs a connu des évolutions qui méritent d'être mentionnées, avec en général, une hausse des contributions des donateurs versant plus de 20 millions de dollars. Les contributions des États-Unis d'Amérique et de l'Union européenne ont atteint un montant record. Les financements émanant de l'Arabie saoudite, des Émirats arabes unis et du Koweït ont considérablement augmenté et l'on a observé un soutien renforcé du Danemark et de la Suède. En revanche, les contributions de l'Allemagne, de l'Australie, du Canada, du Japon et du Royaume-Uni ont toutes diminué.

Le rythme de réception des contributions a été semblable à celui observé en 2017, si l'on excepte une augmentation positive des contributions reçues en début d'année,

qui a abouti à un niveau de financement plus élevé en mars 2018. Ceci s'explique en partie par le niveau record de contributions enregistré lors de la conférence des annonces de contributions, en décembre 2017, durant laquelle les donateurs se sont engagés à verser 857 millions de dollars au HCR. En avril 2018, la tendance était semblable à celle de 2017, la seule différence concernant le montant record des fonds reçus en décembre 2018. La plupart des fonds étaient affectés et la plupart des fonds affectés sont arrivés au deuxième semestre, ce qui a réduit la flexibilité et imposé des coûts et des contraintes supplémentaires.

Les revenus provenant des mécanismes de financement commun ont nettement augmenté, passant de 38,2 millions de

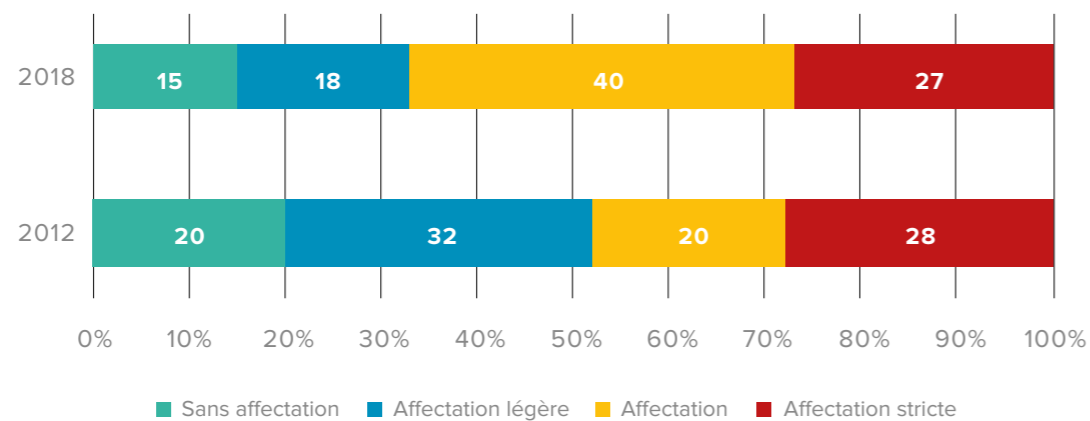
dollars en 2017 à 94,1 millions en 2018. Le Fonds central pour les interventions d'urgence a versé 60,1 millions de dollars, soit 64% de cette somme. Le total des contributions est toutefois resté bien inférieur au montant record reçu en 2016, qui avait atteint 146,4 millions de dollars.

Le HCR a enregistré 269 millions de dollars, soit 6,4% de financements pluriannuels — définis comme des contributions dont la

période de mise en œuvre est supérieure à 24 mois.

L'organisation a également reçu des dons en nature d'une valeur de 36,1 millions de dollars, dont près de 16 millions émanant de donateurs privés. Les contributions en nature comprenaient la fourniture de locaux, la mise à disposition de partenaires de réserve et la fourniture d'articles non alimentaires.

GRAPHIQUE 5 | NIVEAUX D'AFFECTATION | 2012 - 2018



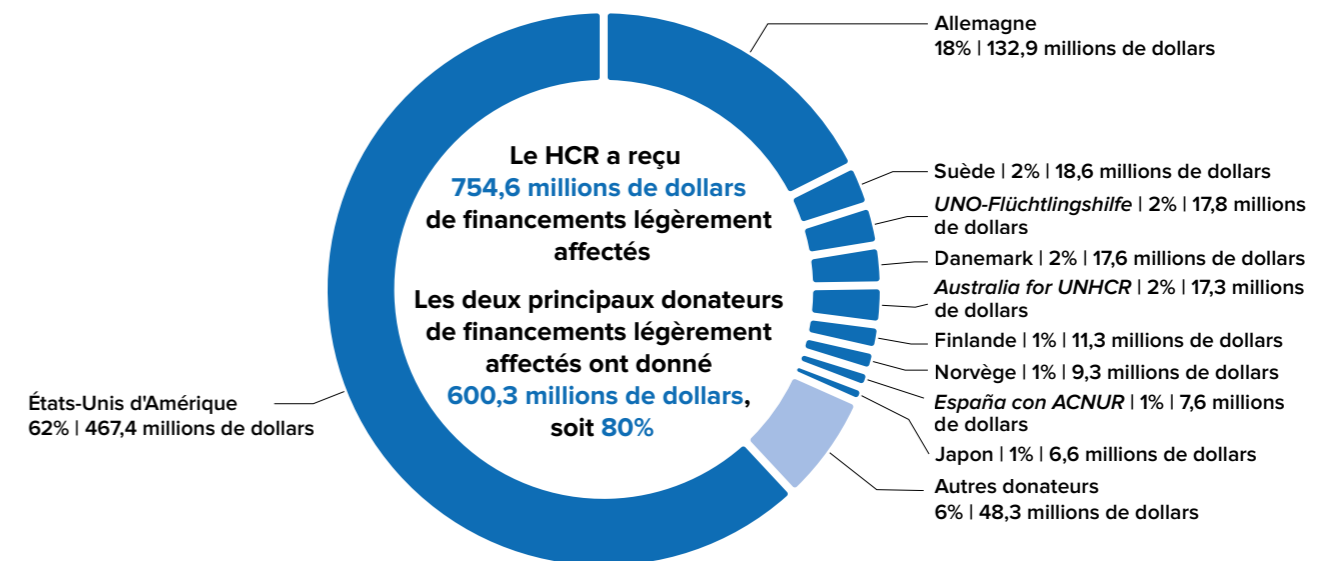
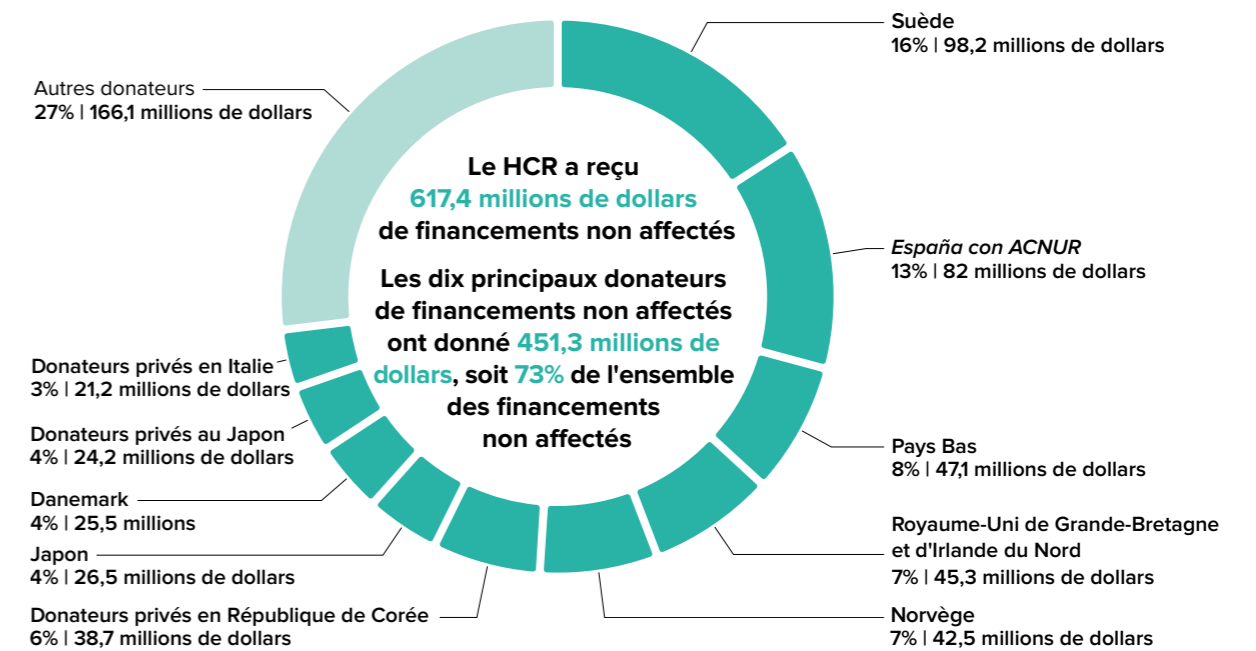
Flexibilité des financements

Au cours de l'année, la part des financements flexibles — c'est-à-dire des financements légèrement affectés ou non affectés — dans les revenus globaux du HCR a continué à diminuer. En dépit des engagements pris par les donateurs dans le cadre du *Grand Bargain* (pacte relatif au financement de l'action humanitaire), la tendance à l'affectation croissante des contributions s'est maintenue: 2,768 milliards de dollars, soit 67% des revenus du HCR, étaient affectés de manière plus ou moins stricte. Les financements flexibles— à savoir les financements non affectés ou légèrement affectés — se sont élevés à 1,372 milliard de dollars mais leur part en pourcentage est passée de 35% en 2017 à 33% en 2018.

Les contributions non affectées, qui ne sont soumises à aucune restriction d'utilisation, ont totalisé 617,4 millions de dollars, versés par 81 donateurs — soit une augmentation de près de 5% par rapport aux 588,7 millions reçus en 2017. Environ 56% des contributions non affectées ont été reçues au premier trimestre, ce qui constitue une indication de ponctualité essentielle et donne à l'organisation une flexibilité appréciable.

L'organisation a pu utiliser les contributions légèrement affectées dans une série de pays et d'activités en lien avec une région ou une situation. Les contributions légèrement affectées reçues en 2018 se sont élevées à 754,6 millions de dollars — un montant en recul de près de 2% par rapport aux 768 millions reçus en 2017.

GRAPHIQUE 6 | LES DIX PRINCIPAUX DONATEURS DE FINANCEMENTS FLEXIBLES | 2018



Pour plus d'informations sur les financements flexibles, consulter le site Global Focus.



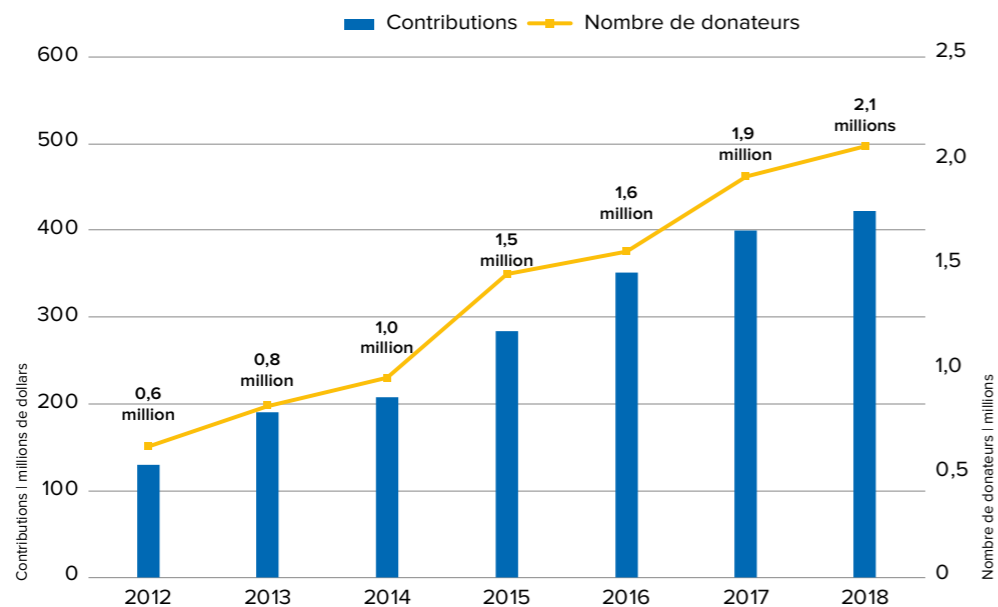
(en anglais)

Contributions du secteur privé

Le HCR a récolté 422,7 millions de dollars auprès des donateurs du secteur privé, dont 53% des fonds (225 millions de dollars) étaient non affectés. Avec 10% des contributions volontaires, le secteur privé a constitué la troisième source de financement. Environ 293 millions de dollars (69%) ont été recueillis auprès de particuliers et plus de 129 millions de dollars (31%) ont été versés par des entreprises, des fondations et des individus fortunés. Les revenus de 2018 étaient en hausse de 6% par rapport à 2017. Cependant, ce montant était inférieur de 4% (17 millions de dollars) au montant ciblé et s'explique par diverses raisons, notamment

des contextes politiques difficiles cultivant le populisme, la xénophobie et le sentiment anti-réfugiés, et des marchés financiers instables qui ont fait fluctuer le cours des devises de plusieurs pays où vivaient des donateurs du HCR par rapport au dollar des États-Unis. Malgré ces défis, les contributions du secteur privé ont confirmé l'évolution positive et régulière observée ces dix dernières années. Le HCR a touché près de 2,1 millions de donateurs, dont près d'1,3 million de donateurs réguliers. Une étape importante a ainsi été franchie en direction de l'objectif du HCR, qui est de collecter 1 milliard de dollars auprès de partenaires du secteur privé d'ici 2025.

GRAPHIQUE 7 | CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PRIVÉ ET NOMBRE DE DONATEURS | 2012-2018



Le réseau mondial de collecte de fonds dans le secteur privé est composé de bureaux et de partenaires nationaux qui opèrent sur une trentaine de marchés : dix pays génèrent 85% des contributions du secteur privé avec une répartition plus ou moins similaire à celle des dix premiers donateurs gouvernementaux. Les contributions les plus importantes recueillies dans le secteur privé provenaient de l'Europe (182,7 millions de dollars), suivie de l'Asie et du Pacifique (109,7 millions), des Amériques (47,8 millions), du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (39,6 millions), et de l'Afrique (153 600). De manière importante, le taux de couverture des coûts a été ramené à 30%, ce qui signifie que chaque dollar investi dans la collecte de fonds rapporte trois dollars pour financer les opérations du HCR.

Les contributions les plus importantes émanant d'entreprises, de fondations et de mécènes ont été celles de la Fondation *Education Above All (EAA)* et de *Qatar Charity*. Cette dernière s'est classée en tête des donateurs du secteur privé avec un don de 26 millions de dollars, six fois supérieur à celui de 2017. *Qatar Charity* a également joué un rôle moteur dans l'initiative « zakat » du HCR, en versant une contribution pionnière de 10 millions de dollars. Dans le cadre du programme d'EAA, *Educate A Child*, plus d'un million de jeunes réfugiés et déplacés internes ont été scolarisés dans les établissements primaires de 12 pays depuis 2012. Le don en nature record de l'enseigne de prêt-à-porter UNIQLO — 5,3 millions de vêtements — a bénéficié à 14 opérations.

Les donateurs du secteur privé ont apporté leur aide dans plusieurs situations d'urgence affectant des réfugiés, des déplacés internes ou liées à des catastrophes naturelles. Des dons considérables ont été reçus pour les réfugiés rohingyas au Bangladesh (21 millions de dollars), pour la situation vénézuélienne (2,5 millions de dollars), pour les victimes du séisme et du tsunami qui ont dévasté l'île de Sulawesi en Indonésie (3 millions de dollars qui ont financé 80% des besoins du HCR pour son intervention d'urgence), ainsi que pour les situations dans le Nord de l'Amérique centrale (4,6 millions de dollars), en République arabe syrienne (Syrie, 34,6 millions de dollars) et au Yémen (2,3 millions de dollars).

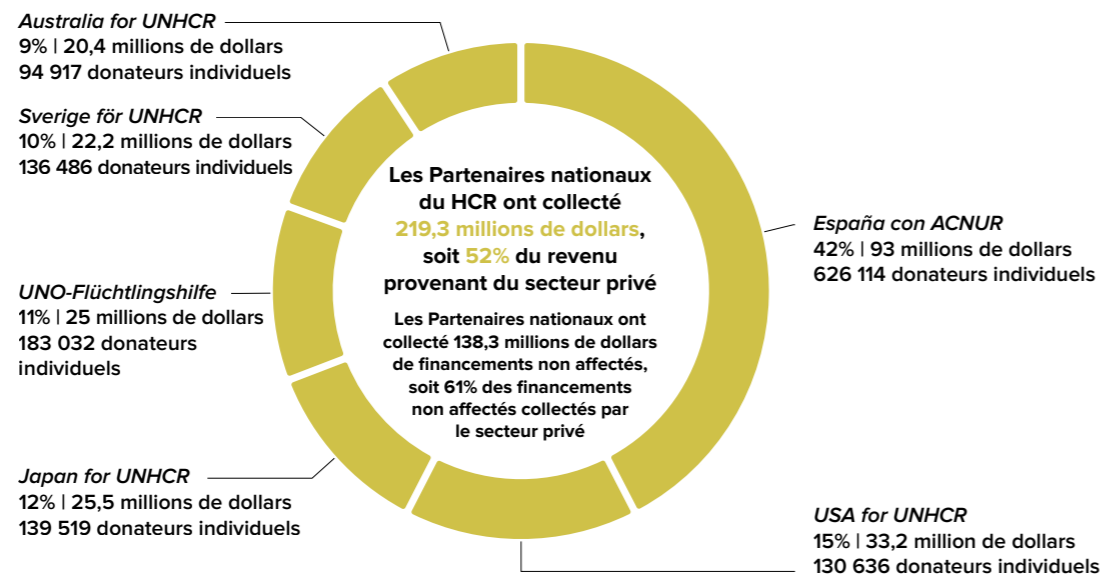
Le HCR a également continué à mobiliser des donateurs dans le cadre de campagnes publiques attractives. Parmi les plus réussies, citons la campagne mondiale pour les abris, « Aucun réfugié laissé pour compte », lancée en mai 2016 dans plus de 20 pays, qui a recueilli plus de 22 millions de dollars. Le HCR a également étendu sa campagne du ramadan au-delà de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, touchant 11,7 millions de personnes et recueillant 3,7 millions de dollars pour les réfugiés rohingyas et syriens.

Les Partenaires nationaux du HCR

Avec plus d'1,3 million de donateurs réguliers dans le monde et un réseau de célébrités engagées qui font entendre leur voix au niveau national et international, les partenaires nationaux maintiennent un lien fort entre le HCR et le grand public. Dévoués et enthousiastes, ayant des domaines de

partenariat et de collaboration étendus et solides, les partenaires nationaux se sont servis de leur forte présence sur les réseaux sociaux et d'une grande variété d'outils, parfois très innovants, pour rallier l'opinion publique et le secteur privé à la cause des réfugiés et des autres personnes relevant de la compétence du HCR.

GRAPHIQUE 8 | REVENUS PROVENANT DES PARTENAIRES NATIONAUX | 2018



Australia for UNHCR (Australie) | Premier marché hors des Amériques à avoir lancé la campagne « Enfants en fuite », centrée sur les enfants qui fuient la violence des gangs en Amérique centrale; l'appel a dépassé de 60% sa cible en matière de collecte de fonds, recueillant plus de 507 000 dollars et produisant un fort retentissement dans les médias. *Australia for UNHCR* a également conclu un nouveau partenariat d'entreprise avec une mutuelle de santé, *Teachers Health*, d'une valeur de près de 360 000 dollars sur trois ans, qui soutiendra les soins néonataux et maternels en RDC. Une des initiatives de plaidoyer phare a consisté à s'engager,

aux côtés de 400 organisations, dans la campagne #KidsOffNauru. Dans ce cadre, plus de 170 000 personnes ont signé une pétition qui a certainement influencé la décision du Gouvernement australien d'évacuer tous les enfants du centre de rétention extraterritorial de Nauru.

España con ACNUR (Espagne) | Une étape décisive a été franchie avec le recrutement de 123 263 nouveaux donateurs réguliers, qui a porté à 501 262 le nombre de donateurs mensuels à la fin de l'année. Des efforts particuliers ont été déployés pour accroître la notoriété de l'organisation dans le cadre

de la campagne #SoyUnLocoDeACNUR (« je suis fou du HCR ») et du projet éducatif associé, le Loco Festival. Le renouvellement du partenariat avec la Fondation La Caixa, d'une valeur d'1 million d'euros, destiné à financer la lutte contre la malnutrition dans les situations d'urgence, a également été un événement marquant.

Japan for UNHCR (Japon) a acquis de nouveaux donateurs individuels par des campagnes de publipostage, collectant 819 000 dollars (15% au-dessus du montant ciblé) et obtenant les meilleurs résultats avec un appel pour les réfugiés rohingyas. *Japan for UNHCR* a négocié une nouvelle subvention de 2 millions de dollars sur dix ans avec *Fuji Optical* en l'honneur du 35^{ème} anniversaire du partenariat. Le partenaire national a en outre obtenu un legs d'1,3 million de dollars sur trois ans et développé de nouveaux actifs de legs, illustrant les effets positifs pour les futures générations de réfugiés. *Japan for UNHCR* a co-organisé la journée mondiale du réfugié à Tokyo en s'employant à promouvoir la campagne #Aveclesréfugiés, ainsi que la 13^{ème} édition du Festival de cinéma sur les réfugiés dans trois villes. L'ambassadeur de bonne volonté MIYAVI et des sponsors clés, dont Baccarat, Canon, *Fuji Optical*, *Japan Visual Translation Academy*, Sony, Toyota et UNIQLO, ont soutenu le festival.

Sverige för UNHCR (Suède) a lancé, à l'occasion de la journée mondiale du réfugié, la campagne #HumanFacts qui reflétait les Tendances mondiales de l'année 2017 et qui a touché 20% de la population suédoise sur les réseaux sociaux. La campagne de Noël a sollicité l'aide des Suédois pour tenir les personnes déplacées au chaud pendant l'hiver et a suscité une forte participation des médias. Les revenus procurés par les partenariats ont dépassé toutes les attentes grâce aux dons de la Fondation Einar Belvén, de la Fondation H&M, de Lindex, de la Loterie postale suédoise, de *Weekday* (une marque

du groupe H&M) et grâce au don en nature de *Better Shelter*, qui a offert 200 unités de logement pour la Zambie.

UNO-Flüchtlingshilfe (Allemagne) a orienté ses efforts sur le recrutement de nouveaux donateurs individuels et sur l'intensification des collectes de rue. Une plus grande attention a été accordée à la fidélisation des donateurs existants et un événement (*Das wahre Blau*, « Le vrai bleu ») visant à « rapprocher le terrain du donateur » a été organisé à l'intention des principaux donateurs. *UNO-Flüchtlingshilfe* a organisé d'autres événements, comme l'ouverture de la campagne d'hiver à la Porte de Brandebourg à Berlin, et a forgé de nouveaux partenariats pour promouvoir l'image de l'organisation.

USA for UNHCR (États-Unis d'Amérique) *LDS Charities*, partenaire de longue date, a versé sa plus importante contribution annuelle, d'un montant de 3,4 millions de dollars, pour soutenir les programmes d'urgence du HCR, ainsi que sa première subvention pour les programmes éducatifs. De nouveaux partenariats ont été noués avec des entreprises, notamment avec Microsoft, qui a offert 1 million de dollars pour le programme d'enseignement connecté du HCR à Kakuma (Kenya), et avec *Citizens of Humanity*, une marque de prêt-à-porter qui a fait don de 100 000 dollars dans le cadre de sa campagne de responsabilité sociale d'entreprise #WeAreAllHumanity. *USA for UNHCR* a également géré un programme destiné aux donateurs de niveau intermédiaire, orienté en particulier sur les individus fortunés, qui a incité 3 053 individus, dont 286 donateurs recrutés en 2018, à verser un total de 4,3 millions de dollars.

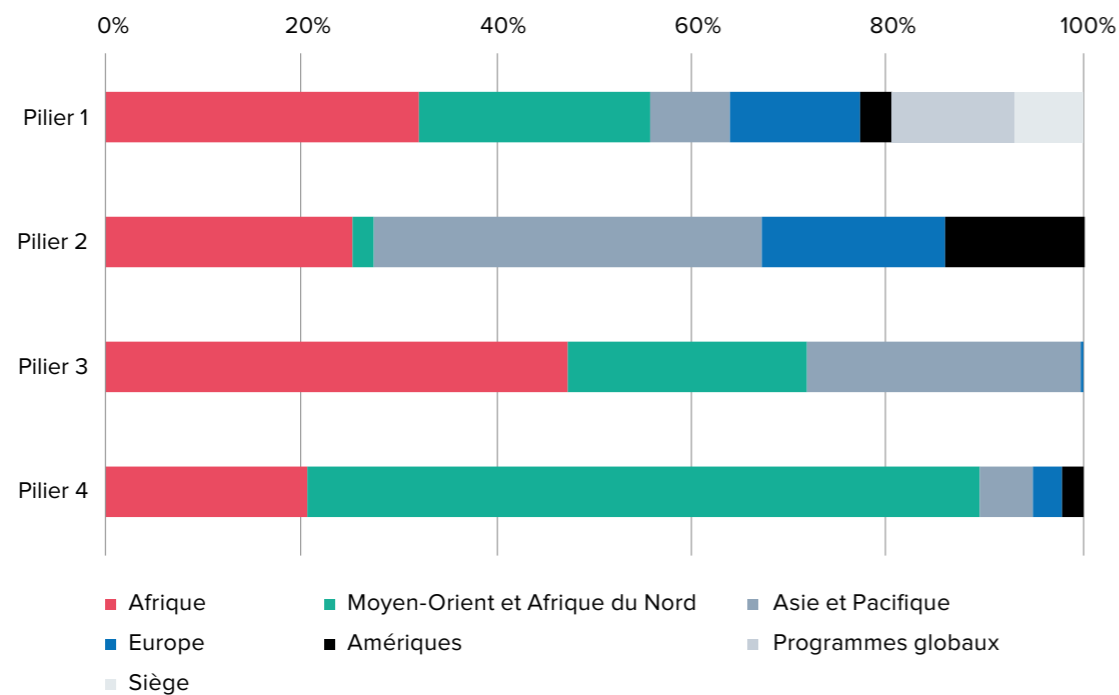
DÉPENSES EN 2018

Les dépenses se sont élevées à 4,226 milliards de dollars, avec un taux d'exécution (dépenses par rapport au montant total des fonds disponibles) de 90%.

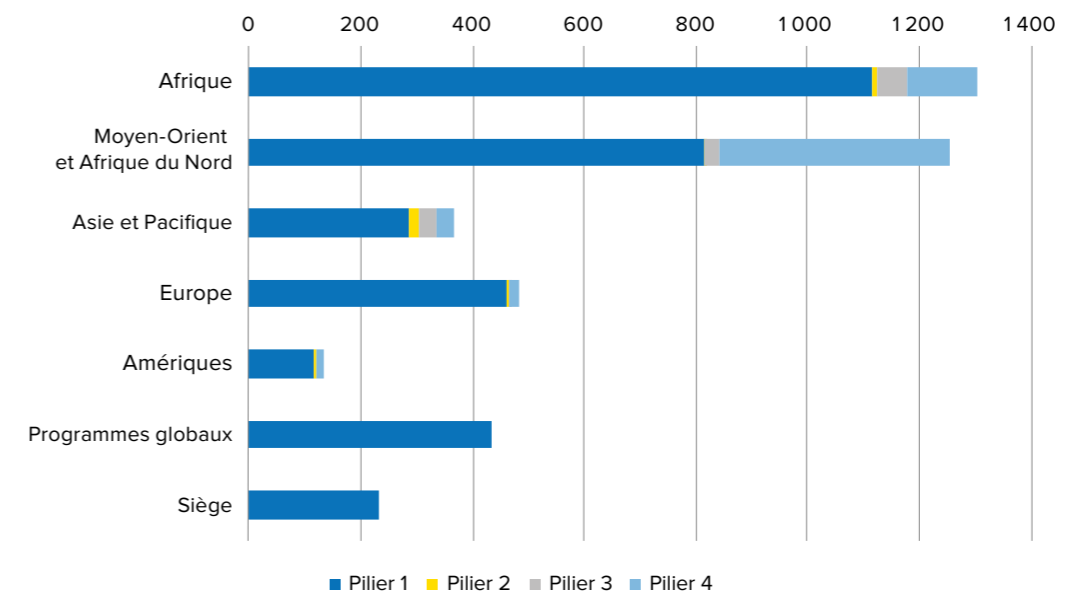
Les dépenses engagées au titre du **Pilier 1** (programme global pour les réfugiés) ont augmenté d'environ 76 millions de dollars, soit 2%, par rapport à 2017 et représentaient la majeure partie — 82% — des dépenses du HCR. Les dépenses du **Pilier 2** (programme global pour les apatrides) ont augmenté de 5 millions de dollars ou 16% par rapport à 2017 et ont représenté environ 1% des dépenses totales ; la plus grande opération pour les apatrides concerne la situation des

réfugiés du Myanmar. Les dépenses au titre du **Pilier 3** (projets globaux d'aide à la réintégration) ont progressé de 21 millions de dollars (21%) et ont représenté 3% du total des dépenses. Les projets de réintégration les plus importants ont été mis en œuvre en Afghanistan, en Somalie et en Syrie. Les dépenses relevant du **Pilier 4** (projets globaux pour les déplacés internes) ont augmenté de 40 millions de dollars ou 7% par rapport à 2017 et ont représenté 14% du total des dépenses. Les principaux projets pour les déplacés internes ont été exécutés dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, en Syrie, en Iraq et au Yémen ; venaient ensuite la RDC et le Soudan du Sud.

GRAPHIQUE 9 | DÉPENSES PAR PILIER ET RÉGION | En pourcentage



GRAPHIQUE 10 | DÉPENSES PAR PILIER ET RÉGION | en millions - USD



En **Afrique**, la diminution reflétait la diminution budgétaire de 6% entre les deux périodes et s'expliquait principalement par la réduction des besoins des personnes relevant de la compétence du HCR dans la situation sud-soudanaise. Les dépenses ont également baissé en Somalie, principalement en raison de la réduction du nombre de retours volontaires de réfugiés somaliens. Ces diminutions ont été compensées en partie par l'augmentation des dépenses en Éthiopie et au Niger. En Éthiopie, le budget a été augmenté pour répondre aux besoins urgents de plus de 800 000 déplacés internes, alors qu'au Niger l'augmentation était essentiellement due à de nouvelles situations de déplacement interne et à l'ouverture de centres de transit pour les personnes relevant de la compétence du HCR qui revenaient de Libye.

Au **Moyen-Orient et en Afrique du Nord**, c'est en Syrie et au Yémen que les dépenses ont le plus fortement augmenté. En Syrie, en particulier, l'aide d'urgence et l'accès aux personnes vivant dans les territoires repris par le Gouvernement et qui étaient hors d'atteinte pour le HCR en 2017, ont été considérés comme prioritaires. Le Pilier 3 (programmes de réintégration) et l'aide à

l'échelon local ont également été inscrits parmi les priorités afin de préparer des solutions durables en Syrie. Ces hausses ont été partiellement contrebalancées par des réductions en Iraq, en Jordanie et au Liban. En Iraq, la baisse des dépenses était liée à la fin de certains éléments de la réponse post-Mossoul. En Jordanie et au Liban, il a été nécessaire de réduire la préparation à l'hiver pour accorder la priorité aux programmes à l'intérieur de la Syrie.

En **Asie et dans le Pacifique**, les dépenses ont augmenté, principalement en raison de la situation des réfugiés du Myanmar. Des diminutions ont eu lieu dans les Républiques islamiques d'Afghanistan, d'Iran et du Pakistan. En Afghanistan, les diminutions s'expliquaient par un nombre de rapatriements inférieur aux prévisions ; en Iran, certains besoins, en particulier dans les secteurs de la santé et des abris n'ont pas été satisfaits ; et au Pakistan, des besoins dans le secteur de la santé n'ont pas été pris en charge du fait de la réduction du programme d'aide à la réintégration.

En **Europe**, les principales diminutions ont été observées en Turquie (réorientation de la stratégie vers un renforcement du soutien

aux institutions publiques pour faciliter la prise en charge des besoins des personnes relevant de la compétence du HCR) et en Bosnie-Herzégovine (en raison de la réduction prévue des besoins). Ces diminutions ont été presque totalement compensées par une hausse en Grèce, due à l'augmentation du nombre de bénéficiaires des aides en espèces au sein de la population relevant de la compétence du HCR.

Les dépenses aux Amériques ont progressé de 47,6 millions de dollars, soit 55%, principalement du fait de la situation vénézuélienne et de l'augmentation des activités en lien avec la situation dans le Nord de l'Amérique centrale, qui concernaient le Costa Rica, le Mexique et le Panama.

Les dépenses au titre des Programmes globaux ont augmenté de 69,5 millions de

dollars, soit 19%. Certains projets, comme l'unité de logement pour les réfugiés et la Gestion des risques 2.0, ont entraîné des hausses, tout comme l'amélioration de la cyber-sécurité. D'autres augmentations notables s'expliquent par des changements structurels, comme la création de la Division de la résilience et des solutions. Enfin, et de manière importante, des ressources supplémentaires ont été allouées à la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, ainsi que du harcèlement sexuel. Les dépenses du Siège ont connu une légère progression, de 3,9 millions de dollars ou 2%, et leur part dans le montant total des dépenses est restée inférieure à 6%, comme en 2017.

Le Tableau 2 montre les différentes sources de financement qui ont été utilisées pour

couvrir les dépenses du HCR et met en évidence la manière dont les fonds non affectés ont été alloués. Les revenus non affectés ont été alloués tout au long de l'année selon les priorités et les besoins identifiés et en fonction des objectifs généraux fixés, à savoir le lancement des opérations d'urgence, le soutien aux opérations sous-financées et l'exécution intégrale des programmes.

Les contributions volontaires affectées ont financé 59% des opérations du HCR en 2018, alors que les contributions légèrement affectées et non affectées ont respectivement financé 13% et 8% des opérations. Au niveau mondial, les dépenses les plus importantes financées par des contributions affectées ont été engagées dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (41%), suivie de l'Afrique (31%) et de l'Europe (15%). Aucune contribution non affectée n'a été utilisée pour le Siège.

Le HCR a collecté 213 millions de dollars pour les coûts d'appui aux programmes, dont 174 millions ou 82% dépensés pour le Siège. L'excédent de 39 millions de dollars dégagé à la fin de l'année a été alloué aux cinq opérations régionales, alors qu'en

2017, le surplus avait exclusivement servi à financer des dépenses dans la région Afrique.

Dépenses relatives aux partenaires

Le HCR a alloué 1,407 milliard de dollars à 1 077 partenaires, parmi lesquels figuraient des ONG nationales et internationales, des gouvernements et des agences des Nations Unies. Sur ce montant, 1,194 milliard de dollars, soit 85%, ont été versés à des ONG, notamment à 666 ONG nationales qui ont reçu 554,7 millions de dollars. Le HCR s'est rapproché de son objectif fixé dans le cadre du *Grand Bargain*, qui est de confier 25% des fonds destinés aux dépenses de programme à des intervenants locaux et nationaux d'ici 2020. En ce qui concerne la structure des allocations, c'est en Afrique que les partenaires ont été les plus nombreux et les sommes allouées les plus importantes : 345 partenaires se sont vu remettre 563,7 millions de dollars, soit 40% du total général. Les opérations qui ont vu le budget de leurs partenaires augmenter fortement en 2018 comprenaient le Bangladesh, la Libye, le Niger et la Syrie ; à l'inverse, il y a eu des réductions en Grèce, en Iraq, au Liban et au Siège.

TABLEAU 2 | DÉPENSES PAR SOURCE DE FINANCEMENT EN 2018 | en milliers - USD

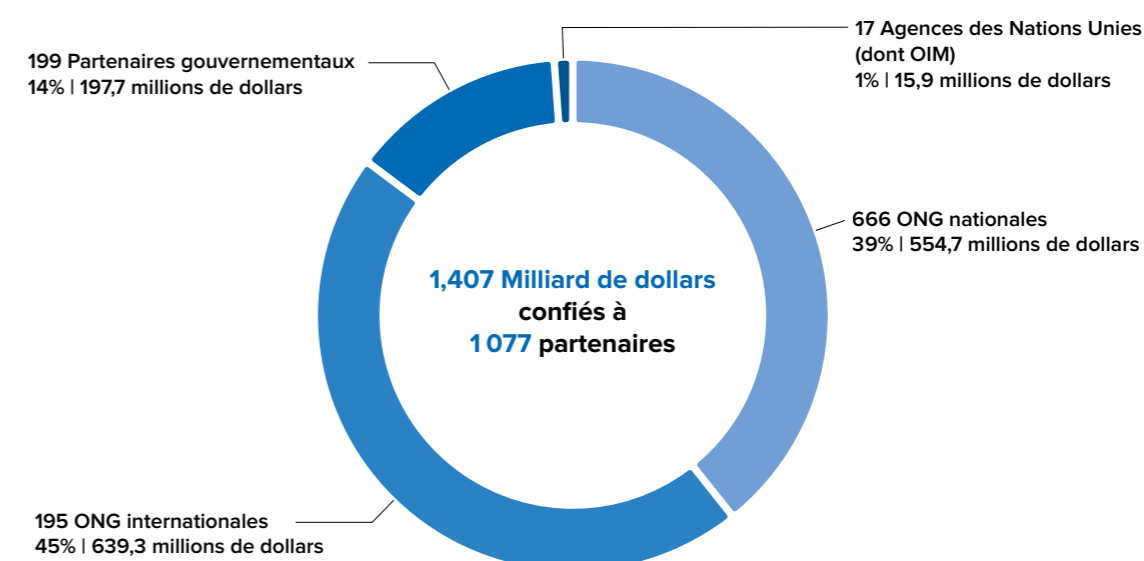
	SOURCE DE FINANCEMENT									TOTAL
	Report des années antérieures		Contributions volontaires financières			Contributions volontaires en nature	Coûts d'appui aux programmes	Budget ordinaire des Nations Unies	Autres revenus ²	
	Affecté	Non-affecté	Affectées	Légèrement affectées ¹	Non-affectées					
OPÉRATIONS SUR LE TERRAIN										
Afrique	48 408	79 159	779 360	250 166	34 496	10 162	30 586	-	71 808	1 304 145
Amériques	3 411	23 087	49 854	35 005	16 252	289	2 039	-	3 742	133 679
Asie et Pacifique	29 475	25 890	206 152	84 274	18 225	940	2 286	-	1 958	369 200
Europe	20 563	24 967	366 128	52 104	17 576	1 685	2 205	-	217	485 445
Moyen-Orient et Afrique du Nord	56 799	34 274	1 020 405	115 994	11 218	1 460	1 896	-	13 005	1 255 051
TOTAL OPÉRATIONS SUR LE TERRAIN	158 656	187 377	2 421 899	537 543	97 767	14 536	39 012	-	90 730	3 547 520
Programmes globaux	9 294	8 747	44 003	32 267	235 930	12 100	-	-	93 229	435 570
Siège	270	-	618	-	-	9 549	174 019	42 954	7 666	235 076
Réserve opérationnelle pour les activités nouvelles ou additionnelles liées au mandat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds pour les Jeunes experts associés	-	-	8 088	-	-	-	-	-	-	8 088
TOTAL	168 220	196 124	2 474 608	569 810	333 697	36 185	213 031	42 954	191 625	4 226 524
%	9%		59%	13%	8%	1%	5%	1%	5%	100%

Notes:

¹ Inclut les contributions affectées au niveau régional, sous-régional ou à une situation ou à un thème spécifique.

² Inclut des revenus divers liés à des ajustements antérieurs, à des annulations ou à d'autres transferts internes.

GRAPHIQUE 11 | PARTENAIRES DU HCR DANS LE MONDE | 2018



Ce tableau fait état de toutes les contributions volontaires, toutes sources confondues, provenant des gouvernements, du secteur privé des pays soutenant l'action du HCR ainsi que celles reçues à travers des mécanismes de financement inter-gouvernementaux ou des fonds de financement commun. Il reflète le support financier provenant de l'ensemble de la société au HCR. Un classement des donateurs traditionnel est disponible sur le site Global Focus.



(en anglais)

TABLEAU 3 | TOTAL DES CONTRIBUTIONS | 2018

DONATEUR	GOVERNEMENT	DONATEURS PRIVÉS	ORGANISMES INTER-GOUVERNEMENTAUX	FONDS DES NATIONS UNIES	TOTAL
États-Unis d'Amérique	1 589 776 543	38 114 835			1 627 891 378
Union européenne			480 026 381		480 026 381
Allemagne	395 879 891	24 993 018			420 872 909
Suède	143 321 967	22 252 372			165 574 339
Japon	120 024 776	35 330 815			155 355 591
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	99 402 652	4 948 010			104 350 661
Norvège	100 688 853	2 793 600			103 482 453
Espagne ¹	9 802 571	93 660 956			103 463 527
Pays-Bas	79 490 708	16 314 899			95 805 606
Danemark	82 080 067	1 189 562			83 269 629
Canada	72 885 485	8 127 899			81 013 383
Italie	52 092 336	22 825 186			74 917 521
République de Corée	25 389 456	44 363 833			69 753 289
Fonds central pour les interventions d'urgence ²				60 100 994	60 100 994
Australie	32 852 147	21 014 942			53 867 089
Qatar	8 587 304	42 263 890			50 851 194
Arabie saoudite	49 988 594	806 448			50 795 043
Suisse	42 837 379	3 608 668			46 446 046
Koweït	43 509 490	1 370 833			44 880 323
Budget ordinaire des Nations Unies				42 997 200	42 997 200
Émirats arabes unis	38 757 689	3 432 586			42 190 275
France	39 415 436	1 495 558			40 910 994
Fonds de financement commun ³				25 232 571	25 232 571
Finlande	24 083 632				24 083 632
Belgique	23 891 923	1 790			23 893 713
Irlande	15 680 457	5 764			15 686 221
Chine	1 232 626	10 622 539			11 855 165
Luxembourg	10 881 855				10 881 855
Donateurs privés au niveau mondial		7 837 963			7 837 963
Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix ⁴				6 854 732	6 854 732
Nouvelle-Zélande	5 413 497				5 413 497
Thaïlande	120 000	5 127 210			5 247 210
Mexique		4 126 785			4 126 785
UNOPS				3 754 796	3 754 796
Autriche	3 602 674	17 962			3 620 636
Hongrie	3 390 340				3 390 340
Tchéquie	2 616 586				2 616 586
UNICEF				2 586 956	2 586 956
ONUSIDA				2 559 700	2 559 700
Fédération de Russie	2 000 000				2 000 000
OIM				1 811 782	1 811 782
Banque africaine du développement			1 589 667		1 589 667
Autorité intergouvernementale pour le développement			1 532 577		1 532 577
Pologne	1 357 363				1 357 363
Philippines	35 000	1 295 653			1 330 653
Bésil	33 235	1 280 586			1 313 820
ONU-Habitat				1 119 687	1 119 687
Liban		1 072 173			1 072 173
Malaisie		793 170			793 170
Singapour	60 000	695 480			755 480
Islande	752 128				752 128
PNUD				679 976	679 976
PAM				627 358	627 358
Fonds transfrontaliers des Nations Unies pour la région des Grands lacs ⁵				594 267	594 267



<i>Education Cannot Wait</i> ⁶				548 086	548 086
Monaco	435 038	70 971			506 009
Estonie	505 667				505 667
Fonds de l'OPEP pour le développement international			500 000		500 000
Argentine	482 100	3 385			485 485
Indonésie	60 000	415 104			475 104
Slovaquie	363 002				363 002
Fonds des Nations Unies pour le Darfour ⁷				337 050	337 050
Maroc	325 598				325 598
Fonds d'affectation spéciale multilatéral post-conflit pour la Colombie (Nations Unies) ⁸				311 604	311 604
Liechtenstein	304 569				304 569
Turquie	300 000	33			300 033
Malte	192 145				192 145
Kazakhstan	161 949	10 000			171 949
Roumanie	163 907				163 907
Serbie	128 333				128 333
ONU-Femmes				123 636	123 636
Département des affaires économiques et sociales (des Nations Unies)				123 131	123 131
Oman		111 713			111 713
UNESCO				108 070	108 070
Bulgarie	107 025				107 025
Grèce		102 078			102 078
Nigéria	63 735	38 254			101 989
Algérie	100 000				100 000
Israël	100 000				100 000
Arménie	98 000				98 000
Monténégro	94 593				94 593
Slovénie	81 881				81 881
Kenya		78 660			78 660
Fonds pour l'élimination de la violence envers les enfants ⁹				77 818	77 818
Lituanie	71 270				71 270
Chili	70 000				70 000
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine ¹⁰				69 320	69 320
Portugal	65 506				65 506
Kirghizistan	60 256				60 256
Chypre	45 506				45 506
Égypte		44 920			44 920
Botswana	30 472				30 472
Inde	7 705	22 599			30 304
Uruguay	30 000				30 000
Angola	30 000				30 000
Afrique du Sud	19 481	5 456			24 938
Saint-Siège	20 000				20 000
Lettonie	17 341				17 341
Costa Rica	15 413				15 413
Sri Lanka	15 000				15 000
Burkina Faso		14 588			14 588
Croatie	12 479				12 479
Azerbaïdjan	7 200				7 200
Andorre	6 173				6 173
Ghana		5 400			5 400
Jordanie		3 951			3 951
Bosnie-Herzégovine	3 000				3 000
Sénégal		1 777			1 777
TOTAL*	3 126 529 005	422 713 872	483 648 625	150 618 732	4 183 510 234

¹ Inclut 4 649 708 de dollars de contributions provenant d'autres sources publiques données via *España con ACNUR*.

² Le Fonds central pour les interventions d'urgence est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir www.unocha.org/cerf/donors/donorspage.

³ Les Fonds de financement commun sont des mécanismes de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir www.unocha.org/ourwork/humanitarian-financing/country-based-pooled-funds-cbpf.

⁴ Le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir www.unpb.org.

⁵ Le Fonds transfrontaliers des Nations Unies pour la région des Grands lacs est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir <http://mptf.undp.org>.

⁶ *Education Cannot Wait* (ECW) est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir www.educationcannotwait.org.

⁷ Le Fonds des Nations Unies pour le Darfour est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir <http://mptf.undp.org>.

⁸ Le Fonds d'affectation spéciale multilatéral post-conflit pour la Colombie (Nations Unies) est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir <http://mptf.undp.org>.

⁹ Le Fonds pour l'élimination de la violence envers les enfants est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir www.end-violence.org.

¹⁰ Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine est un mécanisme de financement multilatéral. Pour plus de détails, voir <https://www.un.org/humansecurity>.

* Ne comprend pas 58 075 884 dollars reçus en 2017 pour des activités dont la mise en œuvre était prévue pour 2018 et inclut 81 433 883 dollars reçus en 2018 pour une mise en œuvre prévue en 2019 et au-delà.

TABLEAU 4 | DONS EN NATURE | 2018

DONATEURS	DESCRIPTION	MONTANT
GOUVERNEMENTS ET FONDS DES NATIONS UNIES		
Angola	Locaux pour le Bureau du HCR à Luanda	30 000
Argentine	Locaux pour le Bureau du HCR à Buenos Aires	107 100
Arménie	Locaux pour le Bureau du HCR à Erevan	98 000
Autriche	Locaux pour le Bureau du HCR à Vienne	62 900
Azerbaïdjan	Locaux pour le Bureau du HCR à Bakou	7 200
Botswana	Locaux pour le Bureau du HCR à Gabarone	30 472
Brésil	Locaux pour le Bureau du HCR à Brasilia	33 235
Chine	Locaux pour le Bureau du HCR à Hong Kong RAS (Chine)	112 624
Croatie	Locaux pour le Bureau du HCR à Zagreb	12 479
Tchéquie	Locaux pour le Bureau du HCR à Prague	38 100
Danemark	Locaux pour le Bureau du HCR à Copenhague	2 598 459
Allemagne	Locaux pour le Bureau du HCR à Nuremberg	42 451
Hongrie	Locaux pour le Bureau du HCR à Budapest: centre des services globaux et Représentation régionale pour l'Europe centrale	3 328 612
OIM	Pastilles de purification d'eau pour l'opération du HCR au Bangladesh	59 696
Irlande	Déploiement d'experts de réserve à travers <i>Irish Aid</i>	136 000
Italie	Locaux pour le Bureau du HCR à Rome	196 344
Kazakhstan	Locaux pour le Bureau du HCR à Almaty	61 949
Koweït	Locaux pour le Bureau du HCR à Koweït City	39 490
Kirghizistan	Locaux pour le Bureau du HCR à Bishkek	60 256
Luxembourg	Locaux pour le Bureau du HCR à l'Université du Luxembourg	10 753
Monténégro	Locaux pour le Bureau du HCR à Podgorica	82 745
Maroc	Locaux pour le Bureau du HCR à Laayoune, Sahara Occidental	25 598
Nigéria	Locaux pour le Bureau du HCR à Lagos	63 735
Pologne	Locaux pour le Bureau du HCR à Varsovie et unités d'habitation pour les réfugiés pour les opérations du HCR en Ouganda et en Iraq	984 540
Roumanie	Locaux pour le Bureau du HCR à Bucarest	103 521
Serbie	Locaux pour le Bureau du HCR à Belgrade	123 333
Afrique du Sud	Locaux pour le Bureau du HCR à Pretoria	19 481
Espagne	Locaux pour le Bureau du HCR à Madrid	366 783
Suède	Déploiement d'experts de réserve par l'Agence suédoise des services de secours (MSB) dans diverses opérations du HCR et installations de camp d'urgence dans l'opération du HCR en Ouganda	1 192 620
Suisse	Déploiement d'experts de réserve dans diverses opérations du HCR et locaux pour le Bureau du Siège du HCR à Genève en raison de la politique "État hôte" de la Suisse, qui offre aux organisations internationales d'excellentes conditions de travail	6 334 959
Émirats arabes unis	Locaux pour les entrepôts du HCR à Dubai fournis par la Cité humanitaire internationale et services de transports pour les opérations du HCR au Bangladesh, en Ethiopie et en Indonésie.	3 120 926
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Déploiement d'experts de réserve dans diverses opérations du HCR	505 000
PNUD	Moustiquaires pour l'opération du HCR au Tchad	223 905
SOUS-TOTAL		20 213 265



TABLEAU 4 | DONS EN NATURE | 2018

DONATEURS	DESCRIPTION	MONTANT
DONATEURS PRIVÉS ET ONG		
<i>Better Shelter RHU AB</i>	Unités d'habitation pour les réfugiés pour l'opération du HCR en Zambie	280 821
Le Conseil danois pour les réfugiés	Déploiement d'experts de réserve dans diverses opérations du HCR	1 012 500
<i>Fast Retailing (UNIQLO)</i>	Vêtements neufs et de seconde main pour les opérations du HCR en Afghanistan, en Angola, au Brésil, en Colombie, en République démocratique du Congo, en Inde, en Libéria, au Malawi, en Mauritanie, au Soudan du Sud, au Tadjikistan, en République-Unie de Tanzanie, en Ouganda et au Zimbabwe	6 243 120
<i>Fuji Optical Co Limited</i>	Ensemble optique pour l'opération du HCR en Azerbaïdjan	182 484
Fondation IKEA	Matelas pour l'opération du HCR en Syrie	990 976
<i>iMAP</i>	Déploiement d'experts dans diverses opérations du HCR	89 500
Fédération internationale de judo	Équipement de judo pour l'opération du HCR en Afrique du Sud	40 405
Fédération internationale de tennis de table	Équipement de tennis de table pour l'opération du HCR en Jordanie	12 394
<i>Microsoft Corporation</i>	Équipement informatique pour l'opération du HCR au Kenya	18 188
Nike EMEA	Chaussures pour enfants pour l'opération du HCR au Kenya	131 240
<i>Norwegian Church Aid</i>	Tentes et structures à parois souples (<i>Rubb Halls</i>) pour l'opération du HCR au Nigéria	76 100
Le Conseil norvégien pour les réfugiés	Déploiement d'experts dans diverses opérations du HCR	2 717 500
<i>Olympic Broadcasting Services</i>	Logements préfabriqués pour l'opération du HCR en Ouganda	638 825
<i>PUMA SE</i>	Vêtements pour femmes pour l'opération du HCR en République démocratique du Congo	16 100
<i>RedR</i>	Déploiement d'experts pour <i>RedR</i> Australie dans diverses opérations du HCR	597 000
<i>TOMS Shoes LLC</i>	Chaussures aux opérations du HCR au Burkina Faso, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie	1 513 170
<i>UltiSat Inc.</i>	Équipement satellite pour la Division des systèmes d'information et des télécommunications du HCR	29 531
Fondation des Nations Unies	Moustiquaires pour les opérations du HCR en Afrique	393 388
Fondation UPS	Services de transports pour les opérations du HCR au Bangladesh, en Ethiopie et en Ouganda	884 577
Fondation Vodafone	Équipement de salle de classe pour les opérations du HCR en République démocratique du Congo, au Kenya et en République-Unie de Tanzanie	103 326
SOUS-TOTAL		15 971 144
TOTAL		36 184 409



TABLEAU 5 | DONATEURS PRIVÉS AUX CONTRIBUTIONS SUPÉRIEURES À 100 000 DOLLARS | 2018

UNHCR GLOBAL	EUROPE	MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD
Programme Educate a Child (EAC) - Fondation Education Above All (EAA)	ALLEMAGNE / UNO-FLÜCHTLINGSHILFE	ARABIE SAOUDITE
Fondation Bill & Melinda Gates	BASF Stiftung	AGFUND-Arab Gulf Programme for Development
FAST RETAILING (UNIQLO)	AmazonSmile	International Islamic Relief Organization
Fondation IKEA	DANEMARK	Fondation Tamer Family
Comité international olympique	Conseil danois pour les réfugiés	ÉMIRATS ARABES UNIS
Lee Han Shih	Fondation Novo Nordisk	Careem Networks
Tadashi Yanai	ESPAGNE / ESPAÑA CON ACNUR	Falcon Trading Group
Fondation Tahir	Fondation La Caixa	The Big Heart Foundation
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	Fondation Caja Navarra	UAE Red Crescent Society
Fondation des Nations Unies	FRANCE	KOWEIT
	Fondation BNP Paribas	Alghanim Industries
	Fondation CHANEL	Kuwait Finance House
	ITALIE	Mabarrat Ghanaem Al Khair (MGAK)
	Intesa Sanpaolo	QATAR
	PAYS-BAS	Qatar Charity
	Loterie nationale néerlandaise	
	ROYAUME-UNI DE GRANDE BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD	
	Fondation Asfari	
	Fondation Said	
	The Hands Up Foundation	
	Fondation Vodafone	
	SUÈDE / SVERIGE FÖR UNHCR	
	Better Shelter RHU AB	
	Fondation H&M	
	Lindex AB	
	Fondation Einar Belvén	
	Svenska Postkodlotteriet	
	SUISSE	
	Fondation Krueger	
AMÉRIQUES		
CANADA		
Morneau Shepell		
Helen G. Morres		
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE / USA FOR UNHCR		
Google		
Fondation Kuwait-America		
Nike		
LDS Charities		
TOMS Shoes LLC		
Fondation UPS		
MEXIQUE		
AGRORESERVAS, S.C.		
ASIE ET PACIFIQUE		
AUSTRALIE / AUSTRALIA FOR UNHCR		
Fondation BB & A Miller		
JAPON / JAPAN FOR UNHCR		
Fuji Optical Co Limited		
THAÏLANDE		
M. Wanchai Tachavejnukul		

TABLEAU 6 | TRANSFERTS DE LA RÉSERVE POUR DES "ACTIVITÉS NOUVELLES OU ADDITIONNELLES - LIÉES AU MANDAT (NAM)" | USD

1. RÉSERVE POUR DES "ACTIVITÉS NOUVELLES OU ADDITIONNELLES - LIÉES AU MANDAT (NAM)" APPROUVÉE PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF EN OCTOBRE 2018						20 000 000
2. TRANSFERTS						
		Pilier 1	Pilier 2	Pilier 3	Pilier 4	Total
AMÉRIQUES						
Mexique	Renforcement des activités planifiées de protection et d'assistance	6 757 009	-	-	-	6 757 009
SOUS-TOTAL		6 757 009	-	-	-	6 757 009
TOTAL DES TRANSFERTS		6 757 009	-	-	-	6 757 009
3. SOLDE APRÈS TRANSFERTS						13 242 991

TABLEAU 7 | CONTRIBUTIONS AU SYSTÈME DES JEUNES EXPERTS ASSOCIÉS | 2018

DONATEURS	USD		DONATEURS	USD	
		MONTANT			MONTANT
Japon		2 282 145	France		230 346
Allemagne		820 440	Finlande		182 330
Pays-Bas		801 140	Suisse		131 866
Danemark		726 318	Australie		111 830
Italie		488 036	Autriche		91 226
Suède		335 533	Norvège		80 831
Chine		320 002	Belgique		55 000
République de Corée		244 345	TOTAL		6 901 388

TABLEAU 8 | TRANSFERTS AU TITRE DE LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE | 2018

1. RÉSERVE OPÉRATIONNELLE APPROUVÉE PAR LE COMITÉ EXÉCUTIF EN OCTOBRE 2018						547 679 512
2. TRANSFERTS DE LA RÉSERVE OPÉRATIONNELLE						
		Pilier 1	Pilier 2	Pilier 3	Pilier 4	Total
AFRIQUE						
Érythrée	Situation de la route de la Méditerranée centrale	845 000				845 000
	Rapatriement volontaire de réfugiés somaliens et renforcement du Bureau de la représentation à Asmara	435 027				435 027
Bureau régional en Éthiopie	Renforcement du plaidoyer pour les personnes relevant de la compétence du HCR	1 957 050				1 957 050
Kenya	Réponse d'urgence pour l'afflux de réfugiés éthiopiens	5 383 755				5 383 755
Bureau régional au Kenya	Bureaux des Coordinateurs régionaux des réfugiés pour les situations sud-soudanaise et burundaise	2 817 150				2 817 150
Nigéria	Réponse aux besoins immédiats des nouveaux demandeurs d'asile	4 000 000				4 000 000
Rwanda	Mise en oeuvre de solutions durables pour les réfugiés rwandais			3 300 309		3 300 309
SOUS-TOTAL		15 437 982		3 300 309		18 738 290
AMÉRIQUES						
Costa Rica	Réponse d'urgence pour la situation du Nicaragua	2 976 688				2 976 688
Bureau régional au Panama	Réponse d'urgence pour la situation du Nicaragua	375 490				375 490
SOUS-TOTAL		3 352 178				3 352 178
ASIE ET PACIFIQUE						
Philippines	Réponse d'urgence pour les déplacés internes aux Philippines				1 560 000	1 560 000
SOUS-TOTAL					1 560 000	1 560 000
EUROPE						
Grèce	Renforcement de capacité du programme d'aides en espèces	5 687 116				5 687 116
SOUS-TOTAL		5 687 116				5 687 116
PROGRAMMES GLOBAUX						
Direction et gestion exécutive	1) Projet pour la Gestion des risques 2.0	1 656 834				1 656 834
	2) Appui au personnel HCR chargé des évaluations	2 147 396				2 147 396
	3) Enquête à grande échelle au Kenya	778 782				778 782
	4) Coûts supplémentaires d'appui aux programmes pour le projet d'innovation	212 949				212 949
	5) Coûts supplémentaires d'appui aux programmes pour le service des affaires juridiques	229 199				229 199
Division des relations extérieures	Coûts supplémentaires d'appui aux programmes	436 063				436 063
Division de la protection internationale	1) Besoins de l'équipe de transition chargée des déplacements internes	747 075				747 075
	2) Conseiller spécial sur l'apatridie	191 218				191 218
	3) Coûts supplémentaires d'appui aux programmes	317 869				317 869
Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement	1) Projet de mise à niveau du système MSRP	578 520				578 520
	2) Gestion globale du parc de véhicules ¹	13 008 153				13 008 153
	3) Déploiement d'experts de réserve	3 450 000				3 450 000
	4) Contributions supplémentaires du HCR pour les dépenses commune liées à la sécurité sur le terrain	818 620				818 620



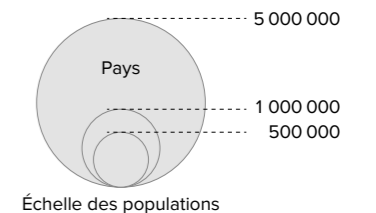
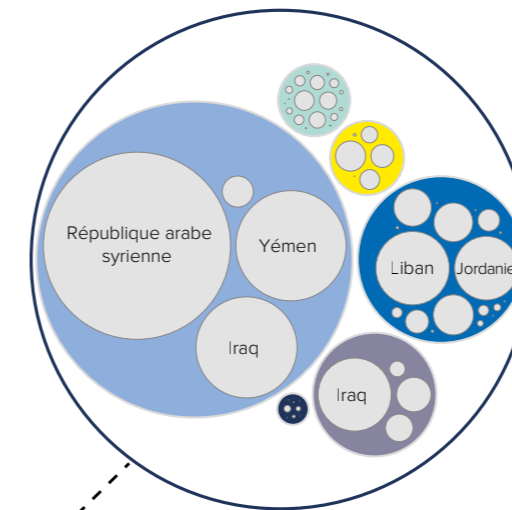
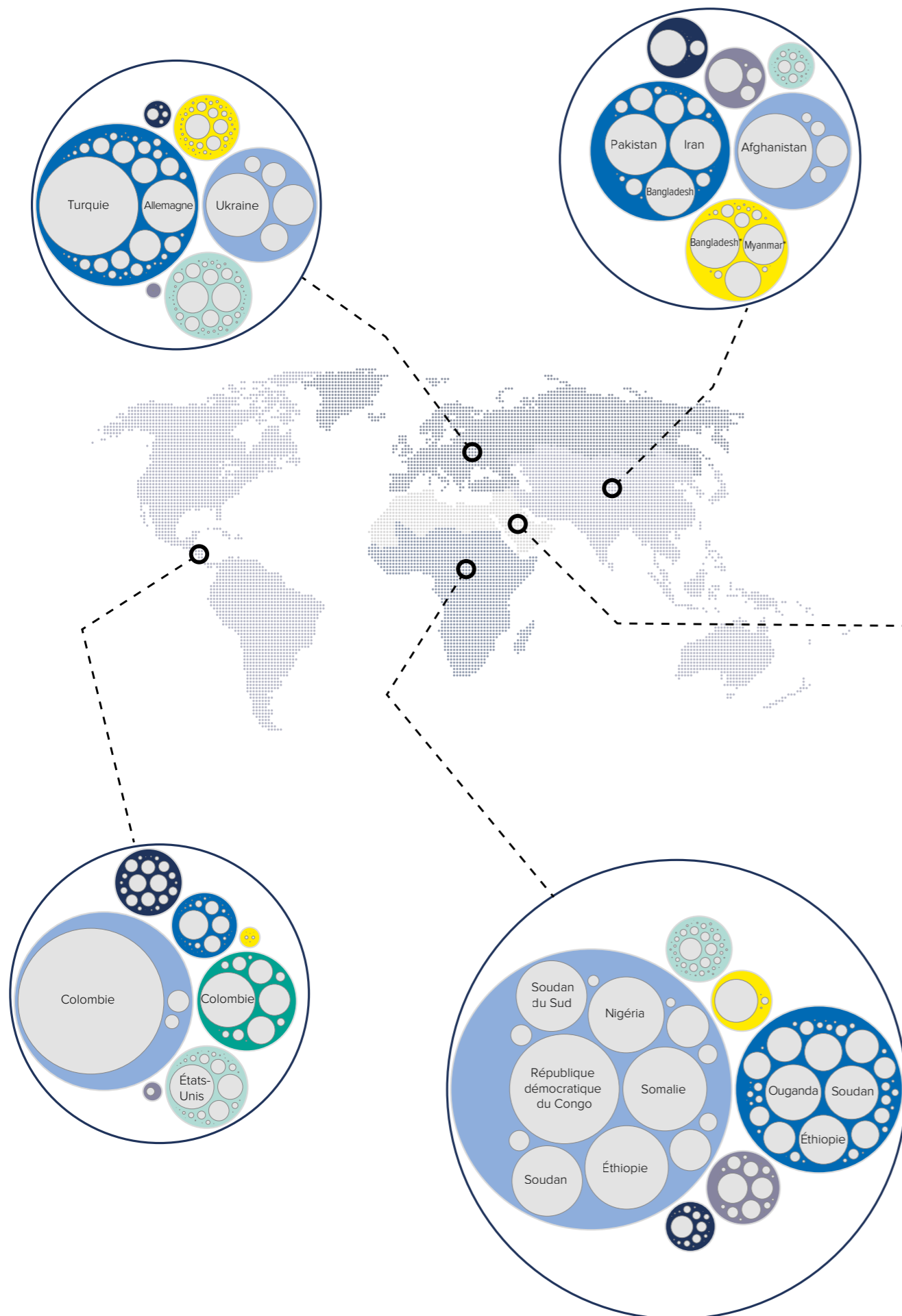
Division de la résilience et des solutions	1) Établissement de la nouvelle division de la résilience et des solutions	5 754 132			5 754 132
	2) Projets "DAFI" et "Education Cannot Wait"	2 216 069			2 216 069
	3) Déploiement du Cadre d'action global pour les réfugiés	5 126 226			5 126 226
	4) Programme global d'éducation	475 000			475 000
Division de l'appui et de la gestion des programmes	Coûts supplémentaires d'appui aux programmes	424 813			424 813
Division des systèmes d'information et des télécommunications	Licences "Oracle" et frais de support	158 687			158 687
Division des ressources humaines	1) Logements du personnel	283 860			283 860
	2) Prévention de l'exploitation, des atteintes sexuelles, et du harcèlement sexuel et abus de pouvoir	75 000			75 000
	3) Frais supplémentaires de personnel spéciaux	3 333 745			3 333 745
	4) Renforcement des besoins du Bureau	80 000			80 000
SOUS-TOTAL		42 500 210			42 500 210
SIÈGE					
Direction et gestion exécutive	1) Projet pour la Gestion des risques 2.0	698 740			698 740
	2) Prévention de l'exploitation, des atteintes sexuelles, et du harcèlement sexuel et abus de pouvoir	727 530			727 530
	3) Besoins pour la gestion des changements	2 390 615			2 390 615
	4) Besoins supplémentaires pour audit et surveillance indépendants et audit interne	444 212			444 212
	5) Révision semestrielle	249 000			249 000
	6) Enquête à grande échelle au Kenya	73 800			73 800
Division des relations extérieures	1) Exploitation et abus sexuels, harcèlement sexuel, et abus de pouvoir	150 619			150 619
	2) Renforcement des besoins du Bureau	161 000			161 000
Division de la résilience et des solutions	Renforcement du Cadre d'action global pour les réfugiés et des partenariats avec le secteur privé	91 402			91 402
Division des ressources humaines	1) Prévention de l'exploitation, des atteintes sexuelles, et du harcèlement sexuel et abus de pouvoir	148 210			148 210
	2) Renforcement des besoins du Bureau	81 000			81 000
Division des systèmes d'information et des télécommunications	Cyber-sécurité	3 000 000			3 000 000
Division de la gestion administrative et financière	Dons en nature pour la location de locaux	1 946 300			1 946 300
Centre des services globaux à Budapest	Renforcement des besoins du Bureau	938 819			938 819
Centre des services globaux à Copenhague	Renforcement des besoins du Bureau	298 459			298 459
Conseil du personnel	Renforcement des besoins du Bureau	17 000			17 000
SOUS-TOTAL		11 416 707			11 416 707
TOTAL DES TRANSFERTS		78 394 192	3 300 309	1 560 000	83 254 501

3. SOLDE APRÈS TRANSFERTS 464 425 011

¹ Ce montant regroupe plusieurs activités reflétant le cycle d'activité du parc de véhicules global.



POPULATION RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR



- Réfugiés
- Demandeurs d'asile
- Rapatriés (réfugiés et déplacés internes)
- Apatrides
- Déplacés internes
- Autres personnes relevant de la compétence du HCR
- Vénézuéliens déplacés à l'étranger

[FIN DÉCEMBRE 2018]

	Afrique	Amériques	Asie et Pacifique	Europe	Moyen-Orient et Afrique du Nord	TOTAL DES PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR
Réfugiés	6 331 669	534 498	4 160 040	6 441 542	2 649 792	20 117 541
Apparentés réfugiés ⁽¹⁾	3 743	108 776	54 565	33 020	42 917	243 021
Total des réfugiés	6 335 412	643 274	4 214 605	6 474 562	2 692 709	20 360 562
Demandeurs d'asile	484 224	1 311 654	176 332	1 247 229	283 845	3 503 284
Réfugiés rapatriés ⁽²⁾	341 086	23 900	17 761	54	211 013	593 814
Déplacés internes protégés et assistés par le HCR ⁽³⁾	17 659 084	8 061 972	2 686 705	2 715 426	10 301 960	41 425 147
Déplacés internes rapatriés ⁽⁴⁾	583 626	-	606 864	197	1 122 239	2 312 926
Apatrides	711 589	6 892	2 229 401*	533 340	370 761	3 851 983*
Autres ⁽⁵⁾	318 608	209 090	570 573	71 652	12 987	1 182 910
Vénézuéliens déplacés à l'étranger ⁽⁶⁾	-	2 592 948	-	-	-	2 592 948
TOTAL	26 433 629	12 849 730	9 470 606	11 042 460	14 995 514	74 791 939

Les données sont généralement communiquées par les Gouvernements et basées sur leurs propres définitions et méthodes de collecte de données. Le tiret (-) correspond à une valeur nulle, non disponible ou ne s'appliquant pas au cas considéré. Toutes les données sont provisoires et susceptibles de modifications. Des informations complémentaires sur les personnes relevant de la compétence du HCR, dont les tendances statistiques et changements liés aux déplacements mondiaux survenus au cours de l'année sont disponibles dans le rapport "Tendances mondiales 2018".

- ⁽¹⁾ Inclut des groupes de personnes en dehors de leur pays de résidence ou d'origine et qui sont confrontés à des risques de protection similaires à ceux encourus par les réfugiés, mais qui n'ont pas le statut de réfugié pour des raisons pratiques ou autres raisons ne pouvant l'établir.
- ⁽²⁾ Inclut les réfugiés qui sont de retour dans leurs localités d'origine au cours de l'année 2018. Source: pays d'origine et d'asile.
- ⁽³⁾ Inclut les personnes se trouvant dans une situation apparentée à celle des déplacés internes.
- ⁽⁴⁾ Inclut les personnes déplacées internes protégées et assistées par le HCR et qui sont de retour dans leurs localités d'origine pendant l'année 2018.
- ⁽⁵⁾ Personnes relevant de la compétence du HCR n'appartenant pas aux catégories précédemment citées, mais qui bénéficient de la protection et/ou de l'assistance du HCR.
- ⁽⁶⁾ Désigne les personnes qui ont quitté le Venezuela en raison de la détérioration de la situation à l'intérieur du pays, mais qui n'ont pas demandé l'asile dans le pays où elles se trouvent. Comme indiqué dans la note d'orientation du HCR sur les considérations de protection internationale des Vénézuéliens (mai 2019), le HCR estime que la majorité des ressortissants vénézuéliens ou des apatrides résidant habituellement au Venezuela ont besoin de la protection internationale au regard des critères énoncés dans la Déclaration de Carthagène sur la base de menaces pour leur vie, leur sécurité ou leur liberté résultant d'événements qui perturbent gravement l'ordre public au Venezuela. Conformément aux directives du Secrétaire général de l'ONU, le HCR et l'OIM se coordonnent étroitement pour faire face à l'afflux de Vénézuéliens.

* Les populations apatrides incluent 906 635 réfugiés du Myanmar au Bangladesh et environ 125 000 apatrides déplacés internes au Myanmar comptés également en tant que réfugiés et déplacés internes.

Afrique



AVANT-PROPOS

Le continent africain continue d'accueillir une part importante de la population relevant de la compétence du HCR : le nombre de réfugiés y a presque triplé en 10 ans, passant de 2,3 millions en 2008 à plus de 6,3 millions à la fin de l'année 2018. De même, le nombre de déplacés internes a considérablement augmenté — de quelque 6,4 millions en 2009 à plus de 17,7 millions fin 2018. Malgré cette augmentation régulière des déplacements en Afrique, le nombre de réfugiés fuyant leur pays a été moins élevé en 2018 qu'en 2017 ; les exodes les plus importants ont été observés depuis le nord-ouest et le sud-ouest du Cameroun, en direction du Nigéria.

En Afrique, cinq pays accueillent à eux seuls près de 4,1 millions de réfugiés, soit 65% de la population réfugiée dans la région et environ 20% de la population réfugiée dans le monde. Les réfugiés étaient principalement originaires de République centrafricaine, de la République démocratique du Congo (RDC), de Somalie et du Soudan du Sud. Les conflits et d'autres éléments déclencheurs, comme la dégradation de l'environnement, ont joué un rôle déterminant dans le maintien des situations de déplacement forcé à travers la région.

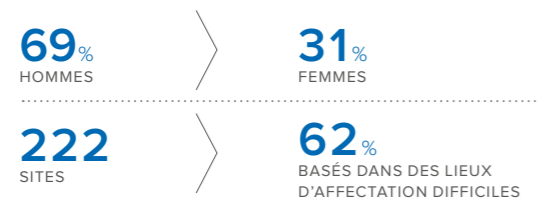
Allant au-delà de la réponse humanitaire initiale, un certain nombre de pays accueillant des populations réfugiées de longue date ont tiré parti des ressources de développement disponibles, comme le sous-guichet régional de l'Association internationale de développement pour les réfugiés et les communautés d'accueil (IDA18), mis en place par la Banque mondiale, pour élaborer

Une jeune réfugiée burundaise devant une salle de classe de l'école primaire Jugudi, dans le camp de Nyarugusu (province de Kigoma, dans l'ouest de la République-Unie de Tanzanie). Les écoliers et les enseignants burundais souffrent d'un manque de ressources pédagogiques.

des projets centrés sur l'inclusion socioéconomique, bénéficiant à la fois aux réfugiés et aux communautés qui les accueillent. Dans ce but, d'autres opérations, comme l'Éthiopie, le Kenya et l'Ouganda, ont travaillé avec des donateurs privés, le Fonds fiduciaire de l'Union européenne et le projet de la Banque mondiale « Répondre aux impacts des déplacements par le développement », ce qui a également abouti au renforcement des services mis à la disposition des réfugiés comme des communautés d'accueil. Les retombées de ces projets sont visibles et montrent que l'inclusion stratégique des réfugiés dans le tissu socioéconomique des communautés d'accueil peut avoir un effet positif sur l'ensemble de la communauté.

Si 341 100 réfugiés ont choisi de regagner leur pays en 2018, la recherche plus large de solutions est restée très difficile, car le nombre de places de réinstallation était restreint et les possibilités d'intégration locale via la naturalisation, limitées. Alors qu'un certain nombre de pays continuaient de mettre en œuvre le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF), le HCR a constaté que l'adoption du Pacte mondial sur les réfugiés donnait lieu à de nouvelles initiatives et à des changements de politiques, créant un élan supplémentaire à la recherche de solutions innovantes, qui pourraient servir de pistes pour surmonter les difficultés actuelles.

TOTAL DU PERSONNEL EN AFRIQUE*: 6 662



*y compris 1 526 personnels affiliés.

En 2018, le HCR a déployé des efforts concertés pour renforcer ses systèmes de lutte contre la fraude et d'intégrité dans plusieurs opérations clés de la région.

Dans le cadre de son initiative Gestion des risques 2.0, l'organisation a progressé en direction d'une transparence optimale, en veillant tout particulièrement à informer les parties prenantes de ses stratégies d'atténuation et de réduction des risques. À cette fin, des séminaires régionaux ont été animés en Afrique du Sud, au Kenya et en Ouganda, et des missions multifonctionnelles d'appui à la lutte contre la fraude ont été envoyées au Burundi, au Kenya, en Ouganda et au Soudan. Les bureaux du HCR dans la région ont également mis en œuvre des programmes spécifiques, comme des activités d'information et de sensibilisation, et renforcé les systèmes de surveillance pour prévenir les abus, conformément à l'engagement global de l'organisation en faveur de la lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle.

En dépit de l'immensité des besoins, l'état du financement budgétaire dans la région est resté un obstacle majeur pour la plupart des opérations. Au Burundi, en République centrafricaine, en RDC et au Mali, les faibles niveaux de financement ont obligé le HCR à faire des choix difficiles, en accordant la priorité à certaines interventions au détriment d'autres. Par exemple, l'organisation a dû retarder ou interrompre les services d'aide au retour pour les réfugiés soudanais et tchadiens qui avaient opté pour le rapatriement volontaire dans leur pays d'origine.

Raouf Mazou

Directeur du Bureau régional du HCR pour l'Afrique

Chiffres-clés et réalisations en Afrique

Réinstallation

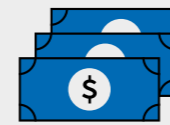
L'Afrique est la région du monde dont les **besoins en réinstallation** et le **nombre de départs** sont les plus élevés.



Enregistrement biométrique

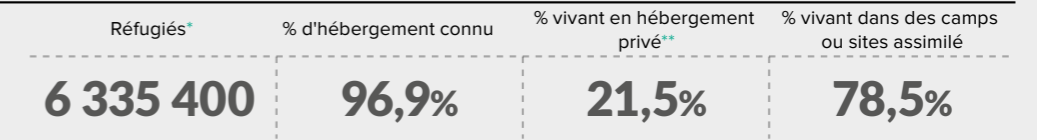
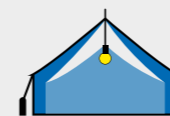


Aides en espèces



Réfugiés vivant dans/hors des camps

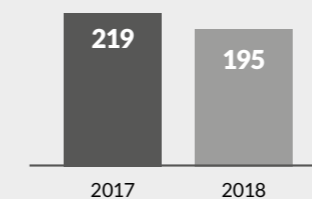
(données au 31 décembre 2018)



* comprend les réfugiés et des personnes dans des situations similaires à celles des réfugiés
 ** par rapport au nombre total de réfugiés et assimilés

Déploiements d'urgence

(HCR et partenaires de réserve)



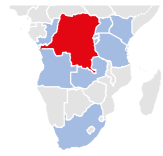
Partenaires et budgets alloués

Millions de dollars

563,7 millions de dollars alloués à 345 partenaires (représentant 43% des dépenses régionales)

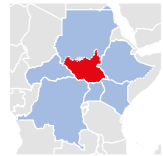
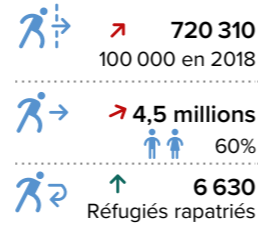


PRINCIPALES SITUATIONS EN AFRIQUE EN 2018



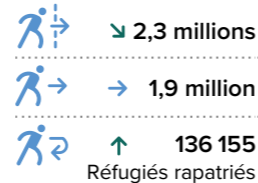
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

La plus importante population de déplacés internes d'Afrique, avec de nombreuses régions du pays confrontées à des violences sporadiques. Malgré une passation de pouvoirs pacifique lors des élections présidentielles de décembre, des mouvements de population intermittents ont continué de se produire en direction des pays voisins et les espoirs de faciliter le rapatriement volontaire des réfugiés congolais se sont dissipés.



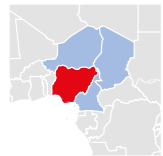
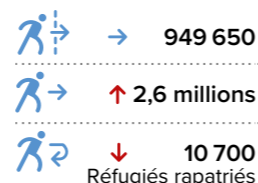
SOUDAN DU SUD

Malgré une diminution des combats dans certaines régions du pays, due à la conclusion de l'accord de paix revitalisé en 2018, la situation politique est restée tendue et le conflit armé a provoqué des déplacements internes et externes. Les Sud-Soudanais représentent la plus importante population réfugiée d'Afrique et la deuxième population réfugiée au monde. Les enfants sont les premières victimes de cette crise : 63% des déplacés ont moins de 18 ans.



SOMALIE

Une des plus longues situations de déplacement au monde. Les efforts visant à créer un environnement propice au retour volontaire et à la réintégration des réfugiés somaliens se sont poursuivis. Alors que le processus de reconstruction de l'État continuait, les rapatriés et les déplacés internes ont dû faire face à une grave famine, à la sécheresse et à une insécurité persistante. La majorité des déplacés internes ont toujours besoin d'une aide humanitaire d'urgence.



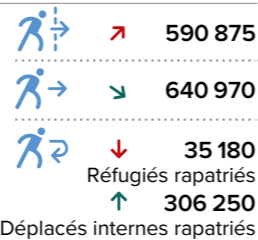
NIGÉRIA

Environ 7,1 millions de personnes étaient touchées par le conflit lié à l'insurrection de Boko Haram à travers le bassin du lac Tchad — dans le nord-est du Nigéria, dans la région de l'Extrême-Nord au Cameroun, dans l'ouest du Tchad et dans le sud-est du Niger. Le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du Nigéria reste le plus important de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest. Des attaques ont provoqué la fuite d'autres personnes à l'intérieur du pays ou à l'étranger et ont empêché les retours au Nigéria.



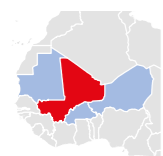
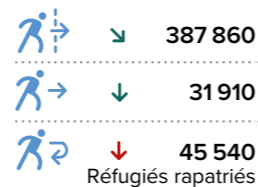
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Depuis le début du conflit en 2012, le niveau de déplacement a atteint un niveau record en 2018 de plus d'1,2 million de personnes déplacées. Quelque 48 000 personnes se sont réfugiées à l'étranger au cours de la seule année 2018. Les affrontements et les déplacements forcés restent très importants et touchent des régions qui avaient été épargnées jusqu'alors. Les groupes minoritaires sont pris pour cibles, avec une multiplication significative des meurtres et des attaques contre des communautés.



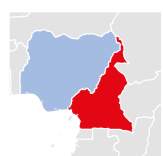
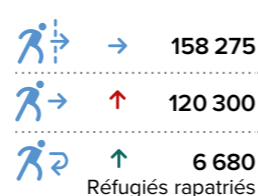
BURUNDI

Les conditions de sécurité générales se sont améliorées, mais des problèmes de droits de l'homme persistants et graves ont produit des flux de réfugiés en direction des pays limitrophes. Cependant, le nombre de personnes fuyant le Burundi a diminué de 90% par rapport à 2017. Près d'un quart de la population déplacée à l'intérieur du pays l'a été en raison de la situation sociopolitique. La stagnation du processus de paix et la persistance des tensions régionales étaient préoccupantes pour la stabilité des Grands Lacs.



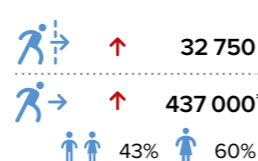
MALI

L'insécurité qui régnait dans le nord et dans le centre du Mali a déstabilisé les communautés locales et empêché les retours. La crise s'est propagée au Burkina Faso et au Niger, où des groupes armés ont pris pour cibles les forces de sécurité et des civils. Le nombre de déplacés internes a considérablement augmenté, avec plus de 80 000 personnes déplacées au cours de la seule année 2018.



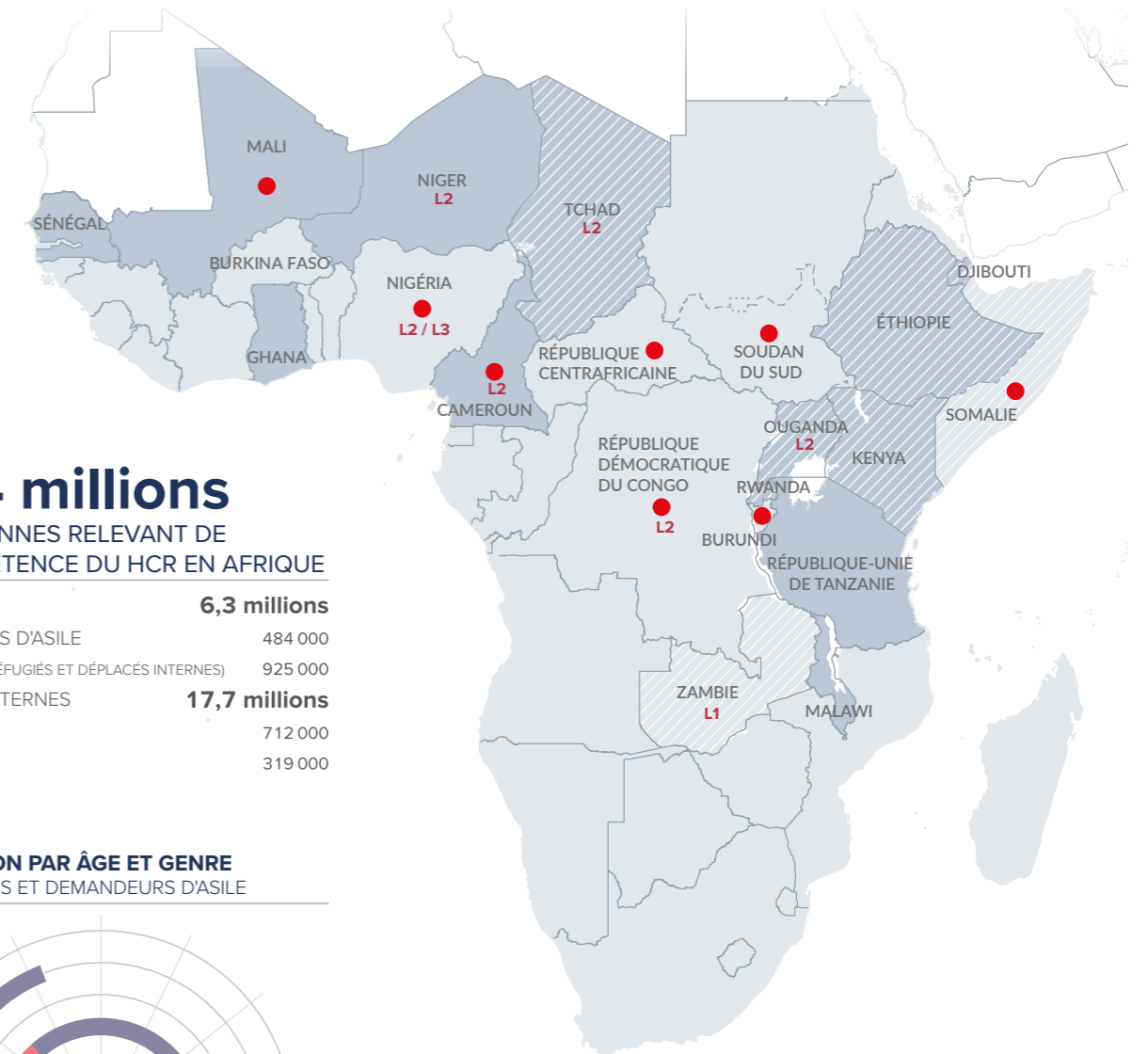
CAMEROUN

La violence qui régnait dans les régions du Sud-Ouest et du Nord-Ouest a entraîné des déplacements internes et obligé de nombreux Camerounais à chercher asile au Nigéria. Les déplacés, qui sont pour la plupart des femmes et des enfants, sont confrontés à une situation humanitaire grave dans les deux pays.



* Chiffre de l'OCHA. Estimation du gouvernement: 152 000.

Bien que le nombre de réfugiés ait presque triplé au cours des dix dernières années — passant de 2,3 millions en 2008 à 6,3 millions à la fin de l'année 2018 — la plupart des pays d'Afrique subsaharienne ont continué d'accueillir des réfugiés et des demandeurs d'asile. Cinq pays accueillent à eux seuls 65% des réfugiés de la région — soit 20% de la population mondiale de réfugiés.

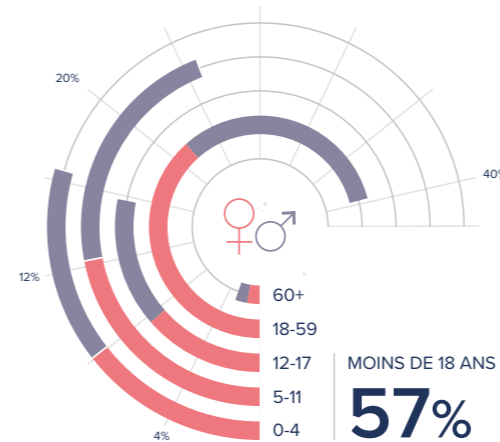


26,4 millions

DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR EN AFRIQUE

RÉFUGIÉS	6,3 millions
DEMANDEURS D'ASILE	484 000
RAPATRIÉS (RÉFUGIÉS ET DÉPLACÉS INTERNES)	925 000
DÉPLACÉS INTERNES	17,7 millions
APATRIDES	712 000
AUTRES	319 000

RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE



- Situation
- ▨ Pays mettant en oeuvre le CRRF
- ▨ Pays mettant en oeuvre une approche MYMP
- ➡ Réfugiés
- ➡ Déplacés internes
- ➡ Rapatriés
- 👤 Enfants
- 👤 Femmes
- L 1/2/3 Niveau d'urgence
- ➡ Tendence à la baisse par rapport à 2017
- ➡ Tendence à la hausse par rapport à 2017
- ➡ Tendence stable par rapport à 2017



(en anglais)

RÉALISATIONS ET IMPACT

Sauvegarder les droits fondamentaux

Promouvoir un environnement de protection favorable

En Afrique subsaharienne, la plupart des pays et des communautés d'accueil ont eu une attitude positive et généreuse à l'égard des réfugiés et des demandeurs d'asile. Dans certains cas, cependant, les principes fondamentaux de protection des réfugiés ont été remis en cause. Certains pays ont imposé des contrôles stricts aux frontières, sans les accompagner des garanties nécessaires pour assurer le respect du principe de non-refoulement. Le HCR a travaillé avec les gouvernements pour renforcer les capacités nationales de filtrage des réfugiés et des demandeurs d'asile, tout en préservant le droit de demander asile et protection.

Le HCR a collaboré avec les États sur une série d'activités de renforcement des capacités et d'autres formes de soutien, renforçant ainsi les procédures nationales de détermination du statut de réfugié. Dans les pays où il n'existait pas de procédures d'asile nationales, ou dans ceux où un soutien supplémentaire était nécessaire, le HCR a assuré la détermination du statut de réfugié au titre de son mandat.

Le HCR a également renforcé sa capacité et sa coopération dans le domaine de l'enregistrement, travaillant avec les gouvernements des pays d'accueil pour améliorer leurs systèmes d'enregistrement et leur gestion des données. À travers l'Afrique, le HCR a déployé ProGres v4; le système biométrique de gestion de l'identité (BIMS) et l'outil *Rapid Application*, qui permet l'enregistrement hors connexion. Les gouvernements nationaux ont bénéficié d'une aide pour mettre en place leurs propres systèmes d'enregistrement et pour améliorer l'interopérabilité entre les systèmes. En 2018, le système BIMS a été déployé au Botswana,

au Lesotho, au Mozambique, en Namibie, au Nigéria et en Ouganda, ce qui porte à 32 le nombre d'opérations utilisant le système en Afrique subsaharienne. ProGres v4 a été mis en service dans neuf opérations en 2018, ce qui porte à 22 le nombre de pays de la région utilisant le système amélioré (voir le chapitre *Sauvegarder les droits fondamentaux*).

Des progrès ont été accomplis en matière de réforme législative: à cet égard, la réalisation la plus remarquable a été observée en décembre 2018, lorsque le Soudan du Sud a adhéré à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. Le HCR s'est également félicité du progrès que représente la proclamation historique de l'Éthiopie en faveur des réfugiés, qui permettra aux réfugiés de se procurer un permis de travail, d'obtenir un permis de conduire, de déclarer des faits d'état civil tels que naissances et mariages, et d'ouvrir un compte en banque. La Guinée a adopté une nouvelle loi sur les réfugiés qui améliore l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux solutions durables, et en particulier l'intégration locale. Au Niger, une loi relative à la protection des déplacés internes, conforme à la Convention de l'Union africaine (UA) sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique (Convention de Kampala), a été promulguée; le pays est ainsi devenu l'un des premiers États parties à se doter d'une législation nationale complète sur le déplacement interne. En juillet 2018, l'Assemblée de l'UA a adopté une décision par laquelle l'année 2019 était déclarée «l'année des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées», dans le contexte du 50^{ème} anniversaire de la Convention de 1969 de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA) régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique.

Dans toute la région, les opérations ont placé la mise en œuvre de la nouvelle politique du HCR sur l'âge, le genre et la diversité parmi leurs priorités (voir le chapitre *Sauvegarder les droits*

fondamentaux). Les structures de protection destinées à la prévention et aux interventions en cas de violences sexuelles et de genre, ainsi qu'en cas d'exploitation

et d'abus sexuels, ont été renforcées et le HCR a réagi rapidement à toutes les allégations en entreprenant des enquêtes approfondies.

© HCR/ey Uweia



Offrir une protection et des solutions aux déplacés internes

Le nombre de déplacés internes en Afrique a considérablement augmenté en 2018, passant de 14,5 à 17,7 millions, avec une augmentation d'un million au cours du seul premier semestre 2018. Cette hausse a été provoquée principalement par les conflits et l'insécurité qui troublaient certaines régions de la RDC (où se trouve

la plus importante population de déplacés internes d'Afrique, avec plus de 4,5 millions de déplacés, dont 2,7 millions d'enfants), du Nigéria et de Somalie. Les violences et les atteintes aux droits de l'homme ont également causé des déplacements internes au Burkina Faso, au Cameroun et en Éthiopie.

L'insurrection en cours dans le nord-est du Nigéria a été la principale cause de déplacement pour quelque 2,5 millions de personnes dans le bassin du lac Tchad, avec plus de 581 000 personnes déplacées en 2018. Le HCR a intensifié sa réponse, travaillant avec les autorités et ses partenaires dans le nord-est du Nigéria pour offrir une aide juridique et psychosociale (en particulier aux victimes de violences sexuelles et de genre) ainsi que des abris et des articles ménagers de base aux personnes déplacées.

En Afrique de l'Est et dans la Corne de l'Afrique, où 80% des déplacés internes avaient fui des conflits, la sécheresse a encore aggravé les problèmes de déplacement. En Éthiopie, en plus des 2,6 millions de personnes déplacées par le conflit, on estime que d'autres déplacements sont dus à des raisons liées au climat, et en Somalie, 1,4 million des quelque 2,6 millions de déplacés internes ont fui la sécheresse de 2016-2017. La majorité des déplacés internes ont besoin d'une assistance humanitaire d'urgence et environ 1,3 million de déplacés internes ont tout particulièrement besoin d'une aide renforcée en matière d'abris et d'articles non alimentaires. Tout en accordant la priorité à la fourniture d'articles de secours essentiels, à la protection et au suivi des retours, le HCR s'est engagé dans des programmes de réintégration au niveau local, en partenariat avec le Gouvernement somalien et d'autres acteurs.

À travers la région, le HCR a participé à la coordination des groupes sectoriels inter-agences, offrant son aide dans les secteurs de la protection, des abris, des soins médicaux et de la coordination et de la gestion de camps. En 2018, le HCR a dirigé sept des 10 groupes sectoriels sur les abris activés pour les déplacés internes. Au Cameroun, au Mali, au Nigéria, en République centrafricaine, en Somalie et au Soudan, le HCR a assumé la responsabilité des groupes sectoriels en charge des abris et des articles non alimentaires, coordonnant le travail de 115 partenaires apportant 37 millions de dollars d'aide à 1,2 million de personnes relevant de sa compétence.



Internet améliore l'aide aux personnes déplacées dans une région reculée du Niger

Le camp de Sayam Forage est installé dans un site isolé de la région de Diffa, en plein désert. Cet éloignement explique l'absence de technologies de communication, notamment de lignes téléphoniques, dans le camp. Cependant, en 2018, grâce au Secteur des télécommunications d'urgence pour les réfugiés (RETS) — un mécanisme par lequel le HCR coordonne la réponse technologique dans les situations de déplacement — le camp bénéficie désormais de la connectivité internet.

L'aide offerte à la communauté (dans des secteurs comme la santé, les abris ou l'éducation) a été considérablement améliorée par cette connectivité. Le travail de RETS au Niger a montré qu'une simple connexion internet peut avoir des effets considérables sur la vie des personnes qui ont été obligées de fuir.



Mouvements mixtes

2200 réfugiés vulnérables ont été évacués de Libye au Niger à travers le Mécanisme de transit d'urgence et un millier de personnes ont été réinstallées dans des pays tiers.

Le HCR a travaillé en étroite collaboration avec d'autres parties prenantes, comme le groupe de travail tripartite UA-UE-ONU sur les migrations, pour assurer la protection des réfugiés qui se déplacent dans des flux mixtes partis d'Afrique et qui empruntent la « route du nord » pour rallier l'Europe via la Libye, la « route du sud » pour se rendre en Afrique du Sud et la « route de l'est » pour rejoindre les États du Golfe et les pays africains voisins. À travers le Mécanisme de transit d'urgence, le HCR a évacué avec succès plus de 2 200 réfugiés et demandeurs d'asile vulnérables de Libye au Niger, en vue de préparer des demandes

individuelles de réinstallation et environ un millier de personnes ont ensuite quitté le Niger pour être réinstallées dans des pays tiers.

L'extension du rayon d'action du HCR, notamment par la fourniture de services, directement ou par l'intermédiaire de partenaires, aux personnes qui se dirigent vers la Libye, a donné lieu à une identification accrue des personnes qui ont besoin de protection internationale. Dans des pays comme l'Algérie, le Burkina Faso, l'Égypte, la Libye, le Mali, le Maroc, le Niger, le Tchad et la Tunisie, le développement des partenariats a accru l'identification et l'orientation, ainsi que la fourniture de l'aide.



En sécurité, mais en souffrance après les horreurs vécues en Libye

Leur existence se limite à attendre dans la chaleur. Nombre d'entre eux doivent dormir à même le sol. Mais au moins, ils sont maintenant en sécurité.

« Ici, je suis en sécurité. Mais je voudrais tout de même travailler pour aider ma mère et mes frères au Darfour. »

— Abu Bakr, un réfugié soudanais qui s'est d'abord enfui en Libye, puis au Niger.



© HCR/Unid Ngr

Réduire et prévenir l'apatridie et protéger les apatrides

L'identification des apatrides en Afrique s'est considérablement améliorée en 2018 grâce à une série d'exercices d'évaluation. Le HCR a soutenu une étude au niveau national, destinée à recueillir des données qualitatives sur l'apatridie au Soudan du Sud, ainsi qu'une étude régionale en Afrique de l'Est, couvrant le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie, le Rwanda et le Soudan du Sud. Des études et des exercices d'évaluation ont également été entrepris dans certains pays d'Afrique de l'Ouest.

Dans le cadre de la campagne #IBelong destinée à mettre fin à l'apatridie d'ici 2024, des ateliers régionaux ont été organisés dans le contexte de la Conférence internationale sur les Grands Lacs. Le HCR s'est associé à la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à la Communauté de développement de l'Afrique australe et à la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC) pour organiser des réunions régionales sur l'apatridie. Cette dernière a adopté l'« Initiative de N'Djamena sur l'éradication de l'apatridie en Afrique centrale ».

Fin 2018, le comité technique spécialisé de l'UA sur les migrations, les réfugiés et les déplacés internes a adopté un projet de « Protocole sur les aspects spécifiques du droit à la nationalité et l'éradication de l'apatridie en Afrique », qui doit être adopté par l'Assemblée de l'UA en 2019.

En Afrique de l'Ouest, le HCR a travaillé en étroite collaboration avec les institutions et les États membres de la CEDEAO pour mettre en œuvre le « Plan d'action de Banjul pour l'éradication de l'apatridie (2017-2024) » ; le HCR a, par exemple, aidé le Gouvernement de Côte d'Ivoire à délivrer environ 400 000 actes de naissance à des enfants qui risquaient de devenir apatrides et qui ont ainsi pu présenter les examens de fin d'études primaires, indispensables pour accéder à l'enseignement secondaire.

La Guinée-Bissau a également émis près de 2 000 actes de naissance pour des enfants réfugiés en 2018, et adopté un plan d'action national pour éliminer l'apatridie.

À Madagascar, des progrès ont été accomplis suite aux modifications apportées à la loi sur la nationalité : plus de 1360 certificats de nationalité ont été délivrés à des enfants qui n'étaient jusque-là pas inscrits comme citoyens malgaches, car nés d'une mère malgache et d'un père étranger.

Apporter une aide vitale

Réponse d'urgence

Compte tenu du nombre de situations d'urgence en cours dans la région, la fourniture de services essentiels et vitaux a été une priorité, avec plus de 80% des dépenses régionales consacrées à la protection et à la réponse d'urgence. Dans les situations d'urgence, le HCR a offert des vivres, des soins médicaux, de l'eau et des services d'assainissement aux personnes qui fuyaient un conflit, tout en cherchant à promouvoir, dans la mesure du possible, les conditions nécessaires à l'amélioration des moyens de subsistance, de l'éducation et de l'emploi. Si le HCR et ses partenaires ont pu, en règle générale, accéder aux personnes relevant de la compétence de l'organisation pour leur porter assistance, dans certaines situations, l'insécurité a empêché ou entravé la fourniture de secours dont elles avaient grand besoin.

Sur dix situations d'urgence déclarées par le HCR à travers le monde, quatre – le bassin du Lac Tchad, le Cameroun, la République centrafricaine et la RDC – étaient en Afrique subsaharienne, les trois premières ayant été déclarées en 2018.

L'urgence de niveau 2 déclarée pour la situation de déplacement interne au Cameroun a par la suite été étendue à l'afflux de réfugiés camerounais au Nigéria. Le plan d'action vise non seulement à fournir une aide alimentaire d'urgence aux réfugiés qui fuient le Cameroun, mais à renforcer leurs moyens de subsistance à plus long terme.

Sur **10** situations d'urgence déclarées par le HCR à travers le monde, **4** étaient en Afrique subsaharienne.

400 000 actes de naissance ont été délivrés par la Côte d'Ivoire à des enfants qui risquaient de devenir apatrides.



Des Camerounais fuient les affrontements et trouvent refuge au Nigéria

De violents affrontements entre les militaires et des séparatistes armés ont poussé 32 750 Camerounais à fuir de l'autre côté de la frontière. Pour leur venir en aide, des fonds demeurent nécessaires.

« Il y avait des coups de feu, ils ont tué mon oncle et ont tiré sur mon cousin. »

— Myriam, réfugiée camerounaise au Nigéria.



© HCR/Regan Ojomo

Pour intensifier la réponse d'urgence à la situation centrafricaine, une urgence de niveau 2 a été déclarée pour l'afflux de réfugiés centrafricains au Tchad en mars 2018. Une urgence de niveau 2 a également été déclarée pour les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri en RDC, en raison de la dégradation des conditions de sécurité et de la situation humanitaire, sur fond d'épidémie d'Ebola. Le HCR a participé activement aux mesures inter-agences de préparation et de lutte contre l'épidémie d'Ebola dans les pays limitrophes, notamment en élaborant des outils de planification des coûts de préparation et d'intervention, en déployant un personnel de santé et en fournissant des fonds pour soutenir les opérations-pays.

Des mesures de prévention contre le virus Ebola ont été mises en place dans les sites de réfugiés, les installations et les sites de déplacés internes, et le HCR a offert une protection aux déplacés dans la province du Nord-Kivu, touchée par l'épidémie d'Ebola.

Dans le bassin du Lac Tchad, une urgence de niveau 3 pour la réponse à la situation de déplacement interne au Nigéria et une urgence de niveau 2 au Cameroun, au Niger et au Tchad, activées en 2016, sont restées en vigueur en 2018 (voir le chapitre *Apporter une aide vitale*).



La société civile et le secteur privé s'unissent pour soutenir les réfugiés dans le cadre de la campagne #DoltLuQuLuQu

2018 a été une année décisive pour la campagne LuQuLuQu en Afrique : les sympathisants, unis en un vaste réseau, ont plaidé la cause des réfugiés dans la région et mobilisé des fonds pour eux.

En particulier, la marche de LuQuLuQu, « *Step for Safety* » a attiré de très nombreux sympathisants et donateurs, originaires du Burkina Faso, du Ghana et du Kenya. Le HCR s'est également associé à des enseignes de grande distribution africaines pour sensibiliser les clients à la campagne LuQuLuQu dans les magasins. Des dons au Nigéria, émanant de la Fondation TuBaba et du *Daystar Christian Centre*, ont également été révélateurs de l'intérêt du public et du potentiel de croissance dans la région.



(en anglais)



© HCR



#TEDxKakumaCamp rassemble des réfugiés, des militants et des humanitaires pour briser les stéréotypes

Au Kenya, les supporters du HCR ont ajouté leurs talents à TEDx Kakuma Camp, le premier événement TEDx jamais organisé dans un camp de réfugiés. Aux côtés des réfugiés, l'ambassadrice de bonne volonté Emi Mahmoud et les personnalités engagées aux côtés du HCR, Mercy Masika, Nomzamo Mbatha, Octopizzo et Yiech Pur Biel ont participé à l'événement, pendant que les messages postés par les supporters internationaux sur les médias sociaux pour célébrer l'événement en ligne recueillaient au total plus de 100 000 réactions.



(en anglais)

Les personnalités engagées auprès du HCR, récents ou de longue date, dont la musicienne Betty G et le présentateur espagnol Jesús Vázquez, se sont rendus en Éthiopie en 2018. Le voyage de J. Vázquez a été suivi d'une campagne médiatique d'un mois, avec notamment des interviews à la télévision espagnole à des heures de grande écoute, qui ont touché des millions de téléspectateurs.



(en anglais)



Ces réfugiés prennent la parole lors du premier événement mondial TED...

Satisfaire les besoins essentiels

Les aides en espèces ont fait partie intégrante de l'action du HCR tout au long du cycle du déplacement en Afrique, aidant les bénéficiaires à satisfaire leurs besoins essentiels et stimulant, dans la mesure du possible, l'activité économique et l'inclusion à plus long terme.

La Somalie, par exemple, faisait partie des 10 premières opérations d'assistance en espèces du HCR dans le monde : plus de 13 millions de dollars en espèces ont été distribués aux rapatriés somaliens en 2018. Au Niger, l'organisation a lancé l'une de ses premières interventions d'urgence utilisant des espèces auprès de populations difficiles à atteindre ; celle-ci a permis de toucher quelque 12 000 personnes déplacées à proximité de la frontière avec le Mali, qui étaient peu nombreuses à avoir déjà reçu une aide du fait de l'inaccessibilité du site. Les aides en espèces du HCR en RDC offrent un autre exemple de l'utilisation de l'assistance en espèces dans le cadre d'une

intervention d'urgence : 126 300 personnes ont reçu des aides en espèces en 2018 – soit une augmentation de 261% par rapport à 2017. Au Kenya, l'opération a mis en œuvre le plus important projet de distribution d'espèces pour des abris, avec des transferts en espèces de plus d'1,16 million de dollars, bénéficiant à quelque 32 000 personnes.

L'assistance en espèces a également servi à satisfaire des besoins dans le secteur WASH : quelque 650 000 dollars d'allocations en espèces ont été distribués à cette fin à des personnes relevant de la compétence du HCR en Algérie, au Cameroun, à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, au Niger, au Nigéria, en Ouganda, en RDC, au Rwanda, au Tchad et en Zambie. De plus, le HCR a renforcé ses capacités de réponse d'urgence dans le secteur WASH, notamment en ce qui concerne la coordination, la mise en œuvre et le suivi.

Environ **30%** des espèces distribuées en Afrique ont été versées en Somalie.



L'assistance en espèces, première étape sur la voie d'une plus grande inclusion financière

En 2018, le HCR a fourni 45 millions de dollars d'aides en espèces en Afrique et lancé des programmes d'aides en espèces à usages multiples dans des opérations comme le Cameroun, l'Éthiopie, le Kenya, le Niger, l'Ouganda, la RDC, le Rwanda et la Somalie. L'organisation a également facilité l'accès aux comptes bancaires classiques ou sur téléphone portable au Cameroun, en Éthiopie, au Kenya, au Niger, en Ouganda, en RDC, au Rwanda et en Zambie pour encourager l'épargne et l'accès au crédit, comme première étape sur la voie d'une plus grande inclusion financière.

Au Kenya, où le HCR a facilité l'accès des réfugiés aux comptes en banque, un agent bancaire du district de Kakuma a indiqué que près de la moitié de titulaires de comptes en banque et plus de 20% des emprunteurs de la région étaient des réfugiés, avec des taux de remboursement satisfaisants. L'assistance en espèces d'urgence via la téléphonie mobile couvre les besoins en matière d'alimentation et d'abris, ainsi que d'autres besoins essentiels.

Le mécanisme de transfert d'espèces en urgence du HCR offre un service commun au Niger, qui peut être mis à profit par toute autre agence ou organisation pour transférer des espèces à des populations vulnérables, y compris par les groupes sectoriels pour satisfaire des besoins essentiels.

En 2018, le HCR a fixé parmi ses priorités l'appui ciblé aux opérations qui ont connu des évolutions inquiétantes et considérables sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition, ainsi qu'aux situations caractérisées par une réduction drastique des rations alimentaires, notamment au Cameroun, en Éthiopie et au Tchad.

Des possibilités d'autosuffisance ont été identifiées, lorsque c'était possible. Des missions stratégiques ont été entreprises avec le PAM pour évaluer la situation en matière de sécurité alimentaire et de nutrition et pour élaborer des plans d'aide conjoints au Nigéria et au Rwanda.

Plus de
341 100
réfugiés, dont
45 540
Burundais accueillis
en Tanzanie, ont
choisi de regagner
leur pays en 2018.

Assurer un avenir meilleur

Rapatriement volontaire

Un plus grand nombre de réfugiés ont exprimé l'intention de rentrer dans leur pays en 2018, en se disant souvent motivés par les changements politiques. Plus de 341 100 réfugiés ont ainsi choisi de regagner leur pays en 2018. Le plus grand nombre de rapatriements a été observé au Burundi: 45 540 Burundais, provenant en grande partie de République-Unie de Tanzanie, ont bénéficié d'une aide à cet effet. Quelque 10 700 Somaliens, provenant de neuf pays d'asile, sont rentrés en dépit des difficultés liées à la sécheresse, aux pénuries alimentaires, à l'insécurité persistante et à l'absence de services dans certaines régions, ce qui porte à près de 87 540 le nombre de personnes ayant bénéficié d'une aide au retour depuis décembre 2014.

Ailleurs, les mouvements de rapatriement volontaire entre le Tchad et le Soudan ont repris en novembre 2018, après la saison des pluies. Le retour au Darfour de près de 1 800 réfugiés soudanais a été facilité depuis l'est du Tchad, alors que près de 6 350 Tchadiens réfugiés au Darfour sont rentrés volontairement à Sila, dans l'est du Tchad. En dépit des conditions de sécurité précaires observées en République centrafricaine, plus de 35 180 réfugiés centrafricains ont bénéficié d'une aide pour rentrer du Burkina Faso, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Niger, de RDC et du Sénégal. En 2018, le HCR a également facilité le retour de quelque 2 800 réfugiés ivoiriens depuis des pays limitrophes.

Intégration locale

En Guinée-Bissau, au Libéria et au Mali, les gouvernements ont pris des mesures concrètes pour faciliter l'intégration locale de milliers de réfugiés. Ainsi, la décision d'accorder la nationalité à quelque 7 100 réfugiés sénégalais en Guinée-Bissau; la délivrance de titres de nationalité et d'identité à 300 réfugiés sierra-léonais au Libéria; et l'octroi de la nationalité à près de 2 000 enfants mauritaniens réfugiés au Mali. Le Gouvernement du Libéria a également offert quelque 125 hectares pour faciliter l'intégration locale de réfugiés ivoiriens et commencé à mettre en œuvre un projet de construction d'abris durables.

Au cours des deux dernières années, la Tanzanie a naturalisé un grand nombre de réfugiés burundais arrivés en 1972. Cependant, une campagne de vérification conjointement entreprise par le HCR et le Gouvernement a montré que les dossiers d'environ 58 000 Burundais relevant de la compétence de l'organisation (en lien



Le HCR travaille avec l'OIM pour soutenir un retour volontaire et sûr des réfugiés somaliens du Yémen. En 2018, 2 591 personnes ont commencé leur voyage de retour par bateau.

Merci à tous les donateurs pour votre soutien à notre action au Yémen.

avec la population burundaise de 1972) étaient toujours en attente, tout comme ceux de certains Burundais concernés par le processus de naturalisation initial. Le HCR a aidé le Gouvernement à poursuivre le processus de naturalisation des personnes qui peuvent y prétendre, à résoudre les problèmes de protection et à rechercher d'autres modalités de séjour.

En République centrafricaine, le HCR a travaillé avec le Gouvernement pour soutenir l'intégration des réfugiés soudanais qui sont demeurés à Bambari (près de 200 personnes), ayant choisi de rester après le rapatriement volontaire de quelque 1 500 réfugiés en décembre 2017.

Le Gouvernement de Zambie a entrepris de délivrer des permis de séjour temporaires aux anciens réfugiés rwandais – avec près de 1 500 permis délivrés à ce jour – ce qui facilitera leur séjour et leur participation au développement socioéconomique de leurs communautés d'accueil.

7 100
réfugiés sénégalais
se sont vu accorder
la nationalité en
Guinée-Bissau.



Des moustiquaires pour sauver des vies en Afrique

Quand Jacqueline est arrivée au camp de réfugiés de Nduta (Tanzanie) en 2015, elle a reçu un abri familial d'urgence fourni par le HCR, ainsi que des moustiquaires de la Fondation des Nations Unies. Dans certaines régions d'Afrique, le paludisme met chaque jour des vies en danger. Depuis 2016, la Fondation des Nations Unies a donné près de 800 000 moustiquaires à des milliers de familles comme celle de Jacqueline en Afrique subsaharienne, dans le cadre de sa campagne «*Nothing but Nets*». Les abris et les articles de secours essentiels comme les moustiquaires permettent la sécurité et la protection des réfugiés.



© HCR/Sebastian Rich

Réinstallation

Les places de réinstallation ont considérablement augmenté – d'environ 69% – par rapport à 2017 grâce à un plus grand nombre de pays qui ont accru leur nombre de places de réinstallation pour l'Afrique, en particulier pour les sous-régions de l'Est et de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs. Les pays de réinstallation ont

également créé des places pour les réfugiés évacués des centres de détention en Libye et transférés au Niger au moyen du Mécanisme de transit d'urgence. Les départs pour les pays de réinstallation ont également progressé, passant de 15 800 en 2017 à plus de 19 300 en 2018, pour 36 400 demandes de réinstallation soumises au cours de la seule année 2018.



L'enseignement supérieur accessible aux réfugiés au Rwanda

Dans le camp de Kiziba au Rwanda, le HCR soutient une plateforme d'enseignement supérieur en ligne qui permet aux réfugiés de préparer des diplômes universitaires de niveau licence.

Le programme Kepler, qui fait partie de l'Accélérateur d'éducation humanitaire conjointement créé par le HCR et l'UNICEF, utilise un modèle fondé sur les compétences et associe des contenus numériques mis à disposition par une université américaine accréditée (*Southern New Hampshire University*) et une équipe de professeurs locaux spécialisés.

En outre, grâce à l'accent mis sur les stages, la formation en entreprise et la formation professionnelle, les diplômés peuvent intégrer le marché du travail avec les compétences générales requises en leadership, langues et informatique.



© HCR/Antoine Tardy



(en anglais)

Le lien entre l'aide humanitaire et l'aide au développement



Conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF) est déployé dans huit pays de la région, à savoir Djibouti, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda, la Somalie, le Tchad et la Zambie, ainsi que dans le cadre d'une approche régionale pour les réfugiés somaliens, soutenue par l'Autorité intergouvernementale pour le développement. Des stratégies pluriannuelles et de partenariats multiples (MYMP) sont mises en œuvre par 13 pays pour faciliter l'application du CRRF au Cameroun, à Djibouti, en Éthiopie, au Ghana, au Kenya, au Malawi, au Niger, en Ouganda, au Rwanda, au Sénégal, en Tanzanie et au Tchad. Ces stratégies visent à améliorer la planification à long terme des solutions et de la protection par un travail plus concerté avec les partenaires.

Trois pays appliquant des stratégies MYMP — le Ghana, le Kenya et le Malawi — font partie de l'initiative *Solutions Capital*, un pacte de financement proposé aux donateurs pour permettre aux opérations de mettre intégralement en œuvre leurs stratégies de protection et de recherche de solutions.



(en anglais)

La coopération avec la Banque mondiale a été renforcée par un nombre croissant d'activités conjointes sur le terrain, notamment dans le cadre du sous-guichet régional IDA18. En 2018, l'octroi de subventions et de prêts concessionnels a été approuvé pour 11 pays, dont le Cameroun (274 millions de dollars pour l'accès aux soins médicaux, à l'éducation, à la protection sociale, ainsi qu'aux infrastructures économiques et sociales), l'Éthiopie (202 millions de dollars pour développer les opportunités économiques en faveur des réfugiés et des communautés d'accueil) et l'Ouganda (360 millions de dollars pour les infrastructures et 335 millions de dollars pour la gestion de l'eau afin d'améliorer la fourniture de services). Un certain nombre de pays de la sous-région de l'Afrique de l'Est et de la Corne de l'Afrique ont également bénéficié des projets « Répondre aux impacts des déplacements par le développement » de la Banque mondiale.

Le HCR a travaillé avec la Banque africaine de développement et les gouvernements hôtes sur des projets novateurs bénéficiant aux réfugiés et aux communautés d'accueil au Burundi et au Zimbabwe. Le Fonds fiduciaire de l'Union européenne a également débloqué des ressources de toute première importance, destinées à faciliter l'inclusion. Un certain nombre d'initiatives de coopération bilatérale considèrent de plus en plus les réfugiés et les communautés qui les accueillent sous l'angle des bénéfices mutuels qui pourraient résulter de l'inclusion socioéconomique.

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Conséquences du sous-financement

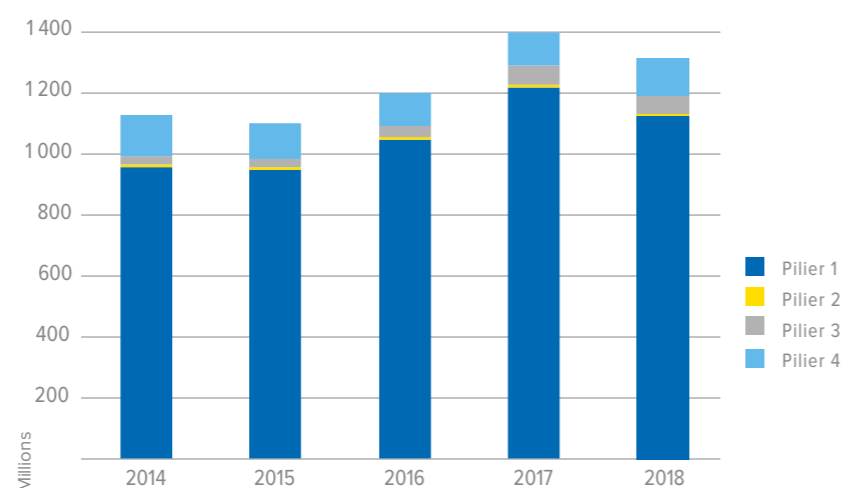
Le sous-financement a posé de graves problèmes, en particulier pour les situations burundaise, centrafricaine, congolaise (RDC), malienne, somalienne et sud-soudanaise. Au niveau de la situation burundaise, par exemple, les abris étaient très insuffisants, les centres de santé étaient sous-équipés par rapport au nombre de patients, les classes étaient surchargées et les moyens disponibles pour venir en aide aux mineurs non accompagnés et aux victimes de violences sexuelles très limités.

Les pays limitrophes ont continué d'accueillir des personnes déplacées originaires du Soudan du Sud en dépit de capacités sollicitées à l'extrême. Malgré tous les efforts déployés pour fournir les services les plus élémentaires aux jeunes réfugiés – notamment une aide vitale aux mineurs non accompagnés et aux personnes qui avaient des besoins particuliers – les activités requises de toute urgence pour protéger le grand nombre de mineurs isolés n'ont pu être exécutées en raison du financement limité.

Cette situation a rendu ces mineurs plus vulnérables à un certain nombre de risques de protection, comme les mariages précoces, le recrutement forcé et la prostitution de survie.

À travers la région, les réfugiés ont souffert de malnutrition aiguë et d'insécurité alimentaire du fait des conflits et de la sécheresse. Le manque de fonds s'est traduit par des réductions des rations alimentaires et par des exercices de restriction des cibles. Ceci a eu un impact considérable sur la protection, la santé et le bien-être des réfugiés, ainsi que sur la cohésion sociale au sein des populations touchées. En Afrique de l'Est, la situation nutritionnelle dans certains sites de réfugiés était particulièrement préoccupante. Les stratégies d'adaptation les plus fréquentes consistaient à sauter des repas ou à les réduire, à vendre des biens pour acheter des denrées alimentaires, à contracter des emprunts à taux d'intérêt élevé, à mendier, à faire travailler les enfants et à s'engager dans des activités à haut risque. De plus, des problèmes de protection liés à la réduction de l'aide, notamment des violences sexuelles et de genre, des violences familiales et des cas de prostitution de tout âge ont été rapportés.

DÉPENSES EN AFRIQUE 2014-2018 | USD



Budget

- Budget initial approuvé par le Comité exécutif: **2,600 milliards de dollars**.
- Budget final: **2,755 milliards de dollars**.
- Augmentation du budget: **155,2 millions de dollars / +6%**, principalement due aux besoins liés à la route de la Méditerranée centrale et aux situations congolaise (RDC) et sud-soudanaise.

Dépenses

SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES		Milliers USD	% de financement des dépenses de la région	% régional par source de financement par rapport au total des dépenses du HCR
Report des années précédentes	Affecté	48 408	4%	29%
	Non affecté	79 159	6%	40%
Contributions volontaires	Affectées	779 360	60%	31%
	Légèrement affectées	250 166	19%	44%
	Non affectées	34 496	3%	10%
Coûts d'appui aux programmes		10 162	1%	28%
Autres revenus		30 586	2%	14%
		71 808	6%	37%
TOTAL		1 304 145	100%	31%

- Les dépenses en Afrique ont représenté **31%** des dépenses du HCR à travers le monde.
- **60%** des dépenses ont été financées par des crédits affectés.
- L'Afrique est la région qui a bénéficié du plus grand montant de contributions non affectées pour financer ses dépenses à hauteur de **34,4 millions de dollars**.
- Les contributions volontaires affectées à l'Afrique ont augmenté de **102,2 millions de dollars / +9%** par rapport à 2017.

BUDGET ET DÉPENSES EN AFRIQUE | USD

OPÉRATION		PILIER 1		PILIER 2		PILIER 3		PILIER 4		TOTAL	% SOUS-RÉGIONAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes						
AFRIQUE DE L'OUEST											
Burkina Faso	Budget	24 147 881	503 114	-	-	-	-	-	-	24 650 996	
	Dépenses	13 589 717	224 734	-	-	-	-	-	-	13 814 451	
Côte d'Ivoire	Budget	3 884 705	9 457 012	3 209 285	-	-	-	-	-	16 551 001	
	Dépenses	3 842 999	3 514 216	2 167 943	-	-	-	-	-	9 525 158	
Ghana	Budget	8 085 878	-	-	-	-	-	-	-	8 085 878	
	Dépenses	4 421 708	-	-	-	-	-	-	-	4 421 708	
Libéria	Budget	11 580 063	-	-	-	-	-	-	-	11 580 063	
	Dépenses	7 190 576	-	-	-	-	-	-	-	7 190 576	
Mali	Budget	11 212 450	-	9 262 523	1 125 019	-	-	-	-	21 599 992	
	Dépenses	7 109 498	-	5 467 086	776 564	-	-	-	-	13 353 148	
Niger	Budget	79 239 374	733 498	-	12 810 943	-	-	-	-	92 783 814	
	Dépenses	47 779 367	261 297	-	4 498 701	-	-	-	-	52 539 365	
Nigéria	Budget	13 360 279	-	22 890 000	44 149 721	-	-	-	-	80 400 000	
	Dépenses	11 301 568	-	7 635 099	11 532 968	-	-	-	-	30 469 635	
Sénégal - Bureau régional ¹	Budget	34 386 734	4 521 642	-	-	-	-	-	-	38 908 376	
	Dépenses	20 278 622	1 396 589	-	-	-	-	-	-	21 675 211	
SOUS-TOTAL	Budget	185 897 364	15 215 267	35 361 808	58 085 682	-	-	-	-	294 560 121	11%
	Dépenses	115 514 055	5 396 835	15 270 128	16 808 233	-	-	-	-	152 989 251	12%

AFRIQUE DE L'EST ET CORNE DE L'AFRIQUE

Tchad	Budget	140 346 387	3 003 699	-	5 634 658	-	-	-	-	148 984 744	
	Dépenses	73 034 034	531 928	-	1 668 405	-	-	-	-	75 234 367	
Djibouti	Budget	26 730 931	-	-	-	-	-	-	-	26 730 931	
	Dépenses	9 508 942	-	-	-	-	-	-	-	9 508 942	
Érythrée	Budget	5 223 224	-	-	-	-	-	-	-	5 223 224	
	Dépenses	3 886 322	-	-	-	-	-	-	-	3 886 322	
Éthiopie	Budget	311 125 814	-	-	16 628 862	-	-	-	-	327 754 676	
	Dépenses	146 278 769	-	-	10 477 913	-	-	-	-	156 756 682	
Éthiopie (Représentation du HCR auprès de l'UA et de la CEA)	Budget	4 162 503	-	-	-	-	-	-	-	4 162 503	
	Dépenses	1 846 967	-	-	-	-	-	-	-	1 846 967	
Kenya	Budget	190 631 876	481 496	-	-	-	-	-	-	191 113 372	
	Dépenses	102 171 288	385 235	-	-	-	-	-	-	102 556 523	
Kenya - Centre d'appui régional	Budget	7 973 251	-	-	-	-	-	-	-	7 973 251	
	Dépenses	7 255 496	-	-	-	-	-	-	-	7 255 496	
Somalie	Budget	79 066 491	-	58 449 546	48 868 238	-	-	-	-	186 384 275	
	Dépenses	33 682 361	-	20 235 222	10 928 415	-	-	-	-	64 845 998	
Soudan du Sud	Budget	120 077 582	1 505 682	-	33 704 059	-	-	-	-	155 287 323	
	Dépenses	85 125 929	1 006 895	-	25 037 966	-	-	-	-	111 170 790	
Soudan	Budget	218 356 455	2 033 093	11 846 749	23 662 502	-	-	-	-	255 898 799	
	Dépenses	60 249 503	743 129	3 560 440	8 198 063	-	-	-	-	72 751 134	
Ouganda	Budget	415 003 072	200 000	-	-	-	-	-	-	415 203 072	
	Dépenses	184 547 919	49 645	-	-	-	-	-	-	184 597 564	
Activités sous-régionales	Budget	3 124 616	-	-	-	-	-	-	-	3 124 616	
	Dépenses	296 127	-	-	-	-	-	-	-	296 127	
SOUS-TOTAL	Budget	1 521 822 200	7 223 970	70 296 295	128 498 318	-	-	-	-	1 727 840 784	63%
	Dépenses	707 883 656	2 716 832	23 795 662	56 310 762	-	-	-	-	790 706 912	61%



BUDGET ET DÉPENSES EN AFRIQUE | USD

OPÉRATION		PILIER 1		PILIER 2		PILIER 3		PILIER 4		TOTAL	% SOUS-RÉGIONAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes						
AFRIQUE CENTRALE ET GRANDS LACS											
Burundi	Budget	32 493 678	-	-	508 465	-	-	-	-	33 002 143	
	Dépenses	26 846 607	-	-	470 705	-	-	-	-	27 317 311	
Cameroun	Budget	74 158 771	375 533	-	12 377 502	-	-	-	-	86 911 806	
	Dépenses	41 889 346	284 636	-	3 969 948	-	-	-	-	46 143 930	
République centrafricaine	Budget	9 639 982	-	16 985 778	14 643 662	-	-	-	-	41 269 421	
	Dépenses	6 796 906	-	12 603 077	8 275 100	-	-	-	-	27 675 082	
République du Congo	Budget	20 409 168	-	-	3 170 000	-	-	-	-	23 579 168	
	Dépenses	8 897 448	-	-	2 884 215	-	-	-	-	11 781 663	
République démocratique du Congo Bureau régional ²	Budget	107 813 396	1 285 780	11 143 850	78 634 833	-	-	-	-	198 877 860	
	Dépenses	56 675 298	404 663	519 597	34 295 568	-	-	-	-	91 895 127	
Rwanda	Budget	95 475 730	-	3 300 309	-	-	-	-	-	98 776 039	
	Dépenses	33 159 109	-	2 175 059	-	-	-	-	-	35 334 168	
République-Unie de Tanzanie	Budget	122 592 614	-	3 219 450	-	-	-	-	-	125 812 064	
	Dépenses	51 287 549	-	2 588 664	-	-	-	-	-	53 876 213	
SOUS-TOTAL	Budget	462 583 339	1 661 313	34 649 387	109 334 463	-	-	-	-	608 228 501	22%
	Dépenses	225 552 262	689 299	17 886 398	49 895 535	-	-	-	-	294 023 494	23%
AFRIQUE AUSTRALE											
Angola	Budget	31 012 416	-	-	-	-	-	-	-	31 012 416	
	Dépenses	16 950 488	-	-	-	-	-	-	-	16 950 488	
Malawi	Budget	17 501 336	-	-	-	-	-	-	-	17 501 336	
	Dépenses	7 713 118	-	-	-	-	-	-	-	7 713 118	
Mozambique	Budget	5 626 659	319 555	-	-	-	-	-	-	5 946 214	
	Dépenses	3 801 853	121 242	-	-	-	-	-	-	3 923 094	
Afrique du Sud - Bureau régional	Budget	29 123 809	1 323 482	-	-	-	-	-	-	30 447 291	
	Dépenses	16 858 631	478 514	-	-	-	-	-	-	17 337 144	
Zambie	Budget	32 279 067	-	-	-	-	-	-	-	32 279 067	
	Dépenses	14 729 314	-	-	-	-	-	-	-	14 729 314	
Zimbabwe	Budget	7 564 022	253 828	-	-	-	-	-	-	7 817 850	
	Dépenses	5 596 789	174 197	-	-	-	-	-	-	5 770 986	
SOUS-TOTAL	Budget	123 107 310	1 896 865	-	-	-	-	-	-	125 004 175	5%
	Dépenses	65 650 191	773 952	-	-	-	-	-	-	66 424 143	5%
TOTAL	Budget	2 293 410 213	25 997 415	140 307 489	295 918 463	-	-	-	-	2 755 633 580	100%
	Dépenses	1 114 600 165	9 576 918	56 952 188	123 014 530	-	-	-	-	1 304 143 801	100%

¹ Inclut les activités au Bénin, en Gambie, en Guinée-Bissau, au Sénégal, en Sierra Leone et au Togo.² Coordonne les activités au Gabon et en République démocratique du Congo.



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'AFRIQUE | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
États-Unis d'Amérique	25 211 988			10 120 910	649 354 879	684 687 777
Allemagne	20 487 099			5 340 909	66 928 276	92 756 284
Union européenne	59 838 422		4 924 004	3 167 150	7 870 370	75 799 947
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	41 079 242		1 101 928			42 181 170
Fonds central pour les interventions d'urgence	25 023 537		60 296	12 684 214		37 768 047
Japon	21 053 700		1 868 926	216 674	5 306 679	28 445 979
Danemark	16 024 802				11 959 897	27 984 699
Suède	9 621 479			1 554 569	12 399 845	23 575 892
Donateurs privés au Qatar	8 277 293				9 630 000	17 907 293
Canada					15 167 116	15 167 116
France	10 157 589		774 293	300 000	2 017 160	13 249 042
Donateurs privés en Allemagne	1 589 343				10 223 084	11 812 427
Italie	7 775 950	1 292 177	620 599	368 114	884 525	10 941 365
Pays-Bas	9 797 619	160 370				9 957 989
Norvège	5 164 011				4 683 292	9 847 304
République de Corée	3 135 667				6 575 080	9 710 747
Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique	5 725 595			525 010	1 921 797	8 172 402
Belgique	4 623 875			2 335 896	1 165 501	8 125 272
Donateurs privés aux Pays-Bas	7 625 970				18 819	7 644 789
Donateurs privés en Espagne	2 064 598				4 940 007	7 004 605
Finlande	5 113 636				1 851 852	6 965 488
Suisse	792 267		360 360		5 589 431	6 742 058
Donateurs privés au Japon	6 142 561				100 270	6 242 832
Irlande	1 726 236				2 358 491	4 084 726
Chine	2 000 000			1 999 999		3 999 999
Fonds de financement commun			155 178	1 495 627	2 305 293	3 956 098
Australie					3 782 148	3 782 148
Émirats arabes unis	3 011 643					3 011 643
Luxembourg					2 196 653	2 196 653
Fonds pour la consolidation de la paix	1 301 552		203 167	134 653	550 000	2 189 372
Espagne	1 911 710					1 911 710
UNICEF	1 875 792					1 875 792
Banque africaine de développement	1 589 667					1 589 667
Autorité intergouvernementale pour le développement	1 532 577					1 532 577
Donateurs privés en Australie	1 247 805				88 190	1 335 996
Donateurs privés en Suède	681 265				545 181	1 226 445
ONU-Habitat	1 119 687					1 119 687
Donateurs privés aux Émirats arabes unis	1 000 000				48	1 000 048
Donateurs privés en Suisse	889 143				60 705	949 848
ONUSIDA					945 050	945 050
PAM	627 358					627 358
Fonds transfrontaliers des Nations Unies pour la région des Grands lacs	594 267					594 267
PNUD	223 905				264 000	487 905
République tchèque				454 545		454 545

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'AFRIQUE | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
Donateurs privés en République de Corée	339 934				27 183	367 117
Donateurs privés au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	345 447				1 305	346 753
Fonds des Nations Unies pour le Darfour			250 000	87 050		337 050
Donateurs privés au Canada	200 309				81 440	281 748
<i>Education Cannot Wait</i>	265 279					265 279
Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies	123 131					123 131
UNESCO					108 070	108 070
Fonds pour l'élimination de la violence envers les enfants					77 818	77 818
Donateurs privés en Norvège	76 100					76 100
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la sécurité humaine				69 320		69 320
Donateurs privés en Chine					66 368	66 368
Nigéria					63 735	63 735
Donateurs privés au Danemark					54 936	54 936
Donateurs privés en Thaïlande	33 239				21 385	54 624
Liechtenstein				50 761		50 761
Donateurs privés au Kenya	1 500				48 016	49 516
Donateurs privés en Italie	712			235	41 399	42 346
Donateurs privés au niveau mondial				854	40 281	41 135
Donateurs privés en France					37 230	37 230
Botswana					30 472	30 472
Angola					30 000	30 000
Malte	29 621					29 621
Donateurs privés au Nigéria					27 531	27 531
Afrique du Sud					19 481	19 481
Donateurs privés au Burkina Faso					14 588	14 588
ONU-Femmes	10 000					10 000
Andorre					6 173	6 173
Saint-Siège					5 000	5 000
Donateurs privés au Sénégal	1 777					1 777
Donateurs privés au Ghana	621				1 009	1 630
Donateurs privés en Afrique du Sud					447	447
Donateurs privés au Liban					156	156
Donateurs privés à Singapour					14	14
TOTAL*	319 086 519	1 452 547	10 318 752	40 906 490	832 487 677	1 204 251 984

*Notes:

¹ Les contributions incluent 7% de coûts d'appui aux programmes.² Inclut 33,8 millions de dollars reçus en 2017 pour des activités dont la mise en œuvre était prévue pour 2018 et ne comprend pas 23 millions de dollars reçus en 2018 pour une mise en œuvre prévue en 2019 et au-delà.³ Inclut les contributions globales affectées aux situations du Burundi, de la République centrafricaine, de la République démocratique du Congo, du Mali, du Nigéria, de Somalie et du Soudan du Sud.

Amériques



AVANT-PROPOS

En 2018, les Amériques ont été confrontées à une situation de déplacement d'une complexité sans précédent et d'une ampleur inégalée depuis des décennies. À la fin de l'année, la région comptait plus de 12,8 millions de personnes relevant de la compétence du HCR, dont environ 432 000 nouveaux demandeurs d'asile et plus de 140 000 nouveaux déplacés internes. La dégradation de la situation en République bolivarienne du Venezuela a provoqué, à elle seule, la fuite de près de 3 millions de Vénézuéliens dans d'autres pays d'Amérique latine, aux Caraïbes et au-delà de la région. Cette situation a eu un impact considérable sur les capacités d'asile régionales, car plus de la moitié des demandes d'asile déposées par des Vénézuéliens à travers le monde ont été soumises en 2018. Ces caractéristiques, associées à l'augmentation des déplacements en provenance et à l'intérieur du Nord de l'Amérique centrale, où des milliers de personnes, dont des femmes, des enfants et des personnes LGBTI, ont été prises pour cibles par des organisations criminelles, ont accru les besoins de protection par rapport à 2017.

Les Vénézuéliens ont fui leur pays au rythme de 5 000 personnes par jour, car les services de base, comme la santé et l'éducation, n'étaient plus assurés, les activités commerciales essentielles étaient interrompues et des pénuries alimentaires sont survenues. La plupart des Vénézuéliens se sont rendus en Colombie, un pays qui faisait également face à une situation de déplacement interne, avec quelque 7,8 millions de personnes déplacées internes sur le territoire. Le Nord de l'Amérique centrale a connu des violences généralisées, perpétrées par des gangs et des organisations criminelles qui utilisaient le déplacement comme moyen de contrôle territorial. Des milliers de personnes en quête de protection et d'asile, provenant principalement

Des réfugiés et des migrants vénézuéliens traversent le pont Simon Bolivar, un des sept points d'entrée légaux sur la frontière entre la Colombie et la République bolivarienne du Venezuela, et également le point d'entrée le plus fréquenté. Plus de 30 000 personnes traversent chaque jour le pont pour se rendre en Colombie.

d'El Salvador et du Honduras, ont pris la route du nord au sein de « caravanes » organisées qui se dirigeaient vers le Mexique et les États-Unis d'Amérique. Alors que la situation politique ne cessait d'empirer au Nicaragua, des milliers de personnes se sont enfuies à l'étranger pour se mettre en sécurité et ont fait état de détentions arbitraires, de rafles et de violations des droits de l'homme.

Les États ont de plus en plus institutionnalisé leurs dispositifs de gestion des réfugiés et de l'asile, conformément aux principes de protection internationaux et régionaux. Les demandes d'asile ont considérablement augmenté dans la région. Toutefois, le nombre de demandes d'asile ne correspond pas au nombre de personnes qui ont besoin de protection internationale et reste extrêmement limité par rapport aux autres modalités de séjour légales qui ont été mises en place par le biais des cadres nationaux et régionaux pour répondre rapidement à ces afflux. Si certaines de ces mesures ont assuré temporairement l'accès d'environ 1 million de Vénézuéliens aux services essentiels, elles ne comportaient pas nécessairement de garanties de protection contre les renvois et ne prévoyaient pas toujours l'accès à l'hébergement, à la santé, à l'éducation et à l'emploi, la liberté de circulation et le regroupement familial, entre autres.

Si les pays de la région ont généreusement continué de pratiquer une politique de la porte ouverte, leurs capacités d'accueil étaient débordées. Plus d'un million de demandeurs d'asile attendaient une réponse à la fin de l'année 2018. L'augmentation du nombre de requêtes d'asile, associée aux difficultés qu'avaient les États à instruire ces demandes avec efficacité et rapidité, du fait de limitations importantes dans leurs capacités, a mis en évidence la nécessité d'améliorer les systèmes d'enregistrement et de gestion des cas. Des signes croissants de tension ont été observés dans certaines communautés d'accueil, où les arrivées en masse ont aggravé les situations existantes d'exclusion économique et de montée des inégalités. Le HCR a donc redoublé ses efforts

pour contrer les attitudes discriminatoires et xénophobes croissantes à l'égard des demandeurs d'asile au sein des communautés.

Dans un environnement aussi difficile et complexe, le HCR a travaillé avec d'autres agences pour répondre aux besoins humanitaires pressants et pour compléter les efforts des principaux gouvernements d'accueil. Des processus initiés par des pays, comme la « Déclaration de Quito sur la mobilité humaine des citoyens vénézuéliens dans la région » adoptée en 2018 et le plan d'action en résultant, ont été des étapes importantes, qui ont harmonisé les politiques et les pratiques des États, intensifié et coordonné la réponse humanitaire, et amélioré l'accès des réfugiés et des migrants originaires de la République bolivarienne du Venezuela, ainsi que l'exercice de leurs droits.

Le Belize, le Costa Rica, le Guatemala, le Honduras, le Mexique et le Panama ont travaillé conjointement à la mise en œuvre du Cadre d'action global pour les réfugiés en Amérique centrale et au Mexique (MIRPS en espagnol), afin d'encourager la coopération régionale entre les pays d'origine, de transit et de destination et de renforcer le partage des responsabilités relatives à la prévention, à la protection et aux solutions. Le MIRPS a favorisé une approche inclusive, encourageant les parties prenantes à travailler avec les acteurs du développement à l'élaboration d'une stratégie commune pour s'attaquer aux causes profondes du déplacement, notamment à la violence structurelle qui règne dans la sous-région.

Renata Dubini

Directrice du Bureau régional du HCR pour les Amériques

TOTAL DU PERSONNEL AUX AMÉRIQUES*: 1 245

37%
HOMMES

63%
FEMMES

57
SITES

1%
BASÉ DANS DES LIEUX D'AFFECTATION DIFFICILES

*y compris 520 personnels affiliés.

Chiffres-clés et réalisations aux Amériques

Réinstallation

Les Amériques sont la **2^{ème} région de destination** des personnes réinstallées. Les 2 principaux pays de réinstallation dans le monde sont aux Amériques.



Personnes réinstallées aux Amériques en 2018

24 827 ↓ **26%**
comparé à 2017

45% des personnes réinstallées dans le monde sont allées aux Amériques

Les 2 principaux pays de réinstallation des Amériques

1 États Unis d'Amérique 17 112

2 Canada 7 704

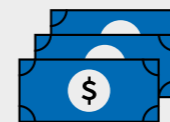
Enregistrement biométrique



66 689 personnes biométriquement enregistrées fin 2018

1% du total des personnes biométriquement enregistrées

Aides en espèces

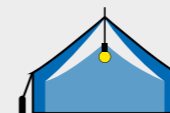


5 Mio 2017
8 Mio 2018

Variation
3 Millions de dollars ↑
60% ↑

Réfugiés vivant dans/hors des camps

(données au 31 décembre 2018)



Réfugiés*	% d'hébergement connu	% vivant en hébergement privé**	% vivant dans des camps ou sites assimilés
643 300	95,3%	100%	0%

* comprend les réfugiés et des personnes dans des situations similaires à celles des réfugiés
** par rapport au nombre total de réfugiés et assimilés

Déploiements d'urgence

(HCR et partenaires de réserve)



9 2017
100 2018

Partenaires et budgets alloués

Millions de dollars

40,5 millions de dollars alloués à 171 partenaires (représentant 30% des dépenses régionales)

12,5 Mio	134 ONG nationales	26,5 Mio
22 ONG internationales	12 partenaires gouvernementaux	0,9 Mio
	3 agences des Nations Unies	0,6 Mio

PRINCIPALES SITUATIONS AUX AMÉRIQUES EN 2018



VENEZUELA

L'exode en provenance de la République bolivarienne du Venezuela est sans équivalent dans l'histoire récente de la région. Les Vénézuéliens ont fui leur pays au rythme moyen de 5 000 personnes par jour. Plus de 460 000 demandes d'asile ont été déposées par des Vénézuéliens à travers le monde, dont plus de la moitié en 2018.

Plus de **3 millions**
Près d'**1 million**
avec un statut régulier



COLOMBIE

Alors que l'application de l'accord de paix restait difficile, les déplacements forcés, les restrictions à la liberté de mouvement, touchant des populations de plus en plus vulnérables, et les attaques contre les responsables communautaires se sont poursuivies. Faisant face à ses propres problèmes de déplacement interne, la Colombie est également le principal pays d'accueil des Vénézuéliens qui se déplacent.

7,8 millions
1,1 million en Colombie



NORD DE L'AMÉRIQUE CENTRALE

Les activités des organisations criminelles, des cartels de la drogue et des gangs urbains, associées au manque de moyens des pouvoirs publics pour assurer la protection et fournir des services essentiels, ont contribué à l'escalade de la violence, forçant les gens à fuir leur pays.

70 625
282 899 demandeurs d'asile
245 500



NICARAGUA

Des tensions politiques et sociales ont déclenché plusieurs épisodes de violence au Nicaragua en avril 2018 et entraîné des afflux importants, principalement au Costa Rica, mais aussi dans le Nord de l'Amérique centrale et au Panama.

32 269

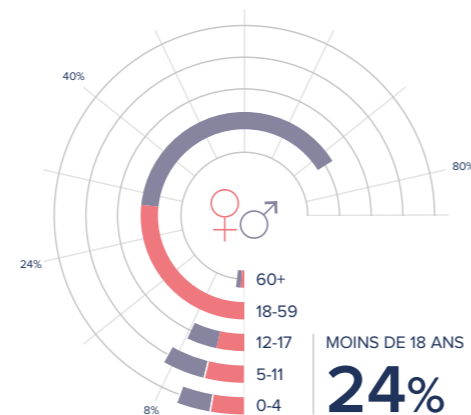
12,8 millions

DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR AUX AMÉRIQUES

RÉFUGIÉS	643 000
DEMANDEURS D'ASILE	1,3 million
RÉFUGIÉS RAPATRIÉS	24 000
DÉPLACÉS INTERNES	8 millions
APATRIDES	7 000
AUTRES PERSONNES	209 000
VÉNÉZUÉLIENS DÉPLACÉS À L'ÉTRANGER*	2,6 millions

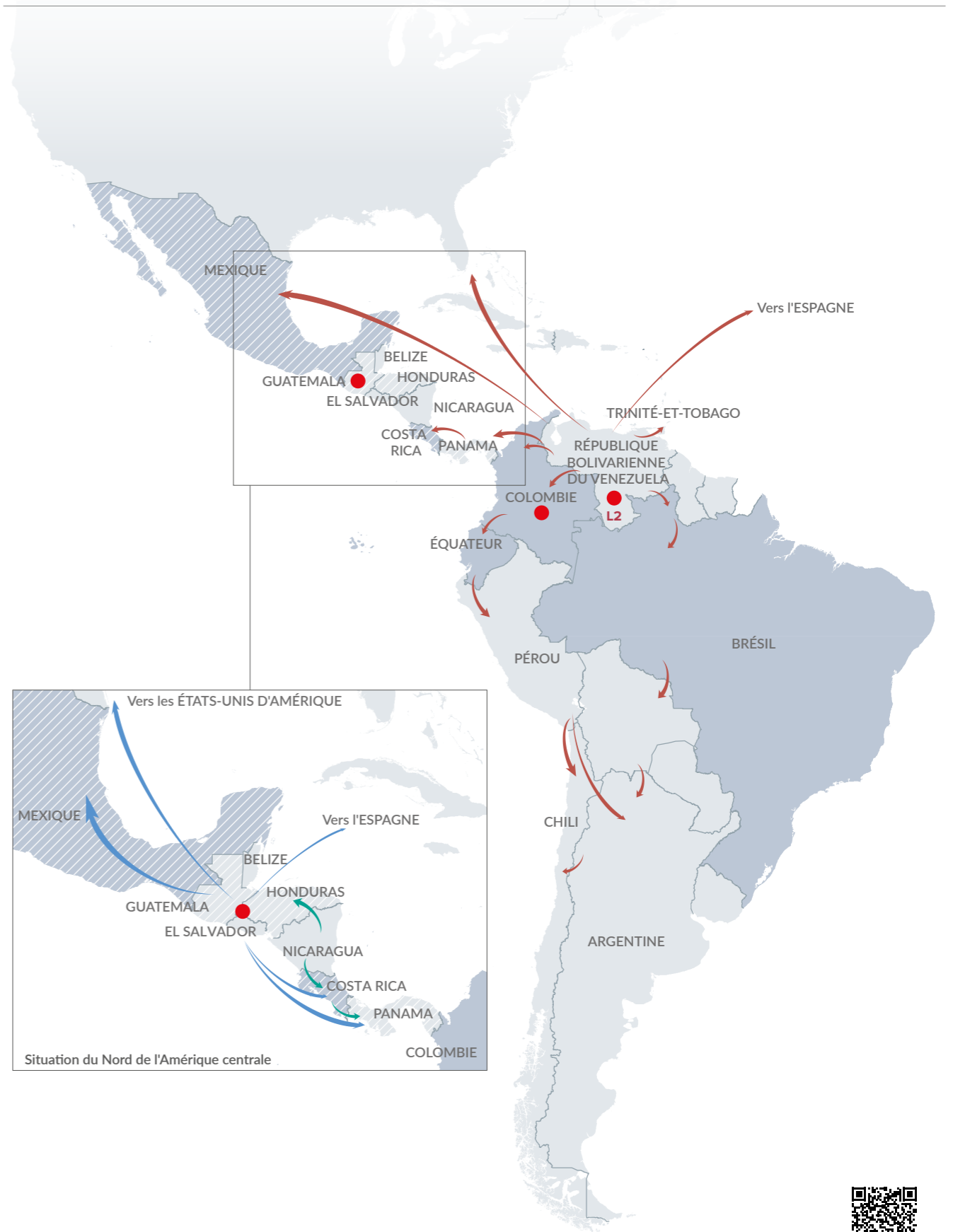
* Voir note (6) de bas de page sur la carte mondiale des personnes relevant de la compétence du HCR

RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE



Situation	Réfugiés	Vénézuéliens à l'étranger	Tendence à la baisse par rapport à 2017
Pays mettant en oeuvre le MIRPS	Déplacés internes	Demandeurs d'asile	Tendence à la hausse par rapport à 2017
Pays mettant en oeuvre une stratégie MYMP	Vénézuéliens avec un statut régulier	Niveau d'urgence	
Flux vénézuélien	Flux nicaraguayen	Flux du Nord de l'Amérique centrale	

Les Amériques ont été confrontées à une crise de déplacement d'une ampleur sans précédent depuis des décennies. Fin 2018, plus de 12,8 millions de personnes relevaient de la compétence du HCR. Un million de demandes d'asile, sur 1,5 million de requêtes déposées, étaient en attente à la fin de l'année. Près de 140 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur de leur pays au cours de la seule année 2018.



(en anglais)

RÉALISATIONS ET IMPACT

Sauvegarder les droits fondamentaux

Lire les
100 Points de
Brasilia.



(en anglais)

En février 2018, des pays de la région ont adopté les « 100 Points de Brasilia », lors de la première évaluation triennale de la « Déclaration et du Plan d'action du Brésil » signés en 2014. Le document répertorie cent des meilleures pratiques observées en matière de protection des demandeurs d'asile, réfugiés, rapatriés, déplacés et apatrides et de recherche de solutions à leur situation. Il représente également une contribution importante des États d'Amérique latine et des Caraïbes au Pacte mondial sur les réfugiés.

Accès à l'asile et conditions d'accueil acceptables

Bien que certains États aient adopté des mesures restrictives – dont l'expulsion et le refus d'accès au territoire – la plupart des gouvernements de la région ont fait preuve d'une solidarité remarquable à l'égard des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants, en leur accordant l'accès au territoire, à la protection et à l'assistance. Les critères plus larges fixés dans la Déclaration de Carthagène pour définir le statut de réfugié – et intégrés dans la législation nationale de 15 États de la région – ont ajouté une protection supplémentaire pour les demandeurs d'asile vénézuéliens, qui sont éligibles en vertu de ces critères, notamment à travers une reconnaissance collective du statut de réfugié. Le HCR a aidé et encouragé les États à adopter des dispositifs orientés sur la protection pour permettre le séjour légal des Vénézuéliens, ainsi que l'accès aux procédures d'asile.

Comme les procédures de détermination du statut de réfugié d'un grand nombre d'États

ne parvenaient pas à apporter des réponses de protection satisfaisantes dans un délai approprié, le HCR est intervenu pour aider les États à élaborer des procédures simplifiées et accélérées, de manière à accroître l'efficacité des régimes d'asile. Il s'agissait notamment de renforcer les capacités d'enregistrement, de gestion des données et de délivrance de documents afin d'assurer l'harmonisation régionale des activités et d'éviter des différences de traitement susceptibles de donner lieu à des mouvements secondaires.

Ce soutien a principalement été accordé dans le cadre de « l'Initiative d'assurance qualité », qui s'étend progressivement. Le HCR a facilité la deuxième table ronde régionale de l'Initiative, offrant aux autorités d'asile régionales l'opportunité d'échanger et de partager des informations sur les procédures d'asile existantes et sur les moyens d'instruire avec plus d'efficacité le grand nombre de demandes soumises par des Vénézuéliens, ainsi que par des Guatémaltèques, des Honduriens, des Nicaraguayens et des Salvadoriens. Le Belize et le Paraguay ont rejoint l'Initiative et d'autres États se sont dits intéressés par une adhésion.

Le plan de réponse régional du HCR pour la situation nicaraguayenne était également orienté sur le renforcement des capacités d'accueil au Costa Rica, ainsi qu'en El Salvador et au Honduras. Au Costa Rica, où la majorité des demandes d'asile nicaraguayennes ont été déposées, l'organisation a soutenu l'admission sur le territoire, amélioré les conditions d'accueil ainsi que les processus de détermination du statut de réfugié, et renforcé les interventions en espèces. Ces interventions ont été intensifiées au Nicaragua, où le HCR a resserré sa coopération avec le Conseil des Églises protestantes pour aider plus de 800 réfugiés et demandeurs d'asile centraméricains.

Résoudre les situations d'apatridie

En 2018, l'élimination de l'apatridie aux Amériques a progressé, avec l'adhésion du Chili et d'Haïti aux conventions sur l'apatridie. Trois ans après l'adoption du Plan d'action du Brésil, les pays ont évalué les défis rencontrés dans sa mise en œuvre et les progrès réalisés : ainsi, plusieurs États ont pris des mesures juridiques pour prévenir l'apatridie dans les systèmes nationaux et pour faciliter la naturalisation.

Le Costa Rica a été le premier pays de la région à accorder la citoyenneté à un

migrant apatride dans le cadre d'une procédure simplifiée, après avoir adopté un règlement facilitant la naturalisation. En République dominicaine, le HCR a salué les mesures prises par les autorités pour faciliter la naturalisation des individus nés dans le pays de deux parents migrants. Le Panama a approuvé la mise en place d'une procédure de détermination du statut d'apatride, tout comme le Paraguay, qui a également approuvé un projet de loi visant à faciliter l'accès à la naturalisation.

En 2018, le **Chili** et **Haïti** ont adhéré aux Conventions de 1954 et de 1961 sur le statut des apatrides et sur la réduction des cas d'apatridie.

© HCR/Susan Hopper



Une conférence TEDx attire l'attention sur le droit à la nationalité

La militante Maha Mamo, née au Liban en 1988 et apatride jusqu'à ce qu'elle obtienne la nationalité brésilienne en 2018, comptait parmi les intervenants à la conférence TEDxPlaceDesNationsWomen, qui a été organisée à Genève sur le thème de l'émancipation, notamment féminine, et de l'égalité des genres.

« Nous devons changer les dispositions légales discriminatoires. Aujourd'hui je suis brésilienne. Aujourd'hui j'ai ma place. Et tout le monde a le droit d'avoir sa place. »

— Maha Mamo, militante pour le droit à la nationalité.



Répondre au déplacement interne dans les Amériques

En Colombie, les agissements des groupes armés ont donné lieu à des déplacements nouveaux et récurrents, et restreint la liberté de circulation tout au long de l'année 2018. Le HCR a concentré sa présence dans les régions situées à proximité des frontières équatorienne et vénézuélienne, ainsi que le long de la côte pacifique, où le nombre de déplacés et d'atteintes aux droits de l'homme était élevé. Au cours de la seule année 2018, plus de 138 000 personnes ont été déplacées et plus de 430 défenseurs des droits de l'homme tués.

Le HCR a plaidé en faveur de la mise en œuvre d'un cadre juridique solide et de solutions durables pour les 7,8 millions de déplacés internes au moyen de la loi sur les victimes et la restitution des terres.

La situation d'insécurité observée à la frontière entre la Colombie et l'Équateur, associée à l'instabilité qui a suivi le processus de démobilisation, a accru l'afflux de réfugiés en Équateur. La propagation de l'insécurité à l'Équateur a déclenché des déplacements internes dans ce pays. Du fait de possibilités restreintes en matière d'éducation, de loisirs et de moyens de subsistance, le recrutement de jeunes en vue de les impliquer dans des activités illicites, a constitué une préoccupation majeure. Le HCR a travaillé avec le Gouvernement équatorien afin de lui donner les moyens de renforcer sa réponse et a dispensé une formation sur l'identification et l'orientation des personnes vulnérables.

Apporter une aide vitale

Le HCR a mis en œuvre des programmes destinés à apporter une aide vitale avec plus de 140 partenaires, dans un esprit de solidarité, de partage et de soutien mutuel conforme au Pacte mondial sur les réfugiés. La coordination inter-agences entre le HCR et l'OIM a joué un rôle clé dans la réponse pour les réfugiés et les migrants vénézuéliens. Le partenariat avec d'autres agences, fonds et programmes des Nations Unies, ainsi que la coordination et la complémentarité au niveau régional, ont été renforcés afin d'inclure les réfugiés et les demandeurs d'asile dans les activités entreprises par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes en vue de réaliser les objectifs de développement durable (ODD).

La Plateforme régionale de coordination inter-agences a été mise en place pour guider la réponse stratégique régionale à la situation vénézuélienne et pour soutenir la coordination, la planification, la réponse

opérationnelle, la mobilisation des ressources, ainsi que les initiatives de gestion de l'information et de communication au niveau national.

En décembre 2018, les 95 partenaires réunis au sein de la plateforme ont lancé le Plan de réponse régional pour les réfugiés et les migrants vénézuéliens (RMRP). Ce plan vise à répondre aux besoins de la population de manière intégrée et globale, en complétant les efforts nationaux et régionaux par des interventions humanitaires essentielles, conformes aux priorités des gouvernements. En complément de ces efforts, huit États — l'Argentine, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, l'Équateur, le Paraguay, le Pérou et l'Uruguay — ont adopté un plan d'action fondé sur la « Déclaration de Quito » et appelé le Représentant spécial conjoint du HCR et de l'OIM à les aider à mettre en œuvre les engagements pris dans le contexte du « Processus de Quito ».

Le HCR a aidé les gouvernements à répondre aux besoins des Vénézuéliens en aménageant des sites et en fournissant des abris sécurisés, ainsi qu'en offrant une aide juridique et des conseils sur l'accès au statut de réfugié et aux autres formes de séjour légal, conformément aux objectifs du RMRP. Une assistance technique a également été apportée pour assurer une coordination efficace : des plans de réponse locaux ont notamment été préparés, par exemple pour la mise en place de parcours de soins avec des hôpitaux de Lima (Pérou) et la construction d'un centre de soins primaires à Cucuta (Colombie).

Conformément au programme Frontières solidaires du Plan d'action du Brésil, le HCR a ouvert de nouveaux bureaux et renforcé les bureaux existants dans les zones frontalières situées sur les itinéraires des Vénézuéliens. L'organisation a également renforcé sa présence dans diverses zones frontalières à travers la région, pour améliorer les conditions d'accueil et répondre aux besoins essentiels des réfugiés vénézuéliens et des autres personnes relevant de sa compétence. Dans l'ensemble de la région, le HCR a fourni une aide humanitaire essentielle, distribuant de l'eau potable, des trousseaux d'hygiène, y compris féminine, des couvertures et des vivres aux principaux postes-frontières. En République bolivarienne du Venezuela, l'organisation a exécuté des activités similaires, en accord avec la « Stratégie d'intensification » des Nations Unies dans le pays.

En complément de l'assistance directe, le HCR a développé son recours aux aides en espèces et fourni 8 millions de dollars d'allocations, principalement inconditionnelles. Au Mexique, l'organisation a distribué environ 2,5 millions de dollars d'aides en espèces, soit près du double du montant distribué en 2017 : plus de 3 200 familles vulnérables ont reçu des cartes prépayées rechargeables avec lesquelles elles ont pu subvenir à leurs besoins en hébergement, eau et hygiène, alimentation et habillement. Ceci a facilité la

création de moyens de subsistance et réduit les risques de protection résultant des mécanismes d'adaptation négatifs. L'assistance en espèces a également été augmentée en Argentine, au Brésil, en Colombie, au Costa Rica, en Équateur, au Panama, au Pérou et à Trinité-et-Tobago pour répondre aux besoins d'un nombre croissant de Vénézuéliens déplacés.

Tout en répondant aux besoins les plus pressants, le HCR a commencé à rechercher de possibles solutions dès le début de la situation vénézuélienne. Par exemple, l'organisation a facilité la relocalisation volontaire de plus de 4 000 Vénézuéliens, qui ont été transférés des zones frontalières du Brésil vers des villes offrant davantage de services et de possibilités d'emplois, dans le cadre d'une stratégie d'intégration socioéconomique.

Conformément au MIRPS, le HCR a répondu aux mouvements mixtes dans le Nord de l'Amérique centrale, appuyant plus de 70 alliances stratégiques et impliquant plus de 47 acteurs du développement et 10 initiatives du secteur privé. Ces partenariats ont donné lieu à des réalisations marquantes, comme la décentralisation des systèmes d'asile aux postes frontaliers, l'ouverture et le renforcement de centres d'hébergement et d'autres lieux sécurisés ainsi que de nombreuses initiatives de soutien à l'intégration locale, comme des cours de langue, la délivrance de permis de travail et des formations professionnelles pour les demandeurs d'asile et les réfugiés. En 2018, 94 000 personnes ont bénéficié d'une assistance à travers les réseaux de protection et de lieux sécurisés et plus de 18 200 foyers ont reçu des aides en espèces (en particulier dans les villes du Nord de l'Amérique centrale).

La Plateforme
régionale
de coordination
inter-agences



(en anglais)

Prévenir les violences sexuelles et de genre aux Amériques et y répondre

Les violences sexuelles et de genre, les problèmes de protection de l'enfance et les risques liés à l'exploitation sont restés des caractéristiques marquantes des déplacements aux Amériques. Les violences conjugales, les féminicides, l'exploitation, le recrutement des enfants et la séparation des familles suscitaient la plus vive inquiétude et touchaient de manière disproportionnée les femmes, les jeunes filles et les personnes ayant une orientation sexuelle ou une identité de genre différente. Cependant, du fait du nombre élevé de déplacements et de la forte mobilité humaine, les acteurs de protection ont souvent eu des difficultés à fournir rapidement des services adaptés aux plus vulnérables.

Pour répondre aux besoins particuliers des personnes ayant subi des violences sexuelles et de genre, le HCR a mis en place un réseau régional de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et a encouragé la coordination et l'harmonisation des prestations de services tout au long du cycle du déplacement dans les Amériques. Les pays impactés par la situation vénézuélienne et l'augmentation des flux migratoires mixtes en direction du nord du continent ont été considérés prioritaires.

« J'estime que je suis une survivante, car j'ai tourné la page. »

— Leonor, déplacée colombienne, victime de violences sexuelles et de genre



Lire son histoire

Le HCR a également lancé des principes directeurs sur les procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant, qui seront déployés dans la région en 2019. Deux projets spécifiques sur l'éducation et la protection des enfants en déplacement ont été exécutés dans le cadre du MIRPS au Guatemala et au Mexique. Lors du deuxième atelier annuel du réseau régional de lieux sécurisés (RSSN), un document sur les enseignements tirés et les outils a été lancé. Outre les membres existants (Chili, Colombie, Costa Rica, Guatemala, Mexique, Pérou et la République bolivarienne du Venezuela), des participants originaires d'autres pays, tels que le Brésil, El Salvador, l'Équateur et les États-Unis d'Amérique, ont pris des mesures pour rejoindre le RSSN.

Deux ateliers binationaux du RSSN ont été organisés en Colombie et au Mexique. De plus, le HCR s'est associé au Centre des droits de l'homme de la Faculté de droit de Berkeley pour publier un rapport sur la difficulté de relater des violences sexuelles et de genre et sur les moyens de faciliter l'accès, en toute sécurité, des victimes à des services de protection d'urgence.



(en anglais)



Assurer un avenir meilleur

Solutions globales

Le HCR a soutenu le rôle moteur joué par les États du MIRPS, aux côtés d'autres partenaires stratégiques comme l'Organisation des États américains, et a encouragé d'autres États à participer en apportant un appui politique ou financier. Le MIRPS a mobilisé des institutions financières comme la Banque interaméricaine de développement, et a suscité des synergies avec le Plan de développement global dirigé par le Mexique et les pays du Nord de l'Amérique centrale, qui bénéficie de l'appui de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

Le Gouvernement du Mexique a pris des mesures pour inclure les réfugiés et les demandeurs d'asile dans l'Agenda 2030 et dans le mécanisme d'Examen national volontaire pour 2018, qui évalue la progression des États en direction des ODD. Le rapport de l'Examen national volontaire a également décrit comment les réfugiés et les demandeurs d'asile pouvaient contribuer à la réalisation des ODD.

En s'appuyant sur le succès d'une initiative bien établie d'appui à l'intégration locale au Mexique, le HCR et ses partenaires ont offert des services d'aide à l'insertion professionnelle, ainsi qu'un soutien psychosocial et juridique aux réfugiés qui ont été relocalisés du sud du Mexique vers des zones d'intégration locale, situées dans les États de Coahuila et de Jalisco, où beaucoup ont été employés dans l'industrie locale.

Le HCR et ses partenaires ont également organisé un atelier sur l'emploi et le droit du travail au profit de près de 600 personnes. Plus de 200 personnes ont bénéficié de services de placement grâce à un réseau d'employeurs du secteur privé à Mexico. Plus de 300 personnes ont bénéficié d'une formation, d'un mentorat et d'autres formes d'appui aux moyens de subsistance.

Le Costa Rica a également progressé dans l'intégration locale, au moyen d'initiatives comme le « label qualité » du programme Vivre l'intégration, axé sur le renforcement des moyens de subsistance. Le Gouvernement a publié des directives pour l'inscription des réfugiés dans l'éducation nationale, s'est attaqué aux obstacles à l'égalité d'accès à l'éducation et a recommandé des procédures spécifiques d'inscription, ainsi que de reconnaissance et de validation des études. En Équateur, le « modèle de progression » a fourni des moyens de subsistance et favorisé la protection sociale de quelque 600 familles en 2018 (dont 400 soutenues par le HCR et 200 par les États-Unis d'Amérique). Au Brésil, le programme de relocalisation volontaire des Vénézuéliens, géré par le Gouvernement avec l'appui du HCR et d'autres agences des Nations Unies, a bénéficié à près de 2 000 Vénézuéliens, transférés du Roraima vers les centres d'hébergement de 13 municipalités, situées dans différents États. Une étude récente a montré que 43% des Vénézuéliens relocalisés étaient parvenus à trouver un emploi dans leur nouvelle ville.



Les demandeurs d'asile vénézuéliens renforcent la main d'œuvre au Brésil

Un programme innovant de relocalisation volontaire aide les Vénézuéliens et leurs hôtes à réussir dans des villes comme Sao Paulo et Brasilia.

« C'est formidable de sentir qu'ils nous acceptent et de voir que nous pouvons participer à l'avenir du pays. »

— Rolando, Vénézuélien participant à un programme d'emploi soutenu par le HCR.



© HCR/Victoria Hugueney

Réinstallation

L'année 2018 s'est achevée avec un nombre de départs en réinstallation historiquement bas. Alors que les besoins étaient dramatiquement élevés, seuls 24 827 réfugiés ont trouvé une solution durable par le biais de la réinstallation, principalement aux États-Unis d'Amérique et au Canada, du fait de l'application de critères de sélection particulièrement restrictifs et de la diminution du nombre de places. Dans le même temps, quatre pays du Cône sud — l'Argentine, le Brésil, le Chili et l'Uruguay — ont progressé dans la mise en place de programmes de réinstallation et de parrainage communautaire avec le soutien du mécanisme conjoint d'appui aux pays de réinstallation émergents.

En 2018, 1456 cas ont été soumis aux États-Unis d'Amérique, à l'Australie, au Brésil et à l'Uruguay; sur ce total, 150 individus ont été réinstallés à l'aide du dispositif de transfert aux fins de protection, un mécanisme régional qui facilite les procédures de réinstallation des personnes exposées à des risques graves ou mortels (voir le chapitre *Assurer un avenir meilleur*).

Renforcer les approches participatives et communautaires

Afin de réduire les manifestations de xénophobie à l'égard des Vénézuéliens et de promouvoir la solidarité avec les personnes qui sont obligées de fuir, le HCR et l'OIM, en coopération avec d'autres partenaires des Nations Unies, ont lancé des campagnes de sensibilisation à travers la région, comme « *Somos lo Mismo* » au Panama, « *Tu Causa Es Mi Causa* » au Pérou, « *Países Hermanos* » et « *Somos Panas* »



(en espagnol)

en Colombie. Ces campagnes ont été diffusées à la radio et largement partagées dans des annonces numériques, des publications de masse, la presse indépendante, du publipostage massif, des contenus dans les médias sociaux, ainsi que lors de divers événements, comme des ateliers pour les journalistes ou des initiatives au niveau communautaire. L'innovation a joué un rôle clé dans le renforcement de la protection au moyen d'approches participatives et communautaires. En 2018, le HCR a conçu, testé et mis en service un outil de suivi de protection aux Amériques pour collecter, traiter et analyser des données comparables sur les risques de protection et les besoins

particuliers; ces données ont ensuite servi à orienter les cas individuels et à guider la programmation. L'outil a été adopté en Argentine, au Chili, en Colombie, en Équateur, au Pérou, en République dominicaine et en Uruguay, ainsi que dans d'autres pays du Cône Sud, pour la réponse à la situation vénézuélienne; il a également été adapté en vue d'une utilisation au Mexique et en Amérique centrale. En autorisant la saisie en temps réel des données d'enquête pour gérer les profils et enregistrer les besoins de protection sur une plateforme en ligne (ainsi que le niveau d'accès et de jouissance des droits), l'outil permet de répondre rapidement et de manière adaptée aux risques (voir ci-après).



Exploiter les « big data » pour assurer le suivi de protection dans la situation vénézuélienne

En 2018, avec l'appui de *Global Pulse* ONU, le HCR a lancé un nouveau projet pour améliorer la veille et l'analyse médiatiques à des fins de suivi de protection. Le rapport de veille et d'analyse médiatique pour la situation vénézuélienne a identifié les incidents en lien avec la protection, les profils spécifiques ou les groupes vulnérables (comme les groupes autochtones ou les organisations confessionnelles) qui étaient ciblés et d'autres développements sociopolitiques avant et pendant la crise humanitaire. Le projet relatif aux « big data », ou mégadonnées, a été mis en œuvre par les équipes du HCR chargées de la gestion des informations, de la protection et de l'information et a permis de recueillir et de classer plus de 6 900 coupures de presse, des articles dans les médias et plus d'1,2 million de messages sur les médias sociaux pour améliorer le suivi de protection assuré par le HCR.



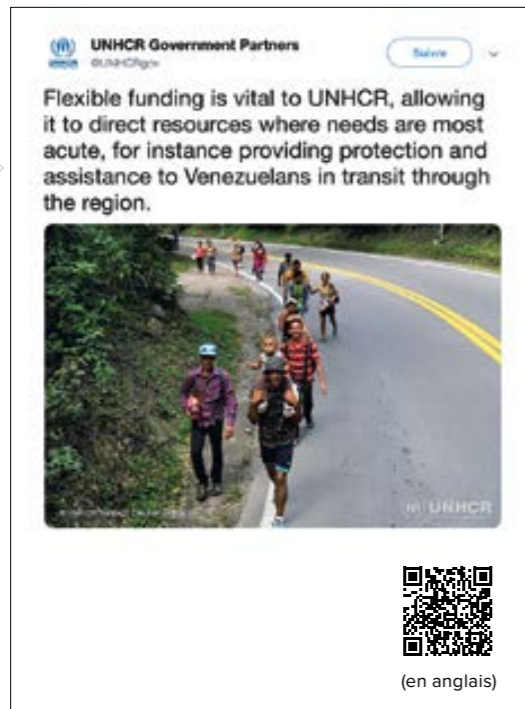
(en anglais)

© HCR/Rizau Scempx



INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les financements flexibles sont essentiels pour le HCR, lui permettant de diriger les ressources là où sont les besoins les plus importants, par exemple en fournissant une aide d'assistance et de protection aux Vénézuéliens en transit dans la région.



Conséquences du sous-financement

Le caractère évolutif de la situation vénézuélienne exigeait qu'on réponde avec souplesse aux besoins des personnes qui se déplaçaient. Les besoins essentiels dans des secteurs clés, tels que la protection, l'enregistrement et l'aide d'urgence, ou dans certaines zones géographiques, comme les points de passage des frontières, ont été jugés prioritaires. Du fait de l'insuffisance du financement, le HCR a eu des difficultés à établir ou à maintenir une présence dans certaines régions, à renforcer les réseaux de protection pour assurer l'accès au territoire, et à appuyer l'enregistrement. Dans une telle situation, certains besoins, concernant par exemple l'accès aux services financiers, les moyens de subsistance durables, la santé et l'éducation, n'ont pas été convenablement pris en charge.

Les partenaires du HCR ont assuré 20 à 30% seulement des services destinés aux personnes ayant des besoins particuliers, dont les aides en espèces.

En Colombie, l'arrivée d'un nombre important de réfugiés et de migrants vénézuéliens a nécessité une reprogrammation et une redéfinition des priorités parmi les activités planifiées, ainsi que des ajustements à ces dernières. De ce fait, il a été difficile de continuer à accorder l'attention voulue aux besoins des déplacés internes, en particulier en période d'afflux.

Les besoins non satisfaits en Amérique centrale, en particulier dans les pays du Nord de l'Amérique centrale, ont empêché les opérations de s'étendre pour renforcer le suivi aux frontières, de mettre en place des systèmes de gestion des cas et d'appuyer les espaces sécurisés dans les proportions requises. Le manque de fonds a également empêché l'exécution d'interventions planifiées au titre du MIRPS, comme le renforcement des capacités d'hébergement, de la protection sociale et de l'emploi, de l'accès à l'éducation, ou le renforcement de projets communautaires dans les pays d'origine.

Au Costa Rica et au Mexique, les besoins initiaux non couverts au premier semestre ont nécessité des ajustements au programme, en particulier concernant les aides en espèces et l'intégration, avec des répercussions sur la nature, la quantité et la durée de l'assistance offerte aux personnes relevant de la compétence du HCR.

Budget

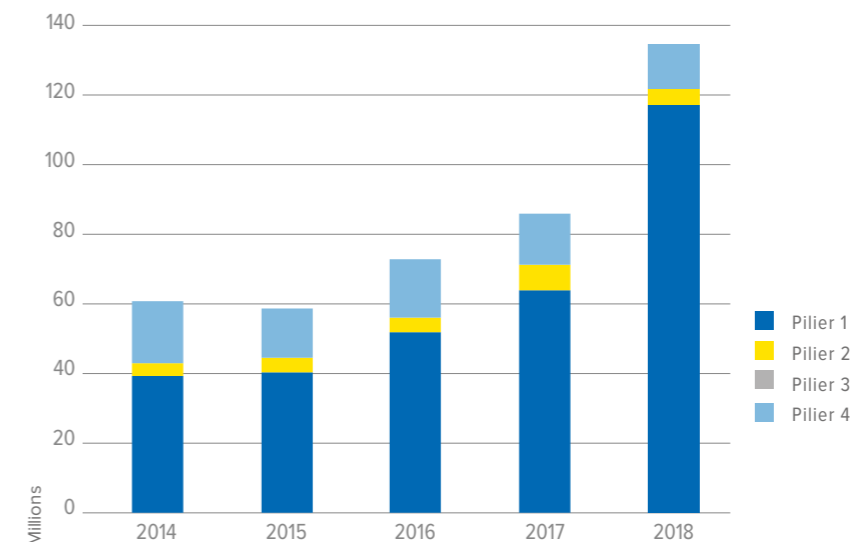
- Budget initial approuvé par le Comité exécutif: **152,5 millions de dollars**.
- Budget final: **205,9 millions de dollars**.
- Augmentation du budget: **53,4 millions / +35%**, principalement due à la prise en charge des besoins essentiels des personnes déplacées dans la situation vénézuélienne, avec une attention particulière aux questions de protection.

Dépenses

SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES		Milliers USD	% de financement des dépenses de la région	% régional par source de financement par rapport au total des dépenses du HCR
Report des années précédentes	Affecté	3 411	3%	2%
	Non affecté	23 087	17%	12%
Contributions volontaires	Affectées	49 854	37%	2%
	Légèrement affectées	35 005	26%	6%
	Non affectées	16 252	12%	5%
	Dons en nature	289	Moins de 1%	1%
Coûts d'appui aux programmes		2 039	2%	1%
Autres revenus		3 742	3%	2%
TOTAL		133 679	100%	3%

- Les dépenses aux Amériques ont représenté **3%** des dépenses globales du HCR.
- **37%** des dépenses ont été financées par des contributions volontaires affectées.
- Les dépenses aux Amériques ont bénéficié de la plus grande part de financement par des contributions volontaires non affectées: **12%**.
- Les contributions volontaires affectées aux Amériques ont augmenté de **68,5 millions de dollars / +162%** par rapport à 2017.

DÉPENSES DANS LES AMÉRIQUES 2014-2018 | USD



BUDGET ET DÉPENSES DANS LES AMÉRIQUES | USD

OPÉRATION		PILIER 1		PILIER 2		PILIER 3		PILIER 4		TOTAL	% SOUS-RÉGIONAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
AMÉRIQUE DU NORD ET CARAÏBES											
Canada	Budget	1 836 756	50 595	-	-	-	-	-	-	1 887 351	
	Dépenses	1 696 763	34 154	-	-	-	-	-	-	1 730 917	
États-Unis d'Amérique - Bureau régional ¹	Budget	23 978 001	7 915 022	-	-	-	-	-	-	31 893 024	
	Dépenses	12 899 215	4 675 327	-	-	-	-	-	-	17 574 542	
SOUS-TOTAL	Budget	25 814 757	7 965 618	-	-	-	-	-	-	33 780 375	16%
	Dépenses	14 595 979	4 709 481	-	-	-	-	-	-	19 305 460	14%
AMÉRIQUE LATINE											
Argentine - Bureau régional ²	Budget	12 731 687	168 745	-	-	-	-	-	-	12 900 432	
	Dépenses	10 512 681	90 475	-	-	-	-	-	-	10 603 157	
Brésil	Budget	15 796 898	175 992	-	-	-	-	-	-	15 972 889	
	Dépenses	12 151 125	167 383	-	-	-	-	-	-	12 318 509	
Colombie	Budget	12 571 882	-	-	-	21 556 495	-	-	-	34 128 378	
	Dépenses	11 029 170	-	-	-	11 863 357	-	-	-	22 892 527	
Costa Rica	Budget	12 085 994	-	-	-	-	-	-	-	12 085 994	
	Dépenses	8 338 937	-	-	-	-	-	-	-	8 338 937	
Costa Rica - Unité juridique régionale	Budget	3 971 018	831 118	-	-	-	-	-	-	4 802 136	
	Dépenses	2 460 465	318 119	-	-	-	-	-	-	2 778 583	
Équateur	Budget	21 343 547	-	-	-	-	-	-	-	21 343 547	
	Dépenses	12 452 143	-	-	-	-	-	-	-	12 452 143	
Mexique	Budget	24 309 789	-	-	-	-	-	-	-	24 309 789	
	Dépenses	16 911 728	-	-	-	-	-	-	-	16 911 728	
Panama - Bureau régional ³	Budget	27 001 119	-	-	-	-	-	-	-	27 001 119	
	Dépenses	19 026 621	-	-	-	-	-	-	-	19 026 621	
Venezuela (République bolivarienne du)	Budget	15 480 616	-	-	-	-	-	-	-	15 480 616	
	Dépenses	6 499 021	-	-	-	-	-	-	-	6 499 021	
Activités sous-régionales ⁴	Budget	4 190 460	-	-	-	-	-	-	-	4 190 460	
	Dépenses	2 551 959	-	-	-	-	-	-	-	2 551 959	
SOUS-TOTAL	Budget	149 483 010	1 175 855	-	21 556 495	-	-	-	-	172 215 360	84%
	Dépenses	101 933 850	575 977	-	11 863 357	-	-	-	-	114 373 184	86%
TOTAL	Budget	175 297 767	9 141 473	-	21 556 495	-	-	-	-	205 995 735	100%
	Dépenses	116 529 829	5 285 458	-	11 863 357	-	-	-	-	133 678 644	100%

¹ Inclut la République dominicaine, Haïti et Trinité-et-Tobago.² Inclut les activités en Argentine et au Pérou.³ Inclut les activités à Bêlize, en El Salvador, au Guatemala et au Honduras.⁴ Les activités régionales couvrent toute la région des Amériques.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LES AMÉRIQUES | USD

DONATEUR	PILIER 1		PILIER 2		PILIER 3		PILIER 4		TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets pour les déplacés internes	Projets pour les déplacés internes	Projets pour les déplacés internes	Projets pour les déplacés internes				
États-Unis d'Amérique	30 025 571	600 000	-	-	-	-	-	-	31 600 000	62 225 571
Allemagne	-	-	-	-	-	-	-	-	7 954 545	7 954 545
Union européenne	6 786 878	599 010	330 247	-	-	-	-	-	-	7 716 135
Fonds central pour les interventions d'urgence	4 795 941	-	-	-	-	-	-	-	-	4 795 941
Donateurs privés au Mexique	866 217	-	-	-	-	-	-	3 236 618	-	4 102 836
Suède	2 206 045	-	-	-	-	-	-	-	-	2 206 045
Espagne	1 714 286	-	-	-	-	285 714	-	-	-	2 000 000
Donateurs privés en Espagne	13 169	-	-	-	-	-	-	1 771 653	-	1 784 822
Danemark	1 712 357	-	-	-	-	-	-	-	-	1 712 357
Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique	1 572 797	-	-	-	-	-	-	32 851	-	1 605 649
Canada	-	-	-	-	-	-	-	1 571 092	-	1 571 092
République de Corée	-	-	-	-	-	-	1 390 412	-	-	1 390 412
Norvège	1 291 921	-	-	-	-	-	-	-	-	1 291 921
Suisse	717 554	-	-	-	-	-	508 130	-	-	1 225 684
Donateurs privés en Allemagne	988 537	-	-	-	-	-	-	-	-	988 537
Donateurs privés au Brésil	1 441	-	-	-	-	-	-	960 331	-	961 772
Japon	941 708	-	-	-	-	-	-	-	-	941 708
OIM	922 525	-	-	-	-	-	-	-	-	922 525
Donateurs privés au Canada	821	-	-	-	-	-	-	706 749	-	707 570
Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix	676 536	-	-	-	-	-	-	-	-	676 536
Luxembourg	261 506	-	-	-	-	-	-	366 109	-	627 615
Pays-Bas	603 865	-	-	-	-	-	-	-	-	603 865
Italie	592 417	-	-	-	-	-	-	-	-	592 417
France	500 000	-	-	-	-	-	-	-	-	500 000
Donateurs privés en Australie	422 590	-	-	-	-	-	-	-	-	422 590
Donateurs privés en Suisse	268 891	-	-	-	-	-	-	100 000	-	368 891
Fonds d'affectation spéciale multilatéral post-conflit pour la Colombie (Nations Unies)	-	-	-	-	-	-	-	311 604	-	311 604
Donateurs privés en France	284 960	-	-	-	-	-	-	-	-	284 960
Donateurs privés au Japon	161 348	-	-	-	-	-	-	-	-	161 348
Argentine	-	-	-	-	-	-	-	107 100	-	107 100
ONUSIDA	-	-	-	-	-	-	-	44 000	-	44 000
Brésil	-	-	-	-	-	-	-	33 235	-	33 235
Donateurs privés au niveau mondial	3 914	-	-	-	-	-	-	22 334	-	26 248
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	16 182	-	-	-	-	-	-	-	-	16 182
Donateurs privés en Thaïlande	7 204	-	-	-	-	-	-	-	-	7 204
Donateurs privés en Chine	5 362	-	-	-	-	-	-	41	-	5 403
Saint-Siège	5 000	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000
Donateurs privés au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	3 503	-	-	-	-	-	-	-	-	3 503
Donateurs privés en Italie	85	-	-	-	-	-	-	2 250	-	2 335
Donateurs privés aux Pays-Bas	1 504	-	-	-	-	-	-	-	-	1 504
TOTAL*	58 372 635	1 199 010	2 926 107	48 408 909	110 906 661	-	-	-	-	110 906 661

*Notes:

¹ Les contributions incluent 7% de coûts d'appui aux programmes.² Inclut 55 560 dollars reçus en 2017 pour des activités dont la mise en œuvre était prévue pour 2018 et ne comprend pas 1,8 million de dollars reçus en 2018 pour une mise en œuvre prévue en 2019 et au-delà.³ Inclut les contributions globales affectées aux situations du Nord de l'Amérique centrale et du Venezuela.

Asie et Pacifique

AVANT-PROPOS

Des millions de personnes déplacées par les conflits en Asie et dans le Pacifique sont restés déracinées, sans nationalité, sans papiers, sans lieu où ils puissent se sentir véritablement chez eux. Fin 2018, quelque 9,5 millions de personnes relevaient de la compétence du HCR dans la région, dont 4,2 millions de réfugiés, 2,7 millions de déplacés internes et 2,2 millions d'apatrides. En 2018, les États de la région sont restés fidèles à leur longue tradition d'hospitalité à l'égard des réfugiés, en dépit du fait que seuls 20 des 45 États et territoires de l'Asie et du Pacifique ont adhéré à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et à son Protocole de 1967.

Les Afghans formaient toujours la plus importante population de réfugiés de la région. À l'échelle mondiale, c'est aussi la plus importante population réfugiée de longue date, car la situation de déplacement des réfugiés afghans dure depuis près de quarante ans. En Afghanistan, le regain d'insécurité et la reprise du conflit ont encore provoqué des déplacements en 2018, avec environ 270 000 personnes nouvellement déplacées. Une grave sécheresse a entraîné le déplacement de 230 000 personnes supplémentaires au cours de l'année. Un soutien accru de la communauté internationale demeurerait indispensable pour permettre au Gouvernement de l'Afghanistan, ainsi qu'aux Gouvernements des Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan, de continuer à soutenir avec générosité les 2,4 millions de réfugiés afghans accueillis sur leurs territoires. La Conférence de Genève sur l'Afghanistan, organisée en novembre 2018, a offert à la communauté internationale l'opportunité d'évaluer les progrès accomplis en termes de croissance économique et de développement durables dans le contexte de la « décennie de transformation » 2015-2024.

*Rapatriés à Dasht-e Tarakhil, Kaboul (Afghanistan).
Les réfugiés qui rentrent du Pakistan reconstruisent,
malgré les difficultés.*

© HCR/Jim Huysbeek

Les discussions ont également réaffirmé la nécessité d'une approche régionale à la situation des réfugiés afghans, telle qu'exprimée dans le cadre régional existant, la Stratégie de recherche de solutions pour les réfugiés afghans (SSAR). En juillet 2018, le Gouvernement afghan a rejoint le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF) en tant que pays d'origine. L'application du CRRF en Afghanistan donnera l'opportunité de présenter les bonnes pratiques nées dans le contexte de la SSAR et d'en tirer parti, notamment en ce qui concerne la réintégration durable et l'inclusion des rapatriés dans les politiques et les priorités nationales de l'Afghanistan. Elle offrira également une plateforme importante pour assurer un partage des responsabilités plus équitable et plus prévisible dans la région.

La crise des réfugiés rohingyas à Cox's Bazar, au Bangladesh, a été la deuxième grande priorité opérationnelle du HCR dans la région. Le niveau d'urgence 3 est demeuré en vigueur et le HCR et ses partenaires ont aidé le Gouvernement du Bangladesh à offrir une protection et une assistance vitale à plus de 906 600 réfugiés rohingyas apatrides, dont environ 200 000 réfugiés ayant fui l'État rakhine lors de précédentes vagues de déplacement. Dans l'esprit du Pacte mondial sur les réfugiés, le HCR s'est attaché à promouvoir la solidarité entre les parties prenantes, réunissant un vaste éventail de partenaires pour s'attaquer aux causes profondes de cette situation et obtenir des solutions durables pour la population de l'État rakhine.

Avec 2,2 millions d'apatrides dans la région Asie et Pacifique, la lutte contre l'apatridie reste une priorité stratégique clé pour le HCR. Au cours de l'année, des progrès importants ont été accomplis à cet égard, puisqu'un certain nombre de pays ont revu leurs lois et leurs politiques dans une optique de résolution et de prévention des situations d'apatridie.

De manière générale, l'adoption du Pacte mondial a donné l'espoir d'une amélioration de la gestion des situations de déplacement complexes de la région. Dans le cas de la

situation afghane, par exemple, le Pacte complète le cadre régional existant — la SSAR. Reconnaisant que le déplacement forcé n'est pas seulement un défi humanitaire mais aussi un enjeu en termes de politique, de consolidation de la paix et de développement, le Pacte mondial prévoit expressément une collaboration plus solide avec un vaste éventail d'acteurs. Par conséquent, le HCR a intensifié ses partenariats avec des acteurs de développement, dont la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale, en particulier en Afghanistan et au Bangladesh.

Dans ce contexte, les restrictions de l'accès humanitaire en Afghanistan et au Myanmar ont entravé l'action du HCR; et la sécurité des travailleurs humanitaires, en particulier des personnels nationaux, a suscité la plus vive inquiétude en Afghanistan. L'insuffisance des ressources a restreint la gamme des interventions de protection, d'assistance et de mise en place de solutions assurées dans des opérations de grande envergure, comme la situation afghane.

Le HCR est reconnaissant à la communauté internationale d'avoir offert un soutien financier et politique aux gouvernements des pays d'accueil et aux opérations de l'organisation dans la région en 2018. Alors que le monde était confronté à quelques-uns des plus grands défis dans le domaine du déplacement, le HCR a appelé à faire preuve d'une solidarité et d'un soutien indéfectibles à l'égard des populations réfugiées, déplacées et apatrides de l'Asie et du Pacifique.

Indrika Ratwatte

Directeur du Bureau régional du HCR pour l'Asie et le Pacifique

TOTAL DU PERSONNEL EN ASIE ET PACIFIQUE*: 1958

56%
HOMMES

44%
FEMMES

65
SITES

46%
BASÉS DANS DES LIEUX
D'AFFECTATION DIFFICILES

*y compris 626 personnels affiliés.

Chiffres-clés et réalisations en Asie et Pacifique

Réinstallation

L'Asie et le Pacifique est la 4^{ème} région du monde en termes de **besoins de réinstallation** et **nombre de départs**.



Demandes de réinstallations soumises en 2018

5 796 ↓ 27%
comparé à 2017

Départs facilités par le HCR depuis l'Asie et Pacifique

8 057 ↓ 33%
comparé à 2017

7%
des demandes de réinstallation dans le monde

14%
du total global des départs

Principaux pays d'origine des personnes réinstallées depuis l'Asie et le Pacifique

1 Myanmar 4 750 3 Bhoutan 919
2 Afghanistan 1 425 4 Iran 358

Enregistrement biométrique



922 741 personnes biométriquement enregistrées fin 2018

13% du total des personnes biométriquement enregistrées

Asie du Sud

41 089

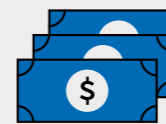
Asie du Sud-Est

822 663

Asie du Sud-Ouest

58 989

Aides en espèces



30 Mio
2017

13 Mio
2018

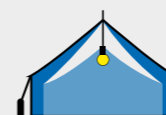
↓ 17 Millions de dollars

↓ 56%

Variation

Réfugiés vivant dans/hors des camps

(données au 31 décembre 2018)



Réfugiés*	% d'hébergement connu	% vivant en hébergement privé**	% vivant dans des camps ou sites assimilés
4 214 600	98,3%	59,5%	40,5%

* comprend les réfugiés et des personnes dans des situations similaires à celles des réfugiés
** par rapport au nombre total de réfugiés et assimilés

Déploiements d'urgence

(HCR et partenaires de réserve)



122
2017

102
2018

Partenaires et budgets alloués

Millions de dollars

151,3 millions de dollars alloués à 159 partenaires (représentant 41% des dépenses régionales)

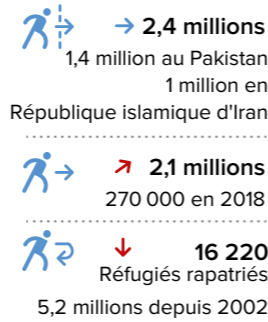
47 Mio	106 ONG nationales	29,9 Mio
29 ONG internationales	21 partenaires gouvernementaux	3 agences des Nations Unies
5,9 Mio		

PRINCIPALES SITUATIONS EN ASIE ET PACIFIQUE EN 2018



AFGHANISTAN

La situation de déplacement des réfugiés afghans, qui dure depuis près de quarante ans, est la plus importante et la plus ancienne de la région. Le regain d'insécurité, le conflit et la sécheresse ont provoqué des déplacements à l'intérieur de l'Afghanistan en 2018, avec environ 270 000 personnes déplacées par le conflit et 230 000 déplacées par la sécheresse. Le HCR a mis en œuvre des projets communautaires en Afghanistan pour soutenir les retours durables et la réintégration, tout en aidant les Républiques islamiques d'Iran et du Pakistan à accueillir les réfugiés afghans. En 2018, 400 000 réfugiés afghans enregistrés en République islamique d'Iran ont eu accès à l'enseignement primaire. Au Pakistan, les autorités ont enregistré près de 880 000 Afghans sans papiers, en leur délivrant des cartes de citoyens afghans, qui régularisent leur séjour temporaire.

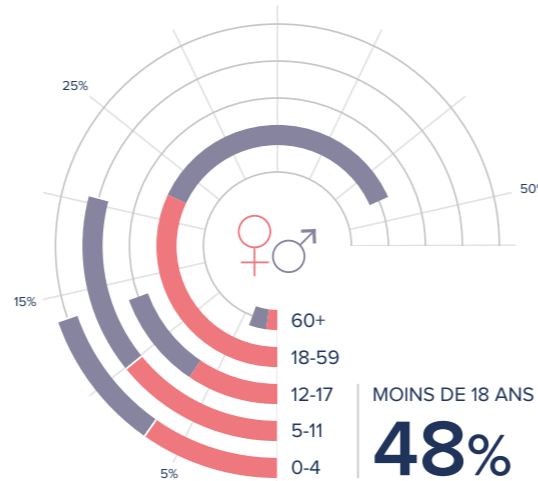


MYANMAR

En 2017, des violences ciblées ont obligé des centaines de milliers de Rohingyas à s'exiler au Bangladesh ou à se déplacer à l'intérieur du Myanmar. Fin 2018, le Bangladesh accueillait 906 600 réfugiés rohingyas apatrides : cette population était composée à 75% de femmes et d'enfants et comprenait 15% de familles monoparentales dirigées par des femmes seules. Au Myanmar, il y avait à la fin de l'année 600 000 Rohingyas apatrides dans l'État rakhine, dont 128 000 déplacés internes. Le HCR a aidé le Gouvernement du Bangladesh à offrir une assistance humanitaire à 1,3 million de personnes, notamment aux réfugiés rohingyas et aux membres les plus vulnérables des communautés qui les accueillent. Pour appuyer ces efforts, la communauté humanitaire a renforcé ses opérations afin d'offrir une aide au-delà de la réponse d'urgence.



RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE



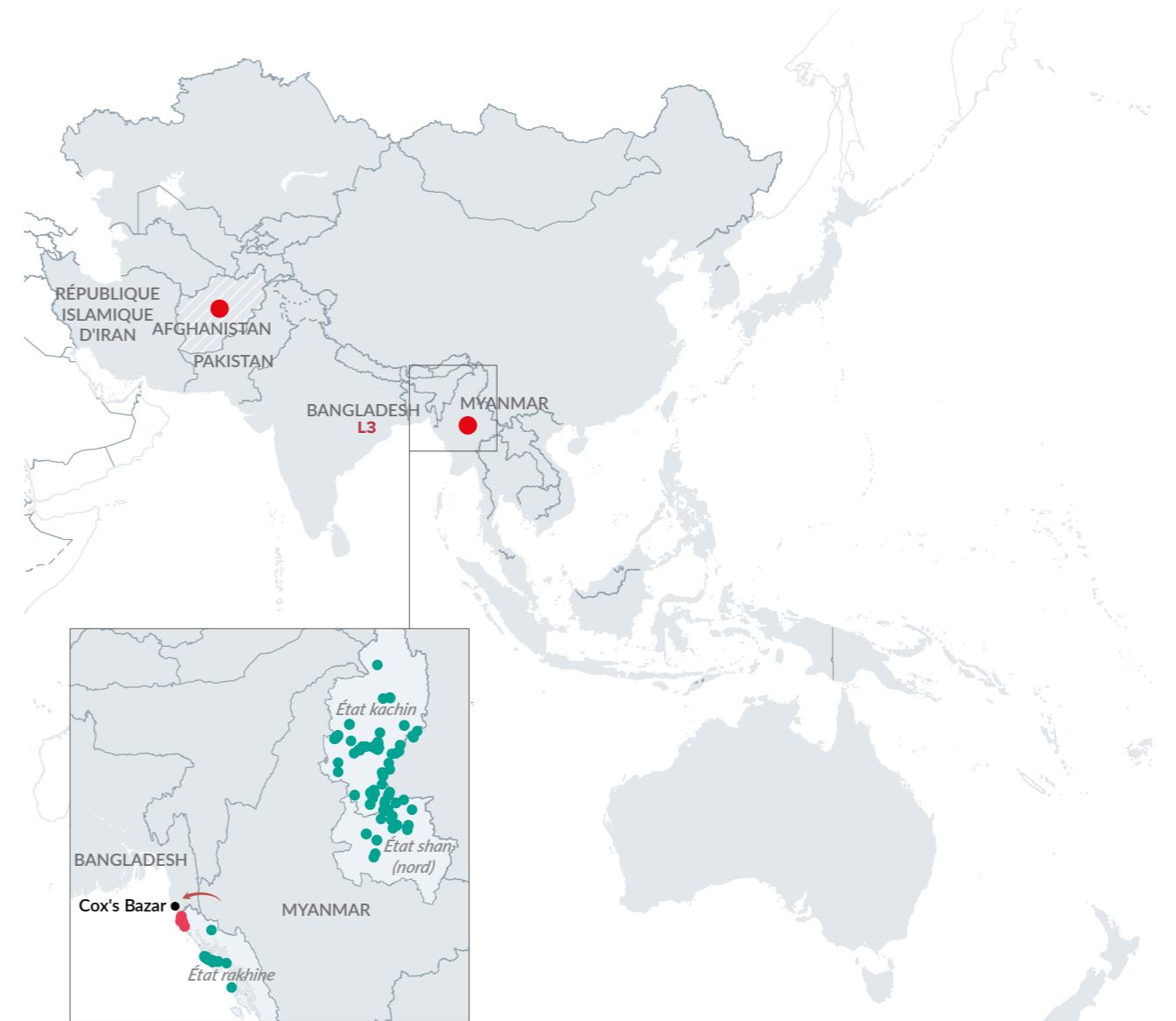
9,5 millions

DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR AUX EN ASIE ET PACIFIQUE

RÉFUGIÉS	4,2 millions
DEMANDEURS D'ASILE	176 000
RAPATRIÉS (RÉFUGIÉS ET DÉPLACÉS INTERNES)	625 000
DÉPLACÉS INTERNES	2,7 millions
APATRIDES*	2,2 millions
AUTRES PERSONNES	571 000

* La population apatride comprend 906 635 réfugiés originaires du Myanmar accueillis au Bangladesh et environ 125 000 apatrides (estimation) déplacés à l'intérieur du Myanmar, qui sont également pris en compte dans les populations de réfugiés et de déplacés internes.

En 2018, la région Asie et Pacifique présentait un éventail de situations complexes et diverses, allant des situations d'urgence comme au Bangladesh, aux situations prolongées où des solutions à plus long terme sont nécessaires, comme la situation des réfugiés afghans. La région accueillait également un nombre considérable d'apatrides — 2,2 millions — notamment des Rohingyas réfugiés au Bangladesh ou déplacés à l'intérieur du Myanmar.



- Situation
- Pays mettant en oeuvre le CRRF
- L3** Niveau d'urgence
- Camp de réfugiés
- Réfugiés
- Déplacés internes
- Rapatriés
- Camp de déplacés internes
- Apatrides
- Enfants
- Femmes
- Tendence à la baisse par rapport à 2017
- Tendence à la hausse par rapport à 2017
- Tendence stable par rapport à 2017
- Flux de réfugiés Rohingya



(en anglais)

RÉALISATIONS ET IMPACT

Sauvegarder les droits fondamentaux

Promouvoir un environnement de protection favorable

Accueillant plus d'1,4 million de réfugiés afghans enregistrés, le Gouvernement du Pakistan a approuvé la prolongation des attestations d'enregistrement jusqu'à la fin du mois de juin 2019. Conformément à la politique sur le rapatriement volontaire et la gestion des ressortissants afghans, adoptée par le Pakistan en 2017, quelque 880 000 Afghans sans papiers ont été enregistrés par le Gouvernement pakistanais, en collaboration avec le Gouvernement afghan et ont reçu une « carte de citoyen afghan ». Le HCR a aidé les autorités pakistanaises à mettre en œuvre différents volets de cette politique, notamment un régime souple qui permet aux titulaires d'attestations d'enregistrement d'obtenir des passeports afghans et des visas pakistanais au Pakistan.

Le Gouvernement de la République islamique d'Iran offre l'hospitalité à près d'1 million de réfugiés afghans enregistrés, ainsi qu'à un assez grand nombre d'Iraqiens. Au cours de l'année, les autorités ont pris des mesures pour régulariser le statut de quelque 850 000 Afghans sans papiers, menant une campagne de recensement et délivrant des documents aux personnes éligibles. En 2018, environ 400 000 réfugiés afghans enregistrés ont eu accès à l'enseignement primaire et le Gouvernement a continué à appliquer des politiques de protection sociale inclusives dans les secteurs de l'éducation et de la santé.

Tous les réfugiés enregistrés dans le pays peuvent, aux mêmes conditions que les ressortissants iraniens, s'affilier au régime universel d'assurance-maladie, qui couvre à la fois les soins hospitaliers et les services paracliniques (radiologie, visites médicales à domicile, médicaments, etc.). Au cours de l'année, le HCR a travaillé avec les autorités pour assurer la continuité de ce programme, en prenant en charge les cotisations de 92 000 réfugiés vulnérables et de leurs familles.

Dans le contexte de la réponse d'urgence à l'afflux de réfugiés du Myanmar au Bangladesh, le HCR a rappelé aux États leurs obligations d'offrir protection et sécurité aux réfugiés et demandeurs d'asile rohingyas apatrides, et d'empêcher les rapatriements forcés au Myanmar. Au Bangladesh, où les activités de protection étaient au centre de la réponse, le HCR a renforcé la capacité de ses partenaires, notamment au niveau des services de protection spécialisés comme la santé mentale et l'accompagnement psychosocial.

L'enregistrement des réfugiés est un élément clé de la réponse de protection, car il permet au personnel d'identifier les individus qui ont des besoins particuliers, assure l'accès aux services essentiels et génère des données pour la recherche de solutions durables.

Depuis le mois de juin 2018, en collaboration avec le Gouvernement du Bangladesh, le HCR a enregistré 35 400 réfugiés en leur délivrant des cartes d'identité biométriques, ce qui a renforcé la protection des réfugiés rohingyas au Bangladesh.

880 000

Afghans sans papiers ont été enregistrés par les autorités pakistanaises.

850 000

Afghans sans papiers ont vu leur statut régularisé par le Gouvernement de la République islamique d'Iran.



Les Rohingyas demandent la garantie de leurs droits, avant tout retour au Myanmar

Dans les camps du Bangladesh, les réfugiés déclarent qu'ils ne rentreront pas tant que les problèmes de citoyenneté, de droits et de restitutions ne seront pas réglés.

Alors que les négociations sur les perspectives de rapatriement progressent, les réfugiés hébergés dans ce qui est aujourd'hui le plus vaste camp de réfugiés au monde, ont organisé plusieurs manifestations. Leurs revendications sont claires : il n'y aura pas de retour tant que les problèmes de citoyenneté, de droits et de restitutions ne seront pas réglés.



© HCR/Roger Arnold

« Si je rentre... Je veux pouvoir me déplacer librement et jouer un rôle actif dans la vie quotidienne, je veux accéder à tous les services essentiels, comme n'importe quel citoyen du Myanmar. »

— Nurul, réfugié rohingya au Bangladesh.



En Asie centrale, dans le cadre des efforts entrepris pour préserver l'accès aux procédures d'asile, le HCR et l'OIM ont soutenu la Présidence du Processus d'Almaty, en travaillant avec des agents frontaliers des cinq pays d'Asie centrale pour renforcer les systèmes de gestion des frontières.

Si l'Inde reste un État d'accueil généreux, l'espace de protection offert aux réfugiés et aux demandeurs d'asile a été réduit en 2018. Un avis publié par les autorités en août 2017 — au sujet de l'identification des migrants en situation irrégulière — a entraîné une réduction de la liberté de

mouvement et de l'accès aux services des personnes relevant de la compétence du HCR, notamment des réfugiés rohingyas.

Début 2018, en l'espace de quelques mois, plus de 500 demandeurs d'asile yéménites sont arrivés sur l'île de Jeju, en Corée du Sud. Le HCR a offert des conseils techniques, notamment des informations sur le contexte, aux autorités afin de soutenir le Gouvernement dans ses efforts pour recevoir et examiner les demandes d'asile. À la fin de l'année, le Ministère de la Justice sud-coréen avait accordé le statut humanitaire à 412 demandeurs d'asile yéménites.



Cate Blanchett plaide la cause des réfugiés rohingyas auprès du Conseil de sécurité de l'ONU

« Je suis mère et j'ai vu mes enfants dans les yeux de chacun des enfants réfugiés que j'ai rencontrés. Je me suis vue moi-même en chaque parent... leurs expériences ne me quitteront jamais... mais les réfugiés n'ont pas seulement besoin de vivres et d'eau, d'écoles informelles, d'abris temporaires. Ils ont besoin d'un avenir. »

— Cate Blanchett, ambassadrice de bonne volonté du HCR



© HCR/Andrew Kelly



(en anglais)

© HCR/Alina Gonzales



Une femme indigène interprète une chanson de remerciements accompagnée de son luth (faglung), durant une visite de suivi de protection du HCR dans la communauté Elbebe, à Datu Paglas, dans la province de Maguindanao aux Philippines.

Rechercher des solutions durables pour les déplacés internes

Il est nécessaire de trouver des solutions pour les 2,7 millions de déplacés internes de la région, qui sont principalement concentrés en Afghanistan, au Myanmar, au Pakistan et aux Philippines.

En Afghanistan, il y avait selon les estimations 2,1 millions de déplacés internes, dont 270 000 déplacés au cours de la seule année 2018. Le HCR a assisté les plus vulnérables en leur fournissant des aides en espèces et en nature, et a dirigé le groupe sectoriel de la protection

et celui des abris d'urgence et articles non alimentaires. L'organisation a également participé à la réponse de l'équipe de pays pour l'action humanitaire face à la grave sécheresse qui sévissait dans le pays, fournissant 15 000 tentes pour les personnes déplacées dans l'ouest de l'Afghanistan.

Au Myanmar, dans le cadre de la réponse inter-agences et en qualité de responsable des groupes sectoriels de la protection, des abris et de la coordination et de la gestion des camps, le HCR a travaillé avec ses partenaires et avec le Gouvernement pour offrir protection et assistance à quelque 106 000 déplacés internes dans l'État kachin et dans le nord de l'État shan. Début 2018, une nette intensification des affrontements armés dans l'État kachin a provoqué une augmentation alarmante du nombre de déplacés, avec la fuite d'environ 8 000 personnes selon les estimations. Du fait d'un accès limité, les activités du HCR dans l'État kachin et le nord de l'État shan ont été principalement menées par des partenaires d'exécution. Dans le centre de l'État rakhine, environ 128 000 déplacés internes sont pour la plupart confinés dans des camps depuis 2012. Le HCR a continué à recommander au Gouvernement de fermer les camps, conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme.

Après avoir aidé les autorités pakistanaises à faciliter le retour volontaire d'environ 1,8 million de déplacés internes depuis 2015, le HCR s'est désengagé du programme de manière responsable. L'action du HCR consistait à apporter un suivi de protection et à fournir une aide ciblée aux individus vulnérables, tout en offrant un appui technique aux autorités au sein du groupe sectoriel chargé de la protection.

Aux Philippines, le HCR a dirigé les efforts humanitaires destinés à porter assistance à plus de 77 650 personnes déplacées à Mindanao, notamment originaires de la ville de Marawi. Le HCR s'est efforcé de régler divers problèmes causés par les déplacements prolongés et récurrents, tout en coordonnant la mise en œuvre de la stratégie de protection pour Mindanao en tant qu'agence responsable de la protection. Le personnel du HCR a formé plus de 350 membres de l'administration locale et des acteurs clés afin d'améliorer les réponses de protection pour les personnes déplacées à Mindanao.

Réduire et prévenir l'apatridie et protéger les apatrides

Avec 2,2 millions d'apatrides, la lutte contre l'apatridie est restée une priorité stratégique clé dans la région. Le HCR a renforcé sa collaboration avec les États et d'autres partenaires, en s'appuyant sur les exemples de réussite dans la région et en travaillant à la réalisation des objectifs de la campagne #IBelong destinée à mettre fin à l'apatridie d'ici 2024.

Les Rohingyas, qui représentent l'une des plus importantes populations apatrides du monde, sont soumis aux dispositions restrictives de la législation du Myanmar, qui confère la nationalité sur la base de l'appartenance ethnique ; de ce fait, ils sont privés de documents d'identité et la nationalité leur est refusée. Conséquence directe de leur apatridie, les Rohingyas sont victimes au Myanmar d'une discrimination tenace, de la marginalisation et du déni de toute une série de droits fondamentaux, les exposant à des risques de violences. Le HCR a plaidé pour la promotion et la protection des droits des apatrides au Myanmar, conformément aux recommandations de la Commission consultative pour l'État rakhine.

En Asie centrale, le Kazakhstan, le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan et le Turkménistan ont considérablement progressé dans la réduction des cas d'apatridie : plus de 15 200 personnes ont enfin pu mettre un terme à leur situation d'apatridie. Ceci a porté à 57 200 le nombre de personnes ayant trouvé une solution dans la sous-région depuis le lancement de la campagne #IBelong en 2014.

Ailleurs dans la région, environ 18 000 personnes ont résolu leur situation d'apatridie, la Malaisie, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam accordant la citoyenneté à de nombreux apatrides. Le Cambodge, les Philippines, la Thaïlande et le Viet Nam ont également procédé à des réformes législatives et politiques en vue de prévenir et de réduire l'apatridie, prenant notamment des mesures pour améliorer l'enregistrement des actes de l'état civil.

Au Cambodge, le Gouvernement a revu sa loi sur l'état civil afin d'améliorer la procédure d'enregistrement pour toutes les populations du pays. Le HCR a offert son aide technique aux autorités afin de veiller à ce que les modifications élargissent l'accès de toutes les personnes exposées à un risque d'apatridie aux documents légaux.

Il y a près de 480 000 apatrides en Thaïlande. Depuis le début de la campagne #IBelong, la Thaïlande a accordé la citoyenneté à plus de 40 000 apatrides et a mis en place l'an dernier des mesures progressistes pour lutter contre l'apatridie, notamment des campagnes d'inscription.

Au Viet Nam, le Gouvernement a revu ses lois et politiques, y compris ses lois sur la nationalité, afin de prévenir et de réduire les cas d'apatridie. En décembre 2018, le Gouvernement a accordé la citoyenneté à 140 apatrides.

57 200 personnes ont trouvé une solution en Asie centrale depuis le lancement de la campagne #IBelong et **18 000** personnes ont résolu leur situation d'apatridie ailleurs dans la région.

Le rapport final de la Commission consultative pour l'État rakhine est disponible ici :



(en anglais)

Apporter une aide vitale Réponse d'urgence

Réponse d'urgence

Quoique à un rythme plus lent, des réfugiés du Myanmar ont continué d'affluer au Bangladesh en 2018, avec plus de 16 300 nouveaux arrivants au cours de l'année. Le HCR a accordé la priorité à la fourniture de services essentiels et vitaux à Cox's Bazar, tout en redoublant d'efforts pour améliorer les conditions de vie dans les sites d'installation, à travers des infrastructures et des services de base renforcés.

Le HCR a lancé un appel supplémentaire en vue de financer l'intervention d'urgence pour les réfugiés du Myanmar au Bangladesh. Cet appel faisait partie du Plan conjoint de réponse, visant à orienter des ressources sur des interventions essentielles, assurées directement ou par l'intermédiaire de partenaires, dans le contexte de la crise humanitaire des réfugiés rohingyas pendant la période de mars à décembre 2018. Fin 2018, l'appel avait été financé à 73%; cependant,

la mise à disposition tardive des fonds a empêché une planification globale sur l'année.

Le HCR a travaillé en étroite collaboration avec les autorités bangladaises et d'autres partenaires pour atténuer l'impact de la mousson, qui exposait de nombreux réfugiés aux glissements de terrain, aux inondations et aux maladies. Dans ce but, des stocks de secours ont été constitués, des réfugiés vivant dans des zones à haut risque ont été transférés et des interventions d'urgence ont été menées comme la distribution de kits pour abris et le développement d'infrastructures à l'intérieur des camps (voir le chapitre *Apporter une aide vitale*).

Suite au tremblement de terre et du tsunami qui ont frappé l'île de Sulawesi (Indonésie), le HCR a organisé trois ponts aériens pour transporter des tentes familiales et des articles de secours essentiels. Grâce à l'appui de généreux donateurs, l'organisation a pu fournir une aide d'un montant de plus de 4,1 millions de dollars.

L'appel supplémentaire du HCR pour la réponse d'urgence en faveur des réfugiés du Myanmar et le plan conjoint de réponse à la crise humanitaire des réfugiés rohingyas sont disponibles ici :



(en anglais)



(en anglais)



Une équipe d'optométristes japonais organise des examens gratuits de la vue et distribue des lunettes aux réfugiés et aux déplacés internes

Le docteur Akio Kanai, lauréat de la distinction Nansen en 2006, et son entreprise, Fuji Optical, soutiennent depuis des années le HCR et la cause des réfugiés. En juillet 2018, Akio Kanai, à la tête d'une équipe de six optométristes, s'est rendu en Azerbaïdjan dans le cadre d'une mission annuelle, durant laquelle des examens de la vue ont été organisés gratuitement et des lunettes distribuées aux réfugiés.

« Améliorer la vue des réfugiés, c'est leur donner les moyens de se focaliser sur leur avenir. »

— Dr Akio Kanai, lauréat de la distinction Nansen 2006.

L'an dernier, le nombre d'examens de la vue a été supérieur à 3 000; jamais le nombre de bénéficiaires n'avait été aussi élevé depuis que ces missions ont débuté, il y a 36 ans. En 2018, Fuji Optical a fait don de 1 500 paires de lunettes de vue de grande qualité pour les réfugiés et les déplacés internes en Iraq, ainsi que de 4 200 paires de lunettes en Azerbaïdjan. Outre une contribution d'1 million de dollars pour la période 2013-2022, Fuji Optical s'est engagé à verser deux subventions pluriannuelles, d'un montant total de 2 millions de dollars, de 2018 à 2027. L'implication personnelle d'Akio Kanai et le dévouement avec lequel il s'emploie à améliorer la vie des personnes déplacées lui viennent de son enfance, lorsque la guerre l'a forcé à fuir son foyer.



© Fuji Optical Co. Ltd.



(en anglais)



Des écotecnologies novatrices apportent de l'eau aux Rohingyas réfugiés au Bangladesh

Dans les camps de réfugiés surpeuplés de Cox's Bazar, au Bangladesh, le HCR finance les premiers réseaux de distribution d'eau potable alimentés à l'énergie solaire. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une évolution plus large de l'action humanitaire, qui s'oriente vers l'utilisation accrue des écotecnologies non polluantes. Les nouveaux réseaux fonctionnent entièrement à l'électricité produite par des panneaux solaires, améliorant l'approvisionnement quotidien des réfugiés rohingyas en eau potable.



© HCR/Regier Anmol

Satisfaire les besoins essentiels

Au Bangladesh, le HCR a dirigé la réponse de protection pour les réfugiés tout en aidant à satisfaire leurs besoins essentiels, notamment dans les secteurs des abris et de l'aménagement des sites, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH), et de la santé. Les interventions novatrices ont été encouragées par le développement de la macro-planification des sites, de plans d'ensemble pour les infrastructures WASH et l'utilisation d'abris de transition. Les initiatives favorisant l'utilisation durable de l'énergie et les pratiques respectueuses de l'environnement, notamment l'éclairage solaire, la préservation des éléphants et la distribution de gaz de pétrole liquéfié ont réduit la dépendance à l'égard de méthodes plus destructrices (comme l'utilisation d'enveloppes de riz compressées ou de bois de chauffage et la déforestation). Le HCR a également aidé les communautés d'accueil par des projets à impact rapide, un soutien aux infrastructures et des projets d'appui aux moyens de subsistance à petite échelle, ciblant les plus démunis.

En Afghanistan, le HCR a fourni des abris d'urgence et des articles de secours essentiels aux personnes déplacées par le conflit et les catastrophes naturelles. Quelque 2,2 millions d'Afghans ont été touchés par la sécheresse qui sévissait dans le pays et environ 230 000 personnes ont été déplacées en 2018. Un plan d'urgence intersectoriel, caractérisé par une forte intégration de la

protection aux interventions dans les secteurs WASH, de la santé, de la nutrition et de la sécurité alimentaire, a été établi pour la réponse à Baghis et à Herat. Dans le cadre de la réponse des Nations Unies à la sécheresse, le HCR a livré 15 100 tentes, qui ont été distribuées par les ONG membres du groupe sectoriel chargé des abris et des articles non alimentaires aux familles déplacées. Le HCR a également fourni des tentes, des ustensiles de cuisine, des kits d'hygiène et des articles de secours essentiels à 13 940 familles déplacées par le conflit.

Plus de 26 109 foyers, dont des familles de réfugiés, de déplacés internes et des foyers vulnérables issus de diverses communautés d'accueil en Afghanistan, ont bénéficié d'une aide de préparation à l'hiver. L'intervention a été coordonnée avec le groupe sectoriel des abris-articles non alimentaires pour assurer une approche cohérente de ciblage et de sélection des bénéficiaires, ainsi qu'un montant d'aide standardisé (200 dollars par foyer).

Au Pakistan, le HCR a soutenu la fourniture de services de santé de base dans les villages de réfugiés des provinces du Baloutchistan, du Pendjab et du Khyber Pakhtunkhwa. Les femmes et les enfants réfugiés inscrits aux programmes de prévention et de santé procréative ont reçu des soins anténatals, prénatals et postnatals, et bénéficié de services de vaccination systématiques. L'OMS, l'UNICEF et les autorités locales ont mené, avec l'aide des partenaires du HCR, des campagnes d'éradication de la polio dans les villages de réfugiés.

Plus de
10 000
sinistrés ont
bénéficié des
abris fournis par
le HCR après le
séisme en
Indonésie.





Les aides en espèces aident les réfugiés à répondre à leurs besoins les plus pressants tout en stimulant les marchés locaux

En 2018, le HCR a distribué environ 13 millions de dollars en espèces aux personnes relevant de sa compétence dans la région, plus particulièrement et à plus grande échelle en Afghanistan, au Bangladesh et en République islamique d'Iran. Le HCR, en coordination avec le Gouvernement du Bangladesh, le *Bangladesh Rural Advancement Committee* et la Société bangladaise du Croissant-Rouge, a versé des aides en espèces à 45 000 réfugiés du camp de Kutupalong. Environ 80% des réfugiés rohingyas accueillis dans les camps de Cox's Bazar sont dépendants de l'aide essentielle qui leur est fournie et un versement ponctuel de 2 500 takas bangladais (environ 30 dollars) leur a permis de décider, avec une certaine autonomie, de la manière dont ils subviendraient à leurs besoins essentiels. Le suivi étroit de l'assistance a révélé que les aides en espèces permettaient de répondre, de manière sûre et efficace, aux besoins urgents. Les communautés d'accueil ont également apprécié cette forme d'assistance aux réfugiés, qui a stimulé les marchés locaux.



(en anglais)

Assurer un avenir meilleur

Rapatriement volontaire

En dépit des défis actuels et des nouveaux déplacements survenus dans certaines parties de la région, des solutions ont été trouvées pour des milliers de réfugiés en 2018.

L'organisation a facilité la réintégration de plus de 16 220 réfugiés afghans qui sont rentrés en 2018, malgré la violence qui régnait dans leur pays et qui a empêché des mouvements de retour plus importants. Le HCR a travaillé en partenariat dans différents secteurs, notamment avec les acteurs du développement et le secteur privé, afin de renforcer la complémentarité de l'assistance humanitaire et de l'aide au développement dans 15 régions où les réfugiés sont nombreux à rentrer.

Au Bangladesh, le HCR et le Gouvernement ont conclu un mémorandum d'accord définissant les modalités de leur coopération pour le retour volontaire des réfugiés rohingyas — dans le respect des normes internationales — lorsque les conditions au Myanmar s'y prêteront. Dans cette perspective, le HCR, le PNUD et le

Gouvernement du Myanmar ont signé un mémorandum d'accord tripartite destiné à aider le Myanmar à créer des conditions propices au rapatriement sûr, volontaire, digne et durable des réfugiés rohingyas dans leur localité d'origine ou dans le lieu de leur choix. Un accord bilatéral conclu par le Bangladesh et le Myanmar pour lancer le rapatriement en novembre 2018 n'a pas donné lieu au retour volontaire de réfugiés dans l'État rakhine.

En 2018, 1420 réfugiés sont rentrés volontairement à Sri Lanka et le HCR a travaillé en étroite collaboration avec les autorités sri-lankaises et indiennes pour accroître les possibilités de rapatriement.

Réinstallation et recherche de voies complémentaires

Environ 8 000 réfugiés provenant de la région ont été réinstallés en 2018 et 5 800 demandes de réinstallation ont été soumises au cours de l'année 2018.

L'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande et la République de Corée, qui comptent parmi les principaux pays de réinstallation de la région, ont accueilli plus de 4 750 réfugiés réinstallés.

8 000

réfugiés ont été réinstallés, pour 5 800 demandes de réinstallation soumises au cours de l'année 2018.



Les réfugiés afghans rentrés chez eux reconstruisent leur vie malgré les défis

Le HCR et ses partenaires aident les rapatriés à accéder aux services essentiels, à un terrain et à l'emploi à leur retour ; mais davantage d'appui international s'avère nécessaire.

« Nous ne serons peut-être plus là demain, mais nos enfants le seront. »

— Zardad, rapatrié afghan.



© HCR/Andrew McCormick

Au Népal, le programme de réinstallation à grande échelle des réfugiés bhoutanais a pris fin, avec plus de 113 000 réfugiés bhoutanais réinstallés (85% aux États-Unis d'Amérique) entre 2007 et 2018. Le HCR, les Gouvernements du Bhoutan et du Népal et les acteurs du développement doivent à présent fournir un dernier effort et trouver des solutions pour les quelque 6 600 réfugiés restés au Népal.

Le HCR a promu et recherché des voies complémentaires d'admission des réfugiés dans des pays tiers, dans le cadre de sa stratégie de recherche de solutions globales. L'organisation a travaillé avec le Gouvernement du Japon pour appuyer des programmes de bourses permettant à des réfugiés syriens d'entreprendre des études universitaires de deuxième cycle (voir le chapitre *Assurer un avenir meilleur*).

L'initiative pour les zones accueillant des réfugiés ou touchées par leur présence (RAHA) au Pakistan

Depuis 2009, le Gouvernement pakistanais exécute l'initiative pour les zones accueillant des réfugiés ou touchées par leur présence (RAHA), qui sert de pierre angulaire à la mise en œuvre de la stratégie SSAR.

Le programme vise à accroître la tolérance à l'égard des réfugiés afghans au Pakistan ; à améliorer la cohésion sociale pour promouvoir la coexistence ; à fournir une aide au développement et une assistance humanitaire aux communautés d'accueil pakistanaises comme aux Afghans ; et à donner aux jeunes les moyens de prendre leurs propres décisions.

Toute une série de projets relatifs à l'éducation, aux moyens de subsistance, aux infrastructures, à l'eau, à l'assainissement et à la protection sociale sont exécutés dans le cadre de l'initiative RAHA pour assurer l'accès des réfugiés afghans aux services publics. Il s'agit par exemple de construire des latrines et installer des lave-mains, construire ou remettre en état des systèmes de gestion des déchets, ainsi que des structures éducatives et médicales ; distribuer des trousseaux sanitaires et faciliter des formations techniques et professionnelles (y compris pour les enseignants), ainsi que des formations à l'entrepreneuriat.

Au cours des dix dernières années, l'initiative RAHA a joué un rôle majeur dans le renforcement de la cohésion sociale entre les réfugiés et les communautés pakistanaises qui les accueillent. Quelque 12,4 millions de personnes ont bénéficié de cette initiative depuis qu'elle a été lancée, dans le cadre de plus de 4 200 projets (dont 21 en 2018).



(en anglais)

INFORMATIONS FINANCIÈRES



Le pouvoir des vêtements pour les réfugiés

En 2018, *Fast Retailing*, une entreprise japonaise leader dans le secteur de la grande distribution et propriétaire de l'enseigne de vêtements UNIQLO, a offert sa contribution en nature la plus importante, au bénéfice de 14 opérations du HCR. Un don record de plus de 5,3 millions de vêtements, d'une valeur de 6,2 millions de dollars, au profit des réfugiés et d'autres personnes relevant de la compétence du HCR.

Fast Retailing est l'un des plus anciens partenaires du HCR dans le secteur privé, qui verse également des contributions annuelles (1,9 million de dollars en 2018) pour les programmes de renforcement des moyens de subsistance à travers le monde, et emploie des réfugiés dans les magasins UNIQLO aux États-Unis, en Europe et au Japon.



(en anglais)



© UNIQLO

Conséquences du sous-financement

La diminution des ressources financières a entravé la capacité du HCR à mener des interventions de protection complètes et à trouver des solutions pour les différentes populations relevant de sa compétence; l'imprévisibilité quant à la date de mise à disposition des financements, et la date tardive de réception des fonds, à la fin de l'année, ont été particulièrement préjudiciables à l'exécution d'activités d'assistance essentielles au moment où le besoin s'en faisait sentir.

La situation afghane est l'une de celles qui ont été les plus pénalisées par les problèmes de sous-financement en 2018: les activités de protection communautaire et la fourniture de services éducatifs et de santé primaire dans les deux principaux pays d'accueil, ainsi qu'en Afghanistan, ont été particulièrement impactées par le manque de moyens financiers.

Budget

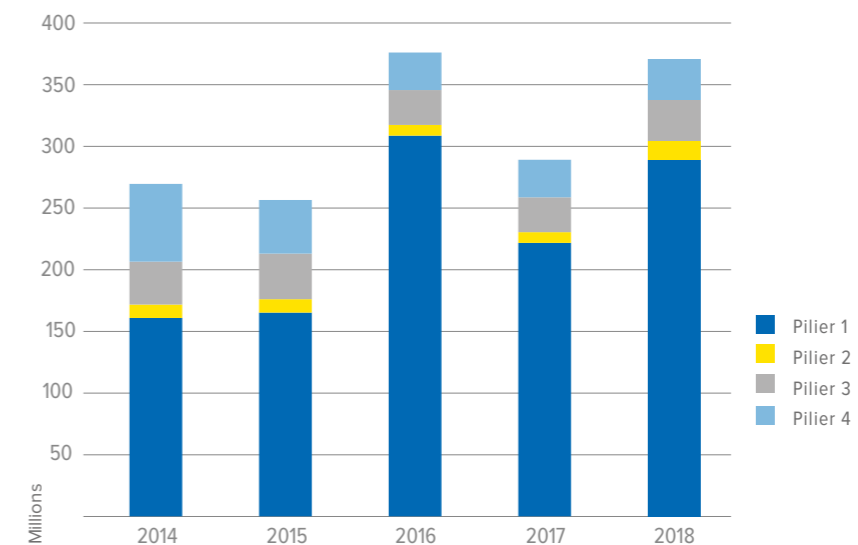
- Budget initial approuvé par le Comité exécutif: **492,3 millions de dollars**.
- Budget final: **700,5 millions de dollars**.
- Augmentation du budget: **208,2 millions de dollars / +42%** principalement due aux opérations au Bangladesh pour les réfugiés en provenance du Myanmar.

Dépenses

SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES		Milliers USD	% de financement des dépenses de la région	% régional par source de financement par rapport au total des dépenses du HCR
Report des années précédentes	Affecté	29 475	8%	18%
	Non affecté	25 890	7%	13%
Contributions volontaires	Affectées	206 152	56%	8%
	Légèrement affectées	84 274	23%	15%
	Non affectées	18 225	5%	5%
	Dons en nature	940	Moins de 1%	3%
Coûts d'appui aux programmes		2 286	1%	1%
Autres revenus		1 958	1%	1%
TOTAL		369 200	100%	9%

- Les dépenses en Asie et dans le Pacifique ont représenté **9%** des dépenses globales du HCR.
- **56%** des dépenses ont été financées par des contributions volontaires affectées.
- Les contributions volontaires ont augmenté de **51,3 millions de dollars / +18%** par rapport à 2017.

DÉPENSES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE 2014-2018 | USD



BUDGET ET DÉPENSES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL	% SOUS-RÉGIONAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
ASIE DU SUD-OUEST							
Afghanistan	Budget	35 933 202	-	60 243 961	29 656 971	125 834 134	
	Dépenses	16 784 225	-	23 785 165	21 490 463	62 059 853	
République islamique d'Iran	Budget	98 756 622	-	-	-	98 756 622	
	Dépenses	27 875 643	-	-	-	27 875 643	
Pakistan	Budget	68 620 451	599 000	28 982 218	1 000 000	99 201 669	
	Dépenses	26 681 176	112 947	9 888 770	-	36 682 893	
SOUS-TOTAL	Budget	203 310 275	599 000	89 226 179	30 656 971	323 792 426	46%
	Dépenses	71 341 044	112 947	33 673 935	21 490 463	126 618 390	34%
ASIE CENTRALE							
Kazakhstan - Bureau régional	Budget	4 406 661	1 113 712	-	-	5 520 373	
	Dépenses	2 026 440	707 320	-	-	2 733 760	
Kirghizistan	Budget	554 366	359 533	-	-	913 899	
	Dépenses	521 227	354 011	-	-	875 238	
Tadjikistan	Budget	1 568 862	612 865	-	-	2 181 727	
	Dépenses	1 170 426	540 701	-	-	1 711 127	
SOUS-TOTAL	Budget	6 529 889	2 086 110	-	-	8 615 999	1%
	Dépenses	3 718 094	1 602 031	-	-	5 320 124	1%
ASIE DU SUD							
Inde	Budget	15 633 434	181 000	-	-	15 814 434	
	Dépenses	5 643 824	75 678	-	-	5 719 502	
Népal	Budget	6 188 108	538 995	-	-	6 727 104	
	Dépenses	5 470 464	460 328	-	-	5 930 792	
Sri Lanka	Budget	5 033 776	108 053	-	-	5 141 830	
	Dépenses	2 674 213	76 828	-	-	2 751 042	
SOUS-TOTAL	Budget	26 855 319	828 049	-	-	27 683 367	4%
	Dépenses	13 788 502	612 834	-	-	14 401 336	4%
ASIE DU SUD-EST							
Bangladesh	Budget	220 442 812	-	-	-	220 442 812	
	Dépenses	159 895 165	-	-	-	159 895 165	
Indonésie	Budget	4 984 049	31 500	-	4 175 368	9 190 917	
	Dépenses	4 185 975	4 859	-	4 163 129	8 353 962	
Malaisie	Budget	15 841 742	751 655	-	-	16 593 397	
	Dépenses	8 175 262	134 021	-	-	8 309 283	
Myanmar	Budget	9 780 517	25 051 370	-	11 284 674	46 116 560	
	Dépenses	2 247 392	11 055 803	-	3 385 081	16 688 276	
Philippines	Budget	616 766	333 817	-	3 100 819	4 051 402	
	Dépenses	380 922	57 027	-	2 446 563	2 884 512	
Thaïlande	Budget	21 893 478	1 039 191	-	-	22 932 669	
	Dépenses	11 713 328	764 402	-	-	12 477 730	
Thaïlande - Bureau régional ¹	Budget	6 666 371	593 928	-	-	7 260 299	
	Dépenses	3 821 795	474 322	-	-	4 296 117	
SOUS-TOTAL	Budget	280 225 734	27 801 462	-	18 560 861	326 588 056	47%
	Dépenses	190 419 838	12 490 434	-	9 994 773	212 905 045	58%



BUDGET ET DÉPENSES EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL	% SOUS-RÉGIONAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
ASIE DE L'EST ET PACIFIQUE							
Australie - Bureau régional ²	Budget	3 055 019	19 472	-	-	3 074 491	
	Dépenses	2 056 455	9 005	-	-	2 065 460	
Chine - Bureau régional	Budget	4 719 936	151 714	-	-	4 871 650	
	Dépenses	2 980 193	131 885	-	-	3 112 078	
Japon	Budget	3 430 040	74 072	-	-	3 504 112	
	Dépenses	2 973 058	58 536	-	-	3 031 594	
République de Corée	Budget	1 654 653	79 874	-	-	1 734 528	
	Dépenses	1 594 651	80 662	-	-	1 675 313	
Activités sous-régionales	Budget	673 360	-	-	-	673 360	
	Dépenses	71 223	-	-	-	71 223	
SOUS-TOTAL	Budget	13 533 008	325 133	-	-	13 858 141	2%
	Dépenses	9 675 581	280 087	-	-	9 955 668	3%
TOTAL	Budget	530 454 224	31 639 753	89 226 179	49 217 832	700 537 989	100%
	Dépenses	288 943 060	15 098 333	33 673 935	31 485 235	369 200 563	100%

¹ Inclut les activités au Viet Nam et en Mongolie.

² Inclut les activités en Nouvelle-Zélande, dans les îles du Pacifique et en Papouasie-Nouvelle-Guinée.



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
États-Unis d'Amérique	55 184 040		26 750		93 800 000	149 010 790
Union européenne	15 820 292	544 444		319 753	4 960 388	21 644 877
Australie	15 005 255			766 284	4 883 596	20 655 134
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	13 089 005					13 089 005
Norvège	4 424 851				7 491 237	11 916 088
Japon	7 143 451	1 346 785	321 000	64 200	2 489 469	11 364 904
Allemagne	5 799 584				5 287 274	11 086 858
Danemark	6 845 060		200 000	100 000	3 503 185	10 648 245
Donateurs privés au Qatar	9 343 654			8 014		9 351 668
Fonds de financement commun				8 758 844		8 758 844
République de Corée	3 400 000				3 500 000	6 900 000
Canada	2 196 666				4 516 889	6 713 555
Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique	4 763 262			256 000	198 368	5 217 630
Donateurs privés en Thaïlande	4 346 268			44 770	181 299	4 572 337
Fonds central pour les interventions d'urgence	2 926 734			1 570 000		4 496 734
Suisse	3 067 397		508 130	508 130		4 083 657
Italie	2 413 243		1 374 546			3 787 789
UNOPS	3 754 796					3 754 796
Suède	3 508 081					3 508 081
Donateurs privés au Japon	3 195 075			289 464		3 484 539
Donateurs privés en Allemagne	2 411 252			68 182	289 100	2 768 533
Qatar	2 387 304					2 387 304
Émirats arabes unis	2 084 700			251 000		2 335 700
Arabie saoudite	1 754 329					1 754 329
Donateurs privés au niveau mondial	1 475 373			42 420	193	1 517 986
Donateurs privés en Australie	1 433 269			45 008		1 478 277
Donateurs privés en Espagne				1 123 708	348 332	1 472 040
Nouvelle-Zélande	1 405 481					1 405 481
Luxembourg	261 506				1 046 025	1 307 531
France	525 000	525 000	200 000			1 250 000
Irlande	1 142 857					1 142 857
Donateurs privés en Chine	328 846			411 922		740 768
Donateurs privés au Koweït	645 264			14 236		659 500
Donateurs privés à Singapour	452 165			155 570		607 735
Donateurs privés aux Émirats arabes unis	370 867			90 266	8 468	469 600
Donateurs privés au Canada				44 284	366 882	411 166
Donateurs privés aux Philippines	22 228			385 896		408 124
Donateurs privés en Arabie saoudite	344 966			54 242		399 208
Donateurs privés au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	20 326			44 521	317 822	382 668
Donateurs privés en Suède	31 306			227 471	34 748	293 525
Education Cannot Wait	282 807					282 807
Donateurs privés en République de Corée	117 213			119 077		236 290

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
République tchèque					228 206	228 206
Kazakhstan					161 949	161 949
ONUSIDA					140 650	140 650
Donateurs privés au Liban	33 085			76 645	12 940	122 670
Donateurs privés au Danemark	116 685				4 865	121 550
Thaïlande	100 000					100 000
Fédération de Russie	100 000					100 000
Donateurs privés en Italie	38 283			41 203	5 106	84 592
Donateurs privés à Monaco					70 971	70 971
Estonie	61 728					61 728
Kirghizistan					60 256	60 256
OIM	59 696					59 696
Donateurs privés aux Pays-Bas	33 611			12 698		46 309
Donateurs privés en France	7 292			28 499	2 867	38 658
Donateurs privés à Oman	7 162			7 515		14 677
Espagne	7 779			4 545		12 325
Chine					9 385	9 385
Donateurs privés en Inde	687			5 973		6 660
Donateurs privés en Égypte	2 810			3 382		6 192
Donateurs privés en Indonésie				2 144		2 144
Donateurs privés en Autriche			177			177
Donateurs privés en Afrique du Sud	10			93		102
Donateurs privés en Suisse					81	81
Donateurs privés au Mexique	61					61
Donateurs privés au Kenya	10			49		58
TOTAL*	184 292 671	2 416 229	2 630 603	15 946 006	133 920 550	339 206 059

*Notes:

¹ Les contributions incluent 7% de coûts d'appui aux programmes.² Inclut 1,6 million de dollars reçus en 2017 pour des activités dont la mise en œuvre était prévue pour 2018 et ne comprend pas 3,4 millions de dollars reçus en 2018 pour une mise en œuvre prévue en 2019 et au-delà.³ Inclut les contributions globales affectées aux situations de l'Afghanistan et du Myanmar.

Europe

AVANT-PROPOS

En 2018, les personnes qui fuyaient leur pays en raison de conflits, d'atteintes aux droits de l'homme ou de persécutions ont continué à chercher une protection en Europe. À la fin de l'année, il y avait plus de 6,4 millions de réfugiés dans la région. La Turquie accueillait la plus importante population de réfugiés, dont quelque 3,6 millions de réfugiés syriens, et en Ukraine, le conflit avait déplacé plus d'1,5 million de personnes.

Les pays en développement qui accueillent 85% de la population réfugiée dans le monde en 2018 ont reçu un soutien insuffisant, ce qui a aggravé une situation déjà complexe, amplifiée par l'absence d'approches communes en matière d'asile et de solutions durables, notamment en ce qui concerne l'accès à des voies légales alternatives. Cette situation a entraîné des mouvements irréguliers en direction et à l'intérieur du continent et engendré une série de difficultés en termes de protection.

L'année a été marquée par des modifications importantes des itinéraires de déplacements vers l'Europe avec, globalement, une forte diminution des arrivées par rapport aux années précédentes et un retour aux niveaux d'avant 2014. Cependant, le fait qu'un plus petit nombre de gens aient entrepris le dangereux voyage n'a pas pour autant diminué les risques, ni réduit le nombre de victimes. Au contraire, le voyage est devenu plus meurtrier car les moyens de recherche et de sauvetage en mer ont dans l'ensemble diminué, tandis que les refoulements et les violences continuaient aux frontières terrestres. Une personne sur cinquante a perdu la vie en tentant la traversée, soit une moyenne de six morts par jour en 2018.

Un résident de l'est de l'Ukraine, obligé de déménager dans un sous-sol après le bombardement de sa maison.

Si les arrivées par mer ont considérablement diminué en Italie, des demandeurs d'asile ont continué d'arriver sur les îles grecques, et l'Espagne est devenue le point d'entrée principal des réfugiés et des migrants qui empruntaient les routes de la Méditerranée.

En dépit des efforts menés pour élaborer et offrir des solutions pragmatiques à la situation en Méditerranée, les approches *ad hoc*, appliquées bateau par bateau pour chaque nouvelle opération de recherche et de sauvetage, sont devenues la norme. En conséquence, le HCR a renforcé ses partenariats pour promouvoir des mécanismes de débarquement sûrs et prévisibles, ainsi que le partage des responsabilités.

Les conditions d'accueil étaient insuffisantes dans certains États, ce qui a entraîné des défis de protection supplémentaires, en particulier pour les mineurs isolés et les victimes de violences sexuelles et de genre.

Malgré la diminution du nombre d'arrivants, les divergences de points de vue sur l'asile ont persisté à travers l'Europe, où des politiques restrictives ont été appliquées, dans un environnement juridique et politique difficile. Cela a entraîné des obstacles concrets au niveau de l'accès à la protection des personnes relevant de la compétence du HCR, et a contribué à des mouvements secondaires irréguliers en Europe. Dans certains cas, le débat public et la rhétorique politique étaient toxiques ou xénophobes, et ont gravement entravé l'élaboration de politiques de protection orientées sur les résultats.

Néanmoins, de nombreux États ont souscrit au Pacte mondial sur les réfugiés et conservé des politiques et des régimes d'asile de qualité. On a également observé des mesures de solidarité généreuses à l'égard des réfugiés et des communautés

d'accueil, en Europe comme au-delà de la région. Celles-ci ont notamment consisté à préserver l'accès à l'asile, aux voies d'admission légales et aux solutions durables, en particulier à l'intégration. Les citoyens européens, les organisations de la société civile, les municipalités et les administrations locales ont fait preuve d'une solidarité remarquable à l'égard des réfugiés et des demandeurs d'asile : ainsi, plus de 45 villes européennes se sont jointes à la campagne #Aveclesréfugiés (voir le chapitre *Partenariats*).

Dans ce contexte, le HCR a cherché en priorité à préserver l'espace d'asile en Europe, en s'attachant à promouvoir l'accès direct aux procédures d'asile et des conditions d'accueil acceptables. L'organisation s'est également efforcée, en collaboration avec ses partenaires, de consolider les approches participatives et communautaires pour la protection et les solutions. En dépit d'environnements opérationnels difficiles et en attendant des solutions politiques durables, le HCR et ses partenaires ont apporté un soutien à des populations de déplacés internes vulnérables.

Pascale Moreau

Directrice du Bureau régional du HCR pour l'Europe

 **TOTAL DU PERSONNEL EN EUROPE*: 1407**

40% HOMMES **60%** FEMMES

65 SITES **2%** BASÉS DANS DES LIEUX D'AFFECTATION DIFFICILES

*y compris 491 personnels affiliés mais non inclus le personnel du Siège.

Chiffres-clés et réalisations en Europe

Réinstallation

L'Europe est la **1^{ère} région de destination** des personnes réinstallées dans le monde. **19 pays** de réinstallation sur 29 sont en Europe.



Personnes réinstallées en Europe en 2018

26 081 ↓ **2%** par rapport à 2017

47% des personnes réinstallées dans le monde sont allées en Europe

Les 5 principaux pays de réinstallation en Europe

- | | | | | | |
|--|-------|-----------------|-------|--------------------|-------|
| 1 Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord | 5 698 | 2 France | 5 109 | 4 Allemagne | 3 217 |
| | | 3 Suède | 4 871 | 5 Norvège | 2 324 |

Enregistrement biométrique



3 837 personnes biométriquement enregistrées fin 2018

0,1% du total des personnes biométriquement enregistrées

Aides en espèces



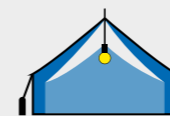
74 Mio 2017
79 Mio 2018

↑ **5 Millions de dollars**

↑ **7%**

Réfugiés vivant dans/hors des camps

(données au 31 décembre 2018)



Réfugiés*	% d'hébergement connu	% vivant en hébergement privé**	% vivant dans des camps ou sites assimilés
6 474 600	64,1%	99,9%	0,1%

* comprend les réfugiés et des personnes dans des situations similaires à celles des réfugiés
** par rapport au nombre total de réfugiés et assimilés

Protection de l'enfance



42% Un total de 12 700 enfants arrivés en Europe en 2018, étaient des mineurs isolés ou séparés de leurs parents

14 600 enfants réfugiés ont été réinstallés en Europe en 2018, principalement au Royaume-Uni, en France et en Suède

Partenaires et budgets alloués

Millions de dollars

199,7 millions de dollars alloués à 193 partenaires (représentant 41% des dépenses régionales)

35,4 Mio	125,4 Mio	36,5 Mio
20 ONG internationales	141 ONG nationales	30 partenaires gouvernementaux
		2 agences des Nations Unies 2,4 Mio

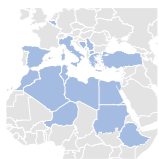
PRINCIPALES SITUATIONS EN EUROPE EN 2018



UKRAINE

La poursuite des combats ou les tensions persistantes ont eu un impact sur de nombreuses communautés et sur des infrastructures vitales, comme les réseaux de distribution d'eau ou d'électricité, à proximité de la ligne de contact. Les résidents des zones non contrôlées par le gouvernement ont été confrontés à de multiples restrictions à leur liberté de mouvement. Le HCR a poursuivi sa réponse d'urgence en tant que membre de l'équipe de pays pour l'action humanitaire, en apportant une aide vitale et en dirigeant le groupe sectoriel de la protection et celui des abris et articles non alimentaires.

↓ 1,5 million



ROUTES MÉDITERRANÉENNES

Le nombre d'arrivées (à la fois par voie maritime et voie terrestre) a considérablement diminué par rapport à l'année précédente. Cependant, les traversées sont devenues plus meurtrières : 2 277 personnes ont perdu la vie en mer.

↓ 141 500

Arrivées en Europe via les routes méditerranéennes

Principaux pays d'arrivée :

	2017	2018
Italie	119 400	↓ 23 400
Espagne	28 300	↑ 65 400
Grèce	35 400	↑ 50 500



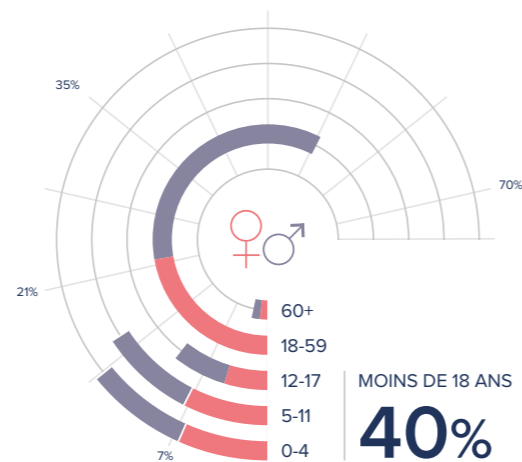
TURQUIE

La Turquie accueille le plus grand nombre de réfugiés au monde.

↑ 3,6 millions de réfugiés syriens

Alors que plus de 90% des réfugiés accueillis en Turquie vivent au sein de la communauté d'accueil, les efforts visant à renforcer la capacité d'intégration des institutions nationales ont commencé à produire un effet positif sur la résilience des communautés en Turquie et dans l'ensemble de la région.

RÉPARTITION PAR AGE ET GENRE RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE



11 millions

DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR EN EUROPE

RÉFUGIÉS	6,5 millions
DEMANDEURS D'ASILE	1,2 million
RAPATRIÉS (RÉFUGIÉS ET DÉPLACÉS INTERNES)	250
DÉPLACÉS INTERNES	2,7 millions
APATRIDES	533 000
AUTRES	72 000

En dépit d'une forte diminution du nombre d'arrivées, avec un retour aux niveaux d'avant 2014, les points de vue divergents sur l'asile ont persisté en Europe, où des politiques restrictives ont été appliquées dans un environnement juridique et politique difficile. 714 800 demandes d'asile ont été reçues, ce qui représente une baisse de 11% par rapport à 2017.



- Situation en Ukraine
- Pays appliquant une approche MYMP
- Routes méditerranéennes : principaux pays d'arrivée
- ➡ Réfugiés et migrants
- ➡ Déplacés internes
- ➡ Tendence à la baisse par rapport à 2017
- ➡ Tendence à la hausse par rapport à 2017



(en anglais)

RÉALISATIONS ET IMPACT

Sauvegarder les droits fondamentaux

Assurer l'accès à l'asile

Le HCR a soutenu le droit d'asile au niveau juridique et consultatif, par un suivi renforcé et systématique ainsi qu'un plaidoyer proactif en faveur d'évolutions législatives et politiques concernant les réfugiés et les demandeurs d'asile, ainsi que par des actions en justice ciblées, des conseils juridiques individuels et une représentation juridique.

En Europe occidentale et centrale, par exemple, le HCR a soutenu les capacités de collecte des données par un suivi amélioré et systématique en vue de s'engager dans le développement des législations nationales. Ceci a été essentiel pour fournir une solide analyse des données, nécessaire aux initiatives de plaidoyer stratégique qui s'appuient sur des faits, et qui ont offert un éclairage sur une série de questions comme l'accès au territoire, les conditions d'accueil, les refoulements et les violences associées ainsi que sur les risques liés aux mouvements secondaires. L'exemple le plus remarquable de ce plaidoyer fondé sur des faits a été le rapport sur les « Voyages du désespoir » (voir ci-contre). L'amélioration des notes d'informations sur la réinstallation et les arrivées de personnes relevant de la compétence du HCR, disponibles sur le portail de données du HCR en sont d'autres exemples.

Dans les Balkans de l'Ouest, en réponse aux mouvements interrégionaux, le HCR a renforcé le partage d'informations et consolidé les interventions entre bureaux. Au niveau national, les activités ont notamment consisté à appuyer des mécanismes de filtrage et d'orientation pour les réfugiés et les migrants, à fournir une aide de base et à assurer l'accès aux services.

En Grèce, l'organisation et ses partenaires sont venus en aide à quelque

10 000 demandeurs d'asile et bénéficiaires de la protection internationale en offrant des conseils et une représentation juridique. Plus de 600 personnes ont bénéficié d'une aide juridique au stade de l'appel au cours de leur procédure d'asile.

En Europe orientale, l'Initiative pour un asile de qualité a offert un forum régional pour le renforcement des capacités. Les pays participants (l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Géorgie, la République de Moldova et l'Ukraine) ont échangé leurs points de vue sur les difficultés communes rencontrées au niveau des procédures d'asile, notamment la nécessité de concilier les considérations relatives à la sécurité nationale et les dispositions du droit international des réfugiés applicables.

En étroite collaboration avec les autorités locales, le HCR s'est efforcé de répondre avec efficacité aux mouvements impliquant des personnes relevant de sa compétence, en élaborant des méthodologies pour améliorer l'identification et l'orientation des personnes qui ont des besoins particuliers. Ces efforts ont abouti à un document qui présente des mesures concrètes pour mettre en place des procédures d'asile simplifiées et accélérées, permettant de déterminer rapidement qui a besoin de protection internationale, et devrait de ce fait bénéficier d'une aide à l'intégration, et qui n'en a pas besoin et peut donc être orienté sur les procédures de rapatriement.

Assurer la protection dans les mouvements mixtes

Le HCR a plaidé pour la mise en place d'un dispositif régional, coordonné et prévisible, de sauvetage en mer, ainsi que pour un plus grand partage des responsabilités. Ce dispositif comprenait une capacité de sauvetage renforcée, des points de débarquement prédéterminés, un plus grand soutien aux pays où arrivent la plupart des réfugiés et des migrants, ainsi qu'un accès amélioré aux voies d'admission sûres et légales (comme la réinstallation, le regroupement familial, les visas d'études

et de migration liée au travail). Il prévoyait également une plus grande protection des mineurs isolés et des victimes de violences sexuelles et de genre, et des mesures plus sévères à l'égard des auteurs de crimes contre les réfugiés et les migrants, notamment les trafiquants et les passeurs.

Le HCR et l'OIM ont soumis au Conseil européen une proposition de mécanisme régional qui permettrait le débarquement et l'examen rapide des dossiers des personnes secourues. Bien que les États membres ne soient pas parvenus à un accord sur cette approche concertée, le HCR a salué la contribution de certains États, qui ont fait preuve de solidarité et se sont engagés à sauver des vies et à trouver des solutions, en respectant les principes humanitaires fondamentaux.

Téléchargé 367 000 fois, le rapport du HCR « Voyages du désespoir » a été un instrument clé de plaidoyer, appelant à la mise en place d'un mécanisme régional coordonné et prévisible pour renforcer le sauvetage en mer, l'accès aux procédures d'asile, l'identification rapide des mineurs isolés demandant l'asile, et l'accès des personnes relevant de la compétence du HCR à des voies d'admission sûres et légales.

Promouvoir des conditions d'accueil acceptables

Les conditions d'accueil restaient préoccupantes dans de nombreux pays, bien que le HCR ait travaillé en étroite collaboration avec les gouvernements et d'autres partenaires pour renforcer les capacités de réponse et la planification de mesures d'urgence, notamment en ce qui concerne les dispositifs d'accueil. Par exemple, le centre d'accueil de Chypre fonctionnait à capacité maximale mais présentait de graves insuffisances en matière d'accès à l'information, d'accès aux services juridiques et d'accès aux services de protection sociale, en particulier pour les personnes qui avaient des besoins spécifiques.

Les centres d'accueil et d'identification des îles grecques étaient surpeuplés, ce qui obligeait un grand nombre de gens à vivre dans des tentes à l'extérieur et exposait tout particulièrement les mineurs isolés aux violences, aux atteintes et à l'exploitation sexuelles. Le HCR a fourni plus de 27 000 places dans le cadre du projet d'hébergement en milieu urbain de la Grèce, assurant à des milliers de demandeurs d'asile de meilleures conditions de logement. L'organisation a travaillé en étroite collaboration avec les autorités en vue de transférer les programmes complexes d'hébergement en milieu urbain et de distribution d'espèces aux institutions nationales, en renforçant leur capacité à prendre le relais et à intégrer ces services dans les structures nationales.

« Fair and fast » (Équitable et rapide): le document du HCR sur les procédures simplifiées et accélérées dans l'Union européenne.



(en anglais)

Consultez les notes d'informations sur le portail de données du HCR.



Lire la version intégrale du rapport sur les Voyages du désespoir.



Des milliers de demandeurs d'asile sont transférés vers le continent depuis les îles grecques

Le HCR a apporté son appui aux autorités grecques pour évacuer les demandeurs d'asile vulnérables depuis des centres d'accueil dans les îles de la mer Égée pour les héberger sur le continent.

« J'espère et je prie pour que nos conditions de vie à Volvi soient meilleures. »

— Mohammed Al Ahmad, réfugié syrien à Lesbos (Grèce)



En Bosnie-Herzégovine, les capacités d'accueil n'étaient pas suffisantes pour loger toutes les personnes dans le besoin, qui ont de ce fait été exposées aux intempéries et qui ont eu des difficultés à accéder aux procédures d'asile, car il est indispensable d'avoir une attestation administrative officielle de résidence pour pouvoir déposer une demande. En conséquence, le HCR a appuyé les mécanismes de filtrage et d'orientation des réfugiés et des migrants, fourni une aide et assuré l'accès aux services essentiels.

En Italie, des mesures restrictives visant à réformer le système d'accueil ont été adoptées, officiellement pour réduire les coûts, améliorer l'efficacité et renforcer les responsabilités. Un système d'accueil à deux niveaux a été mis en place, avec des structures d'accueil de « première ligne » réservées aux demandeurs d'asile pendant toute la durée de la procédure, et des structures de « deuxième ligne » exclusivement réservées aux bénéficiaires de la protection internationale et aux mineurs isolés. Le HCR a plaidé pour le maintien des garanties fondamentales et a réitéré son offre de soutien à cet effet, en particulier pour les personnes vulnérables.

Protection de l'enfance

Le HCR s'est concentré sur la protection de l'enfance en exécutant des projets pilotes destinés à appuyer le renforcement des procédures et des services pour les mineurs isolés en Italie, en Serbie, en Suède et en Suisse. Un autre projet de renforcement des procédures pour les mineurs isolés en Europe occidentale a débouché sur diverses initiatives, concernant notamment la formation des tuteurs, l'évaluation des services et des lacunes en la matière, le suivi de l'accueil ainsi que l'implication des acteurs concernés dans les procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant.

En partenariat avec l'UNICEF et l'OIM, le HCR a élaboré des recommandations sur la collecte de données relatives aux enfants à l'intention de l'UE, ainsi que des notes d'informations sur les enfants réfugiés et migrants en Europe. Les trois organisations

ont également apporté un soutien technique à un projet de recherche de la Fondation Lumos sur les modalités de garde des mineurs isolés en Bulgarie, en Espagne, en France, en Grèce, en Italie et aux Pays-Bas.

Résoudre les situations de déplacement interne

Les difficultés pour offrir une protection et des solutions aux déplacés internes et aux autres personnes touchées par les conflits non réglés dans la région ont persisté.

En Ukraine, le HCR a fait part de son inquiétude particulière concernant les conditions de vie et l'accès aux droits fondamentaux des résidents des zones non contrôlées par le gouvernement, notamment des personnes ayant des vulnérabilités spécifiques. Le suivi de protection coordonné par le HCR a été essentiel pour identifier les violations des droits de l'homme et les risques de protection rencontrés par les déplacés internes et l'ensemble de la population touchée par le conflit, ainsi que pour y répondre. Le HCR et ses partenaires ont assuré une gestion des cas individuels, offert une assistance juridique et des conseils sur la protection, et distribué des aides en espèces individuelles. Au niveau national, le HCR a suivi les évolutions législatives touchant les déplacés internes et recommandé de modifier les politiques et la pratique pour répondre à leurs besoins de protection et garantir leurs droits. L'organisation a, par exemple recommandé de garantir l'égal accès des déplacés internes aux pensions de retraite et aux prestations sociales dans les mêmes conditions que les autres citoyens, de manière à lier l'aide sociale à la vulnérabilité de l'individu, qu'il soit ou non inscrit comme déplacé interne. En octobre 2018, le HCR a soutenu le forum *Together for the Result* (Ensemble pour le résultat) sur le déplacement interne à Kiev (Ukraine). Dans ce cadre, 150 représentants de la société civile, membres d'ONG, déplacés internes et personnes originaires des zones touchées par le conflit ont cherché à résoudre les problèmes les plus pressants pour les déplacés internes et à présenter des solutions.

Pour en savoir plus sur le forum *Together for the Result* (Ensemble pour le résultat).



(en anglais)



En Ukraine, la Cour suprême prend une décision historique pour protéger les droits à pension des déplacés internes

Pour des centaines de milliers de déplacés internes et d'autres personnes touchées par le conflit, la pension d'État est la seule forme de revenu.

« Il est temps de dissocier l'inscription des déplacés internes et les pensions et de créer un mécanisme simple pour verser, via les banques ukrainiennes, les pensions aux retraités sur le territoire contrôlé par le gouvernement, quel que soit leur lieu de résidence permanent. »

— Mme Noel Calhoun, Représentante adjointe du HCR en Ukraine.



(en anglais)

© HCR/Nikola Yurenev



Résoudre les situations d'apatridie

Dans l'ensemble de la région, le HCR a aidé les États à trouver des solutions aux situations d'apatridie, en cherchant en priorité à éliminer les obstacles à l'enregistrement des naissances, afin qu'aucun enfant ne naisse apatride en Europe. Le Parlement européen a adopté une résolution sur la protection des enfants migrants, demandant aux États membres de veiller à ce que l'apatridie des enfants soit dûment prise en compte dans les législations nationales. À l'issue d'une étude de référence entreprise par le HCR avec son partenaire, la Société d'aide juridique de Tirana, et après une période de consultation avec le « Groupe parlementaire des Amis de l'enfance », facilitée par le HCR, l'UNICEF et des partenaires nationaux, l'Albanie a supprimé les obstacles à l'enregistrement des naissances, en particulier pour les enfants de parents albanais nés à l'étranger et pour les enfants issus des communautés rom et égyptienne.

Pour améliorer la recherche de solutions à des situations d'apatridie spécifiques, le HCR a publié, conjointement avec des gouvernements et d'autres intervenants, deux études de synthèse sur l'apatridie au

Portugal et en Suisse. L'organisation a également offert des conseils techniques à l'Arménie, à l'Islande, au Monténégro, aux Pays-Bas et à l'Ukraine pour la rédaction ou l'amélioration de procédures de détermination du statut d'apatridie. L'Islande a aligné sa législation sur les normes fixées par la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie et le Monténégro a adopté une nouvelle loi établissant une procédure de détermination du statut d'apatridie.

Le HCR a aidé le Kosovo (Résolution 1244 du Conseil de sécurité (1999)) et le Monténégro à résoudre les problèmes d'inscription à l'état civil et à identifier des solutions, tout en étudiant la possibilité de transférer progressivement cette activité aux services consulaires.

Avec l'OSCE, le HCR a organisé le deuxième séminaire sur le partage des bonnes pratiques en matière d'apatridie à Vienne et entamé une série de réunions préparatoires en Europe, en prévision de l'Événement de haut niveau sur l'apatridie qui se tiendra en octobre 2019 et qui coïncidera avec le milieu de la Campagne #IBelong visant à mettre fin à l'apatridie d'ici 2024.

L'Espagne

a adhéré à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie.



Apporter une aide vitale

Déplacement interne en Ukraine

La poursuite des combats ou les tensions persistantes ont eu un impact sur de nombreuses communautés et sur des infrastructures vitales, comme les réseaux de distribution d'eau ou d'électricité, à proximité de la ligne de contact. Les civils risquaient constamment d'être blessés ou tués. Les mines et les engins non explosés représentaient un danger quotidien. Les forces armées ont occupé des propriétés appartenant à des civils, et dans de nombreux cas, les civils n'avaient aucun document attestant de la réquisition de leurs biens.

Conformément à sa stratégie quinquennale pour les déplacés internes en Ukraine, le HCR a poursuivi sa réponse d'urgence en tant que membre de l'équipe de pays pour l'action humanitaire, en offrant des abris et une protection, notamment par un soutien aux personnes qui avaient des besoins particuliers, et en dirigeant le groupe sectoriel de la protection et celui des abris et articles non alimentaires. Dans le cadre de son programme de préparation à l'hiver, le HCR a intensifié la distribution de vêtements, de combustibles et d'espèces à des milliers de foyers déplacés dans l'est de l'Ukraine, où la température peut descendre jusqu'à -30° Celsius, et renforcé les abris et les tentes chauffées aux postes de contrôle situés sur la ligne de contact.

L'organisation a fourni plus d'1,7 million de dollars d'aides en espèces à plus de 5 500 déplacés internes et à près de 400 réfugiés et demandeurs d'asile. Un accord avec le service postal national a permis de distribuer des espèces au moyen des systèmes préexistants de versement des prestations sociales.

Le HCR et ses partenaires ont également mis en œuvre 86 projets de soutien aux communautés pour mobiliser les capacités existantes au sein des communautés de déplacés internes et de réfugiés, et leur donner les moyens d'organiser eux-mêmes des activités de réponse d'urgence, de se protéger et de trouver des solutions. L'organisation a aussi lancé 60 projets visant à promouvoir

la coexistence pacifique des deux côtés de la ligne de contact.

Dans le cadre de la campagne «16 jours d'activisme contre les violences sexuelles et de genre», le HCR a organisé un forum communautaire sur les violences sexuelles et de genre dans le contexte des déplacements forcés dans l'est de l'Ukraine. Le forum a donné à des déplacés internes, des organisations communautaires, des ONG, des organisations internationales et des acteurs étatiques, l'opportunité de partager des expériences pratiques, de tisser des relations et de mener une action de sensibilisation sur la problématique des violences sexuelles et de genre. L'événement s'est conclu par une liste de recommandations.

Répondre aux besoins des nouveaux arrivants

Le HCR a distribué quelque 79 millions de dollars pour répondre aux besoins immédiats des personnes relevant de sa compétence en Europe, la majorité des distributions ayant lieu en Grèce et en Ukraine. En Grèce, le HCR s'est associé à deux ONG internationales, dans le cadre de la *Greece Cash Alliance* (GCA), pour offrir des aides en espèces mensuelles à plus de 52 000 réfugiés et demandeurs d'asile.

Dans les Balkans de l'Ouest, l'organisation a collaboré avec les autorités et d'autres acteurs clés pour répondre aux besoins les plus urgents en matière de protection et d'aide humanitaire, en accordant une attention particulière aux mineurs isolés, aux victimes de violences sexuelles et de genre et aux autres personnes ayant des besoins spécifiques. Avec l'OIM, le HCR a assuré la coordination générale de la réponse humanitaire et facilité l'orientation médicale vers les établissements publics, ainsi que l'intégration des enfants dans les systèmes éducatifs nationaux. En outre, le HCR a identifié les réfugiés et les demandeurs d'asile les plus vulnérables et leur a fourni des abris, des articles de secours essentiels, ainsi que des services de conseil juridique et d'accompagnement psychosocial.

L'organisation a fourni plus d'**1,7** million de dollars d'aides en espèces à plus de 5 500 déplacés internes et à près de 400 réfugiés et demandeurs d'asile.

L'harmonisation de l'assistance en espèces en Grèce

L'assistance en espèces est une composante du programme d'aide d'urgence à l'intégration et au logement, exécuté par la *Greece Cash Alliance* (GCA) en coordination avec le ministère grec de la Politique migratoire.

Le partenariat noué par le HCR dans le cadre de la GCA a donné naissance à un programme harmonisé, permettant aux réfugiés de recevoir des aides en espèces sur une seule carte. La GCA utilise également un seul cadre de suivi et le même prestataire de services financiers, au moyen d'un dispositif commun de transfert d'espèces adapté au contexte grec, qui regroupe des fonds humanitaires en quantité suffisante pour réaliser des économies d'échelle.

Fin 2018, plus de 90 300 personnes relevant de sa compétence avaient reçu une aide en espèces au moins une fois depuis avril 2017 par l'intermédiaire de la GCA — au cours du seul mois d'octobre 2018, près de 56 700 personnes ont reçu environ 6 millions de dollars en espèces. Les bénéficiaires de l'assistance en espèces étaient principalement des réfugiés afghans, iraniens, iraqiens et syriens.

Pour appuyer le programme de distribution d'espèces, le HCR a déployé son système de gestion de l'assistance en espèces, CashAssist. Avec ce système, le HCR et ses partenaires peuvent distribuer des espèces de manière automatisée, rapide et responsable aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, grâce à la base de données du système mondial d'enregistrement et de gestion des cas du HCR, ProGres v4.

Une étude de cas sur la GCA comme modèle opérationnel, réalisée en 2018 par le *Cash Learning Partnership*, a confirmé l'efficacité générale du modèle d'exécution de la GCA.



(en anglais)



En Serbie, le HCR et ses partenaires ont dispensé une formation spécifique aux tuteurs, afin de leur permettre d'identifier convenablement les mineurs isolés en situation de risque et de faciliter leur transfert dans des structures d'hébergement spécialisées.

En Espagne, le HCR a aidé les autorités à éliminer les obstacles entravant l'accès des demandeurs d'asile à l'hébergement et aux procédures d'asile, et comblé les lacunes en fournissant des abris d'urgence aux personnes vulnérables. Dans le cadre de son partenariat avec le Conseil espagnol pour les réfugiés, le HCR a amélioré l'accès aux informations sur la protection, à l'intention

des personnes arrivant par voie de mer; plus de 15 300 personnes relevant de sa compétence, soit environ 49% des personnes arrivées par voie de mer sur la côte andalouse entre juillet et la fin de l'année 2018, ont été informées. L'organisation a maintenu une présence aux principaux points d'entrée par voie maritime ou terrestre; a assuré un suivi; mené des activités intensives de renforcement des capacités centrées sur l'accès au territoire et à l'asile et sur la prévention du refoulement auprès des autorités et de la société civile; identifié et orienté les personnes qui avaient des besoins particuliers, ainsi que collecté rapidement des données aux fins du plaidoyer.

Assurer un avenir meilleur

Solutions durables pour les réfugiés et les déplacés internes

Des progrès encourageants ont été accomplis au niveau des solutions durables à travers l'Europe. De nombreux États ont manifesté leur solidarité en s'engageant à accueillir des réfugiés à travers la réinstallation et à mettre en place des voies d'accès complémentaires. Un nombre impressionnant de municipalités et d'administrations locales ont joué leur rôle en s'engageant pleinement en faveur de l'intégration des réfugiés.

La réinstallation en Europe a été une composante essentielle du programme mondial de réinstallation. Quelque 20 États membres de l'Union européenne se sont engagés à mettre à disposition 50 000 places de réinstallation en 2018-2019 et ont pris des mesures pour admettre un plus grand nombre de réfugiés réinstallés. Lors des négociations sur une proposition de la Commission européenne concernant la mise en place d'un cadre de réinstallation, le HCR a soutenu l'Union européenne en offrant son expertise pratique et portant sur la politique générale de la réinstallation et l'admission pour motifs humanitaires.

Plusieurs États ont également reçu des personnes évacuées de Libye, soit par le biais du Mécanisme de transit d'urgence situé au Niger, soit directement. En Europe de l'Est, la modification du contexte n'a pas permis la poursuite des activités de réinstallation.

Après l'adoption d'une Stratégie d'intégration des déplacés internes et de mise en œuvre de solutions durables à leur intention pour la période allant jusqu'en 2020, le Gouvernement ukrainien a établi un plan d'action qui prévoit l'élaboration de plans d'action locaux et des mécanismes d'accès à des logements sociaux, temporaires et abordables.

En Azerbaïdjan et en Géorgie, le HCR a facilité l'accès de déplacés internes à l'assistance juridique. Rien qu'en Azerbaïdjan, près de 8 000 déplacés internes ont bénéficié de services d'aide et de conseil juridiques.

Le HCR s'est engagé aux côtés d'acteurs traditionnels pour promouvoir l'intégration des réfugiés, élaborant de nouveaux partenariats pour des solutions en coopération avec l'OCDE. En avril 2018, un plan d'action conjoint a été lancé pour élargir l'accès des réfugiés à l'emploi et pour identifier des actions clés destinées à favoriser leur bonne insertion sur le marché du travail. Ce plan a abouti à une série de rencontres pour l'emploi, réunissant des employeurs potentiels, les autorités et des personnes relevant de la compétence du HCR en Bulgarie, en Hongrie et à Malte.

Voies complémentaires

Des voies d'accès complémentaires — comme l'admission humanitaire, les visas humanitaires et le regroupement familial — ont été mises en place en Allemagne, en Autriche, en France, en Italie et en Suisse, et ont ainsi contribué à un plus grand partage des responsabilités. Le HCR a soutenu ces efforts par des activités de coordination, de mise en œuvre et d'évaluation. Les approches de parrainage communautaire ont été bien accueillies, notamment dans le cadre de l'Initiative mondiale de parrainage des réfugiés dont un programme pilote a été lancé au Royaume-Uni et des engagements ont été pris dans d'autres pays, comme l'Espagne et l'Irlande.

Renforcer les approches participatives et communautaires

Tout en travaillant avec les gouvernements dans les domaines de la protection, du plaidoyer et des interventions juridiques, le HCR s'est efforcé d'intégrer les critères d'âge, de genre et de diversité, aussi bien au niveau

de la planification des opérations que de la mise en œuvre des programmes. Ceci a entraîné une série d'évaluations participatives ainsi que des efforts supplémentaires pour mettre en place des mécanismes efficaces de retour d'informations au HCR, concernant ses programmes et ses interventions.

À Chypre, par exemple, les expériences des réfugiés, telles qu'ils les avaient relatées, ont été intégrées dans la stratégie nationale de plaidoyer du HCR.

Le Conseil consultatif mondial de la jeunesse a participé à la rédaction du Pacte mondial sur les réfugiés. Le Conseil a organisé des consultations communautaires dans dix pays, réunissant plus de 250 jeunes réfugiés, des leaders communautaires, des membres des communautés d'accueil et des prestataires de services.

Le premier Fonds d'initiatives des jeunes Européens a été lancé en 2018 par le HCR et son partenaire, le Forum européen de la jeunesse, et a accordé dix petites subventions à des projets dirigés par des jeunes, encourageant des activités de cohésion sociale à travers l'Europe. Dans 11 pays d'Europe centrale et de l'ouest, à l'aide d'une approche communautaire, le HCR a élaboré une boîte à outils destinée

aux enseignants avec pour objectif de les sensibiliser à la problématique des réfugiés et des demandeurs d'asile à l'école, et de leur offrir des conseils sur l'aide psychosociale aux enfants déplacés dont le comportement en classe montrait des signes de stress ou de traumatisme.

Conformément aux engagements des objectifs de développement durable (ODD), le HCR a participé activement aux travaux du Groupe des Nations Unies pour le développement durable en Europe et en Asie centrale, a coprésidé (avec le PNUD) la Coalition thématique sur les mouvements importants de personnes, le déplacement et la résilience afin de faire appliquer le principe de « ne pas faire de laissés-pour-compte ».

En Turquie, en coopération avec le Gouvernement et les communautés concernées, le HCR a élaboré et mis en œuvre une stratégie de cohésion sociale pour renforcer les interactions sociales entre les réfugiés et les communautés d'accueil. Des plateformes ont été mises en place afin de favoriser le dialogue et de désamorcer les tensions sociales entre les réfugiés et les communautés locales.

Fonds d'initiatives des jeunes Européens 2018.



L'Initiative mondiale de parrainage des réfugiés



(en anglais)

Changer les idées reçues sur les réfugiés grâce à des activités culturelles dans les écoles

En 2018, le HCR s'est associé au *Refugee Food Festival* et des écoles de Normandie pour faire découvrir la culture et les expériences des réfugiés aux enfants. Le *Refugee Food Festival* est une initiative citoyenne lancée par l'ONG « Food Sweet Food ».

Le programme bien rempli prévoyait des rencontres entre les réfugiés et les élèves dans les classes, une visite interactive du camp de Za'atari en Jordanie, un déjeuner concocté par des chefs réfugiés, une rencontre avec deux rappeurs syriens et la découverte d'une exposition organisée par le HCR, « *The Most Important Thing* ».

© HCR/Nadia Yurmeny



(en anglais)



(en anglais)

INFORMATIONS FINANCIÈRES



Les loteries néerlandaise et suédoise aident des millions de réfugiés à travers le monde

Les loteries postales néerlandaise et suédoise comptent parmi les plus anciens et les plus fidèles partenaires du HCR. Des millions de réfugiés ont bénéficié de l'aide vitale fournie grâce à leurs financements. Les deux partenariats remontent respectivement à 2002 et 2009. En 2018, le soutien apporté par les deux loteries a atteint plus de 6 millions de dollars, comprenant une contribution annuelle non affectée et des subventions pour des projets axés sur l'éducation et la protection améliorée de l'environnement.



(en anglais)



© HCR/Xavier Bourgeois

Conséquences du sous-financement

En 2018, l'Europe est la région qui a reçu la plus grande part de financements à affectation stricte, destinés pour la plupart à la réponse en Grèce et en Ukraine. Hors de ces deux pays, le HCR a dû utiliser des fonds non affectés pour répondre avec efficacité aux besoins nouveaux ou

persistants, en intensifiant ses efforts ou en augmentant l'aide si nécessaire. Grâce aux financements flexibles, le HCR a pu poursuivre la plupart de ses opérations en faveur des réfugiés, des déplacés internes et des autres personnes relevant de sa compétence en Europe.

Budget

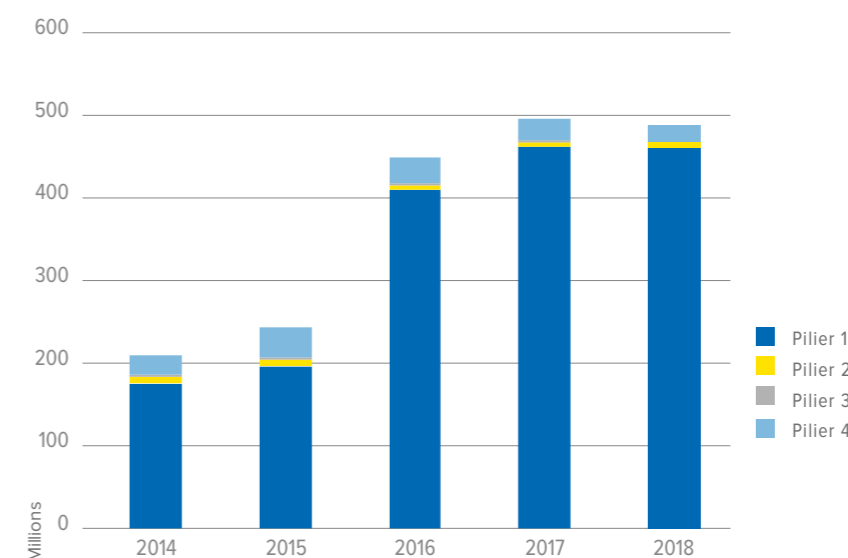
- Budget initial approuvé par le Comité exécutif: **876,3 millions de dollars**.
- Budget final: **881,4 millions de dollars**.
- Augmentation du budget: **5,1 millions de dollars**, principalement pour la distribution d'allocations en espèces en Grèce.

Dépenses

SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES		Milliers USD	% de financement des dépenses de la région	% régional par source de financement par rapport au total des dépenses du HCR
Report des années précédentes	Affecté	20 563	4%	12%
	Non affecté	24 967	5%	13%
Contributions volontaires	Affectées	366 128	75%	15%
	Légèrement affectées	52 104	11%	9%
	Non affectées	17 576	4%	5%
	Dons en nature	1 685	Moins de 1%	5%
Coûts d'appui aux programmes		2 205	Moins de 1%	1%
Autres revenus		217	Moins de 1%	Moins de 1%
TOTAL		485 445	100%	11%

- Les dépenses en Europe ont représenté **11%** des dépenses globales du HCR.
- **75%** des dépenses ont été financées par des contributions volontaires affectées.
- Les contributions volontaires pour l'Europe sont restées stables par rapport à 2017, avec une légère augmentation, de **10 millions de dollars** ou 2%, et une réduction des dépenses de 2%.

DÉPENSES EN EUROPE 2014-2018 | USD



BUDGET ET DÉPENSES EN EUROPE | USD

OPÉRATION		PILIER 1		PILIER 2		PILIER 3		PILIER 4		TOTAL	% SOUS-RÉGIONAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
EUROPE DE L'EST											
Biélorusse	Budget	1 591 045	82 209	-	-	-	-	-	-	1 673 254	
	Dépenses	1 286 325	81 901	-	-	-	-	-	-	1 368 226	
Géorgie - Bureau régional ¹	Budget	11 042 657	507 122	-	4 972 920	-	-	-	-	16 522 700	
	Dépenses	6 866 444	385 228	-	3 248 727	-	-	-	-	10 500 398	
Fédération de Russie	Budget	5 271 751	893 181	-	-	-	-	-	-	6 164 933	
	Dépenses	3 811 390	730 354	-	-	-	-	-	-	4 541 744	
Turquie	Budget	436 064 688	2 790	-	-	-	-	-	-	436 067 478	
	Dépenses	123 088 034	620	-	-	-	-	-	-	123 088 654	
Ukraine	Budget	6 029 065	813 963	-	24 240 897	-	-	-	-	31 083 924	
	Dépenses	4 398 284	459 691	-	14 441 812	-	-	-	-	19 299 788	
SOUS-TOTAL	Budget	459 999 206	2 299 266	-	29 213 817	-	-	-	-	491 512 289	56%
	Dépenses	139 450 477	1 657 795	-	17 690 539	-	-	-	-	158 798 810	33%
EUROPE DU SUD-EST											
Bosnie-Herzégovine - Bureau régional ²	Budget	39 690 538	5 433 290	-	-	-	-	-	-	45 123 828	
	Dépenses	22 978 237	3 156 395	-	-	-	-	-	-	26 134 632	
SOUS-TOTAL	Budget	39 690 538	5 433 290	-	-	-	-	-	-	45 123 828	5%
	Dépenses	22 978 237	3 156 395	-	-	-	-	-	-	26 134 632	5%
EUROPE DU NORD, DE L'OUEST, CENTRALE ET DU SUD											
Belgique - Bureau régional ³	Budget	19 284 431	1 037 850	-	-	-	-	-	-	20 322 280	
	Dépenses	16 327 801	725 797	-	-	-	-	-	-	17 053 598	
Allemagne	Budget	2 733 089	237 541	-	-	-	-	-	-	2 970 630	
	Dépenses	2 353 891	143 581	-	-	-	-	-	-	2 497 472	
Grèce	Budget	247 271 335	88 953	-	-	-	-	-	-	247 360 288	
	Dépenses	236 671 538	50 837	-	-	-	-	-	-	236 722 375	
Hongrie - Bureau régional ⁴	Budget	15 025 357	541 539	162 653	-	-	-	-	-	15 729 550	
	Dépenses	11 388 871	512 948	121 938	-	-	-	-	-	12 023 757	
Italie - Bureau régional ⁵	Budget	30 832 822	196 709	-	-	-	-	-	-	31 029 531	
	Dépenses	24 002 172	184 868	-	-	-	-	-	-	24 187 040	
Suède - Bureau régional ⁶	Budget	4 903 227	482 208	-	-	-	-	-	-	5 385 435	
	Dépenses	3 560 834	399 023	-	-	-	-	-	-	3 959 857	
Activités sous-régionales	Budget	21 478 144	448 000	-	-	-	-	-	-	21 926 144	
	Dépenses	3 760 936	306 483	-	-	-	-	-	-	4 067 419	
SOUS-TOTAL	Budget	341 528 404	3 032 800	162 653	-	-	-	-	-	344 723 858	39%
	Dépenses	298 066 043	2 323 538	121 938	-	-	-	-	-	300 511 519	62%
TOTAL	Budget	841 218 149	10 765 356	162 653	29 213 817	-	-	-	-	881 359 975	100%
	Dépenses	460 494 757	7 137 727	121 938	17 690 539	-	-	-	-	485 444 961	100%

¹ Inclut les activités en Arménie et en Azerbaïdjan.

² Inclut les activités en Albanie, en Macédoine du Nord, au Monténégro, en Serbie et au Kosovo(S/RES/1244(1999)).

³ Inclut les activités en Autriche, France, Irlande, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et du Bureau de liaison en Suisse.

⁴ Inclut les activités en Bulgarie, Croatie, République de Moldova, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et République tchèque.

⁵ Inclut les activités à Chypre, Malte et en Espagne.

⁶ Inclut les activités en Lettonie et en Lituanie.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR L'EUROPE | USD

DONATEUR	PILIER 1		PILIER 2		PILIER 4		TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets pour les déplacés internes	Projets pour les déplacés internes	Projets pour les déplacés internes	Projets pour les déplacés internes		
Union européenne	304 765 818				2 675 388			307 441 205
États-Unis d'Amérique	41 200 000						73 600 000	114 800 000
Italie	8 647 183						196 344	8 843 527
Allemagne	3 478 984				1 136 364		663 569	5 278 916
Japon	2 100 000				700 000			2 800 000
Canada	1 886 792						589 159	2 475 952
Danemark							2 286 934	2 286 934
Norvège	1 020 278				595 451			1 615 729
France	1 581 199							1 581 199
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1 449 037							1 449 037
Suède					1 269 036			1 269 036
République de Corée	1 000 000							1 000 000
Luxembourg					455 063		455 065	910 128
Suisse	867 413							867 413
Fonds central pour les interventions d'urgence					849 099			849 099
Espagne	444 524						366 783	811 307
Donateurs privés en France	597 407							597 407
Fédération de Russie				300 000	250 000			550 000
Donateurs privés en Suisse	505 051							505 051
Donateurs privés en Allemagne	420 933						29 481	450 414
Autriche							394 871	394 871
Hongrie							332 728	332 728
Donateurs privés en Espagne	319 429				1 292			320 721
OIM	295 057							295 057
Irlande	267 230							267 230
Estonie					235 849			235 849
PNUD							192 071	192 071
Donateurs privés au Japon					182 484			182 484
Serbie							123 333	123 333
Roumanie							103 521	103 521
Arménie							98 000	98 000
Pologne							87 000	87 000
Monténégro							82 745	82 745
République tchèque							38 100	38 100
Slovénie	34 091							34 091
Donateurs privés en Grèce	27 712							27 712
Donateurs privés en Italie	26 662							26 662
Croatie							12 479	12 479
Azerbaïdjan	7 200							7 200
Donateurs privés au niveau mondial	6 347						18	6 365
Donateurs privés en Chine	1 574							1 574
Donateurs privés au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1 009							1 009
Donateurs privés au Canada	515							515
Donateurs privés en Autriche	88							88
TOTAL*	370 951 531	300 000	8 350 024	79 652 203	459 253 757			

*Notes:

¹ Les contributions incluent 7% de coûts d'appui aux programmes.

² Inclut 607 732 dollars reçus en 2017 pour des activités dont la mise en œuvre était prévue pour 2018 et ne comprend pas 136 603 dollars reçus en 2018 pour une mise en œuvre prévue en 2019 et au-delà.

³ Inclut les contributions globales affectées à la situation le long de la route de la Méditerranée centrale.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

AVANT-PROPOS

En 2018, quelque 15 millions de personnes relevaient de la compétence du HCR dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, dont près de 2,7 millions de réfugiés et 10,3 millions de déplacés internes. La majorité de ces personnes — 10,1 millions — étaient des déplacés internes, déracinés par les conflits en Iraq, en République arabe syrienne (Syrie) et au Yémen, qui ont provoqué trois des crises humanitaires et de déplacement les plus importantes et les plus violentes au monde. Quelque 7,2 millions de réfugiés et de demandeurs d'asile, fuyant ces mêmes conflits, ont trouvé protection et assistance dans des pays situés dans la région ou au-delà.

Alors que les combats se sont poursuivis tout au long de l'année, la situation syrienne est restée la plus grande crise de réfugiés du monde, avec des besoins humanitaires et des risques de protection d'une ampleur et d'une gravité sans équivalent, qui ont produit des déplacements complexes et imbriqués. Quelque 13 millions de Syriens, dont 6,2 millions de déplacés internes et 6,6 millions de réfugiés avaient besoin, ou étaient en quête, de protection. Quelque 210 950 réfugiés syriens provenant de divers pays de la région et 1,4 million de déplacés internes (chiffres OCHA) sont rentrés dans leurs localités d'origine, souvent dans des conditions très difficiles.

En Iraq, alors que l'ampleur et la gravité des besoins humanitaires restaient considérables, plus de 945 000 déplacés internes sont rentrés chez eux au cours de l'année. En dépit de leur optimisme, les populations de retour ont eu des difficultés à accéder aux services essentiels et ont dû faire face à une série de risques de protection, à la destruction des biens et des infrastructures, ainsi qu'au manque de moyens de subsistance et de ressources financières.

Moheeb, 8 ans est déplacé à l'intérieur de son pays dans le gouvernorat de Sa'ada, au Yémen. La tradition veut que les garçons et les hommes de cette communauté portent cette couronne de fleurs (appelée Omama ou Tawq).

Dans certains cas, les retours n'ont pas été possibles ou durables, ce qui a conduit à des déplacements secondaires ou à la réadmission dans des camps; de ce fait, de nombreux déplacés internes sont restés dans une situation de déplacement prolongé.

Le conflit au Yémen s'est gravement détérioré à la fin de l'année 2018, provoquant d'autres déplacements massifs et une grave insécurité alimentaire, avec un risque de famine persistant dans le pays. Des progrès politiques ont été observés: le Gouvernement yéménite reconnu par la communauté internationale et les rebelles houthistes ont conclu les accords de Stockholm (un cessez-le-feu négocié sous l'égide des Nations Unies) en décembre 2018.

Dans la région, de nombreux autres contextes étaient caractérisés par des situations de violence. La Libye a connu de fréquentes périodes d'instabilité — en particulier à Tripoli où les affrontements répétés des milices ont provoqué le déplacement de plus de 5 000 familles. La violence était omniprésente dans les régions touchées par les mouvements de l'Afrique du Nord vers l'Europe. Bien que les traversées de la Méditerranée aient diminué au cours de l'année, des milliers de gens ont continué à risquer leur vie dans de dangereux voyages en mer à partir de la Libye et de la Tunisie, durant lesquels ils étaient souvent exposés à de graves sévices, commis par les groupes criminels, les passeurs et les trafiquants. Les personnes secourues par les autorités enduraient des épreuves supplémentaires — notamment l'arrestation et la détention — souvent dans des conditions épouvantables.

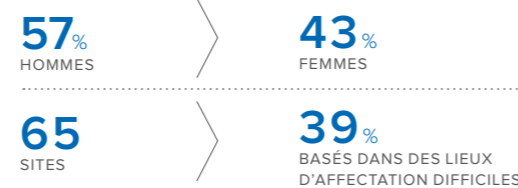
Les arrivées en provenance d'Algérie et du Maroc ont sensiblement augmenté en Espagne au cours de l'année bien que les autorités marocaines aient empêché plus de 76 000 traversées illégales. Le nombre total d'arrivées en provenance d'Afrique du Nord en 2018 a cependant considérablement diminué en Europe.

Malgré ces défis, des résultats solides ont été obtenus sur plusieurs fronts, notamment l'accès et l'assistance aux personnes relevant de la compétence du HCR et la réalisation de solutions durables. La plupart des frontières sont restées ouvertes dans la région et les conditions d'asile étaient généralement favorables: les gouvernements et les populations d'accueil ont fait preuve d'une hospitalité remarquable en dépit de ressources de plus en plus limitées. Des progrès ont également été observés du fait de la ratification du Pacte mondial sur les réfugiés, qui souligne l'importance du partage des responsabilités et crée un cadre pour parvenir à des solutions durables en collaboration avec les gouvernements, les organisations internationales et les autres parties prenantes. Le HCR ne doute pas que ses efforts continueront de produire des résultats encourageants pour les personnes déplacées par la guerre et la violence, et sa détermination à mettre en place des solutions durables demeurera inébranlable.

Amin Awad

Directeur du Bureau régional du HCR pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

TOTAL DU PERSONNEL AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD* 3 684



*y compris 1 173 personnels affiliés.

Chiffres-clés et réalisations au Moyen-Orient et en Afrique du Nord

Réinstallation

Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord est la 2nde région du monde où les besoins en réinstallation sont les plus élevés. La Syrie est le 1^{er} pays d'origine des personnes réinstallées dans le monde: 42% du total des départs.



Demandes de réinstallations soumises en 2018

21 542 ↓ 21% par rapport à 2017

Départs facilités par le HCR depuis le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord en 2018

18 424 ↓ 13% par rapport à 2017

26% des demandes de réinstallation dans le monde

33% du total global des départs

Principaux pays d'origine des personnes réinstallées depuis le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord
1 Syrie 23 409 2 Iraq 1 238

Enregistrement biométrique



2 744 363 personnes biométriquement enregistrées fin 2018

38% du total des personnes biométriquement enregistrées

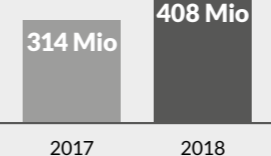
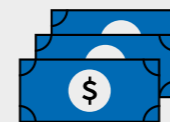
Moyen-Orient

Afrique du Nord

2 402 062

342 301

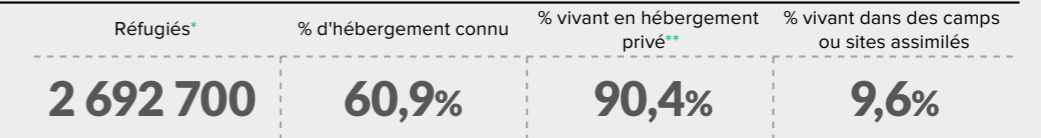
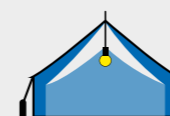
Aides en espèces



Variation
↑ 94 Millions de dollars
↑ 30%

Réfugiés vivant dans/hors des camps

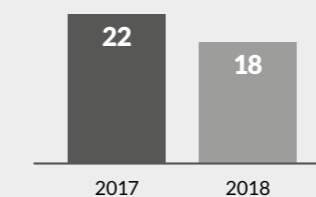
(données au 31 décembre 2018)



* comprend les réfugiés et des personnes dans des situations similaires à celles des réfugiés
** par rapport au nombre total de réfugiés et assimilés

Déploiements d'urgence

(HCR et partenaires de réserve)



Partenaires et budgets alloués

Millions de dollars

362,8 millions alloués à 161 partenaires (représentant 29% des dépenses régionales)

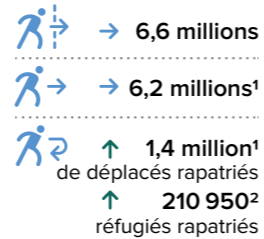


PRINCIPALES SITUATIONS AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD EN 2018



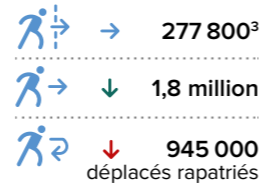
RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

En huit ans de conflit, les besoins humanitaires ont pris des proportions inouïes : 13 millions de réfugiés et de déplacés internes avaient besoin d'aide. En Syrie, environ 70% de la population vivait dans l'extrême pauvreté et le taux de chômage, en hausse, atteignait 55%. Plus de 4,2 millions de personnes avaient toujours besoin d'un abri, car un grand nombre de logements étaient endommagés dans les régions de retour. Alors que les hostilités se poursuivaient, le HCR a offert une aide vitale et une protection aux personnes relevant de sa compétence, portant assistance à plus de 2,3 millions de déplacés internes, de rapatriés et de membres des communautés d'accueil.



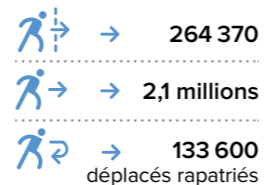
IRAQ

Près d'un million de déplacés internes sont rentrés chez eux mais ils ont été confrontés à des difficultés d'accès aux services de base et à un manque de moyens de subsistance et de ressources financières. Ceci a donné lieu à des déplacements secondaires et à des réadmissions dans les camps lorsque les retours n'étaient pas possibles ou viables. Fin 2018, le nombre de déplacés internes était descendu à 1,8 million, contre 2,6 millions en 2017. En 2018, le nombre de réfugiés syriens en Iraq a progressé, atteignant 252 520. Environ 99% des Syriens réfugiés en Iraq se trouvaient dans la région du Kurdistan : 37% des réfugiés résidaient dans 9 camps et les autres vivaient en milieu urbain.



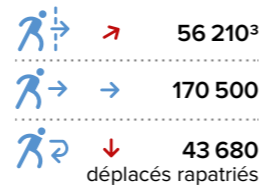
YÉMEN

En 2018, le pays a connu le conflit provoquant la crise humanitaire la plus grave au monde : selon les estimations, environ 22,8 millions de personnes avaient besoin d'une aide humanitaire. Un conflit armé brutal a déplacé d'autres personnes au cours de l'année, bien que 133 600 déplacés internes soient rentrés chez eux. Les Yéménites ont également fait face à des épidémies de choléra et de diphtérie, ainsi qu'à un risque de famine omniprésent. Malgré cela, plus de 264 370 personnes — principalement originaires d'Érythrée, d'Éthiopie et de Somalie — ont demandé l'asile dans le pays, un nombre en légère baisse par rapport à 2017.



LIBYE

Les combats entre les forces liées au Gouvernement d'entente nationale, les tribus locales, les groupes armés étrangers et l'Armée nationale libyenne ont continué de provoquer des déplacements et entravé l'accès aux personnes qui avaient besoin de protection. Alors que le nombre de traversées maritimes a considérablement diminué en 2018, les garde-côtes libyens ont secouru ou intercepté près de 15 000 réfugiés et migrants dans le cadre de 120 opérations. Un recours croissant à la détention de la part des autorités libyennes a été observé, avec 6 200 personnes placées en détention. Grâce aux interventions du HCR, 2 700 personnes ayant besoin de la protection internationale ont été remises en liberté.

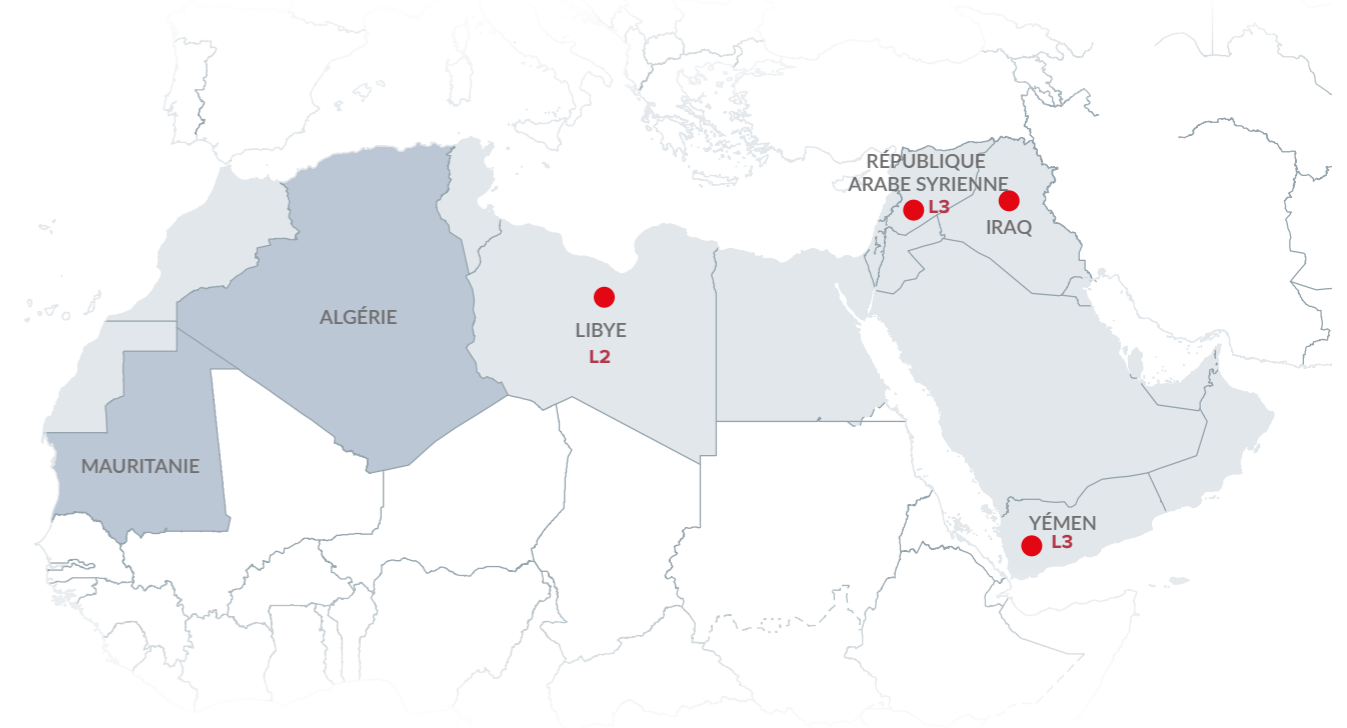


¹ Chiffres de l'OCHA

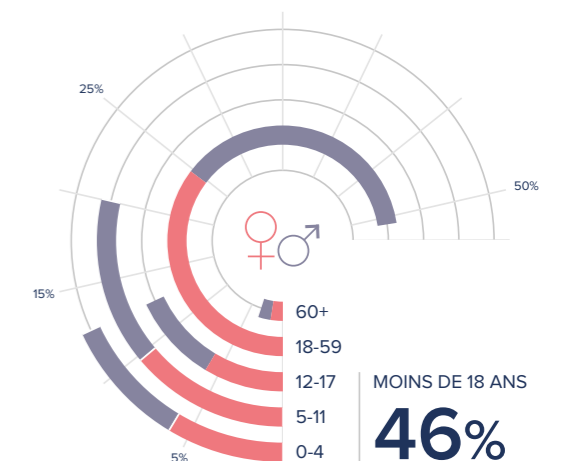
² dont 56 000 vérifiés par le HCR

³ demandeurs d'asile compris

En 2018 comme au cours des années précédentes, la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord a été touchée par des crises de réfugiés qui comptent parmi les plus longues et les plus graves du monde. Plus de 10,1 millions de personnes ont été déplacées à l'intérieur de leur pays du fait des conflits en cours en Iraq, en Syrie et au Yémen — trois des situations humanitaires les plus désastreuses au monde.



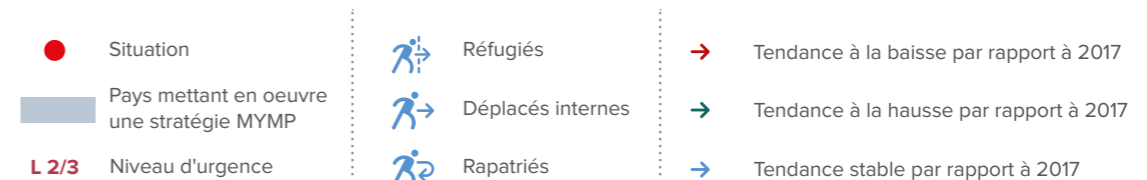
RÉPARTITION PAR ÂGE ET GENRE DES RÉFUGIÉS ET DEMANDEURS D'ASILE



15 millions

DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD

RÉFUGIÉS	2,7 millions
DEMANDEURS D'ASILE	284 000
RAPATRIÉS (RÉFUGIÉS ET DÉPLACÉS INTERNES)	1,3 million
DÉPLACÉS INTERNES	10,3 millions
APATRIDES	371 000
AUTRES	13 000



(en anglais)

RÉALISATIONS ET IMPACT

Sauvegarder les droits fondamentaux

Préserver l'espace de protection et faciliter l'accès aux régimes d'asile nationaux

L'année a été marquée par la poursuite des efforts déployés au niveau mondial, notamment dans le cadre du Pacte mondial, pour promouvoir et sauvegarder les principes du droit international afin d'étendre la protection des personnes déplacées. Le HCR a travaillé avec les autorités pour assurer le respect du principe de non-refoulement dans la région, où les arrestations et les expulsions menaçaient les droits les plus fondamentaux.

Tout au long de l'année, le HCR a coopéré avec des gouvernements à l'élaboration de projets de lois nationales sur l'asile: tant le Maroc que la Mauritanie ont sensiblement

progressé et le Qatar a adopté un cadre d'asile national après avoir adhéré au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, ainsi qu'au Pacte international relatif aux droits civils et politiques. L'organisation a travaillé avec divers pays de la région, notamment les Gouvernements de l'Algérie et de l'Égypte, à l'application des lois sur l'asile.

Le soutien essentiel pour l'enregistrement des réfugiés et des demandeurs d'asile a été renforcé au moyen d'une technologie et de pratiques améliorées. L'Égypte a enregistré 31 000 personnes supplémentaires à l'aide de systèmes biométriques, et le HCR a recommandé au Gouvernement de prolonger les permis de séjour et de régionaliser les centres d'enregistrement pour simplifier l'accès. À l'issue du plaidoyer assuré auprès du Gouvernement, la Mauritanie a entrepris de délivrer des cartes nationales d'identité aux 57 000 réfugiés maliens du camp de Mbera, et l'enregistrement des naissances a commencé pour tous les enfants réfugiés nés dans le camp depuis 2012.

57 000 réfugiés maliens accueillis au camp de Mbera (Mauritanie) ont reçu des cartes nationales d'identité.



Autonomiser les réfugiés en les rendant propriétaires de leurs données

Une « méthodologie d'auto-renouvellement » applicable aux procédures d'enregistrement a été introduite en 2018 en Jordanie — première opération au monde à mettre en œuvre ce projet, qui vise à autonomiser les réfugiés en les rendant propriétaires de leurs données, et en leur permettant de valider et d'actualiser eux-mêmes les données collectées pendant l'enregistrement. « L'auto-renouvellement » permettra de gagner du temps pendant l'enregistrement et lors du renouvellement des documents et évitera aux réfugiés et aux demandeurs d'asile les longues files d'attente qui se forment parfois dans les centres d'enregistrement du HCR.

À long terme, le projet permettra aux réfugiés d'actualiser leurs données à distance en leur donnant accès à une identité numérique unique, portable et authentifiée, compatible avec les registres et statistiques de l'état civil. Le processus d'auto-renouvellement sera géré au moyen de cabines comprenant une caméra de reconnaissance de l'iris (pour la vérification biométrique), un moniteur et une imprimante. Les cabines ont d'abord été mises à l'essai dans le centre d'enregistrement de Khalda ; le HCR prévoit 30 cabines supplémentaires à Amman, 10 à Irbid et 10 à Mafraq.



(en anglais)

La protection communautaire a joué un rôle clé dans l'action du HCR. Les initiatives menées par les communautés et le travail de proximité accompli par les volontaires communautaires ont été au cœur de l'approche du HCR, qui consiste à travailler à la fois avec les personnes relevant de sa compétence et les communautés d'accueil pour apporter une aide multisectorielle aux

personnes dans le besoin, notamment aux victimes de violences sexuelles et de genre et aux enfants en situation de risque. Dans toute la région, le HCR a offert des formations, une aide juridique et des services d'information pour répondre aux besoins et aux préoccupations des personnes déplacées, grâce à un vaste réseau de plus de 250 centres communautaires.

© HCR/Bahou Ahmed



Offrir une protection et des solutions aux déplacés internes de la région

La plupart des personnes relevant de la compétence du HCR dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord étaient des déplacés internes, déracinés par les conflits en Iraq, en Syrie et au Yémen. Pour répondre aux besoins des déplacés internes, le HCR a centré son action sur la protection, le suivi, l'aide dans le secteur des abris, la fourniture d'articles non alimentaires, les projets destinés à favoriser la cohésion sociale et la distribution d'aides en espèces.

En Syrie, où se trouve la plus importante population de déplacés internes de la région, le HCR a fourni des services de protection à quelque 2,3 millions de personnes dans des centres — communautaires ou satellites — répartis sur le territoire. Quelque 1,75 million d'interventions de protection, comprenant une aide matérielle, un soutien juridique, des activités éducatives et une sensibilisation, ont été assurées. Des articles de préparation à l'hiver ont été distribués à plus de 762 000 déplacés internes dans 13 gouvernorats.

Au Yémen, le HCR a intensifié sa stratégie de protection fondée sur des réseaux communautaires pour surveiller les risques de protection, identifier et traiter les cas vulnérables, parmi les 2,1 millions de déplacés internes et 133 600 déplacés de retour dans leur région d'origine. Grâce à huit centres communautaires créés pour les déplacés internes, l'organisation est venue en aide à plus de 103 000 personnes en offrant un accompagnement social ou psychosocial ainsi qu'une assistance juridique. Le HCR a renforcé ses interventions de protection (y compris par des aides en espèces) en particulier pour les violences sexuelles et de genre afin de répondre aux besoins des populations déplacées, qui sont composées pour moitié de femmes et comprennent 27% de jeunes filles âgées de moins de 18 ans.

En Iraq, un an après que le Gouvernement ait déclaré sa victoire sur les extrémistes, on estimait que près d'1 million de déplacés internes était rentrés au cours de l'année et qu'il y avait d'autre part plus de 150 000 nouveaux déplacés. Des aides en espèces à usages multiples ont permis à près de 170 000 personnes vulnérables, déplacées ou de retour dans leur région d'origine, de subvenir à leurs besoins les plus essentiels et le HCR a encouragé la cohésion sociale par des projets à impact rapide pour les familles et les communautés durement éprouvées par le conflit.



Au Liban, un jeune Iraquien autiste échappe à l'isolement

Samer a passé la majorité de ses dix années de vie coupé du monde extérieur jusqu'à ce qu'un centre communautaire financé par le HCR au Liban lui donne la chance de rencontrer d'autres enfants.

« Il a fait beaucoup de progrès depuis qu'il participe aux activités du centre Caritas. »

— Catrina Youssef, la mère de Samer.



© HCR/Diego Barro Sánchez

Protection de l'enfance

Plus de 2,5 millions d'enfants syriens étaient réfugiés dans les pays relevant du Plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP) — l'Égypte, l'Iraq, la Jordanie, le Liban et la Turquie — tandis que 2,5 millions étaient déplacés à l'intérieur de la Syrie. En Iraq, 3,3 millions d'enfants avaient besoin d'une assistance humanitaire et de protection. Outre une aide immédiate en matière de protection, un grand nombre d'enfants avaient besoin d'interventions à plus long terme, notamment de services de santé mentale et d'accompagnement psychosocial et d'activités de recherche des proches et de regroupement familial. Le HCR et ses partenaires ont soutenu des efforts de plaidoyer et de renforcement des capacités pour veiller à ce que toutes les interventions soient centrées sur l'intérêt supérieur de l'enfant, tout en améliorant la qualité et l'accessibilité des services de santé mentale et d'aide psychosociale pour les enfants en détresse. En 2018, plus de 92 000 filles et garçons ont bénéficié, dans ces cinq pays, de services spécialisés de protection de l'enfance, et plus de 839 000 enfants ont participé à des programmes de protection de l'enfance ou d'accompagnement psychosocial.

Le HCR a continué à gérer un solide programme d'aide juridique et d'engagement des communautés dans la région, afin de promouvoir l'accès aux documents d'état civil, notamment aux actes de naissance et de mariage. Ceci a donné lieu à

l'enregistrement rapide des nouvelles naissances dans les camps, ainsi qu'à l'établissement de documents pour les mariages informels, des progrès qui ont amélioré la protection des femmes comme des enfants et renforcé l'exercice de leurs droits. De même, au Liban, le Gouvernement a publié une dérogation au délai d'un an imparti pour déclarer les naissances ; les enfants syriens qui ont plus d'un an mais dont la naissance n'a pas encore été déclarée, peuvent ainsi obtenir un acte de naissance, en évitant une longue procédure juridique. Quelque 50 000 enfants pourraient bénéficier de cette initiative. De plus, le Gouvernement a supprimé la disposition qui réservait aux seules personnes en situation de séjour régulière la possibilité d'entreprendre les procédures d'enregistrement des naissances.

La Ligue des États arabes (LEA) a élaboré et adopté la « Déclaration arabe sur l'appartenance et l'identité juridique » à l'issue d'années de plaidoyer du HCR et de ses partenaires pour réduire le nombre d'enfants sans papiers dans la région. Celle-ci représente un engagement décisif en faveur de la lutte contre l'apatridie.

La Déclaration stipule que tous les enfants doivent être en mesure de jouir de leur droit à une identité juridique, incluant un nom, des relations familiales et une nationalité, et réaffirme la volonté commune des États membres de la LEA de promouvoir l'égalité des genres dans leurs lois sur la nationalité. La Déclaration suit et renforce

92 000
filles et garçons
ont bénéficié
de services de
protection
de l'enfance.

839 000
enfants ont
participé à
des programmes
de protection
de l'enfance.

les meilleures pratiques multisectorielles mises en œuvre dans le cadre du 3RP pour assurer l'enregistrement de tous les enfants réfugiés à la naissance et la délivrance des documents correspondants.

Le HCR a mené une collaboration fructueuse avec les communautés, les prestataires de services de santé maternelle, les juristes, les juges et d'autres homologues gouvernementaux sur les questions de

protection de l'enfance, et notamment au niveau du plaidoyer pour la simplification des procédures et la suppression des amendes pour les déclarations tardives. Ces partenariats ont favorisé une réduction marquée du pourcentage d'enfants réfugiés syriens nés chaque année dans la région n'ayant aucune sorte de documents d'identité (acte de naissance ou notification médicale de naissance).

Le pourcentage
d'enfants
réfugiés syriens
dépourvus de
documents
d'identité est
passé de 35%
en 2012 à
1,8% en 2018.

Le Plan 3RP pour la crise syrienne : un plan d'intervention humanitaire et de développement

Le 3RP, un plan intégré d'aide humanitaire et d'action pour le développement, coordonné par le HCR et le PNUD, implique plus de 270 partenaires — dont des agences des Nations Unies, des acteurs locaux, des ONG nationales et internationales, des municipalités, des universités, des organismes caritatifs et des fondations — qui jouent un rôle clé dans la réponse.

En 2018, les réalisations dans le cadre du 3RP ont notamment été les suivantes : inscription de plus d'1,2 million d'enfants âgés de 5 à 17 ans dans des établissements éducatifs, aide à l'insertion professionnelle de plus de 50 000 personnes via des formations, des stages, des placements et des cours de langues ; aide alimentaire pour plus de 2,3 millions de personnes ; implication de près de 800 000 personnes dans des initiatives dirigées par les communautés ; et assistance d'urgence en espèces à plus de 450 000 foyers. Les partenaires au sein du 3RP ont également travaillé avec les gouvernements d'accueil sur la question des permis de travail, conformément aux engagements pris lors des Conférences de Londres et de Bruxelles sur la Syrie.

En dépit d'un environnement de financement difficile, les donateurs ont continué à faire preuve de générosité, débloquant quelque 3,5 milliards de dollars (62% du budget). Cependant, malgré la générosité des pays d'accueil, des communautés et des donateurs, la situation des réfugiés syriens a continué de s'aggraver. Les taux de pauvreté sont restés élevés et les défis de protection importants. L'accès à l'enseignement a été limité. Les communautés d'accueil ont également dû faire face à leurs propres problèmes, notamment la pression excessive sur les ressources, les services limités et les taux de chômage élevés.



(en anglais)



Répondre et faire face aux mouvements mixtes

Les mouvements en provenance du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord ont continué à diminuer : quelque 141 500 personnes sont arrivées en Europe en 2018, ce qui représente une diminution de 23,5% par rapport à 2017 (185 139). 2 277 personnes ont perdu la vie

ou ont été portées disparues en essayant de traverser la mer Méditerranée. Les garde-côtes libyens ont secouru ou intercepté près de 15 000 réfugiés et migrants au cours de 120 opérations pendant l'année. Le HCR a assuré un suivi de protection et fourni des postes de santé spécialisés, des installations sanitaires et

141 500
personnes ont
arrivées en
Europe en 2018.
15 000
réfugiés et
migrants ont été
secourus
2 277
ont été portés
disparus en mer.

d'approvisionnement en eau, ainsi que des équipements pour protéger les réfugiés et les migrants des éléments.

Le HCR et ses partenaires étaient présents aux points de débarquement dans le nord-ouest de la Libye et ont assuré un suivi de protection, fourni 9 700 colis d'articles non alimentaires et offert 1 600 consultations médicales. Des dispositifs d'accueil et d'examen des cas étaient également en place en Tunisie, où les autorités ont secouru 290 personnes en mer.

Afin d'améliorer la protection en mer dans le contexte des flux migratoires mixtes, le HCR a mené des activités régulières de renforcement des capacités sur le droit international humanitaire et le droit international des réfugiés auprès des autorités locales, notamment des garde-côtes libyens. Compte tenu des défis persistants, le HCR et l'OIM ont travaillé avec les États à la mise en place d'un mécanisme régional qui offrirait une approche durable en matière de recherche, de sauvetage et de débarquement, fondée sur la coopération et la coordination entre les États.

Ailleurs, des mouvements mixtes composés de réfugiés et de migrants originaires de la Corne de l'Afrique ont continué à se diriger vers le Yémen, en dépit de l'aggravation de la situation humanitaire et sécuritaire du pays. En 2018, selon l'OIM, quelque 150 000 personnes sont arrivées au Yémen, où le HCR a enregistré plus de 5 800 personnes

relevant de sa compétence et a conseillé plus de 2 200 individus dans ses trois centres d'aide au retour. Près de 2 600 Somaliens ont choisi de regagner leur pays en 2018 dans le cadre du programme mis en place par le HCR pour faciliter les retours spontanés.

L'introduction de mesures restrictives à travers la région pour faire face aux migrations irrégulières a eu un impact considérable sur les personnes relevant de la compétence du HCR. Des modifications importantes ont été observées dans les itinéraires de déplacement, l'Espagne devenant le premier point d'entrée des arrivants par voie de mer au deuxième semestre 2018 (voir le résumé *Europe*). L'accès au territoire et aux procédures d'asile est devenu plus difficile et davantage de mesures de protection contre les retours forcés étaient nécessaires. Dans un certain nombre de pays, les demandeurs d'asile et des réfugiés se sont vu refuser l'entrée à la frontière ou ont été pris dans des opérations d'arrestation collective, qui ont abouti à leur expulsion dans des pays tiers.

Alternatives à la détention

Les alternatives à la détention et la remise en liberté des réfugiés et des demandeurs d'asile ont été considérées comme des actions prioritaires pour le HCR, notamment en raison du nombre important de personnes relevant de sa compétence détenues en Libye, où plus de 15 000 personnes ont été transférées dans des structures de

détention après avoir été interceptées par les garde-côtes. Le HCR et ses partenaires ont entrepris plus de 1 370 visites dans des centres de détention et sont parvenus à faire libérer plus de 2 700 réfugiés et demandeurs d'asile, principalement en vue de leur évacuation dans des pays tiers. Le HCR a offert une aide humanitaire de base et recommandé d'améliorer l'accès au filtrage, l'identification et l'enregistrement des réfugiés, aussi bien aux points de débarquement que dans les centres de détention. Des mesures particulières ont également été élaborées pour lutter contre les violences sexuelles et de genre.

En décembre 2018, le HCR a inauguré le centre de rassemblement et de départ à Tripoli, la première structure de ce type, qui offre un environnement sécurisé aux personnes vulnérables durant la mise en place de solutions comme la réinstallation, le regroupement familial ou l'évacuation. L'ouverture de ce centre, géré en coopération avec le partenaire du HCR, LibAid, et le ministère libyen de l'Intérieur, s'inscrit dans une série de mesures destinées à offrir une alternative viable à la détention.

Apporter une aide vitale

Interventions en espèces

Le HCR a fourni 408 millions de dollars d'aides en espèces — un montant en légère augmentation par rapport à 2017 (314 millions de dollars) — à plus de 2 millions de réfugiés et de personnes déplacées dans la région. Les services de protection et d'assistance en espèces ont travaillé conjointement pour assurer la bonne identification des personnes vulnérables et la distribution d'aides en espèces pour leurs besoins essentiels ou d'allocations à usages multiples.

La distribution d'espèces est restée au premier plan de l'assistance du HCR au Yémen, avec 48 millions de dollars versés à plus de 800 000 déplacés internes et déplacés de retour, ainsi qu'à 130 000 réfugiés. Les aides en espèces ont été ciblées sur les personnes qui avaient des

besoins de protection particuliers et sur celles qui n'avaient pas d'abris décentes ou manquaient de matériaux de préparation à l'hiver et ont été transférées via téléphone portable dans le cadre d'une coopération avec la Banque Al Amal. Avec l'appui du groupe sectoriel des Abris-Articles non alimentaires-Coordination et gestion des camps au Yémen, le HCR a fourni des aides en espèces aux personnes vivant dans des régions soumises à des températures très basses, pour leur permettre de se préparer à l'hiver. Les cas urgents ont été traités par les centres communautaires gérés par le HCR, ce qui a permis des paiements directs.

Une étude libanaise sur l'efficacité de l'assistance en espèces pour la prévention, la réduction et le traitement des risques de violences sexuelles et de genre, a conclu qu'il s'agissait d'un outil efficace, particulièrement adapté aux victimes de SGBV en raison de son caractère discret. Cette forme d'assistance a produit un certain nombre de résultats positifs : par exemple, les victimes ont pu s'installer à distance de leur(s) agresseur(s), louer un logement pour elles et leurs enfants, subir une opération chirurgicale ou subvenir aux besoins d'un membre de la famille pendant sa convalescence. Les conclusions indiquent que le succès de l'assistance en espèces dans les programmes de lutte contre les SGBV dépend de certains facteurs, notamment de l'existence de services complémentaires fonctionnant avec efficacité, de plans de gestion des cas individuels, de services de conseil sur les questions de sécurité et d'autonomisation, et de mécanismes de suivi efficaces.

In Iraq, des interventions en espèces à usages multiples ont été distribuées à l'aide de mécanismes de virement via téléphone portable à quelque 170 000 déplacés internes vulnérables et 345 000 déplacés internes ont reçu des allocations de préparation à l'hiver. En Égypte, environ 86 000 personnes ont bénéficié chaque mois d'un programme d'aides en espèces, tout comme 10 800 personnes en Libye. En Jordanie et au Liban, quelque

Le HCR est parvenu à faire libérer plus de **2 700** réfugiés et demandeurs d'asile.

Le HCR a distribué **408** millions de dollars d'aides en espèces, à **2** millions de personnes dans la région.



Le HCR évacue par avion 132 réfugiés détenus en Libye

En 2018, le HCR a évacué au Niger plus de 2 200 réfugiés vulnérables qui étaient retenus dans des centres de détention en Libye.

« Ma vie commence aujourd'hui. Je veux faire des études et travailler dur pour faire changer les choses dans le monde. »

— Abdul Karim, réfugié somalien en Libye.



© HCR/Farah Harwida

520 000 réfugiés, comptant parmi les plus vulnérables, ont bénéficié d'allocations mensuelles à usages multiples. Environ 1,16 million de personnes ont reçu des aides en espèces destinées à la préparation à l'hiver. Le HCR a rencontré des difficultés en Syrie, où plus d'1,4 million de personnes avaient été identifiées comme éligibles à

l'assistance en espèces mais où seules 450 000 personnes ont pu en bénéficier du fait de contraintes liées au financement. Des initiatives pilotes, consistant notamment à utiliser des aides en espèces pour prévenir et réduire les risques de protection des enfants, comme le travail des enfants et le mariage précoce, ont été menées.



Les donateurs du secteur privé augmentent leur soutien dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord

Entre 2016 et 2018, les donateurs du secteur privé ont versé 14,4 millions de dollars de contributions au nom de la zakat dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. Au cours de la seule année 2018, le HCR a reçu 11,8 millions de dollars, dont 10 millions offerts par *Qatar Charity*, qui lui ont permis de se classer ainsi en tête des donateurs du secteur privé pour l'année 2018.

Qatar Charity a considérablement accru sa contribution globale par rapport à 2017, avec un total de 26 millions de dollars en 2018. À travers le monde, plus d'1 million de réfugiés et de déplacés internes ont bénéficié de ce partenariat.

Le HCR a été le premier organisme des Nations Unies à offrir aux donateurs intéressés, par le biais de son Initiative Zakat, un mécanisme sécurisé pour s'acquitter de leurs obligations au titre de la zakat. Transférées au moyen de programmes d'assistance en espèces innovants, 100% des contributions sont remises à des réfugiés et des déplacés internes vulnérables. L'initiative est soumise à une gouvernance rigoureuse et a été reconnue par cinq institutions et théologiens respectés.



© HCR

Violences sexuelles et de genre

La lutte contre les violences sexuelles et de genre (SGBV) à travers la prévention ou le traitement des victimes, a été l'une des priorités du plan 3RP. Le HCR a renforcé l'intégration de la prévention et de la prise en charge des victimes de SGBV dans tous les domaines de programmation, par l'élaboration de plans d'action nationaux dans les opérations participant au 3RP. L'initiative *Safe from the start* a fourni des fonds pour trois projets dans des opérations du 3RP: leadership, émancipation, accès et protection des femmes en Égypte; réduction des risques de SGBV à l'aide d'une application mobile en Jordanie; et lutte contre les SGBV par l'assistance en espèces et l'appui aux moyens de subsistance en Turquie.

Le HCR a mis en œuvre des systèmes d'orientation et de prise en charge pour les victimes de SGBV dans des opérations comme la Libye, le Maroc et le Yémen, assurant l'accès aux soins médicaux, à l'accompagnement psychosocial et à l'assistance juridique.

Le HCR a également organisé des activités de formation et de renforcement des capacités, visant à remédier aux lacunes au niveau de la protection et de l'assistance, à l'intention de ses partenaires, des autorités locales et des membres de la société civile. Des interventions de prévention ont aussi été assurées avec efficacité dans le cadre d'activités communautaires qui ont créé des liens entre les prestataires de services et accru la mobilisation des communautés de réfugiés. Les efforts de protection et de prévention

127 000 personnes, victimes de violences sexuelles et de genre ou en situation de risque, ont bénéficié de services multisectoriels en 2018.

ont inclus les hommes et les garçons, qui ont été impliqués en tant qu'agents de changements positifs, chargés de lutter contre les rapports de force inégalitaires, et

qui ont également assuré une fonction de sensibilisation en fournissant des informations sur l'accès aux services aux hommes et aux garçons qui ont été victimes de SGBV.



Anciennes prisonnières de Daech, elles renouent avec la vie grâce à une femme médecin yézidie

Cette gynécologue, qui a déjà soigné plus d'un millier de femmes yézidiennes qui ont fui la captivité, se consacre à les aider à reconstruire leur vie brisée.

« Médicalement, la plupart d'entre elles souffraient de douleurs. Beaucoup ont contracté des infections sexuellement transmissibles à la suite de nombreux viols. Mais aussi, l'état psychologique des survivantes était extrêmement dégradé. »

— Nagham Nawzat Hasan, gynécologue yézidie.



© HCR/Claire Thomas



Assurer un avenir meilleur

Réinstallation

Le HCR a soumis des demandes de réinstallation pour 37 560 réfugiés accueillis dans la région (21 542) et en Turquie. Quelque 27 400 réfugiés ont effectivement été réinstallés, dont 18 420 provenant de la région même. Les dossiers de réinstallation présentés par le HCR étaient en majorité pour des réfugiés syriens (près de 28 200) et quelque 2 800 pour des irakiens. Les contingents de places alloués dans la région et en Turquie ont été réduits; de ce fait, le nombre de demande de réinstallation a été inférieur de 6 500 par rapport à 2017. En 2018, environ 37% des demandes étaient liées à des besoins de protection juridique et physique, 31% concernaient des victimes de violences et de tortures, 16% des enfants et des adolescents en situation de risque, et 13% des femmes et des jeunes filles en situation de risque. Globalement, 54% des demandes de réinstallation ont été soumises pour des enfants.

Le HCR a encouragé les États à mettre sur pied de nouveaux programmes de réinstallation ou à élargir les programmes existants afin d'améliorer le partage

des charges et des responsabilités avec les pays d'accueil, conformément aux engagements du Cadre d'action global pour les réfugiés. En particulier, l'organisation a collaboré avec de nouveaux États de réinstallation en vue d'accroître le nombre de places et les voies complémentaires d'admission. En outre, le HCR a travaillé avec le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, qui assurait la présidence

54% des demandes de réinstallation soumises en 2018 concernaient des enfants.

UNHCR, the UN Refugee Agency @Refugees

"We have seen gas attacks, we've seen bombs"

In search for safety, Numeir had to flee thousands of miles away from his family. Now, they're finally back together.

Syrian teen in Germany reunites with family after years apart. Terrified that he would be recruited into the army, Numeir fled his home in Syria when he was just 15 years old.

unhcr.org

(en anglais)

"Nous avons vécu des attaques chimiques et des bombardements"

A la recherche de sécurité, Numeir a dû fuir à des milliers de kilomètres de sa famille. Ils sont maintenant réunis.

Un jeune syrien retrouve sa famille en Allemagne après des années de séparation.

Terrifié d'être recruté par l'armée, Numeir a fui la Syrie alors qu'il n'avait que 15 ans.

du Groupe restreint sur la réinstallation des réfugiés syriens, et avec la France, qui présidait le Groupe restreint sur la Méditerranée centrale, pour partager les bonnes pratiques, montrer l'impact

stratégique de la réinstallation et identifier des solutions durables, comme l'évacuation de réfugiés depuis la Libye et leur réinstallation dans des pays tiers.

© HCR/Nadiae Schmitt/Univision



Promouvoir des conditions favorables aux rapatriements volontaires

Lorsque les circonstances le permettaient, le HCR a travaillé avec ses partenaires pour faciliter le retour des personnes déplacées dans la région. Le programme d'aide aux retours spontanés, qui entrait dans sa deuxième année au Yémen, a aidé plus de 3 400 Somaliens à regagner leur pays depuis le mois d'octobre 2017. Le

programme offre des informations et des conseils par l'intermédiaire de trois centres locaux du HCR, situés au Yémen du Sud. Selon les estimations, environ 5 000 personnes devraient rentrer à Berbera, dans le nord-ouest de la Somalie, l'an prochain ; le HCR étudie la possibilité de mettre en œuvre des programmes similaires pour les réfugiés d'autres nationalités souhaitant rentrer chez eux.

Bien que le HCR n'ait ni encouragé ni facilité le rapatriement des réfugiés syriens en 2018, l'organisation a soutenu les réfugiés qui prenaient librement la décision de rentrer, en les aidant à leur départ dans les pays d'accueil mais aussi en Syrie. Le HCR et ses partenaires ont travaillé avec le Gouvernement et d'autres acteurs en Syrie pour remédier aux problèmes qui, selon les réfugiés, entravaient leur retour, notamment par la législation, le plaidoyer pour la protection et le renforcement des programmes existants. L'organisation a également coopéré avec les gouvernements des pays d'accueil limitrophes de la Syrie afin de renforcer leur capacité à faciliter le retour des réfugiés. Cela consistait par exemple à aider les réfugiés à obtenir des documents, à répondre aux besoins particuliers d'individus très vulnérables, à rechercher des solutions pour les mineurs isolés, ainsi qu'à les conseiller sur les possibles conséquences d'un retour.

Education

Le HCR s'est associé à d'autres agences des Nations Unies et organisations régionales pour susciter un plus grand nombre d'opportunités et encourager des solutions éducatives pour les enfants et les jeunes réfugiés. Dans le cadre du plan 3RP et de *No lost generation* (un partenariat régional centré sur l'éducation et la protection), le HCR et ses partenaires ont mis en avant l'accès des réfugiés aux systèmes

éducatifs nationaux et recommandé aux gouvernements d'élargir l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur.

Les pays d'accueil de la région ont pris un engagement important en ouvrant les portes de leurs écoles aux enfants réfugiés syriens. Ceci a eu un impact particulier sur les enfants en âge d'aller à l'école primaire, dont beaucoup étaient nés hors de Syrie. Du fait de la croissance démographique, le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école

est passé de 1,81 million en décembre 2017 à 1,92 million en décembre 2018. Au cours de la même période, 200 000 enfants supplémentaires ont été scolarisés dans le système éducatif institutionnel, alors que le nombre d'enfants fréquentant des structures parascolaires réglementées a diminué de 40 000. En conséquence, plus de 675 600 enfants réfugiés syriens (36%) n'ont bénéficié d'aucune forme d'enseignement réglementé.

Selon les estimations, plus de 11 600 étudiants ont reçu des bourses en 2018, ce qui témoigne de la solide collaboration que le HCR a nouée avec ses partenaires pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur. Le pourcentage de réfugiés inscrits à l'université a atteint 5% en Iraq, en Jordanie, au Liban et en Turquie, ce qui signifie une amélioration par rapport à la moyenne globale pour les réfugiés. Par ailleurs, 154 réfugiés accueillis en Jordanie et au Liban ont bénéficié de bourses d'études dans des

pays situés hors de la région (voir le chapitre *Assurer un avenir meilleur*).

Toute une série de défis de protection et de problèmes socioéconomiques, comme le travail des enfants, le mariage précoce et le recrutement par des forces armées, ont contribué à des mécanismes d'adaptation négatifs et entravé l'accès à l'éducation en 2018. La crise syrienne a continué d'avoir de profondes répercussions sur les enfants et les jeunes des communautés d'accueil dans les cinq principaux pays hôtes, en particulier dans les pays dont les moyens éducatifs étaient excessivement sollicités.

Les capacités d'absorption (par exemple en termes d'infrastructures, du nombre d'enseignants disponibles et de matériels pédagogiques) des systèmes éducatifs nationaux, qui se sont étendus en organisant des classes en alternance, atteignent désormais leurs limites, et la qualité de l'enseignement suscite des inquiétudes croissantes en raison de l'augmentation du nombre d'élèves par enseignant.

Le nombre de réfugiés en âge d'aller à l'école est passé d'1,81 million en 2017 à **1,92 million** en 2018.

© HCR/Veaja Valtierra



Des ambassadeurs de bonne volonté rencontrent des réfugiés syriens en Jordanie et des réfugiés yéménites à Djibouti

Les ambassadeurs de bonne volonté du HCR, Atom Araullo et Emi Mahmoud, se sont rendus en Jordanie pour attirer l'attention du public sur la crise des réfugiés syriens. Des personnalités régionales engagées auprès du HCR comme Kinda Alloush, Lojain Omran et Saba Mubarak ont aidé à générer près d'un million de vues de la vidéo de la campagne #HandInHand, lancée lors du ramadan.

Jung Woo-sung a promu avec force la cause des réfugiés yéménites lors de missions à Djibouti et en Malaisie, qui ont donné lieu à deux interviews exclusives sur le terrain et à une tribune libre dans le journal *Kyunghyang Sinmun*.

Pour en savoir plus, regardez les vidéos sur le voyage d'Atom Araullo en Jordanie et sur la rencontre de Jung Woo-sung avec les réfugiés yéménites.



© HCR/Jordi Marín



INFORMATIONS FINANCIÈRES

Conséquences du sous-financement

Toutes les situations, y compris celles concernant l'Iraq, la Syrie et le Yémen, étaient sous-financées, ce qui a conduit à des décisions difficiles pour établir les priorités, en fonction des ressources disponibles. En outre, les contributions accordées à la région ont été en grande partie affectées (ce qui réduisait leur souplesse d'utilisation), assorties d'obligations strictes concernant la présentation de rapports. De plus, elles ont été reçues au cours du deuxième semestre (ce qui laissait moins de temps pour la mise en œuvre).

L'appel du HCR pour la situation syrienne a été financé à hauteur de 49% seulement, pour un budget à peine inférieur à 2 milliards de dollars, et la situation iraquienne a été financée à 38%, pour un budget de 559,8 millions de dollars, ce qui a entraîné des privations considérables pour des milliers de réfugiés et de déplacés internes vulnérables, tant syriens qu'iraquiens. Plus d'1,1 million de déplacés internes syriens ont dû affronter l'hiver sans aucune aide, 635 000 personnes n'ont pas reçu d'articles de secours essentiels en Iraq et en Syrie, et environ 42 000 Syriens n'ont pas pu bénéficier d'une assistance médicale, en particulier en Jordanie et au Liban. Faute de fonds, il n'a pas été possible de distribuer des aides en espèces à près de 522 000 Syriens vulnérables en Jordanie et au Liban, où la majorité des familles étaient déjà sous le seuil de pauvreté.

Au Yémen, les fonds étaient insuffisants pour répondre aux besoins, même des personnes les plus vulnérables. La situation a souffert d'un manque de ressources pour

financer les programmes d'aides en espèces, dont le besoin était d'autant plus grand que le coût de la vie avait fortement augmenté et qu'un grand nombre de gens avaient épuisé toutes leurs économies en raison de leur déplacement prolongé. Pour un grand nombre de personnes, l'assistance en espèces était leur seul moyen de survie. Le HCR a également manqué de ressources pour exécuter des travaux de rénovation indispensables dans les camps de Basateen et de Kharaz, notamment sur les réseaux de distribution d'eau et d'assainissement et sur des projets de solarisation d'une importance cruciale.

Ailleurs dans la région, le sous-financement critique observé en Algérie s'est traduit par des besoins qui n'ont pu être couverts dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des moyens de subsistance dans les camps de Tindouf, où environ 30% des médicaments essentiels n'ont pas été fournis et où près de 50% du personnel soignant n'a pas reçu d'indemnités. Les contraintes financières ont réduit la capacité de prise en charge des besoins des enfants en situation de risque en Égypte, notamment des mineurs isolés. En Mauritanie, les fonds n'étaient pas suffisants pour répondre aux besoins en abris des nouveaux arrivants maliens, et des milliers de ménages ont été laissés dans des abris inadaptés. Le manque de fonds a également entravé la capacité du HCR à aider avec efficacité les réfugiés les plus vulnérables en milieu urbain, notamment en ce qui concerne le logement, l'éducation et le soutien psychosocial. Du fait de l'augmentation des mouvements mixtes dans la région, le manque de financement a empêché de remédier à des lacunes spécifiques du système de protection, aussi bien pour les personnes en transit que pour les personnes demandant l'asile dans la région et au-delà.

Budget

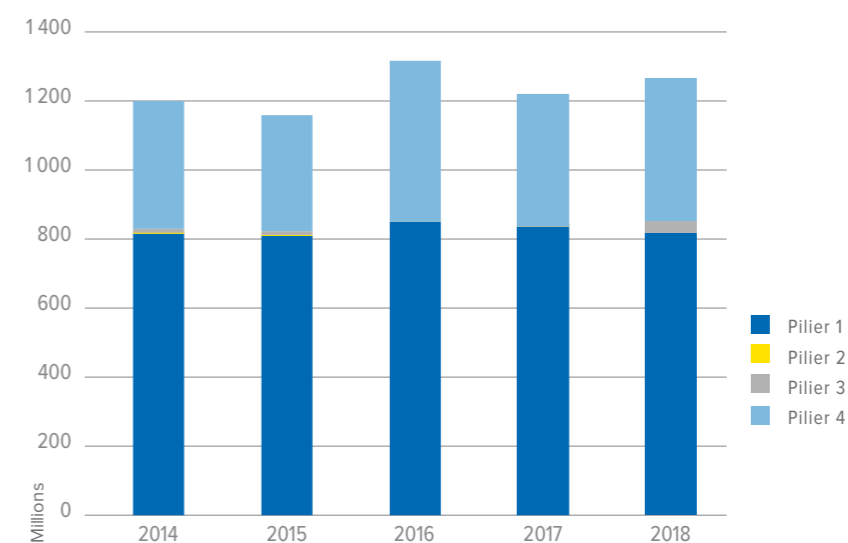
- Budget initial approuvé par le Comité exécutif: **2,168 milliards de dollars.**
- Budget final: **2,481 milliards de dollars.**
- Augmentation du budget: **313,6 millions de dollars / +14%** principalement en raison des situations syrienne et le long de la route de la Méditerranée centrale.

Dépenses

SOURCE DE FINANCEMENT DES DÉPENSES		Milliers USD	% de financement des dépenses de la région	% régional par source de financement par rapport au total des dépenses du HCR
Report des années précédentes	Affecté	56 799	5%	34%
	Non affecté	34 274	3%	17%
Contributions volontaires	Affectées	1 020 405	81%	41%
	Légèrement affectées	115 994	9%	20%
	Non affectées	11 218	1%	3%
	Dons en nature	1 460	Moins de 1%	4%
Coûts d'appui aux programmes		1 896	Moins de 1%	1%
Autres revenus		13 005	1%	7%
TOTAL		1 255 051	100%	30%

- Les dépenses ont représenté **30%** des dépenses globales du HCR.
- La plus grande part des dépenses de la région, soit **81%** a été financée par des contributions volontaires affectées.
- Les contributions volontaires pour la région ont légèrement augmenté, de **18,9 millions de dollars / +2%**, par rapport à 2017.

DÉPENSES AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD 2014-2018 | USD



BUDGET ET DÉPENSES AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL	% SOUS-RÉGIONAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
MOYEN-ORIENT							
Iraq	Budget	135 891 731	307 821	-	423 626 565	559 826 117	
	Dépenses	72 248 201	236 963	-	141 441 697	213 926 861	
Israël	Budget	3 957 076	-	-	-	3 957 076	
	Dépenses	2 776 011	-	-	-	2 776 011	
Jordanie	Budget	274 896 607	-	-	-	274 896 607	
	Dépenses	224 593 201	-	-	-	224 593 201	
Liban	Budget	462 444 318	590 906	-	-	463 035 224	
	Dépenses	313 241 213	473 281	-	-	313 714 493	
Arabie saoudite	Budget	5 895 669	216 077	-	-	6 111 745	
	Dépenses	5 097 503	146 147	-	-	5 243 649	
République arabe syrienne	Budget	47 246 066	198 641	259 200 000	305 544 293	612 189 000	
	Dépenses	14 802 304	7 887	29 369 636	142 518 063	186 697 890	
Syrie - Bureau régional de coordination pour les réfugiés	Budget	29 027 926	-	-	30 000 000	59 027 926	
	Dépenses	26 528 865	-	-	14 195 647	40 724 512	
Émirats arabes unis	Budget	4 808 914	-	-	-	4 808 914	
	Dépenses	3 292 456	-	-	-	3 292 456	
Yémen	Budget	95 145 669	-	-	103 597 968	198 743 637	
	Dépenses	33 770 397	-	-	101 563 498	135 333 896	
Activités sous-régionales ¹	Budget	54 349 725	-	-	-	54 349 725	
	Dépenses	310 548	-	-	-	310 548	
SOUS-TOTAL	Budget	1 113 663 700	1 313 445	259 200 000	862 768 826	2 236 945 971	90%
	Dépenses	696 660 699	864 277	29 369 636	399 718 905	1 126 613 517	90%

BUDGET ET DÉPENSES AU MOYEN-ORIENT ET EN AFRIQUE DU NORD | USD

OPÉRATION		PILIER 1	PILIER 2	PILIER 3	PILIER 4	TOTAL	% SOUS-RÉGIONAL
		Programme pour les réfugiés	Programme pour les apatrides	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
AFRIQUE DU NORD							
Algérie	Budget	36 363 088	-	-	-	36 363 088	
	Dépenses	14 167 520	-	-	-	14 167 520	
Égypte	Budget	74 468 653	-	-	-	74 468 653	
	Dépenses	42 821 421	-	-	-	42 821 421	
Libye	Budget	74 341 433	-	-	10 658 565	84 999 998	
	Dépenses	34 227 951	-	-	10 010 351	44 238 302	
Mauritanie	Budget	20 264 194	-	-	-	20 264 194	
	Dépenses	13 860 248	-	-	-	13 860 248	
Maroc	Budget	7 989 546	-	-	-	7 989 546	
	Dépenses	6 164 710	-	-	-	6 164 710	
Tunisie	Budget	5 694 843	-	-	-	5 694 843	
	Dépenses	4 032 898	-	-	-	4 032 898	
Sahara occidental: Mesures de rétablissement de la confiance	Budget	8 478 237	-	-	-	8 478 237	
	Dépenses	2 389 203	-	-	-	2 389 203	
Activités sous-régionales ²	Budget	6 562 525	-	-	-	6 562 525	
	Dépenses	764 182	-	-	-	764 182	
SOUS-TOTAL	Budget	234 162 521	-	-	10 658 565	244 821 086	10%
	Dépenses	118 428 132	-	-	10 010 351	128 438 483	10%
TOTAL	Budget	1 347 826 221	1 313 445	259 200 000	873 427 391	2 481 767 057	100%
	Dépenses	815 088 831	864 277	29 369 636	409 729 256	1 255 052 000	100%

¹ Activités régionales au Moyen-Orient
² Activités régionales en Afrique du Nord

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
États-Unis d'Amérique	260 926 452		74 300 000	186 850 000	522 076 452
Allemagne	160 695 254		20 255 682	64 349 044	245 299 980
Union européenne	48 242 497		9 324 009	5 293 717	62 860 223
Arabie saoudite	11 120 210		32 992 119		44 112 329
Japon	13 893 020		25 667 068	1 981 708	41 541 796
Canada	24 905 660		7 473 842	5 870 696	38 250 198
Norvège	16 930 002		6 376 738	7 671 572	30 978 311
Émirats arabes unis	7 425 000		23 336 120	100 000	30 861 120
Italie	16 462 685		3 744 701		20 207 386
Koweït	7 390 000		7 000 000	5 089 490	19 479 490
Fonds de financement commun	2 403 501		14 572 971		16 976 473
Pays-Bas	13 536 353		2 000 000		15 536 353
Donateurs privés au Qatar	10 005 097		3 403 210	548 597	13 956 904
Suède	4 441 624		3 172 589	4 949 239	12 563 452
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	5 592 557		4 669 493		10 262 050
Donateurs privés en Allemagne	117 925			8 609 784	8 727 708
Finlande	4 320 988		1 234 568	3 086 420	8 641 975
France	6 352 265		250 000	2 002 584	8 604 849
Australie	8 303 035				8 303 035
Danemark	2 350 663			5 675 369	8 026 032
Suisse	2 156 390		2 032 520	2 032 520	6 221 431
Qatar			3 000 000	3 000 000	6 000 000
Fonds central pour les interventions d'urgence			5 970 599		5 970 599
Donateurs privés aux États-Unis d'Amérique	1 297 950		600 010	3 922 675	5 820 635
Belgique	5 515 247		284 414		5 799 661
Donateurs privés aux Pays-Bas	2 734 500		1 179 655	148 915	4 063 069
Espagne	3 477 330		452 243		3 929 574
République de Corée	1 250 000			2 200 000	3 450 000
Donateurs privés au niveau mondial	1 320 816		756	1 498 062	2 819 635
Autriche	1 321 706			1 165 501	2 487 207
Donateurs privés en République de Corée				2 169 764	2 169 764
République tchèque	1 895 735			226 552	2 122 286
Luxembourg	568 828			1 307 531	1 876 360
Donateurs privés en Suisse	12 394			1 564 978	1 577 372
Donateurs privés aux Émirats arabes unis	554 771		120 375	843 832	1 518 979
Donateurs privés en Australie	316 598			873 891	1 190 488
Chine	1 164 667				1 164 667
Donateurs privés en Suède				1 064 218	1 064 218
Irlande	857 143				857 143
Fédération de Russie	300 000		500 000		800 000
Donateurs privés au Koweït	603 771			38 060	641 830
Donateurs privés au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	6 684		7 052	574 824	588 561
Donateurs privés au Liban	420 407			149 773	570 180
Donateurs privés au Canada	46 548			506 754	553 302
Fonds de l'OPEP pour le développement international		500 000			500 000

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD | USD

DONATEUR	PILIER 1	PILIER 3	PILIER 4	TOUS PILIERS	TOTAL
	Programme pour les réfugiés	Projets de réintégration	Projets pour les déplacés internes		
Donateurs privés en Italie	344 922		907	123 586	469 415
Donateurs privés au Japon	425 063			11 685	436 748
Donateurs privés en Indonésie	400 000				400 000
Pologne	372 823				372 823
Monaco	363 948				363 948
Slovaquie			236 967	113 766	350 732
UNICEF	224 000		96 862		320 862
Islande				274 390	274 390
Liechtenstein			101 523	101 523	203 046
Donateurs privés en Espagne	16 409			165 582	181 991
Donateurs privés en Arabie saoudite	33 550			86 603	120 153
Bulgarie			92 025		92 025
Estonie	89 606				89 606
Donateurs privés au Brésil	76 947		3 159		80 106
Donateurs privés en Chine	7 009			58 665	65 674
Roumanie				60 386	60 386
Donateurs privés à Singapour	3 750		15 671	34 659	54 079
ONUSIDA				50 000	50 000
Slovénie				47 790	47 790
Lituanie				47 574	47 574
Malte	46 784				46 784
Donateurs privés à Oman	15 896			28 119	44 015
Donateurs privés en France				40 750	40 750
Chypre	34 130				34 130
Donateurs privés aux Philippines				33 371	33 371
Maroc				25 598	25 598
Donateurs privés en Égypte	7 202			11 530	18 733
Donateurs privés en Thaïlande				18 420	18 420
Donateurs privés en Inde	626			8 577	9 203
Donateurs privés en Irlande				5 764	5 764
Saint-Siège	5 000				5 000
Donateurs privés en Jordanie				3 951	3 951
Donateurs privés au Kenya				3 741	3 741
Donateurs privés au Ghana				2 937	2 937
Donateurs privés en Autriche				1 394	1 394
Donateurs privés en Turquie				33	33
Donateurs privés au Danemark				18	18
TOTAL*	653 703 936	500 000	254 467 847	326 726 482	1 235 398 265

*Notes:

¹ Les contributions incluent 7% de coûts d'appui aux programmes.² Inclut 14,9 millions de dollars reçus en 2017 pour des activités dont la mise en œuvre était prévue pour 2018 et ne comprend pas 31,8 millions de dollars reçus en 2018 pour une mise en œuvre prévue en 2019 et au-delà.³ Inclut les contributions globales affectées aux situations iraquienne et syrienne et à la situation du Yémen.

Gestion et appui aux opérations



SIÈGE

Le personnel du Siège, basé à Genève, à Budapest, à Copenhague et dans d'autres capitales régionales, a veillé à ce que le HCR s'acquitte de son mandat de manière efficace, cohérente et transparente. Tout au long de l'année, les divisions et les bureaux du Siège ont guidé et appuyé les opérations en assumant des fonctions de direction exécutive, de politique et d'évaluation organisationnelles, de relations extérieures, de technologies de l'information et d'administration.

PROGRAMMES GLOBAUX

Gérés par les divisions du Siège, les programmes globaux appuient les opérations sur le terrain par l'élaboration de politiques et par un soutien technique dans les domaines prioritaires. Conçus pour être mis en œuvre sur le terrain, les programmes globaux sont néanmoins budgétisés et gérés au Siège.

Résolument orientés sur la protection et les solutions, ces programmes renforcent l'exécution et assurent l'équité, l'accès et l'autonomisation des communautés en intégrant les dimensions de genre, d'âge et de diversité. Les interventions vont de la fourniture d'une aide vitale à des mesures destinées à réduire les violences sexuelles et de genre ou à l'intensification de la mise en œuvre de solutions durables pour les réfugiés et les autres personnes relevant de la compétence du HCR, en milieu urbain comme dans les camps. Les programmes encouragent les liens entre les interventions humanitaires et les efforts de développement afin de soutenir à la fois les réfugiés et les communautés d'accueil, conformément aux ODD et au Cadre d'action global pour les réfugiés.

Les tableaux et les graphiques indiquant le budget, les dépenses et les contributions volontaires au titre des programmes globaux et du Siège en 2018 sont présentés dans les pages qui suivent.

Les fonctions et les activités du Siège sont décrites de manière détaillée sur le site Global Focus; le rôle des programmes globaux et les résultats qu'ils ont produits sont contextualisés dans les résumés régionaux et les chapitres thématiques de ce Rapport global.



Des Syriens déplacés dans la province d'Alep viennent chercher des articles de secours essentiels.

BUDGET ET DÉPENSES POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX | USD

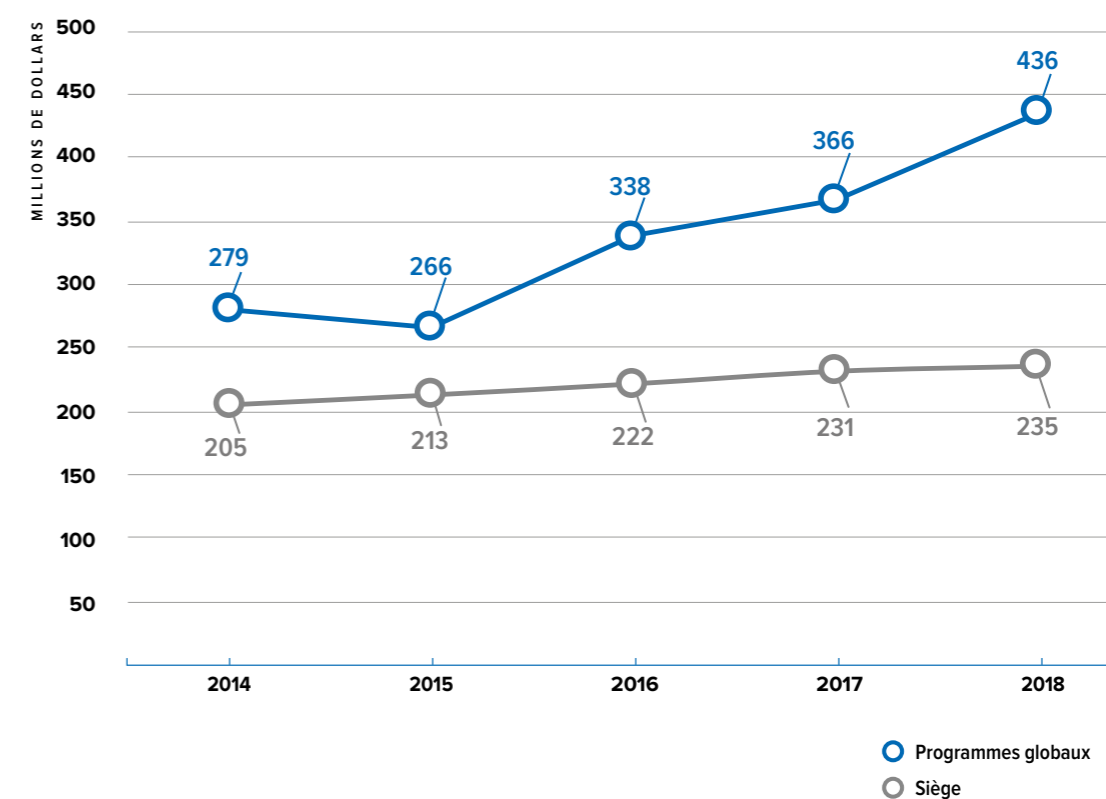
ACTIVITÉS	PILIER 1 - PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS	
	Budget	Dépenses
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Aides en espèces	840 188	831 831
Solutions durables	3 023 903	1 587 895
Projets liés à l'éducation	21 828 324	21 614 038
Projets liés aux urgences (y compris aux stocks)	43 653 443	40 057 334
Projets liés à l'environnement	266 946	241 777
Groupes sectoriels globaux	3 754 847	3 444 141
Projets liés à la santé (y compris VIH et SIDA, anémie, eau et assainissement)	5 452 867	3 269 822
Projets d'innovation	2 782 785	2 594 591
Projets liés à la protection	7 201 544	5 005 303
Collecte de fonds du secteur privé	118 578 042	116 006 910
Projets liés à l'information et aux médias	10 139 422	8 971 296
Femmes, enfants et adolescents réfugiés	2 000 600	1 344 967
Enregistrement, gestion des données et des connaissances	7 282 173	7 009 440
Recherche, évaluation et documentation	4 500 000	1 924 009
Réinstallation	13 328 068	11 217 897
Projets liés aux abris	22 131 028	21 680 992
Projets liés à la formation	1 534 763	1 406 534
Divers	844 549	790 342
SOUS-TOTAL	269 143 493	248 999 120
ACTIVITÉS D'APPUI AUX PROGRAMMES		
DIRECTION EXÉCUTIVE ET GESTION		
Projet d'innovation	1 601 170	1 272 832
Bureau de l'Inspecteur général - activités de terrain	1 752 947	1 591 643
Section des affaires juridiques - activités de terrain	517 662	512 525
Gestion des risques 2.0	1 656 834	552 126
DIVISION DES RELATIONS EXTÉRIEURES		
Division des relations extérieures	8 549 575	7 978 208
Collecte de fonds du secteur privé - Fonds d'investissement et activités	14 229 197	12 902 166
DIVISION DE LA PROTECTION INTERNATIONALE		
	6 474 265	4 780 088
DIVISION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS		
	33 079 261	32 745 010
DIVISION DE LA RÉSILIENCE ET DES SOLUTIONS		
	13 067 008	12 304 701
DIVISION DE LA GESTION ET DE L'APPUI AUX PROGRAMMES		
	11 654 835	11 036 417
DIVISION DES URGENCES, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'APPROVISIONNEMENT		
Section de la gestion des capacités dans les situations d'urgence	4 879 294	4 804 981
Section de la sûreté sur le terrain et appui à la sécurité sur le terrain	12 993 830	12 742 423
Gestion de l'approvisionnement - renforcement et appui au terrain	22 113 938	21 627 233
DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES		
Coûts spéciaux relatifs au personnel	28 212 722	26 893 048
Formation du personnel du HCR	7 884 858	7 696 857
DIVISION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE		
Audit et service de gestion des partenariats opérationnels	5 000 000	4 960 870



BUDGET ET DÉPENSES POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX | USD

ACTIVITÉS	PILIER 1 - PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS	
	Budget	Dépenses
CENTRE DE SERVICES GLOBAUX (BUDAPEST)		
Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement	2 003 075	1 981 111
CENTRE DE SERVICES GLOBAUX (COPENHAGUE)		
Division de la protection internationale	700 261	679 043
Division de la résilience et des solutions	1 043 589	1 031 647
Division de la gestion et de l'appui aux programmes	9 262 804	9 084 066
Division des systèmes d'information et des télécommunications	1 590 034	1 573 676
Division des relations extérieures	8 107 835	7 819 764
SOUS-TOTAL	196 374 994	186 570 435
TOTAL	465 518 487	435 569 556

DÉPENSES POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX ET LE SIÈGE | 2014-2018



BUDGET ET DÉPENSES AU SIÈGE | USD

DIVISIONS / DÉPARTEMENTS	PILIER 1 - PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS	
	Budget ¹	Dépenses ¹
DIRECTION EXÉCUTIVE ET GESTION		
Bureau exécutif	5 996 619	5 889 131
Bureau de liaison à New York	4 330 211	4 250 156
Bureau de l'Inspecteur général	11 959 604	11 762 732
Section des Affaires juridiques	4 055 105	4 035 597
Bureau du Médiateur	703 006	698 935
Bureau de la déontologie	2 564 364	2 516 964
Gestion des risques au sein de l'entreprise	1 110 578	865 654
Service de l'Évaluation	2 072 307	1 907 897
Service du développement et de la gestion organisationnels	1 129 200	1 054 570
Bureau du Directeur de la gestion du changement	2 414 709	2 377 549
Service de la Gouvernance	2 542 451	2 500 716
SOUS-TOTAL	38 878 154	37 859 902
DIVISION DES RELATIONS EXTÉRIEURES		
Bureau du Directeur	2 410 613	2 380 036
Service des relations avec les donateurs et de la mobilisation des ressources	7 092 643	7 030 804
Service de la collecte de fonds du secteur privé	1 287 813	1 212 481
Service des communications globales	4 898 453	4 802 267
Section des archives et des dossiers	1 875 930	1 864 940
Service des partenariats et de la coordination	2 096 076	2 080 342
Engagement numérique	401 123	395 989
Engagement du public et campagnes	1 227 171	1 217 243
Contributions aux activités conjointes des Nations Unies	1 239 394	1 239 394
SOUS-TOTAL	22 529 217	22 223 496
DIVISION DE LA PROTECTION INTERNATIONALE		
Bureau du Directeur	3 236 066	3 156 995
Sections spécialisées	13 728 888	13 063 030
SOUS-TOTAL	16 964 954	16 220 025
DIVISION DE LA RÉSILIENCE ET DES SOLUTIONS		
Bureau du Directeur	275 427	269 956
Sections spécialisées	891 658	847 721
SOUS-TOTAL	1 167 085	1 117 678
DIVISION DE L'APPUI ET DE LA GESTION DES PROGRAMMES		
Bureau du Directeur	2 780 540	2 720 448
Sections spécialisées	5 053 481	4 917 525
SOUS-TOTAL	7 834 022	7 637 974
DIVISION DES URGENCES, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'APPROVISIONNEMENT		
Bureau du Directeur	1 930 325	1 910 125
SOUS-TOTAL	1 930 325	1 910 125

BUDGET ET DÉPENSES AU SIÈGE | USD

DIVISIONS / DÉPARTEMENTS	PILIER 1 - PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS	
	Budget ¹	Dépenses ¹
BUREAUX RÉGIONAUX		
Bureau du Directeur pour l'Afrique	12 696 552	12 485 778
Bureau du Directeur pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord	7 612 819	7 339 033
Envoyé spécial pour l'Europe et l'Afrique du Nord	1 588 973	1 052 554
Bureau du Directeur pour l'Asie et le Pacifique	6 247 534	5 943 715
Réponse d'urgence pour l'Europe	3 568 004	3 269 597
Bureau du Directeur pour l'Europe (y compris bureau à Bruxelles)	4 209 465	3 898 470
Bureau du Directeur pour les Amériques	4 037 385	3 997 879
SOUS-TOTAL	39 960 732	37 987 025
DIVISION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS		
Bureau du Directeur et des coûts fixes des TIC	5 949 656	5 906 921
Service des télécommunications et des infrastructures	19 244 246	19 231 286
SOUS-TOTAL	25 193 902	25 138 208
DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES		
Bureau du Directeur	3 661 754	3 651 063
Sections spécialisées	10 624 502	10 562 355
SOUS-TOTAL	14 286 256	14 213 417
DIVISION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE		
Bureau du Contrôleur et Directeur	5 830 933	5 829 832
Services et sections spécialisées	5 904 181	5 893 686
Audit	789 052	789 052
Division des finances des Nations Unies	1 150 000	1 149 900
Coûts de fonctionnement du Siège (y compris pour la sécurité et la sûreté du Siège)	17 476 313	17 474 949
SOUS-TOTAL	31 150 479	31 137 418
CENTRE DE SERVICES GLOBAUX (BUDAPEST)		
Groupe de gestion	4 189 993	4 169 548
Bureau du Médiateur	114 467	113 160
Division de la gestion administrative et financière	3 477 247	3 430 810
Division des ressources humaines	17 019 284	16 775 335
Division des systèmes d'information et des télécommunications	2 823 081	2 794 206
Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement	6 471 037	6 405 892
SOUS-TOTAL	34 095 109	33 688 951
CENTRE DE SERVICES GLOBAUX (COPENHAGUE)		
Groupe de gestion	5 045 050	5 013 994
SOUS-TOTAL	5 045 050	5 013 994
Conseil du personnel	936 902	927 705
TOTAL	239 972 187	235 075 917

¹Inclut les allocations du Budget ordinaire des Nations Unies suivantes : 42 997 200 dollars (budget) et 42 954 251 dollars (dépenses).

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX | USD

DIVISIONS / DÉPARTEMENTS	DONATEURS	PILIER 1		
		Programme pour les réfugiés	TOUS PILIERS	TOTAL
DIVISION DES URGENCES, DE LA SÉCURITÉ ET DE L'APPROVISIONNEMENT				
Gestion globale du parc de véhicules	UPS	94 000		94 000
eCentre du HCR	Japon	119 900	282 512	402 412
Déploiement d'experts de réserve	Irlande	136 000		136 000
Déploiement d'experts de réserve	Suède	827 000		827 000
Déploiement d'experts de réserve	Suisse	2 199 000		2 199 000
Déploiement d'experts de réserve	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	505 000		505 000
Déploiement d'experts de réserve	Conseil norvégien pour les réfugiés	2 263 000		2 263 000
Déploiement d'experts de réserve	RedR	597 000		597 000
Déploiement d'experts de réserve	Conseil danois pour les réfugiés	1 012 500		1 012 500
Déploiement d'experts de réserve	IMMAP	89 500		89 500
Projet "Safe from the Start"	États-Unis d'Amérique	199 020		199 020
Moustiquaires	Fondation des Nations Unies	393 388		393 388
Moustiquaires	Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	30 679		30 679
Préparation et réponse aux situations d'urgence	Luxembourg	313 808		313 808
Préparation et réponse aux situations d'urgence	Émirats arabes unis	2 349 226		2 349 226
Atelier sur la sécurité routière	UPS	50 000		50 000
	SOUS-TOTAL	11 179 020	282 512	11 461 532
DIVISION DES RELATIONS EXTÉRIEURES				
Partenariats du secteur privé	Chine		103 238	103 238
Partenariats du secteur privé	Fast Retailing (UNIQLO)		24 610	24 610
Partenariats du secteur privé	Fondation IKEA	15 600		15 600
Partenariats du secteur privé	Loterie nationale néerlandaise	299 893		299 893
Déploiement d'experts de réserve	Conseil norvégien pour les réfugiés	180 000		180 000
Réunion de haut niveau sur l'apatridie et activités liées	Allemagne	19 635		19 635
Distinction Nansen pour les réfugiés	Norvège	100 000		100 000
Distinction Nansen pour les réfugiés	Suisse	225 077		225 077
Distinction Nansen pour les réfugiés	Fondation IKEA	100 000		100 000
Exposition photo "This is a Woman's world"	Union européenne	17 773		17 773
Surveillance et visibilité	Union européenne	25 019		25 019
Sensibilisation urbaine: Projet "Raconter la véritable histoire"	Union européenne	1 152 624		1 152 624
Sensibilisation urbaine: Projet "Raconter la véritable histoire"	Norvège	242 984		242 984
	SOUS-TOTAL	2 378 604	127 848	2 506 453
DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES				
Groupe sectoriel global de la protection	États-Unis d'Amérique	323 825		323 825
Prévention de la détention des enfants	Union européenne	70 648	50 597	121 245
Énergie renouvelable	Norvège	303 730		303 730
	SOUS-TOTAL	698 203	50 597	748 799
DIVISION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS				
Équipement satellite	UltiSat Inc.	29 531		29 531
	SOUS-TOTAL	29 531		29 531

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX | USD

DIVISIONS / DÉPARTEMENTS	DONATEURS	PILIER 1		
		Programme pour les réfugiés	TOUS PILIERS	TOTAL
DIVISION DE LA PROTECTION INTERNATIONALE				
Mécanisme conjoint de soutien des pays de réinstallation émergents	OIM	534 503		534 503
Déploiement d'experts de réserve	Suisse	61 000		61 000
Déploiement d'experts de réserve	Conseil norvégien pour les réfugiés	182 500		182 500
Jurisprudence de la réinstallation	Allen & Overy LLP	32 342		32 342
Projet "Safe from the Start"	États-Unis d'Amérique	4 719 316		4 719 316
Groupe sectoriel global de la protection	Union européenne	680 434		680 434
Groupe sectoriel global de la protection	Suisse	102 987		102 987
Groupe sectoriel global de la protection	États-Unis d'Amérique	646 132		646 132
Réunion de haut niveau sur l'apatridie et activités liées	Allemagne	20 100		20 100
Prévention de la détention des enfants	Union européenne	179 384		179 384
Projet lié au changement climatique	Monaco	23 697		23 697
Projet lié au changement climatique	Suisse	44 940		44 940
Activités pour l'amélioration de la réinstallation	Norvège	968 495		968 495
Activités pour l'amélioration de la réinstallation	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	595 565		595 565
Conseiller de protection	Suisse	212 993		212 993
	SOUS-TOTAL	9 004 387		9 004 387
DIVISION DE LA GESTION ET DE L'APPUI AUX PROGRAMMES				
VIH/SIDA	ONUSIDA	1 380 000		1 380 000
VIH/SIDA	États-Unis d'Amérique	154 821		154 821
Abris et sites d'installations	Suisse	212 993		212 993
Déploiement d'experts de réserve	Suisse	182 500		182 500
Déploiement d'experts de réserve	Conseil norvégien pour les réfugiés	92 000		92 000
Groupe sectoriel global des abris	Union européenne	848 699		848 699
Alternatives aux camps	Union européenne	144 020		144 020
Énergie et environnement	Suisse	425 985		425 985
Énergie et environnement	Fondation IKEA	75 323		75 323
Groupe sectoriel global de la protection	Union européenne	451 873		451 873
Soutenir la réponse en faveur de solutions durables pour les personnes déplacées	États-Unis d'Amérique	452 375		452 375
Activités pour l'amélioration de la réinstallation	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	300 670		300 670
Projet de garantie de crédit	Suède	125 396		125 396
Gestion de l'identité	Canada	78 555		78 555
Gestion de l'identité	États-Unis d'Amérique	992 249		992 249
Unités d'habitation pour les réfugiés	Pologne	897 540		897 540
Projets "Saving new born lives" et "Waste to water"	Fondation Bill et Melinda Gates	752 148		752 148
Amélioration de l'état nutritionnel des enfants	Fondation La Caixa	53 829		53 829
Amélioration de l'état nutritionnel des enfants	Laboratoires Viñas	3 621		3 621
	SOUS-TOTAL	7 624 596		7 624 596



CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LES PROGRAMMES GLOBAUX | USD

DIVISIONS / DÉPARTEMENTS	DONATEURS	PILIER 1		TOTAL
		Programme pour les réfugiés	TOUS PILIERS	
DIVISION DE LA RÉSILIENCE ET DES SOLUTIONS				
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Allemagne	18 417 862		18 417 862
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Fondation Said	891 970		891 970
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Fondation <i>The Hands Up</i>	588 328		588 328
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Fondation Asfari	304 164		304 164
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	UNO-Fluechtlingshilfe	245 399		245 399
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	USA for UNHCR	35 000		35 000
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Donateurs privés en République de Corée	22 217		22 217
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Donateurs privés au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	4 237		4 237
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	SAP (UK) Ltd.	50 000		50 000
Initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI)	Fondation culturelle NCSOFT	20 361		20 361
Éducation pour tous	UNICEF	390 302		390 302
Éducation pour tous	Programme "Educate A Child" (EAC) - Fondation <i>Education Above All</i> (EAA)	1 031 876		1 031 876
Éducation pour tous	Google	117 396		117 396
Pacte mondial sur les réfugiés	Union européenne	653 664		653 664
Pacte mondial sur les réfugiés	Allemagne		380 022	380 022
Pacte mondial sur les réfugiés	Japon		2 825 125	2 825 125
Solutions innovantes	Danemark	2 619 316		2 619 316
Solutions innovantes	Luxembourg	645 991		645 991
Solutions innovantes	Suède	85 182		85 182
Cadre d'action global pour les réfugiés	Pays-Bas		290 224	290 224
	SOUS-TOTAL	26 123 266	3 495 371	29 618 637
GESTION ET DIRECTION EXÉCUTIVE				
Bureau exécutif	Japon		3 376	3 376
Programme <i>Instant Network Schools</i>	Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux		117 196	117 196
Améliorer l'éducation des réfugiés	Fondation Vodafone	87 240		87 240
Éducation dans les situations d'urgence	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	645 809		645 809
Connectivité pour les réfugiés	USA for UNHCR	30 225		30 225
	SOUS-TOTAL	763 274	120 572	883 847
Ensemble des opérations	États-Unis d'Amérique		42 200 000	42 200 000
	SOUS-TOTAL		42 200 000	42 200 000
TOTAL*		57 800 882	46 276 900	104 077 782

*Notes:

¹ Les contributions incluent 7% de coûts d'appui aux programmes.² Inclut 7,1 millions de dollars reçus en 2017 pour des activités dont la mise en œuvre était prévue pour 2018 et ne comprend pas 14,2 millions de dollars reçus en 2018 pour une mise en œuvre prévue en 2019 et au-delà.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES POUR LE SIÈGE | USD

DIVISIONS / DÉPARTEMENTS	DONATEURS	PILIER 1		TOTAL
		Programme pour les réfugiés	TOUS PILIERS	
SIÈGE	Budget ordinaire des Nations Unies	42 997 200		42 997 200
	SOUS-TOTAL	42 997 200		42 997 200
GESTION ET DIRECTION EXÉCUTIVE	Danemark		2 598 459	2 598 459
	Hongrie		3 057 612	3 057 612
	SOUS-TOTAL		5 656 071	5 656 071
DIVISION DE LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE	Suisse	3 892 459		3 892 459
	SOUS-TOTAL	3 892 459		3 892 459
BUREAUX RÉGIONAUX	Union européenne	279 892		279 892
	SOUS-TOTAL	279 892		279 892
DIVISION DE LA PROTECTION INTERNATIONALE	Allemagne		104 535	104 535
	États-Unis d'Amérique	112 000		112 000
	SOUS-TOTAL	112 000	104 535	216 535
DIVISION DE L'APPUI ET DE LA GESTION DES PROGRAMMES	Norvège	182 637		182 637
	SOUS-TOTAL	182 637		182 637
DIVISION DES RESSOURCES HUMAINES	Union européenne		9 370	9 370
	SOUS-TOTAL		9 370	9 370
TOTAL*		47 464 188	5 769 976	53 234 164

*Notes:

¹ Les contributions incluent 7% de coûts d'appui aux programmes.² Inclut 112 000 dollars reçus en 2017 pour des activités dont la mise en œuvre était prévue pour 2018 et ne comprend pas 331 875 dollars reçus en 2018 pour une mise en œuvre prévue en 2019 et au-delà.

Sauvegarder les droits fondamentaux

Aider les réfugiés débarqués en Libye.

Les conflits, les violences et les persécutions ont continué de générer un niveau sans précédent de déplacements forcés, avec plus de 74,8 millions de personnes relevant de la compétence du HCR touchées dans le monde entier – en particulier dans les régions et les pays limitrophes des conflits actuels où vivent la majorité des réfugiés.

Le changement d'ampleur et d'étendue des déplacements forcés a provoqué un regain d'attention de la part de la communauté internationale caractérisé par un soutien politique et de l'opinion publique variable. Des défis importants liés aux mouvements

complexes et irréguliers de réfugiés et de migrants subsistent, notamment l'identification adéquate des besoins de protection et la lutte contre la traite et le trafic. Ces dernières années, l'accent mis sur le contrôle des frontières et les discours hostiles à l'encontre des personnes en déplacement ont eu des conséquences directes et néfastes pour les réfugiés. La plupart des pays d'accueil ont continué de leur ouvrir leurs portes et ont manifesté un engagement et une générosité remarquables envers les personnes ayant besoin d'une protection internationale.

Dans certains cas, l'espace de protection s'est toutefois rétréci et des lacunes graves sont apparues dans les systèmes d'asile et d'accueil.

Le Pacte mondial sur les réfugiés offre un cadre pour des mécanismes équitables et prévisibles de partage de la charge et des responsabilités. Il traite également des causes profondes à l'origine des déplacements, ainsi que de la nécessité de rechercher des solutions le plus tôt possible pour éviter de créer des situations de déplacement prolongé. Pour cela, il est notamment nécessaire de renforcer l'État de droit, de promouvoir des systèmes de bonne gouvernance basés sur l'inclusion, de garantir l'accès à la justice,

de soutenir des réformes législatives et leur application équitable, de mettre en place des institutions efficaces et responsables et de réformer le domaine de la sécurité.

Aucune de ces mesures n'est facile. Elles nécessitent un leadership et une vision sur le long terme, des approches globales et collaboratives, avec l'implication de tous, afin de surmonter les défis et de saisir les opportunités liées à la mobilité humaine. Ce chapitre présente les défis auxquels le HCR a été confronté ainsi que les réalisations-clés pour assurer une protection internationale aux réfugiés et aux autres personnes relevant de sa compétence.

ASSURER L'ACCÈS À LA PROTECTION



Rocio Casteneda, un membre du personnel du HCR, s'entretient avec des réfugiés, des demandeurs d'asile et des migrants vénézuéliens à la cuisine communautaire de la Divine Providence à Cúcuta, en Colombie.

Tout au long de l'année 2018, le HCR s'est impliqué dans les mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme afin de défendre un plus grand respect de toutes les personnes relevant de sa compétence, notamment dans le cadre des procédures de plaintes individuelles, des organes de surveillance des traités, de l'Examen périodique universel et des travaux des Rapporteurs spéciaux.

Les recommandations émanant de ces organes ont porté sur un grand nombre de questions relatives au déplacement forcé et à l'apatridie liées au cadre de protection des droits de l'homme, comme : les références à l'adhésion à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés (Convention de 1951) et aux Conventions de 1954 et 1961 relatives à l'apatridie, la détermination du statut de réfugié, les violences sexuelles et de genre, la détention des demandeurs d'asile, le respect du principe de non-refoulement et l'enregistrement universel des naissances.

Ces réalisations à l'échelle mondiale ont eu des conséquences directes à l'échelle nationale. Par exemple, le Canada a révisé sa politique de détention des enfants entrant de manière irrégulière sur le territoire ; le Chili a adhéré aux Conventions sur l'apatridie ; Chypre a modifié sa législation sur les réfugiés afin d'étendre les programmes d'aide destinés aux personnes handicapées aux réfugiés et l'Espagne a accordé le statut de réfugié aux victimes de la traite des êtres humains ayant besoin d'une protection internationale.

Avec l'aide du HCR et de ses partenaires, l'année 2018 a connu des avancées législatives en Afghanistan en vue de faciliter la réintégration durable des réfugiés rapatriés et des déplacés internes ; en France où les réfugiés et les bénéficiaires

de la protection subsidiaire se sont vu accorder des permis de séjour de 4 ans et en Irlande où les demandeurs d'asile peuvent désormais avoir accès au marché du travail neuf mois après avoir déposé leur demande d'asile.

Le HCR a publié des commentaires détaillés sur les propositions de refonte de plusieurs instruments de l'Union européenne (UE) en matière d'asile ; il a fait part de ses considérations juridiques concernant la responsabilité des États vis-à-vis des personnes sollicitant une protection internationale dans les zones de transit ou les zones internationales dans les aéroports ; il a étudié les pratiques de certains États en matière de droit des réfugiés et de mouvements transfrontaliers dans des situations de conflit et/ou de violence, ainsi que les effets néfastes des changements climatiques. Le HCR a également publié des directives juridiques faisant autorité et a joué un rôle important auprès des juridictions et de la communauté juridique. Il a aussi, lorsque nécessaire, fourni des conseils et des commentaires sur mesure portant sur certaines législations et politiques particulières.

En 2018, les interventions du HCR devant des juridictions ont concerné un large éventail de questions telles que la détention et l'accueil des demandeurs d'asile, l'efficacité des procédures d'asile, l'éligibilité à la protection internationale en raison de persécutions fondées sur l'appartenance à un certain groupe social, la discrétion ou la dissimulation des croyances religieuses ou de l'identité de genre pour éviter les persécutions, l'apatridie, la non-pénalisation des réfugiés pour entrée ou séjour irrégulier, ainsi que le principe du droit international fondamental du non-refoulement.

140

États membres disposent de lois ou de décrets nationaux relatifs à la protection des réfugiés.

Instaurer et renforcer des procédures d'asile équitables et efficaces

Au cours de l'année 2018, alors que les systèmes d'asile partout dans le monde étaient confrontés à un nombre croissant d'arrivées, le HCR a aidé les États à mettre en œuvre ou à renforcer leurs procédures nationales d'asile pour qu'elles soient équitables, efficaces et adaptables. Il a notamment soutenu les États souhaitant mettre en place des systèmes nationaux d'asile en les aidant, par exemple, à rédiger leur législation, en les conseillant sur l'élaboration d'une structure institutionnelle chargée d'examiner l'asile ainsi qu'en matière de renforcement des capacités du personnel gouvernemental, tout en veillant à ce que ces transitions dans le domaine de la détermination du statut de réfugié (DSR) soient menées de manière durable.

Pour les États dont les systèmes nationaux d'asile existants nécessitaient un renforcement des capacités, le HCR les a aidés à évaluer leurs besoins et à gérer efficacement le traitement des dossiers en leur fournissant des conseils et un soutien pour la mise en place de méthodologies différenciées d'instruction des dossiers (notamment la DSR simplifiée et/ou accélérée) ainsi que des formations en droit des réfugiés.

Le HCR a également aidé certains systèmes nationaux d'asile à définir des garanties procédurales, à mettre en œuvre des mécanismes et des initiatives d'assurance qualité (en particulier en Europe de l'Est et en Amérique centrale et du Sud). Il a aussi fourni des conseils sur l'organisation structurelle, sur la gestion des dossiers et des données ainsi que sur la planification des procédures d'examen des dossiers.

Dans les États non parties à la Convention de 1951 sur les réfugiés et/ou ne disposant pas de procédure nationale d'asile équitable et efficace, le HCR a continué d'effectuer la DSR au titre de son mandat si cela présentait un réel avantage en termes de protection, tout en améliorant la qualité de ses propres procédures pour les 250 216 demandes enregistrées en 2018.

Afin d'aider les responsables de la DSR (notamment les agents de l'État et le personnel du HCR) à évaluer les besoins de protection internationale, le HCR a publié plusieurs recommandations axées sur certains pays et a collaboré avec divers partenaires pour leur mise en œuvre.

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

ENVIRONNEMENT DE PROTECTION FAVORABLE

ÉLABORATION ET RENFORCEMENT DES LOIS ET POLITIQUES. EN 2018, LE HCR A :

Plaider pour l'adoption ou la révision des lois afin qu'elles soient conformes aux normes internationales

Fourni des conseils techniques à 53 États ou organes législatifs régionaux pour l'adoption d'une nouvelle législation ou la révision de la législation existante, ainsi que des recommandations intégrant les normes de protection internationale.

Est intervenu dans 22 cas, devant 12 juridictions, pour donner son interprétation des principes pertinents en matière de droit international des réfugiés et des droits de l'homme.

A commenté :

- 33 rapports pays soumis dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) et 117 rapports soumis aux organes de surveillance des traités.
- 7 rapports écrits pour briefer les Rapporteurs spéciaux en amont de leurs visites de pays.

Animé 10 séminaires en ligne pour soutenir l'engagement des opérations du HCR sur le terrain dans le cadre des mécanismes des droits de l'homme.

Élaborer, publier et diffuser des recommandations sur la protection internationale des réfugiés

Publié des recommandations juridiques concernant la responsabilité des États vis-à-vis des personnes sollicitant une protection internationale dans les zones de transit ou les zones internationales dans les aéroports.

PROCÉDURES DE PROTECTION ÉQUITABLES ET DÉLIVRANCE DE DOCUMENTS

AMÉLIORATION DE L'ACCÈS ET DE LA QUALITÉ DES PROCÉDURES DE DÉTERMINATION DU STATUT DE RÉFUGIÉ. EN 2018, LE HCR A :

Développer et superviser la mise en œuvre de politiques, recommandations, normes et procédures relatives à la détermination du statut de réfugié

Effectué un examen complet des normes procédurales de DSR relevant de son mandat afin qu'elles reflètent les dernières évolutions des politiques, recommandations et pratiques du HCR.

Mené un projet pilote sur le bien-être du personnel dans le cadre du traitement des dossiers individuels en identifiant les résultats importants.

Poursuivi son engagement auprès de la société civile (prestataires d'assistance juridique et ONG) pour promouvoir la collaboration et la compréhension des politiques et procédures du HCR.

Renforcé les capacités de son personnel et de ses partenaires afin de soutenir les systèmes nationaux d'asile, notamment à travers des missions techniques et l'élaboration de recommandations.

Collaboré avec les gouvernements et d'autres parties prenantes sur les normes et procédures d'éligibilité en matière de DSR, notamment dans les domaines de l'exclusion, de l'annulation, de l'extradition et des questions relatives au caractère civil et humanitaire de l'asile.

Renforcer les capacités du personnel du HCR chargé de la DSR et des opérations, notamment par des déploiements

Lancé le programme "Introduction à l'apprentissage de la DSR en ligne", à destination du personnel du HCR et des partenaires extérieurs, et a dispensé des formations spécifiques à la DSR.

Déployé le programme d'apprentissage aux entretiens pour 5 cohortes à l'échelle nationale (2) et régionale (3), au bénéfice de 113 employés du HCR, des partenaires et des gouvernements, impliqués dans les procédures d'entretien de DSR et de réinstallation.

Déployé 6 experts de DSR dans des opérations et 2 experts pour l'examen à distance afin d'améliorer la qualité et la cohérence dans 8 opérations de DSR relevant du mandat du HCR.

Fournir au personnel chargé de prendre des décisions sur les demandes d'asile un accès à des informations actualisées sur les pays d'origine et des recommandations axées sur certains pays

Publié des recommandations axées sur certains pays d'origine comme l'Afghanistan, le Guatemala, la Libye, le Nicaragua et la République bolivarienne du Venezuela, ainsi que d'autres documents juridiques et lignes directrices.

Élaboré, avec des partenaires, 15 produits d'information sur les pays d'origine à utiliser dans le cadre des procédures d'asile.

Finalisé la première phase de la refonte de *Refworld*, la plateforme d'informations en ligne pour aider à la prise de décision en matière de DSR.

Alternatives à la détention

Alors que de nombreux pays continuent de recourir systématiquement à la détention pour des motifs liés à l'immigration comme moyen de dissuasion, parfois sans discernement et pour de longues périodes dans des conditions souvent inappropriées, le HCR et ses partenaires ont poursuivi leur plaidoyer pour des alternatives à la détention. Des résultats notables ont été obtenus concernant la détention des

enfants et l'importance d'une prise en charge adaptée. Dans certains contextes, cela a conduit à la diminution du nombre d'enfants en détention ou à l'interdiction totale de la pratique. Dans d'autres contextes, la durée de la détention pour des motifs liés à l'immigration a été considérablement réduite, certains groupes spécifiques comme les enfants, les jeunes filles et les femmes, ou les familles bénéficiant même d'autres dispositifs.



Yémen : arrivants en péril après avoir fui la Corne de l'Afrique

Lorsqu'ils arrivent dans ce pays déchiré par la guerre, les réfugiés et migrants sont régulièrement mis en détention et victimes d'abus ; le HCR réclame un accès sans entrave aux détenus.

« Cela fait un mois que j'ai débarqué au Yémen. J'ai été pris par des hommes armés qui m'ont gardé en captivité pendant plus d'un mois. Ils m'ont tellement battu que j'ai perdu toute notion de ce qui se passait »,

— Jon*, Ethiopian refugee in Aden, Yemen.

*Nom changé pour des raisons de protection.



© HCR/Rocco Nuzzi

En collaboration avec les gouvernements et d'autres partenaires, le HCR a poursuivi trois objectifs principaux : mettre fin à la détention des enfants ; veiller à ce que des alternatives à la détention soient prévues par la loi et mises en œuvre dans la pratique et garantir que les conditions de détention, lorsque celle-ci ne peut pas être évitée, répondent aux normes internationales.

À l'échelle nationale, la mise en œuvre de la stratégie a eu un impact sur le renforcement de la surveillance des lieux de détention, notamment sur l'accès aux lieux où les réfugiés et les migrants étaient détenus. La surveillance a permis au HCR et aux partenaires d'influencer les conditions de détention et le traitement des détenus

grâce à un meilleur dialogue avec les autorités, en facilitant par exemple l'accès à l'asile. Cela a reposé non seulement sur un plaidoyer et une surveillance active, mais aussi sur des formations destinées à la fois au personnel du HCR, aux partenaires et aux autorités en vue de les sensibiliser et d'encourager le recours à des alternatives.

Grâce à trois nouveaux programmes d'apprentissage sur la détention pour des motifs liés à l'immigration désormais disponibles en ligne à l'attention de l'ensemble du personnel du HCR et de ses partenaires, une amélioration significative des connaissances et des capacités de mise en œuvre devrait avoir lieu dans les prochaines années.

Un ensemble d'outils de plaidoyer et de recommandations a été finalisé, notamment des recommandations pour l'évaluation et la mise en œuvre d'alternatives à la détention, des recommandations pour la surveillance des apatrides en détention, une liste de vérification pour les praticiens ainsi qu'une compilation des normes juridiques applicables à la détention de personnes relevant de la compétence du HCR pour des motifs liés à l'immigration.

En 2018, le HCR a continué de fournir une assistance technique et de renforcer les capacités afin de prévenir la détention des enfants et de protéger les enfants et autres demandeurs d'asile en détention dans le

cadre d'un projet financé par l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme (IEDDH) en Indonésie, en Iraq, en Malaisie, au Mexique et en République de Macédoine du Nord. Des évolutions positives ont eu lieu dans ces pays conduisant à la diminution du nombre d'enfants détenus.

Des partenariats importants, en particulier avec le HCDH, l'OIM et l'UNICEF, ainsi qu'avec la Coalition internationale contre la détention, l'Association pour la prévention de la torture et le Comité international de la Croix-Rouge, ont joué un rôle essentiel pour faire avancer l'agenda relatif aux alternatives à la détention.

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

ENVIRONNEMENT DE PROTECTION FAVORABLE

ÉLABORATION ET RENFORCEMENT DES LOIS ET POLITIQUES. EN 2018, LE HCR A :

Plaider pour des cadres juridiques et politiques pertinents en matière de détention et d'alternatives à la détention, en conformité avec les normes internationales

Fourni des conseils techniques pour l'adoption de nouvelles législations, politiques et pratiques relatives aux alternatives à la détention dans 20 pays ciblés et autres opérations, conformément à sa stratégie globale 2014-2019 « Au-delà de la détention ». Poursuivi la mise en œuvre de l'IEDDH dans 5 pays participants.

Élaboré un programme d'apprentissage en ligne sur les fondamentaux de la détention pour des motifs liés à l'immigration et deux modules d'auto-apprentissage sur la surveillance de la détention pour des motifs liés à l'immigration, l'accueil, la prise en charge et les alternatives à la détention pour les enfants et les familles.

Déployé des programmes d'apprentissage dans le cadre de 5 ateliers régionaux à destination de plus de 300 personnels du HCR et de ses partenaires, et consolidé une équipe d'animation de 20 formations de formateurs sur la détention pour des motifs liés à l'immigration.

Œuvrer pour mettre fin à la détention des enfants

Organisé une table ronde mondiale sur l'accueil et les modalités de prise en charge des enfants en Thaïlande pour faire progresser les réflexions et la sensibilisation aux questions d'accueil et la prise en charge des enfants et des familles au sein des systèmes d'asile et de migration sans recourir à la détention.

Contribué à l'élaboration du chapitre consacré à la détention pour des motifs liés à l'immigration de « L'étude mondiale des Nations Unies sur les enfants privés de liberté ».

Fourni des conseils techniques aux gouvernements et à d'autres parties prenantes sur les alternatives à la détention et les modalités de prise en charge des enfants.

Soutenu la mise en œuvre de projets pilotes et de programmes relatifs aux alternatives à la détention pour les familles et les enfants.

Répondre et faire face aux mouvements migratoires mixtes



Des migrants et des réfugiés vénézuéliens franchissent le pont international Simon Bolivar pour se rendre en Colombie.

L'adoption du Pacte mondial sur les réfugiés et du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières a marqué une étape très importante vers une coopération efficace pour répondre à la situation dramatique des réfugiés et des migrants.

Fort de son mandat et de son expertise, le HCR a participé au processus ayant conduit à la création du réseau des Nations Unies pour les migrations et restera impliqué en tant que membre de son Comité exécutif.

Les personnes, notamment celles qui se déplacent au sein de flux migratoires mixtes, font face à un risque élevé d'exploitation, comme le trafic à des fins de mariage forcé, l'exploitation sexuelle, la mendicité forcée, la servitude pour dette (y compris la servitude domestique) et le recrutement forcé ou l'enlèvement par des forces armées. Afin d'aider son personnel à répondre à ces risques, le HCR a coopéré avec le Groupe inter-agences de coordination contre la traite des personnes (ICAT) ainsi qu'avec l'OIM et l'Alliance Hartland, au sein du groupe sectoriel global chargé de la protection,

afin d'analyser les besoins des praticiens sur le terrain et d'élaborer des outils qui leur soient utiles.

(Pour plus d'informations sur les contextes de mouvements migratoires mixtes, consulter les résumés régionaux sur *Les Amériques, L'Europe et Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord.*)

La route de la Méditerranée centrale

Les arrivées en Europe par la mer Méditerranée ont diminué en 2018 et au cours du premier semestre, plus de personnes sont arrivées en Grèce qu'en Italie et en Espagne. L'Espagne est cependant devenue le premier point d'entrée au cours du second semestre. Ailleurs en Europe, la Bosnie-Herzégovine a enregistré quelque 24 000 arrivées de réfugiés et de migrants à la recherche de nouvelles routes d'accès vers l'UE.

La Stratégie du HCR pour la réduction des risques en Méditerranée centrale, lancée en octobre 2017, s'est appuyée sur une approche transrégionale prévoyant des

activités dans les pays d'origine, de transit et de destination à travers l'Afrique du Nord, l'Afrique sub-saharienne et l'Europe. Le HCR et ses partenaires ont pu démontrer leur valeur ajoutée pour améliorer la protection des personnes ayant besoin d'une protection internationale au sein de mouvements migratoires mixtes.

Le HCR a collaboré avec l'OIM pour élaborer un mécanisme régional de débarquement, un dispositif régional visant à assurer la coopération en prévision du débarquement et pour les modalités de prise en charge des personnes secourues en mer. Le HCR a offert son soutien aux États pour répondre aux défis continus de protection en mer Méditerranée.

En réponse à un appel de 40 000 places de réinstallation pour les réfugiés accueillis dans 15 pays prioritaires le long de la route de la Méditerranée centrale, 25 000 places ont été promises. Entre le 1^{er} septembre 2017 et le 31 décembre 2018, 23 873 réfugiés ont soumis une demande de réinstallation depuis ces 15 pays (desquels 11 352 sont partis). Cela a renforcé l'accès à des

alternatives sûres et légales à la périlleuse traversée de la Libye. Le Mécanisme de transit d'urgence au Niger constitue l'une de ces alternatives, grâce à laquelle 995 personnes ont pu partir pour une réinstallation en 2018.

Le HCR a également développé ses activités de proximité en fournissant notamment des services directement ou par l'intermédiaire de ses partenaires aux personnes empruntant les itinéraires vers la Libye. Ces activités de proximité ont permis d'identifier davantage de personnes ayant besoin d'une protection internationale, d'une orientation ou d'une assistance. Le HCR a cartographié les principaux risques de protection le long des différentes routes et identifié des zones clés où les réfugiés et les migrants – en particulier les enfants – étaient confrontés à des risques plus élevés. Cela a aidé les bureaux situés dans la région à identifier la meilleure réponse en fonction des conditions sécuritaires. En raison de l'insécurité, l'accès du HCR aux personnes relevant de sa compétence a été restreint en Libye et le long des routes.

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

ENVIRONNEMENT DE PROTECTION FAVORABLE

ÉLABORATION ET RENFORCEMENT DES LOIS ET POLITIQUES. EN 2018 LE HCR A :

Plaider pour des politiques, des pratiques et des débats en matière de gestion des migrations qui prennent en compte les besoins particuliers et les droits des personnes ayant besoin d'une protection internationale

Plaidé pour que des références adéquates aux mouvements migratoires mixtes figurent dans le Pacte mondial sur les réfugiés et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières.

Soutenir les capacités des États et des partenaires pour qu'ils répondent aux défis liés à la gestion des mouvements migratoires mixtes en prenant en compte les préoccupations de protection

Élaboré des recommandations et des conseils techniques relatifs aux mouvements migratoires mixtes, notamment en participant activement à des forums inter-agences comme le Groupe inter-agences de coordination contre la traite des personnes et en publiant des documents d'information sur la traite des enfants et le rôle des Objectifs de développement durable dans la lutte contre la traite des personnes.

Participé activement aux activités du Forum mondial sur les migrations et le développement, de l'Alliance 8.7. et du sous-groupe de travail du groupe sectoriel global chargé de la protection consacré à la lutte contre la traite des personnes dans l'action humanitaire.

Animé des formations sur les questions juridiques et politiques relatives aux mouvements migratoires mixtes, comme le programme d'apprentissage sur les mouvements migratoires mixtes et ses sous-modules sur la protection en mer et la traite des personnes.

Répondre aux déplacements causés par les changements climatiques et les catastrophes



Jonglant avec l'insécurité et la sécheresse, des dizaines de milliers d'habitants de la province de Badghis se sont réfugiés dans la capitale de la province, Qala-i-Naw, plus à l'ouest de la ville de Herat, capitale de la province voisine de Herat en Afghanistan.

Un grand nombre de personnes relevant de la compétence du HCR vivent dans des zones exposées aux changements climatiques et risquent de subir des déplacements secondaires ou multiples en raison de catastrophes naturelles et des effets des changements climatiques. Leur capacité à rentrer chez elles dans des conditions de sécurité peut aussi être restreinte. Dans certaines situations, les déplacements causés par des catastrophes peuvent être étroitement liés à des situations de conflits ou de violences, les changements climatiques agissant alors comme un « multiplicateur de menaces », en aggravant par exemple les vulnérabilités préexistantes ou en exacerbant les tensions face à la pénurie de ressources. Assurer la protection des personnes déplacées à travers les frontières dans

le contexte des changements climatiques et des catastrophes et améliorer la résilience des communautés constituent donc une préoccupation importante du HCR.

En 2018, le HCR a réagi aux changements climatiques, aux catastrophes et aux déplacements en proposant des solutions juridiques, politiques et pratiques pour protéger les personnes déplacées par les effets de ces phénomènes, conformément aux engagements énoncés dans les « Orientations stratégiques » 2017-2021. Le fait d'inclure des références clés aux changements climatiques et aux déplacements causés par les catastrophes dans les textes finaux des deux Pactes mondiaux reflète bien les préoccupations des États.

Le HCR a également effectué des recherches et des analyses sur l'applicabilité du cadre du droit des réfugiés aux personnes déplacées à travers les frontières dans le contexte de conflit ou de violence, de catastrophes ou de changements climatiques. Le rapport intitulé « En péril : protection internationale dans le contexte de la dynamique des relations entre les conflits ou les violences et les catastrophes ou le changement climatique » étudie comment les États de destination ont utilisé le droit des réfugiés pour offrir une protection internationale dans les situations où de tels liens existent. Ce rapport a reçu un accueil favorable de la part de la « Plateforme sur les déplacements causés par des catastrophes » (« Platform on disaster displacement ») pilotée par des États et il ouvrira la voie à de nouvelles recommandations sur l'applicabilité de la protection des réfugiés aux situations de changements climatiques ou de catastrophes.

Le HCR a continué de participer activement à la Plateforme tout au long de l'année 2018, en amplifiant le message selon lequel les personnes qui fuient les effets des changements climatiques et des catastrophes doivent être protégées de manière adéquate et en veillant à ce que la mobilité humaine reste fermement inscrite à l'agenda politique mondial. Le HCR a apporté sa contribution à la mise en œuvre des principales activités du programme de travail de la Plateforme visant à combler les lacunes en matière de connaissances et de données, en améliorant l'utilisation des pratiques efficaces identifiées et en encourageant la cohérence des politiques et l'élaboration de normes dans les domaines présentant des lacunes.

Dans le cadre de la Déclaration et du Plan d'action du Brésil de 2014, le HCR a apporté une contribution substantielle à une étude relative aux déplacements transfrontaliers, aux changements climatiques et aux catastrophes en Amérique latine et dans les Caraïbes, renforçant la base de connaissances pour l'élaboration future de normes dans la région.

Des contributions ont également été apportées à un ensemble de lignes directrices sur les déplacements liés aux catastrophes sous la cible E du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015-2030. « Passer des paroles aux actes » (*Words into action*) contribuera à réduire les risques et à renforcer la résilience des populations affectées, en intégrant les défis de mobilité humaine dans les stratégies de réduction des risques de catastrophes.

En 2018, le HCR a joué un rôle déterminant au sein de l'Équipe spéciale chargée de la question des déplacements de population sous l'égide de la CCNUCC, en contribuant à l'élaboration de recommandations sur des approches intégrées visant à éviter, minimiser et remédier aux déplacements liés aux effets néfastes des changements climatiques, approuvées par les Parties lors de la réunion de la COP24 en décembre 2018. En collaboration avec des partenaires, le HCR a plaidé pour intégrer les défis liés à la mobilité humaine dans l'ensemble des politiques et des domaines d'action pendant la COP24.

En péril



Plateforme sur les déplacements causés par des catastrophes



(en anglais)

Passer des paroles aux actes



(en anglais)

APPORTER DES RÉPONSES EN MATIÈRE DE PROTECTION



Éthiopie, camp de Nguenyiel. La jeune Marie, âgée de quatre ans, en compagnie de la personne l'ayant prise en charge et protégée après l'avoir trouvée seule sur la route vers la frontière éthiopienne.

Identifier et répondre aux besoins des personnes confrontées à des risques accrus

Le HCR applique une politique en matière d'âge, de genre et de diversité (AGD) dans toutes ses activités. Cette politique s'inscrit dans le cadre des droits de l'homme et sa mise en œuvre s'appuie sur l'engagement des communautés à toutes les étapes. La politique AGD permet l'inclusion de toutes les personnes relevant de la compétence du HCR et la jouissance de leurs droits sur un pied d'égalité quels que soient leur âge, genre, handicap, appartenance ethnique, religion, orientation sexuelle, identité de genre et autres caractéristiques.

Politique en matière d'âge, de genre et de diversité (AGD)



(en anglais)

La politique AGD actualisée du HCR vise à placer la voix, les perspectives et les priorités des personnes relevant de sa compétence au cœur des décisions qui affectent leurs vies. Elle énonce 10 actions clés, renforce la redevabilité envers les populations affectées et encourage l'égalité des genres. Elle prévoit également des mécanismes renforcés de surveillance et de déclaration et attribue des responsabilités claires depuis les plus hauts niveaux de gestion jusqu'aux opérations sur le terrain.

Atteindre les objectifs en matière d'AGD nécessite une approche de protection communautaire, s'appuyant sur une collaboration avec les femmes, les filles, les hommes et les garçons en tant que partenaires égaux pour améliorer leur protection. Cette approche s'est révélée efficace pour promouvoir la cohésion sociale au sein des communautés, renforcer

la redevabilité envers les populations affectées, améliorer l'identification des personnes et des communautés confrontées à des risques accrus et les impliquer dans la réponse aux violences sexuelles et de genre, à l'inégalité des genres, aux questions de protection de l'enfance et à l'exclusion des groupes marginalisés.

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

PROTECTION DES PERSONNES AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES

RENFORCEMENT DE LA MOBILISATION ET DE L'AUTONOMISATION COMMUNAUTAIRES. EN 2018, LE HCR A :

Renforcer les capacités des opérations-pays pour concevoir, mettre en œuvre, surveiller et évaluer les programmes de protection et d'assistance, en collaboration étroite avec les personnes relevant de la compétence du HCR

Dispensé un programme de formation à la protection communautaire pour une cohorte de 28 employés issus de 21 opérations à travers le monde. Les opérations ont ensuite élaboré des plans d'action pour encourager la participation, l'appartenance communautaire et la programmation inclusive.

Piloté une formation de formateurs sur la protection communautaire dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, permettant de renforcer les capacités de dispenser des apprentissages contextualisés sur la protection communautaire à l'échelle nationale et régionale.

Diffusé un rapport annuel de redevabilité en matière d'âge, genre et diversité (AGD) soulignant les progrès réalisés vers l'inclusion et la protection ciblée des différents groupes AGD.

Élaboré un module obligatoire en ligne sur la protection communautaire dans le cadre du programme de certification sur la protection internationale.

Renforcer l'approche participative du HCR et promouvoir des méthodes pour respecter les engagements en matière de redevabilité envers les populations affectées (AAP)

Lancé la Politique AGD actualisée en mars, en incluant des axes de travail dans les domaines suivants : programmation AGD inclusive, redevabilité envers les populations affectées (AAP) et égalité des genres. Il a soutenu le déploiement de cette politique en s'appuyant sur des équipes multifonctionnelles réalisant des missions d'appui en Algérie, au Tchad, au Maroc, en Pologne et en Ouganda.

Mené une enquête sur les 4 actions clés de l'AAP avec des représentants du HCR ; des réponses ont été reçues de la part de 42 opérations, soulignant des domaines prioritaires clés pour un soutien prévu en matière d'AAP.

S'est impliqué dans l'Équipe spéciale inter-agences de l'IASC sur les questions d'AAP et de protection contre l'exploitation et l'abus sexuel (PSEA) pour l'élaboration d'un outil essentiel incluant l'AAP dans l'évaluation des besoins multisectoriels qui permet de prendre en compte les actions de communication, de restitution et de réponse basées sur les préférences de la communauté dès le début d'une intervention.

S'est impliqué dans l'axe de travail « Révolution de la participation » du *Grand Bargain* (pacte relatif au financement de l'action humanitaire) pour mettre en place un cadre permettant de mesurer les progrès en matière d'inclusion des populations affectées dans les interventions de l'organisation et au niveau inter-agences en élaborant des indicateurs.

Les enfants ont des droits et des besoins spécifiques mais les enfants réfugiés et déplacés se trouvent souvent privés des mécanismes de protection dont ils jouissaient chez eux et sont davantage exposés aux violences, à l'exploitation, aux abus et à l'abandon. En 2018, le HCR a renforcé l'application du principe de l'intérêt supérieur de l'enfant, garantissant une prise en charge sûre et adaptée et une protection des enfants relevant de sa compétence. L'identification et le soutien aux mineurs isolés dans l'attente de la réunification avec leurs parents ont continué de représenter un défi et un domaine d'action prioritaire pour plusieurs opérations du HCR, en particulier dans les situations d'urgence. En collaboration avec les États à l'échelle régionale et nationale, les opérations du HCR ont soutenu le développement ou le renforcement des procédures de détermination de l'intérêt supérieur pour les mineurs isolés ainsi que pour d'autres enfants à risque, et leur intégration dans les systèmes nationaux de protection de l'enfance. Pour soutenir ces efforts, le HCR a publié de nouvelles instructions globales sur les procédures de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant et formé plus de 300 employés du HCR et des partenaires.

En 2018, le HCR a collaboré avec divers groupes de jeunes pour identifier des solutions créatives aux problèmes de protection auxquels ils sont confrontés pendant leurs déplacements, notamment

les violences sexuelles et de genre, la discrimination, l'intégration au sein des communautés d'accueil et le manque d'opportunités en matière d'éducation et de moyens de subsistance. De plus, le Conseil consultatif mondial de la jeunesse du HCR a activement contribué au processus d'élaboration du Pacte mondial sur les réfugiés en proposant des engagements spécifiques relatifs aux enfants et aux jeunes réfugiés. En outre, le Fonds mondial d'initiative pour la jeunesse a soutenu 25 projets menés par des groupes de jeunes réfugiés et issus des communautés d'accueil dans 22 pays. À l'échelle mondiale, l'Alliance internationale du handicap (*International Disability Alliance*) a aussi apporté une contribution importante à l'élaboration du Pacte mondial sur les réfugiés.

La participation des personnes handicapées à la programmation est au cœur d'une approche basée sur les droits qui reconnaît leur rôle comme acteurs de protection. Ces personnes sont confrontées à des risques accrus de violences, d'exploitation et d'abus ; elles sont souvent exclues des opportunités en matière d'éducation et d'emploi et elles représentent une part disproportionnée des personnes vivant dans la pauvreté. Dans les situations de déplacement forcé, ces risques sont aggravés : les personnes handicapées peuvent être séparées des communautés qui les soutenaient ou être exclues des services dans les pays d'accueil.

L'amélioration de la collecte et de l'utilisation des données sur les personnes handicapées a constitué une priorité essentielle du HCR pour assurer une planification plus inclusive et mieux surveiller l'accès de ces personnes aux services et à l'assistance. Dans ce cadre, le HCR s'est efforcé d'améliorer l'identification des personnes handicapées au stade de l'enregistrement.

Outre les discriminations et violences graves subies dans leurs pays d'origine, les demandeurs d'asile et les réfugiés de diverses orientations sexuelles ou identités de genre comme les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI) sont souvent confrontés à des abus continus lors de leur déplacement forcé, y compris de la part de membres de leurs propres communautés. Le HCR s'est impliqué dans le renforcement des capacités de son personnel et de ses partenaires et ses opérations ont développé leur collaboration avec des partenaires locaux et internationaux, notamment des organisations LGBTI, afin de créer des lieux sûrs, de renforcer les capacités de réponse et de rechercher des solutions.

Le HCR a encouragé l'égalité des genres en renforçant la mise en œuvre de la politique AGD et en réaffirmant ses engagements envers les femmes et les filles notamment à travers des actions concrètes et mesurables pour promouvoir l'égalité des genres. Le renforcement des capacités du personnel du HCR, l'élaboration d'outils pour l'égalité des genres et le soutien technique apporté aux opérations ont également amélioré l'égalité des genres dans les programmes de l'organisation.

Intégrité

Le HCR a continué de renforcer l'intégrité de ses programmes conformément à sa « Politique de gestion des fraudes commises par des personnes relevant de la compétence du HCR » (Politique anti-fraude) lancée en

2017. Cette politique s'efforce de promouvoir les normes d'intégrité les plus élevées tout au long du processus de gestion des cas individuels en fournissant des instructions au personnel pour prévenir, identifier et remédier aux fraudes commises par les personnes relevant de la compétence du HCR, depuis l'étape initiale de l'enregistrement jusqu'à la mise en œuvre des solutions, en passant par l'ensemble des activités de protection et d'assistance.

Le « Programme d'apprentissage sur la réponse aux fraudes commises par les personnes relevant de la compétence du HCR » a été lancé pour fournir au personnel des connaissances leur permettant de mettre en œuvre cette politique et de renforcer les mesures pour prévenir, détecter et remédier aux fraudes commises sur le terrain. L'engagement et la coordination des efforts de lutte contre les fraudes ont été renforcés dans le contexte de l'initiative Gestion des risques 2.0 où des « gestionnaires des risques » récemment nommés ont été formés à la Politique anti-fraude et aux aspects les plus critiques de sa mise en œuvre avant d'être déployés sur le terrain. À la fin de 2018, près de 80 référents chargés des questions de lutte contre la fraude étaient opérationnels sur le terrain, renforçant l'intégrité des processus de protection et les capacités opérationnelles pour remédier de manière proactive et efficace à la fraude.

Des missions d'appui multifonctionnelles ont été réalisées dans plusieurs opérations pour évaluer les vulnérabilités à la fraude au niveau des procédures et des activités opérationnelles dans les programmes de protection et mettre en œuvre des mesures proactives et des garanties pour y remédier. Des instructions et des formations supplémentaires sur mesure concernant la Politique anti-fraude et sa mise en œuvre ont été fournies à la demande.

Plus de **215** personnels dans **35** opérations ont été formés et soutenus pour mettre en œuvre la Politique anti-fraude en 2018.



Fort de son courage et équipé d'un téléphone portable, un réfugié aveugle reprend l'école

Résolument décidé à s'instruire, Alaa, un adolescent syrien, a mis à profit le cadeau d'un proche pour surmonter les difficultés de communication et réussir sa scolarité au Liban.

« Je ne me sens pas vraiment différent des autres. Je peux faire des choses que les autres ne peuvent pas faire ».

— Alaa, réfugié syrien au Liban.



© HCR/Houssam Hariri



DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

PROTECTION DES PERSONNES AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES

ACCÈS À LA PROTECTION ET À L'ASSISTANCE DANS DES CONDITIONS D'ÉGALITÉ POUR LES PERSONNES AYANT DES BESOINS SPÉCIFIQUES. EN 2018, LE HCR A :

Renforcer les programmes de protection de l'enfance dans les situations d'urgence

Déployé 2 officiers mobiles chargés de la protection de l'enfance pour 35 semaines dans des situations d'urgence, notamment au Bangladesh, en Ouganda et au Venezuela.

Fourni un soutien régional (vérifications, plans d'action) à des opérations en Afrique australe concernant les mineurs isolés, notamment en lien avec l'afflux depuis la République démocratique du Congo (RDC).

Renforcer les capacités en matière de protection de l'enfance

Elaboré et mis en œuvre des plans de protection de l'enfance dans 29 opérations du HCR.

Organisé 5 formations de formateurs sur les instructions révisées du HCR en matière de détermination de l'intérêt supérieur de l'enfant et sur le programme de formation des personnels chargés de la protection de l'enfance. Il a également formé 24 employés au Programme d'apprentissage francophone du HCR sur la protection de l'enfance.

Renforcer les programmes pour les adolescents et les jeunes

Mis en œuvre 25 projets dans le cadre du Fonds d'initiative pour la jeunesse dans 22 pays.

6 opérations ont intégré des stratégies pour impliquer et autonomiser les jeunes dans le cadre du déploiement de la Politique AGD.

Facilité la participation de 15 délégués du Conseil consultatif mondial de la jeunesse aux consultations du Pacte mondial sur les réfugiés, aux consultations avec les ONG et au Dialogue du Haut Commissaire. Les délégués ont mené des consultations dans différents pays avec plus de 250 jeunes et membres des communautés, ont rédigé des recommandations stratégiques et se sont exprimés ou ont présidé des événements mondiaux de plaidoyer et des panels de discussion.

Plaider et renforcer les partenariats autour des enfants en déplacement

Observé que 4 pays partenaires ont déployé des efforts pour inclure les enfants relevant de sa compétence dans leurs plans d'action nationaux.

Plaidé pour inclure des engagements forts envers les enfants et les jeunes dans le Pacte mondial sur les réfugiés.

Collaboré étroitement avec l'Alliance pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire afin d'inclure des considérations spécifiques aux enfants réfugiés dans les Normes minimales pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire.

Renforcer la participation active des personnes ayant des besoins spécifiques – notamment les personnes LGBTI, handicapées, âgées, les minorités ethniques, religieuses et linguistiques – dans l'élaboration des programmes

Le HCR a facilité l'implication des organisations représentatives des personnes handicapées et des personnes âgées dans le processus du Pacte mondial sur les réfugiés, notamment par des consultations et des propositions écrites.

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

Renforcer les capacités du personnel du HCR et des partenaires pour assurer un accès à la protection et à l'assistance sur un pied d'égalité et répondre aux risques de protection auxquels les personnes ayant des besoins spécifiques sont confrontées

Traduit le programme d'apprentissage sur les personnes LGBTI en français et en espagnol et a développé le contenu d'un cours en ligne sur les personnes LGBTI dans le cadre du programme de certification en protection internationale du HCR; 31 employés ont constitué la première cohorte de la version francophone.

Élaboré et diffusé des activités et des documents de sensibilisation sur l'inclusion des personnes LGBTI relevant de sa compétence lors de la Journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.

Finalisé un programme d'apprentissage en ligne sur l'inclusion des personnes handicapées.

Établi un nouveau partenariat avec l'UNICEF pour renforcer l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire en encourageant leur inclusion dans les plans de réponse humanitaire dans le cadre du programme d'investissement humanitaire de DFID, en collaboration avec l'OCHA, l'OIM, l'OMS, le PAM et l'UNICEF.

Participé au premier Sommet mondial sur le handicap, s'engageant à renforcer l'identification des personnes handicapées lors de l'enregistrement, à renforcer leur participation dans tout le cycle de gestion des opérations du HCR et à améliorer leur accès aux opportunités dans le domaine de l'éducation et des moyens de subsistance.

Participé à l'Équipe spéciale de l'IASC sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'action humanitaire.

Publié le document « Aide en espèces et genre » qui présente des considérations essentielles à prendre en compte tout au long du cycle de gestion des opérations afin d'assurer un accès sûr et équitable aux aides en espèces pour divers groupes de femmes et de filles.

RENFORCEMENT DES CONNAISSANCES, DU SOUTIEN ET DES CAPACITÉS EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ DES GENRES. EN 2018, LE HCR A :

Élaborer et mettre en œuvre des politiques, des recommandations et des bonnes pratiques en matière d'égalité des genres

Des outils d'auto-évaluation ont été élaborés dans le cadre du déploiement de la politique AGD actualisée pour soutenir les pays prioritaires sélectionnés pour une analyse approfondie (Algérie, Maroc, Ouganda, Pologne et Tchad).

Rédigé un rapport décrivant des pratiques prometteuses dans le cadre de programmes d'égalité des genres (« Tirer des leçons de l'expérience pour progresser dans l'égalité des genres: pratiques prometteuses en Asie ») et diffusé un rapport sur l'égalité des genres (« Pratiques prometteuses en matière d'égalité des genres – Réfugiés syriens au Moyen-Orient et en Afrique du Nord »).

Mis en œuvre un projet au Niger et au Soudan du Sud qui identifie les obstacles à la participation complète et véritable des femmes et des filles déplacées internes et à des rôles de leader dans la politique nationale et dans les mécanismes et solutions juridiques, et qui recommande des solutions face à ces obstacles.

Contribué à la mise à jour du Manuel de l'IASC sur le genre dans l'action humanitaire, à la révision de la Politique de l'IASC en matière de genre et à l'élaboration et au déploiement du marqueur pour l'égalité des genres et des âges, en lien avec la mise en œuvre de la Politique AGD.

Renforcer les capacités du personnel du HCR en matière d'égalité des genres

Une deuxième cohorte a été formée au programme d'apprentissage sur l'égalité des genres, avec un accent sur les programmes d'égalité des genres aux Amériques.

Dispensé des formations au personnel du HCR pour renforcer les liens entre le travail sur l'égalité des genres et les violences sexuelles et de genre.

Fournir une expertise technique en matière d'égalité des genres

Des volets sur l'égalité des genres ont été intégrés dans les programmes de formation à la protection déployés au Nigeria, au Pakistan et en Ukraine.

Un soutien technique a été fourni aux opérations sur le terrain et le déploiement de capacités et de soutiens supplémentaires a été coordonné dans le cadre du projet GenCap dans différentes situations d'urgence.



Gestion de l'identité, enregistrement et profilage



Un enfant sud-soudanais récemment arrivé est enregistré au centre de transit d'Aru en RDC.

Le HCR détient les dossiers biométriques de **7,2 millions** de personnes relevant de sa compétence.

La protection internationale des demandeurs d'asile et des réfugiés commence lors de l'admission dans un pays d'asile et de l'enregistrement par les autorités nationales ou le HCR. Le processus d'enregistrement facilite non seulement l'accès à une assistance et à une protection de base, mais permet aussi l'identification rapide des personnes ayant des besoins spécifiques et leur orientation vers une réponse de protection existante et adaptée. Le fait même d'être enregistré peut, dans de nombreuses situations, protéger contre le refoulement et contre l'arrestation et la détention arbitraires. L'enregistrement permet de maintenir des familles ensemble ou d'aider le HCR à réunir des enfants séparés avec leur famille.

Le déploiement du système numérique de gestion de l'identité du HCR – l'écosystème d'enregistrement de la population et de gestion de l'identité (PRIMES) – s'est intensifié en 2018. Plus de 3 000 utilisateurs ont désormais accès et contribuent au système, dont des membres issus de 32 gouvernements et partenaires extérieurs. Le système comprend une base de données unique et centralisée avec des modules pour l'enregistrement de la population et la gestion des dossiers (proGres v4), le système de gestion de l'identité biométrique (BIMS) et la nouvelle application rapide (RApp) qui permet aux réfugiés et autres déplacés d'être enregistrés hors connexion.

À la fin de 2018, proGres v4 avait été déployé dans 58 opérations et bureaux régionaux du HCR. Les dossiers biométriques de 2,4 millions de personnes relevant de la compétence du HCR avaient été saisis, portant le nombre total de personnes disposant de dossiers biométriques dans BIMS et IrisGuard (le système de scan de l'iris utilisé dans les opérations liées à la situation en Syrie) à 7,2 millions à travers 60 opérations. L'inscription biométrique est un élément essentiel des processus d'enregistrement du HCR. Elle permet de garantir que l'identité d'une personne est unique et ne peut pas être perdue, volée ou dénaturée. Le recours à la biométrie lors de l'enregistrement ou dans d'autres fonctions de protection, aide le HCR à cibler l'assistance.

La gestion de l'identité aux points de distribution des vivres ou d'autres formes d'assistance, a également été améliorée par l'Outil mondial pour la distribution (GDT), un autre élément de PRIMES qui garantit l'intégrité et l'efficacité du processus de distribution. Huit opérations ont utilisé cet outil pour les distributions en 2018. Dans des pays comme l'Ouganda, cela a permis de veiller à l'intégrité de la distribution de l'aide grâce à une vérification plus aisée de l'identité des bénéficiaires, des processus de distribution plus rapides et plus sûrs et une meilleure gestion des informations en temps réel.

La complémentarité des outils de PRIMES, qui permettent notamment aux partenaires d'avoir un accès sûr à des données d'identité continues pour la gestion des dossiers de réinstallation, les processus numériques de distribution et la vérification de l'identité biométrique, ont eu des résultats tangibles.

Les incidents liés à de fausses déclarations, au recyclage des identités et aux distributions multiples ont diminué, contribuant ainsi à garantir la fourniture de l'aide aux bénéficiaires visés.

Le HCR a renforcé sa collaboration avec des partenaires stratégiques pour veiller à ce que ces identités numériques permettent aux réfugiés d'avoir également accès aux services fournis par les partenaires humanitaires et le secteur privé. En coopération étroite avec le programme de la Banque mondiale "Identity For Development" destiné à assurer leur inclusion dans les plans d'action pour atteindre l'ODD 16.9 visant à garantir une identité juridique à tous d'ici 2030, notamment par l'enregistrement des naissances, le HCR a encouragé l'inclusion de toutes les personnes relevant de sa compétence – dont les personnes menacées d'apatridie – dans les systèmes gouvernementaux de gestion de l'identité numérique, en particulier dans les pays d'accueil de réfugiés en Afrique.

En septembre 2018, le HCR et le PAM ont signé un addendum à leur protocole d'accord de 2011 portant sur le partage des données, pour que leur engagement de partager des données et des informations à des fins spécifiques soit conforme aux principes de protection des données et à des règles strictes de sécurité des informations.

Les opérations sur le terrain ont bénéficié d'un soutien tout au long de l'année pour préparer la transition, notamment par des formations et par le déploiement de spécialistes de l'enregistrement d'urgence vers de opérations comme le Bangladesh, le Brésil, le Nigéria, l'Ouganda, le Pérou et le Tchad.

Le programme Identity For Development de la Banque mondiale.



(en anglais)

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

ENVIRONNEMENT DE PROTECTION FAVORABLE

AMÉLIORATION OU MAINTIEN DE LA QUALITÉ DE L'ENREGISTREMENT ET DU PROFILAGE. EN 2018, LE HCR A :

Améliorer les données pour une prise de décision fondée sur des faits

Déployé la base de données de gestion des dossiers dans 17 opérations en 2018, portant à 58 le nombre d'opérations-pays et de bureaux régionaux disposant de systèmes informatisés.

Migré les dossiers de 4,1 millions de personnes relevant de sa compétence vers proGres v4.

Fournir/renforcer le soutien aux opérations sur le terrain dans les situations d'urgence, ainsi que pour les exercices d'enregistrement et de vérification en cours

Mis en place et formé le personnel figurant sur la liste du personnel qualifié et déployable, en dispensant notamment des formations sur l'enregistrement d'urgence; a augmenté le taux d'utilisation des outils, notamment la biométrie et a poursuivi la gestion d'un stock d'équipements et de fournitures pour l'enregistrement.

Déployé 21 employés sur les 53 figurant sur la liste des personnes ayant suivi des formations sur l'enregistrement d'urgence vers des situations d'urgence au Bangladesh, au Brésil, au Nigéria, en Ouganda, au Pérou, et au Tchad.

Conduit 19 exercices de vérification de la population, notamment au Bangladesh, au Rwanda et en Ouganda.

Mettre en place et ancrer l'identité

Continué de progresser pour respecter l'engagement du *Grand Bargain* visant à ce que 75 opérations-pays bénéficient d'un système de gestion de l'identité biométrique d'ici 2020.

Déployé des systèmes biométriques dans 12 opérations, portant le nombre total d'opérations-pays utilisant BIMS et IrisGuard à 60.

Inscrit 2,4 millions de personnes dans les systèmes biométriques, soit 10% de plus qu'au cours des trois années précédentes, portant à 7,2 millions le nombre total de personnes enregistrées dans BIMS et IrisGuard.

Déployé l'Outil mondial pour la distribution (GDT) dans 5 opérations.

Intégré BIMS dans l'outil d'enregistrement hors connexion, le RApp, et l'Outil mondial pour la distribution (GDT) dans proGres v4.

Mise en place d'une unité d'appui pour les utilisateurs de PRIMES

Mis en place une équipe multifonctionnelle pour fournir un appui pour l'utilisation de PRIMES.

Mise à jour de la politique et des recommandations sur l'enregistrement et la gestion de l'identité

Publié quatre chapitres de recommandations révisées sur l'enregistrement et la gestion de l'identité (auparavant Manuel pour l'enregistrement), prenant en compte les évolutions doctrinales, opérationnelles et technologiques et la collaboration inter-agences.

Elaboration d'une stratégie du HCR sur l'identité et l'inclusion numériques

Élaboré et commencé à mettre en œuvre une stratégie sur l'identité et l'inclusion numériques et le renforcement de PRIMES.

PRÉVENIR ET METTRE FIN À L'APATRIDIE



Bangladesh : Une famille Rohingya en deuil, à la recherche de la paix et la sécurité avant tout retour au Myanmar.

Parvenir à des solutions

Des progrès notables ont été réalisés en 2018 dans le cadre de la campagne du HCR #IBelong visant à mettre fin à l'apatridie d'ici 2024 – notamment l'adhésion aux conventions sur l'apatridie et l'adoption de législations nationales importantes – grâce à l'implication de partenaires très variés, notamment les personnes apatrides elles-mêmes. Le résultat le plus important a été l'acquisition d'une nationalité par des milliers d'apatrides. Des progrès significatifs ont été réalisés en Asie centrale, par exemple, où la situation de quelque 57 200 personnes a été réglée depuis le lancement de la campagne #IBelong en 2014.

Avec le soutien technique du HCR, onze États ont réformé leurs lois, leurs politiques et leurs procédures sur la nationalité afin de combler les lacunes susceptibles d'engendrer des cas d'apatridie. Les mesures adoptées comprenaient notamment l'introduction de garanties pour prévenir l'apatridie des

enfants nés à l'étranger, l'adoption de dispositions pour faciliter la naturalisation des apatrides et la suppression des obstacles à l'enregistrement des naissances.

Un aspect essentiel du plaidoyer du HCR concerne l'objectif de garantir l'égalité des genres dans les législations sur la nationalité. Bien que cela ait permis de susciter des engagements dans plusieurs déclarations régionales, les femmes ne peuvent toujours pas transmettre leur nationalité à leurs enfants sur un pied d'égalité avec les hommes dans près de 25 pays à travers le monde. En outre, plus de 50 pays dénie aux femmes l'égalité des droits avec les hommes concernant la capacité d'acquérir, de changer ou de garder leur nationalité, ou de transmettre leur nationalité à leur époux de nationalité étrangère.

Le HCR a continué d'aider les États à mettre en place et à améliorer leurs procédures de détermination de l'apatridie, cinq États supplémentaires mettant en œuvre de

Quelque **56 400** personnes auparavant apatrides ou sans nationalité déterminée ont acquis une nationalité ou ont eu leur nationalité confirmée en 2018.

telles procédures. L'identification correcte d'une personne en tant qu'apatride est une première étape essentielle pour garantir qu'elle bénéficie de la protection à laquelle

elle a droit. La mise en place de procédures de détermination de l'apatridie renforce également la collecte de données dans les pays qui accueillent des migrants apatrides.



Q&R: Le chef des Makondés au Kenya raconte son long parcours pour échapper à l'apatridie

Thomas Nguli, aujourd'hui âgé de 62 ans, fait le récit d'une existence sans citoyenneté qui l'a privé de ses rêves.

« J'avais le sentiment de ne pas être humain parce que je n'avais pas de papiers – pas de certificat de naissance, pas de document d'immigration, rien ».

— Thomas Nguli.



© HCR/Susan Hopper

Approfondir les partenariats pour mettre fin à l'apatridie

Les États engagés au sein des « Amis de la campagne #IBelong » ont renforcé la sensibilisation à l'apatridie, notamment dans le cadre de l'Examen périodique universel.

En février 2018, une réunion ministérielle, organisée à Tunis par la Ligue des États arabes en collaboration avec le HCR, a conduit à l'adoption de la « Déclaration arabe sur l'appartenance et l'identité juridique ». Autre exemple d'engagement régional à agir conformément à la campagne #IBelong, les États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ont adopté « L'Initiative de N'Djamena pour l'éradication de l'apatridie en Afrique centrale ».

Les opérations de l'UNICEF et du HCR dans plus de 15 pays ont mis en place des stratégies communes pour remédier à l'apatridie des enfants dans le cadre de la « Coalition pour le droit de chaque enfant à

une nationalité », renforçant ainsi leur plaidoyer pour garantir l'égalité des genres dans les législations sur la nationalité. Les efforts de la Coalition en Albanie ont conduit à l'adoption d'amendements à la loi sur l'état civil afin de supprimer les obstacles à l'enregistrement des naissances, réduisant ainsi le risque d'apatridie, en particulier pour les enfants de parents albanais nés à l'étranger et pour les enfants appartenant aux communautés égyptiennes et roms. Les activités menées dans le cadre de la Coalition ont également contribué à promouvoir le dialogue entre les pays d'Asie centrale afin d'améliorer l'enregistrement des naissances et d'introduire des garanties pour prévenir l'apatridie des enfants dans les législations sur la nationalité.

La création d'un nouveau groupe de travail inter-agences sur l'apatridie, impliquant la Banque mondiale, le HCDH, le HCR, l'OIM, ONU Femmes, le PNUD, l'UNICEF, et d'autres acteurs, a renforcé le partenariat inter-agences pour remédier à l'apatridie,

en plaidant notamment pour la réédition de la Note d'orientation du Secrétaire général des Nations Unies sur l'apatridie en novembre 2018.

Les partenariats avec la société civile ont été renforcés grâce à la création de nouveaux réseaux régionaux et la retraite annuelle mondiale du HCR avec les ONG travaillant dans le domaine de l'apatridie. En collaboration avec Namati et l'*Open Society Justice Initiative*, le HCR a lancé un nouveau guide sur la documentation de la citoyenneté et de l'identité juridique pour les praticiens

intitulé « *Community-based practitioner's guide on documenting citizenship and other forms of legal identity* », s'appuyant sur l'expérience de plus de 30 organisations offrant une assistance juridique et parajuridique individuelle. Ce guide vise principalement à renforcer les capacités des organisations pour qu'elles aident les personnes à obtenir des preuves de nationalité et autres documents relatifs à leur identité juridique tels que des certificats de naissance.

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

ENVIRONNEMENT DE PROTECTION FAVORABLE

ÉLABORATION ET RENFORCEMENT DES LOIS ET POLITIQUES. EN 2018, LE HCR A :

Plaider et fournir des conseils techniques aux gouvernements pour qu'ils réforment leurs lois, leurs politiques et leurs procédures sur la nationalité afin de combler les lacunes susceptibles d'engendrer des cas d'apatridie et de veiller à ce que les apatrides puissent acquérir une nationalité

Fourni des conseils techniques et des recommandations en matière de législations sur la nationalité à 11 États qui ont réformé leurs lois, leurs politiques et leurs procédures sur la nationalité afin de prévenir et de réduire les cas d'apatridies, dont :

- L'Albanie qui a supprimé les obstacles à l'enregistrement des naissances.
- L'Arménie qui a adopté des amendements à sa loi sur la nationalité pour permettre aux enfants nés d'un(e) ressortissant(e) arménien(ne) et d'un(e) étranger(ère) d'obtenir la nationalité arménienne avec le consentement d'un seul parent.
- Le Brésil, l'Équateur, l'Islande, le Paraguay et l'Uruguay qui ont adopté des procédures pour faciliter la naturalisation des apatrides.
- La Côte d'Ivoire qui a adopté des procédures spéciales pour l'enregistrement tardif des naissances.
- Cuba et le Paraguay qui ont adopté des garanties afin de prévenir l'apatridie des enfants nés à l'étranger de parents ressortissants de leurs pays.
- Le Pérou qui a adopté des amendements à sa Constitution pour faciliter l'accès à la nationalité des personnes nées à l'étranger de parents péruviens.
- Le Liban qui a adopté des procédures simplifiées d'enregistrement des naissances pour les Syriens nés au Liban.

Publié le document « Bonnes pratiques de lois sur la nationalité pour la prévention et la réduction des cas d'apatridie » en collaboration avec l'Union interparlementaire.

Plaider et fournir des conseils techniques aux gouvernements pour qu'ils élaborent ou améliorent leurs procédures de détermination de l'apatridie

Aidé le Brésil, l'Équateur, le Monténégro, le Paraguay et l'Uruguay à mettre en place des procédures de détermination de l'apatridie.

Plaider et fournir des conseils techniques aux gouvernements pour qu'ils suppriment la discrimination fondée sur le genre de leurs lois sur la nationalité

Plaidé pour la suppression des dispositions discriminatoires fondées sur le genre des lois sur la nationalité et a rencontré un succès notable au Togo où la loi sur la nationalité a été révisée pour être mise en conformité avec la Constitution qui prévoit l'égalité des genres pour la transmission de la nationalité aux enfants.



DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

ADHÉSION, RATIFICATION OU RENFORCEMENT DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX. EN 2018, LE HCR A :

Promouvoir l'adhésion à la Convention de 1954 relative au statut des apatrides et à la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie

A salué 5 adhésions aux conventions sur l'apatridie : le Chili et Haïti ont adhéré aux deux conventions et l'Espagne a adhéré à la Convention de 1961.

PROCÉDURES ÉQUITABLES DE PROTECTION ET DE DÉLIVRANCE DE DOCUMENTS

AMÉLIORATION DE L'IDENTIFICATION DE L'APATRIDIE. EN 2018, LE HCR A :

Soutenir des exercices d'identification/enregistrement et mener des enquêtes afin d'améliorer les connaissances sur le nombre d'apatrides, leur situation et les solutions possibles

Mené des études de base en Albanie, au Burundi, au Kenya, en Ouganda, au Portugal, au Rwanda, au Soudan du Sud, en Suisse et en République-Unie de Tanzanie.

Plaider et fournir des conseils techniques pour améliorer les statistiques sur les apatrides

Mis a disposition des données statistiques sur 75 pays.

SOLUTIONS DURABLES

RÉDUCTION ACCRUE DES CAS D'APATRIDIE. EN 2018, LE HCR A :

Élaborer et mettre en œuvre des stratégies pour remédier aux situations d'apatridie prolongées

Soutenu des opérations pour faire figurer l'apatridie dans trois stratégies pluriannuelles de solutions, en vue de remédier aux situations d'apatridie prolongées.

Aider les apatrides et les personnes sans nationalité déterminée à acquérir une nationalité ou à confirmer leur nationalité

Aidé le Burkina Faso et la Guinée-Bissau à adopter des plans d'action nationaux visant à l'éradication de l'apatridie.

Fournir des formations et des conseils techniques aux représentants gouvernementaux sur les mesures de réduction des cas d'apatridie, notamment sur l'acquisition de la nationalité par les apatrides et la confirmation de leur nationalité par les personnes sans nationalité déterminée

Quelque 56400 apatrides ont acquis une nationalité ou ont vu leur nationalité confirmée.

Mené 3 cours sur l'apatridie à l'Institut international du droit humanitaire à San Remo, en Italie, et à Antigua, au Guatemala.

Mené des cours sur l'apatridie avec le soutien de l'Université de Tilburg, aux Pays-Bas.

Mené 4 formations sur la prévention et l'éradication de l'apatridie à l'attention de représentants gouvernementaux d'Afrique centrale, d'Afrique de l'Ouest et d'Europe.

S'ENGAGER DANS LES SITUATIONS DE DÉPLACEMENT INTERNE



Des déplacés internes reçoivent des produits d'aide humanitaire dans les environs d'Alep, en République arabe syrienne (Syrie).

De nombreuses situations de déplacement interne à grande échelle, notamment au Burundi, au Cameroun, au Nigéria, au nord de l'Amérique centrale, en Somalie, au Soudan du Sud, en Syrie, en Ukraine et au Yémen sont caractérisées par des situations humanitaires et de protection

critiques. Les situations de déplacement interne nécessitent une action cohérente et concertée de la part d'un large éventail d'acteurs, notamment et principalement de l'État affecté en tant qu'entité responsable de la protection des déplacés internes sur son territoire.



Yémen : les déplacés confrontés aux rigueurs de l'hiver

La reprise des combats a déplacé plus de 32 000 Yéménites au cours des deux derniers mois. Ils s'ajoutent aux millions de personnes déjà forcées de fuir. Tous doivent affronter les rigueurs de l'hiver.

« Nous espérons que cette horrible guerre s'arrête et que les parties au conflit nous laissent vivre en paix ».

— Fatemah Murai*, grand-mère yéménite déplacée

*Nom changé pour des raisons de protection.



Agir à toutes les étapes du déplacement

En 2018, le HCR a adopté une série de mesures pour agir à travers tous les aspects du déplacement. Des mesures ont été prises en RDC et en Éthiopie pour améliorer la préparation et l'engagement précoces dans les situations d'urgence. Des données sur les déplacements internes ont été recueillies en mettant en commun la surveillance de la protection et les analyses en Afghanistan, en Somalie et en Ukraine. L'utilisation de la programmation intégrée a été encouragée afin de supprimer les obstacles internes à l'obtention de résultats en matière de protection pour toutes les personnes relevant de la compétence du HCR. Par exemple, les réfugiés et les déplacés internes au Soudan bénéficient désormais des projets communautaires sur un pied d'égalité.

Apporter des solutions aux déplacés internes

Le « Plan d'action GP20 » pour 2018-2020, porté par un ensemble d'acteurs et lancé dans le cadre du 20^{ème} anniversaire des « Principes directeurs relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays » (Principes directeurs), contribue à la cohérence de l'ensemble du système en traitant de la prévention, de la réponse et des solutions au déplacement interne. Les plans d'action nationaux du GP20 ont contribué à l'élaboration d'un projet de loi sur les déplacés internes au Soudan du Sud et à l'adoption de la première loi sur le déplacement interne conforme à la Convention de Kampala au Niger. Ces plans ont intégré la voix des déplacés internes et de leurs chefs dans les discussions stratégiques en République centrafricaine et en Colombie. Ils ont encouragé un accord pour l'élaboration d'un plan visant à remédier au déplacement interne prolongé en Ukraine et ils ont soutenu les efforts visant à recueillir des

données sur les foyers abandonnés par les familles déplacées au Honduras.

Groupe sectoriel global chargé de la protection (GPC)

Afin d'assurer une réponse cohérente et intégrée en matière de protection, le GPC et les zones sous sa responsabilité ont organisé conjointement une Conférence sur la protection à l'occasion du 20^{ème} anniversaire des Principes directeurs. Cette conférence a abordé des initiatives comme l'amélioration du cycle de programmation humanitaire, la localisation, le rôle central de la protection dans la « nouvelle façon de travailler » et dans le « Plan d'action du GP20 ».

Le GPC a célébré le 20^{ème} anniversaire des Principes directeurs en organisant des tables rondes avec les gouvernements et les ONG partenaires en Jordanie et en Ukraine, en contribuant à un exercice d'inventaire avec les Coordonneurs résidents, les agences des Nations Unies et le CICR sur la mise en œuvre de la politique de protection de l'IASC.

Groupe sectoriel global chargé de la coordination et de la gestion des camps

Le groupe sectoriel global chargé de la coordination et de la gestion des camps a continué à établir les normes et les politiques mondiales, à renforcer les capacités de préparation et de réponse et à fournir un soutien opérationnel aux plateformes de coordination du groupe sectoriel à l'échelle nationale pour leur permettre de remplir leurs fonctions essentielles. Le groupe de travail chargé des approches par zones au sein de ce groupe sectoriel a concentré son travail sur deux axes étroitement liés : la gestion à distance et les approches mobiles, tout en veillant à la cohérence avec le groupe de travail chargé des zones urbaines au sein du groupe sectoriel global chargé des abris.

En 2018, le HCR a effectué sept missions de terrain dans le domaine de la gestion des sites et de la coordination et de la gestion des camps, notamment pour soutenir les groupes sectoriels globaux chargés de la coordination et de la gestion des camps en Iraq et en RDC, afin de recueillir des informations depuis l'opération transfrontalière en Syrie, permettant de rédiger des instructions pour la gestion à distance, de fournir des formations sur mesure pour les partenaires et les autorités nationales en Éthiopie et au Soudan et de soutenir les opérations de réfugiés au Mexique et au Brésil.

Dans les situations où des besoins en matière de coordination et de gestion des camps étaient identifiés mais où le groupe sectoriel global n'était pas formellement actif, d'autres mécanismes ad hoc ont été trouvés, notamment la coordination sous la responsabilité d'autres groupes sectoriels. Par exemple, des mécanismes de coordination en matière de coordination et de gestion des camps ont été mis en œuvre sous la responsabilité du groupe sectoriel global chargé des abris en Afghanistan et sous la responsabilité du groupe sectoriel global chargé de la protection en Éthiopie et au Niger.

Groupe sectoriel global chargé des abris

Dans l'ensemble, le HCR a assuré la coordination de plus de 500 partenaires fournissant un soutien en abris et en articles non alimentaires à plus de 8 millions de personnes à travers le groupe sectoriel global chargé des abris (GSC). Le soutien du GSC s'est traduit en 362 jours de mission et 269 jours de soutien à distance à 17 groupes sectoriels et mécanismes de coordination apparentés à des groupes sectoriels au niveau national.

Le HCR a accueilli l'atelier et la réunion annuelle de coordination du GSC, avec des partenaires issus de 41 organisations

différentes, représentant 25 groupes sectoriels chargés des abris et mécanismes de coordination apparentés du monde entier, dans des situations de conflits, de catastrophes naturelles et de préparation. Cette année, davantage de représentants gouvernementaux ont participé à la réunion et ont présenté leurs perspectives sur la politique globale en matière d'abris.

L'enquête annuelle de satisfaction a montré un taux de satisfaction de 87% de la part des partenaires du groupe sectoriel concernant les services fournis par l'équipe de soutien de ce groupe sectoriel, notamment une appréciation particulière de la nouvelle capacité de mobilité de l'équipe. Des progrès ont été réalisés quant aux capacités de coordination sur le terrain, le GSC codirigeant deux cohortes de la « formation à la coordination humanitaire dans le domaine des abris », un programme certifié de niveau Master dispensé en partenariat avec la FICR et Oxford Brookes University.

Les groupes de travail du GSC ont élaboré un ensemble de recommandations et d'outils conçus pour améliorer l'intégrité des réponses dans le domaine des abris. Ces initiatives comprennent, par exemple, les six évaluations de marché soutenues par le groupe de travail sur les aides en espèces ; la promotion de pratiques locales de construction soulignant les savoirs et l'autonomie des populations locales au Bangladesh, en RDC et en Éthiopie par le groupe de travail sur la promotion des constructions plus sûres ; la publication d'un manuel pour les praticiens sur les « Normes de bonnes pratiques de construction dans les sites d'installation humanitaire » par le groupe de travail sur les normes de construction ; et la finalisation des « Projets d'abris 2017-2018 » recensant les projets d'abris allant des abris d'urgence aux abris permanents.

Le HCR a dirigé **24** des 26 groupes sectoriels chargés de la protection et mécanismes apparentés aux groupes sectoriels.

Le HCR a dirigé ou a codirigé **14** des groupes sectoriels chargés de la coordination et de la gestion des camps et mécanismes apparentés aux groupes sectoriels.

Le HCR a dirigé **12** groupes sectoriels chargés des abris et en a codirigé 1 sur les 28 activés au niveau national.



Apporter une aide vitale

À Tal Refaat, dans la campagne d'Alep, des déplacés internes syriens viennent chercher des articles de secours essentiels distribués par les équipes du HCR travaillant sur le terrain avec des partenaires locaux.

Au cours de l'année 2018, le HCR et ses partenaires ont répondu aux besoins de quelque 30 millions de personnes déplacées dans le monde du fait de situations d'urgence multiples et simultanées. Cinq nouvelles urgences ont été déclarées pour les situations en Amérique centrale et au Mexique, au Cameroun, en République démocratique du Congo (RDC), en République bolivarienne du Venezuela et au Tchad. Le HCR a réagi rapidement et déployé des ressources supplémentaires pour offrir protection et assistance aux personnes relevant de sa

compétence dans ces nouvelles crises, tout en maintenant son engagement dans les situations d'urgence déjà en cours au Bangladesh, en Libye, au Nigéria, en République arabe syrienne (Syrie) et au Yémen.

Conformément à la Politique sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence publiée en 2017 (Politique sur les urgences), le HCR a déployé plus de 400 collaborateurs pour diriger, coordonner et appuyer ces interventions d'urgence.

Au total, quelque 48 opérations en faveur de réfugiés et de déplacés internes ont bénéficié de déploiements d'urgence en 2018 : la plupart des déploiements ont eu lieu au Bangladesh, au Brésil, en Éthiopie, au Nigeria, en Ouganda, au Pérou et en RDC.

Ce chapitre décrit la réponse du HCR aux situations d'urgence en 2018 et la coordination menée pour assurer des interventions vitales de qualité, complètes, rapides et fondées

sur des principes. Il souligne les progrès accomplis et les défis auxquels l'organisation a été confrontée pour répondre aux besoins des réfugiés et des déplacés internes, ainsi que des communautés d'accueil, en termes d'aide humanitaire et de protection, tout en gardant à l'esprit l'objectif à long terme qui consiste à rechercher des solutions dès le début des crises.

La liste **HALEP** permet aux équipes de pays d'identifier leurs points forts et leurs lacunes dans les domaines clés de la préparation aux situations d'urgence.



PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

Se préparer aux situations d'urgence

Tout au long de l'année 2018, le HCR a utilisé HALEP, la liste d'alerte pour la préparation aux situations d'urgence, et l'outil de diagnostic associé, pour capter et fournir un aperçu du niveau de préparation des opérations-pays et de leurs capacités à répondre à des déplacements de population potentiels, ainsi que pour placer l'appui du Siège à la préparation d'urgence au rang de priorité. En 2018, le taux de conformité à HALEP a augmenté de 30% par rapport à l'année précédente : 91% des opérations inscrites sur la liste HALEP respectaient les instructions nécessaires aux rapports d'évaluation et avaient effectué leur diagnostic.

En 2018, deux niveaux d'urgence 1, dits de « préparation proactive », ont été activés en République bolivarienne du Venezuela et en Zambie, afin de veiller à ce que les opérations prennent des mesures de préparation proactives en accord avec la Politique du HCR sur les urgences. Ces déclarations ont donné lieu à l'organisation de « missions de préparation », à la mise à disposition d'un personnel spécialisé et au déblocage de ressources financières supplémentaires pour les deux opérations. Des missions additionnelles de « préparation » et de « planification de mesures d'urgence » ont été envoyées dans les pays qui avaient besoin d'un soutien supplémentaire, comme

le Burundi, le Rwanda et la République-Unie de Tanzanie.

Afin de soutenir les efforts initiés par les États en vue de planifier et de mettre en œuvre une approche de partenariats multiples dès le stade de l'alerte précoce et de la préparation, conformément au Pacte mondial sur les réfugiés, le HCR a commencé à réviser ses orientations sur la préparation, de manière à y intégrer les partenariats avec les acteurs du développement et les autres approches non traditionnelles. Dans le cadre de sa participation au Groupe de référence du Comité permanent interorganisations (IASC) sur le risque, l'alerte précoce et la préparation, le HCR a contribué à une analyse sur l'alerte précoce, l'action rapide et la préparation, et participé aux séances d'analyse prospective du Groupe des directeurs des programmes d'urgence afin d'identifier des mesures précoces pour faire face aux risques très élevés.

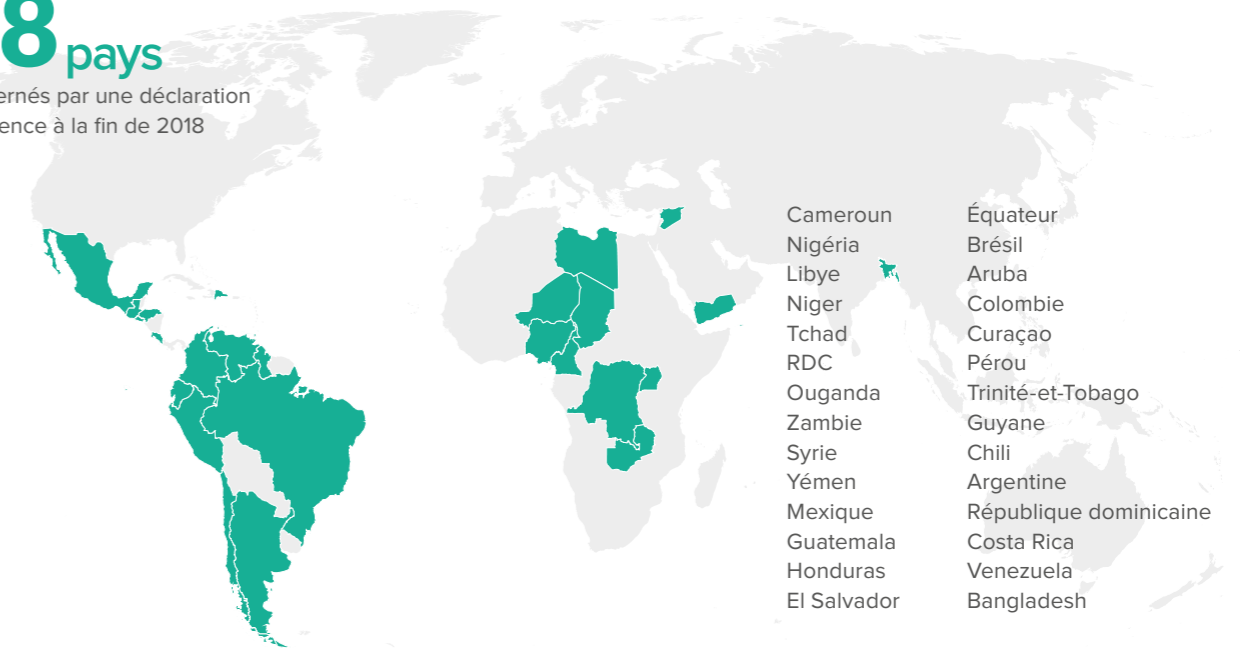
Le HCR a conçu et mené 18 ateliers sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence afin de former son personnel, ainsi que les responsables gouvernementaux et d'autres partenaires opérationnels. En 2018, le manuel des situations d'urgence a été révisé : 47 entrées nouvelles ou modifiées ont été ajoutées afin d'intégrer les nouveaux développements concernant la

Au cours de la seule année 2018, le manuel des situations d'urgence a été consulté en ligne par plus de **143 600** utilisateurs – soit plus de la moitié du nombre total d'utilisateurs recensés depuis le lancement du manuel en 2015.



28 pays

concernés par une déclaration d'urgence à la fin de 2018



Une valeur supérieure à **34 Millions** de dollars d'articles de secours essentiels envoyés depuis les stocks mondiaux

5,2 Millions de personnes ont reçu des CRIs

285 Personnels d'urgence déployés

135 Déploiements d'urgence effectués par des partenaires de réserve*

Plus de **1 130** Personnels et partenaires formés à la préparation et à la réponse aux situations d'urgence

Types de CRIs distribués en 2018



* Il y a 18 partenaires de réserve. Les principaux contributeurs incluent : CANADEM, le Conseil danois pour les réfugiés, Dutch Surge Support Water, IMMAP, Irish Aid, le Conseil norvégien pour les réfugiés, RedR Australia, Swedish Civil Contingencies Agency et la Direction du développement et de la coopération (Suisse).

politique générale et les opérations. Fin 2018, trois versions supplémentaires du manuel — en arabe, en espagnol et en français — étaient venues s'ajouter à la version anglaise.

Répondre aux situations d'urgences

Des articles de secours essentiels d'une valeur supérieure à 34 millions de dollars ont été envoyés depuis les stocks mondiaux dans quelque 39 pays touchés par des situations d'urgence en 2018. 19 ponts aériens ont ainsi été organisés pour transporter des articles de secours essentiels et des matériaux pour abris, apportant aux réfugiés et aux déplacés internes une aide indispensable dans des pays comme l'Éthiopie, l'Indonésie et l'Ouganda. Ces sept stocks mondiaux – gérés par le HCR à Accra, Amman, Copenhague, Douala, Dubaï, Kampala et Nairobi – ont permis à l'organisation et à ses partenaires de maintenir leurs capacités d'intervention pour répondre aux besoins de 600 000 personnes déplacées dans un délai de 72 heures et ce, même en cas de situations d'urgence simultanées.

Plus de 4 000 personnes ont aussi été transportées par pont aérien grâce à 35 rotations dans le contexte du rapatriement volontaire des réfugiés au Burundi et en République centrafricaine, ainsi que lors des évacuations de la Libye au Niger, effectuées au moyen du Mécanisme de transit d'urgence.

Globalement, le nombre de déploiements d'urgence était en hausse de 17% par rapport à 2017. Un quart environ de ces déploiements ont été gérés par des partenaires de réserve qui ont fourni des renforts en personnel spécialisé pour répondre à des besoins urgents non couverts, à la fois dans des opérations en faveur de réfugiés ou de déplacés internes. La contribution annuelle en nature des partenaires de réserve enregistrée à la fin de l'année 2018 s'élevait à 7,7 millions de dollars (contre 6,5 millions de dollars en 2017). On estime cependant que la contribution en nature globale (incluant les déploiements de moins de six mois) des partenaires de réserve devrait avoisiner les 11 millions de dollars.



L'Ambassadrice de bonne volonté Cate Blanchett appelle à un soutien accru pour les réfugiés rohingyas

Après une récente visite au Bangladesh, Cate Blanchett appelle à un soutien international accru pour protéger les déracinés et les communautés d'accueil de la mousson.

« La mousson arrive et j'ai peur que le vent n'emporte le toit. »

— Jhura, une Rohingya réfugiée au Bangladesh avec ses deux enfants.



© HCR/Hector Perez

Politique du HCR sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence

La politique du HCR sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence distingue trois niveaux d'urgence, avec des responsabilités et des fonctions de coordination clairement définies.

Ces niveaux peuvent être résumés comme suit :

Niveau d'urgence 1: préparation proactive.

Assure une préparation efficace à une éventuelle crise humanitaire, notamment par des missions de préparation ciblées et un soutien financier, matériel et technique.

Niveau d'urgence 2: appui et ressources supplémentaires.

Déclenche des mesures d'appui supplémentaires de la part du Siège, permettant aux opérations de répondre avec rapidité et efficacité à une forte augmentation des besoins.

Niveau d'urgence 3: réponse de l'ensemble du HCR.

Permet au HCR de répondre à une situation exceptionnellement grave, dans laquelle l'ampleur, le rythme d'évolution, la complexité et les répercussions de la crise dépassent les capacités de réponse existantes au niveau de l'opération-pays.

Les protocoles de l'IASC sur l'**Intensification à l'échelle du système humanitaire** ont été introduits en 2018 et ont remplacé l'activation d'urgence à l'échelle du système humanitaire (ou « réponse de niveau 3 »).

La déclaration d'intensification est publiée par le Coordonnateur des secours d'urgence pour répondre à des crises soudaines et de grande ampleur et/ou à la dégradation importante d'une situation humanitaire, déclenchées par des conflits ou des catastrophes d'origine naturelle ou humaine, qui nécessitent une mobilisation de l'ensemble du système.

Dans ces situations d'urgence, habituellement, le HCR :

- Dirige les groupes sectoriels de la protection, des abris ainsi que de la coordination et de la gestion des camps lorsque le déplacement interne est lié à un conflit ;
- Détermine ses interventions et sa direction des groupes sectoriels au cas par cas lorsque le déplacement interne est dû à une catastrophe naturelle.



Intervenir dans des contextes sécuritaires à haut risque

La violence, les troubles civils, la criminalité et le mépris de la vie des civils ont caractérisé de nombreuses situations d'urgence en 2018, et ont parfois entravé des activités de protection et la fourniture de l'aide. Le HCR a été confronté à plus de 240 incidents de sécurité au cours de l'année, le plus souvent dus à la criminalité, à des dangers et à des troubles civils et son personnel a été exposé à de graves risques de sécurité en Afghanistan, en Libye, au Nigéria, en Somalie, au Soudan du Sud, en Syrie et au Yémen.

Afin d'atténuer ces risques pour la sûreté et la sécurité dans les opérations, l'organisation a maintenu une capacité de plus de

90 spécialistes internationaux et 200 spécialistes locaux de la sécurité, principalement dans des régions à haut risque. En 2018, 60 missions d'appui à la sécurité ont été entreprises, dont 47 assurées sur le terrain au titre de l'appui technique ou dans le cadre d'une réponse d'urgence. Suite à l'adoption d'une instruction administrative sur les mesures d'appui au personnel travaillant dans des lieux d'affectation à haut risque, le HCR s'est efforcé d'améliorer son soutien au personnel avant, pendant et après le déploiement dans des lieux d'affectation à haut risque, notamment par des séances d'information régulières, visant à faire en sorte que les agents soient au courant des menaces et des risques avant leur déploiement.

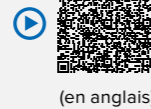


« Vous travaillez auprès de ceux qui n'abandonnent jamais, alors pourquoi le feriez-vous ? »

Le HCR emploie près de 12 000 personnes, dont la plupart travaillent sur le terrain.

« Les parents veulent regarder leurs enfants dans les yeux et y lire de l'espoir pour l'avenir. »

— Ayman Gharaibeh, représentant du HCR au Yémen.



(en anglais)

Propos du Chef du HCR au Yémen prononcés lors d'une visite sur le terrain à Taez, dans le district de Maqbanah, assurant que l'aide arrive là où elle est la plus requise.

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

PRÉPARATION ET RÉPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

RENFORCER LA CAPACITÉ ET L'EFFICACITÉ EN MATIÈRE DE RÉPONSE D'URGENCE. EN 2018, LE HCR A :

Améliorer la préparation aux situations d'urgence

Répertorié au moyen de la liste HALEP 63 pays exposés à un risque moyen/élevé d'urgence, faisant partie d'une ou de plusieurs des 23 situations identifiées comme préoccupantes. Publié 29 mises à jour de HALEP pour alerter sur des nouvelles situations de déplacement, concernant des réfugiés et des déplacés internes. Dispensé à distance un appui à la planification de mesures d'urgence, en particulier pour les situations congolaise (RDC) et camerounaise. Fourni un appui ciblé à 25 responsables de la préparation aux urgences en Afrique de l'Ouest.

Déployer des équipes de réserve pour coordonner, préparer et répondre aux urgences

Géré 420 nouveaux déploiements d'urgence (361 en 2017, +16%), dont 285 assurés au moyen des listes et ressources internes du HCR et 135 assurés par des partenaires de réserve. Assuré des déploiements d'urgence sur le terrain équivalant à 51 687 jours de mission, contre 32 000 en 2017 (+61%). Déployé l'équipe de gestion des urgences pendant plus de 1500 jours de mission, principalement au Bangladesh, au Cameroun, au Costa Rica, en Éthiopie, au Niger, en Ouganda et au Pérou. Assuré 33 déploiements de spécialistes techniques très qualifiés grâce aux fichiers des personnels techniques.

Renforcer les capacités en matière de préparation et de réponse aux situations d'urgence, de sécurité et de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Animé 18 ateliers de formation sur la préparation et la réponse aux situations d'urgence, à l'intention de 558 participants. Animé 3 ateliers sur la gestion des urgences destinés au personnel junior du HCR ou de niveau intermédiaire, au Sénégal, en Norvège et en Allemagne; 1 programme sur la direction des opérations d'urgence; des formations aux urgences dans des contextes particuliers à l'intention du personnel du HCR et de partenaires extérieurs au Bénin, au Burundi et en Tunisie; 3 formations sur la gestion des urgences et 2 programmes de formation inter-agences sur la direction des équipes d'urgence. Animé 17 ateliers de formation impliquant 574 praticiens originaires de 31 pays de la région Asie et Pacifique via le Centre régional pour la préparation aux situations d'urgence (« eCentre ») de Bangkok.

Renforcer la culture de la sécurité au sein de l'organisation

Formé 1200 personnels du HCR et de ses partenaires à la sécurité. Inséré 47 entrées nouvelles ou modifiées dans le manuel des situations d'urgence, dont des outils de calcul pour l'approvisionnement. Mis en œuvre le programme de certification relatif à la gestion de la chaîne d'approvisionnement à l'intention de 113 membres du personnel. Fourni un appui technique ou des réponses d'urgence à 47 bureaux de terrain, dans le cadre de 60 missions assurées par le Service de la sécurité sur le terrain. Organisé un programme de formation en Tunisie à l'intention de candidats potentiels aux postes de conseillers à la sécurité sur le terrain, parlant couramment le français et l'arabe, pour répondre aux besoins d'un personnel diversifié.

Renforcer les partenariats inter-agences et stratégiques

Formé plus de 900 collaboratrices du HCR et d'organisations partenaires dans le cadre du programme de sensibilisation des femmes aux questions de sécurité dans 34 sites. Participé régulièrement aux travaux du Groupe des directeurs des programmes d'urgence centrés sur des situations d'urgence spécifiques, comme l'épidémie d'Ebola en RDC, l'analyse prévisionnelle aux fins de la préparation d'urgence, ainsi qu'à la réunion des Directeurs des programmes d'urgence, consacrée à l'examen annuel des opérations et à l'évaluation des coordonnateurs des opérations humanitaires. Déployé des agents de sécurité dans des régions où il n'y avait pas d'autres spécialistes de la sécurité afin d'appuyer le système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Coprésidé les sous-groupes de travail du Réseau inter-agences de gestion de la sécurité (IASMN) sur l'égalité des genres dans la sécurité et la formation à la sécurité et participé en tant que membre à la plupart des groupes de travail examinant les politiques et les procédures du système de gestion de la sécurité des Nations Unies.

Participé à une série de forums inter-agences sur la gestion de la chaîne d'approvisionnement, comme le Réseau achats du Comité de haut niveau sur la gestion, le Groupe des activités communes d'achat de Genève, le Portail mondial pour les fournisseurs des organismes des Nations Unies, le groupe sectoriel de la logistique, *Humanitarian Networking*, AidEx et la *Dubai International Humanitarian Aid and Development Conference and Exhibition*, pour accroître les activités communes d'achat et renforcer les partenariats inter-agences dans la chaîne d'approvisionnement.



DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

OPTIMISER LA GESTION DES APPROVISIONNEMENTS MONDIAUX POUR UNE DISTRIBUTION EFFICACE. EN 2018, LE HCR A :

Optimiser la chaîne d'approvisionnement pour la livraison d'abris et d'articles de secours essentiels dans les situations d'urgence

Envoyé quelque 8972 tonnes et 41501 mètres cubes d'articles de secours essentiels dans 39 pays touchés par des situations d'urgence.

Organisé 19 ponts aériens pour livrer des articles de secours essentiels à des réfugiés et des déplacés internes.

Assuré 35 vols (4267 passagers) pour faciliter les rapatriements volontaires au Burundi et en République centrafricaine et l'évacuation de personnes relevant de la compétence du HCR de la Libye au Niger.

Déployé près de 30 spécialistes de l'approvisionnement pour appuyer des opérations d'urgence et fournir une aide technique visant à faciliter la livraison rapide d'articles de secours et l'approvisionnement.

Constitué une deuxième liste pour l'approvisionnement d'urgence, composée de 20 spécialistes, pour appuyer l'approvisionnement dans les crises en cours dans le monde. Déployé un expert de haut niveau dans la situation vénézuélienne, chargé d'évaluer les besoins globaux en matière d'approvisionnement dans la région.

Appuyé les appels d'offres pour les aides en espèces, notamment les appels d'offres conjoints au niveau inter-agences.

Soutenu l'approvisionnement pour les interventions en espèces en renforçant les capacités dans le cadre de 20 séminaires en ligne et ateliers destinés à doter le personnel des connaissances et des outils nécessaires pour passer des marchés relatifs aux aides en espèces et réaliser les études de marché correspondantes.



Apporter l'espoir : la Fondation UPS transporte des articles indispensables pour les réfugiés

En 2018, la Fondation UPS a soutenu le HCR par un financement d'urgence pour des articles de secours destinés aux populations sinistrées en Indonésie et en affrétant des vols vers le Bangladesh, l'Éthiopie et l'Ouganda pour livrer des produits de première nécessité. Depuis 2010, la Fondation UPS est l'un des principaux partenaires du secteur privé du HCR offrant des fonds, des services et son expertise en matière de transports, de logistique, d'approvisionnement et de communication pour venir en aide aux réfugiés et aux personnes déplacées à travers le monde.



(en anglais)



© HCR/Sören Limbik

PRÉVENIR, RÉDUIRE ET RÉPONDRE AUX VIOLENCES SEXUELLES ET DE GENRE



© HCR/Santiago Escobar-Jaramila

À Quito, capitale de l'Équateur, la Fondation Casa Matilde pour les réfugiés accueille les femmes victimes de violences et leurs enfants. Le centre offre, pendant trois mois, un soutien psychologique, des ateliers d'activités et des conseils juridiques.

En 2018, les personnes relevant de la compétence du HCR, en particulier les femmes et les filles, ont été davantage exposées aux violences sexuelles et de genre (SGBV) du fait des déplacements massifs. Les réfugiés sont souvent arrivés dans les pays d'asile dans un état de détresse extrême, nécessitant une aide spécifique ; les cas déclarés de violences sexuelles et de genre étaient particulièrement nombreux parmi les réfugiés qui fuyaient le Burundi, le Myanmar, la RDC et le Soudan du Sud. Le manque de ressources dans les centres d'accueil ou les sites d'installation, entraînant par exemple l'absence d'éclairage public, l'insuffisance des équipements WASH et des réductions des rations alimentaires, a aggravé les risques de SGBV. Une analyse des données du HCR sur la sécurité alimentaire a révélé que les stratégies d'adaptation néfastes mises en œuvre pour satisfaire les besoins alimentaires et d'autres

besoins essentiels avaient doublé dans plusieurs sites d'Éthiopie, de Djibouti, d'Ouganda et de la Tanzanie au cours des cinq dernières années. Parmi les problèmes de protection observés dans ces pays, il y avait un grand nombre de cas déclarés de viols, de violences familiales, d'abandons de femmes et d'enfants ainsi que de mariages précoces.

Assurer la coordination et la programmation d'activités de lutte contre les violences sexuelles et de genre dans les situations d'urgence

Dans le cadre de l'initiative *Safe from the start*, le HCR a déployé des spécialistes de la protection et des SGBV, et renforcé ses partenariats pour prévenir les violences sexuelles et de genre, y répondre et réduire les risques dans dix pays au début de situations d'urgence déclarées. Ceci a permis de mettre en place un système de

réponse efficace et des services pour les victimes et les personnes exposées à des risques de SGVB, ainsi que des mesures de prévention. Cette action a été menée en collaboration avec des partenaires, des services gouvernementaux, des réfugiés et d'autres primo-intervenants essentiels, tous dotés des compétences et des outils nécessaires pour promouvoir des programmes centrés sur les victimes.

Innovier pour protéger

Pour remédier aux risques spécifiques encourus par les femmes et les filles en situation de déplacement, il était nécessaire de renforcer l'innovation dans les programmes à travers une approche communautaire et multisectorielle, en travaillant sur les secteurs des moyens de subsistance, de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) et de l'énergie.

Le HCR a mis en œuvre huit projets innovants au Burkina Faso, en République du Congo, au Kenya, en Malaisie, au Pakistan et en Tanzanie pour réduire les risques qui entravent l'accès aux moyens de subsistance, offrir un accès sûr aux combustibles de cuisson, un accès à la technologie et à l'éclairage collectif. À titre d'exemple, «MADE51» a été une initiative réussie dans le secteur des moyens de subsistance (voir le chapitre *Assurer un avenir meilleur*). Au Nord-Kivu (RDC), le HCR et ses partenaires ont conçu et mis en œuvre, en collaboration avec la communauté, un projet destiné à améliorer la disponibilité de produits d'hygiène menstruelle adaptés et à accroître l'autosuffisance et l'autonomie économique des femmes et des jeunes filles déplacées (voir ci-dessous).



Une start-up fait renaître l'espoir chez les déplacés congolais et les habitants d'une localité de RDC

Cette start-up, soutenue par le HCR, applique une approche communautaire pour promouvoir l'hygiène menstruelle. Mais elle joue également un rôle crucial dans la prévention des violences de genre et l'autonomisation des déplacés, femmes et hommes, en situation de risque au Nord-Kivu.

« En apprenant à fabriquer du savon, j'ai repris espoir, car cela nous donnera bientôt un revenu... J'ai ce savoir-faire pour toujours. »

— Elisa, déplacée congolaise au Nord-Kivu.



(en anglais)



© HCR/Natalia Meevick

Programmes contre les violences sexuelles et de genre et aides en espèces

Le HCR a progressé dans ses efforts pour offrir un appui sur mesure aux victimes de violences sexuelles et de genre grâce à des aides en espèces. L'organisation a finalisé une étude concernant l'effet positif des

aides en espèces sur les résultats de protection en Équateur, au Liban et au Maroc. Au Liban, l'assistance en espèces s'est avérée un instrument efficace de prévention des SGBV et de réduction des risques, permettant de fournir une aide ciblée aux victimes (voir le résumé régional *Moyen-Orient et Afrique du Nord*).

ÉTENDRE L'UTILISATION DES AIDES EN ESPÈCES



Des réfugiés viennent chercher leur allocation mensuelle en espèces dans un bureau de poste de la Cité du 6 octobre, au Caire (Égypte).

Le HCR a fait un usage stratégique des aides en espèces afin de permettre aux personnes relevant de sa compétence de satisfaire leurs besoins essentiels à tous les stades du déplacement. Le montant de l'assistance en espèces a augmenté en 2018, notamment dans les situations d'urgence. Les aides en espèces ont été utilisées dans différents secteurs, tels que l'éducation, le logement et les moyens de subsistance. Une étude commandée par le HCR sur les résultats sectoriels a conclu que les aides en espèces à usages multiples avaient un impact positif au-delà de la sécurité alimentaire.

Distribuer des aides en espèces

Le HCR a étendu l'utilisation des aides en espèces, principalement sous forme d'allocations à usages multiples. En 2018, l'organisation a distribué 568 millions de dollars d'aides en espèces à des personnes relevant de sa compétence, dont certaines comptaient parmi les plus vulnérables, en leur donnant la possibilité de décider librement de la manière dont elles satisferaient leurs besoins et fixeraient leurs dépenses prioritaires, concernant par exemple les vêtements, l'hygiène, les communications, les transports et les fournitures scolaires. Ceci représente une augmentation globale de 13% par rapport à 2017 et a produit un impact plus large sur l'autonomisation des bénéficiaires, tout en contribuant à l'économie locale des communautés d'accueil.

Dans sa Politique sur les interventions en espèces, le HCR s'est engagé à accroître l'utilisation des aides en espèces d'ici 2020.



(en anglais)

Aperçu sur les aides en espèces



13% d'augmentation
des distributions d'espèces
par rapport à 2017

Plus de **3 800**
personnels formés aux aides
en espèces
↑ **65%** d'augmentation par rapport à 2017

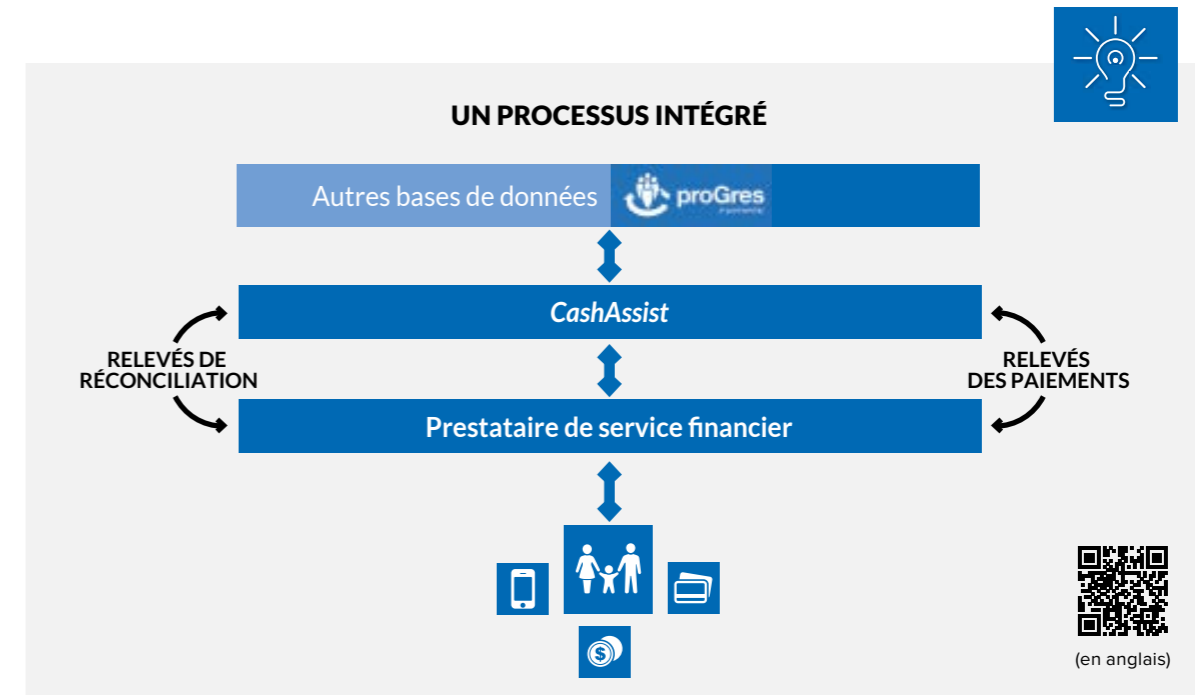
Les interventions en espèces

Le travail en partenariat a amélioré l'efficacité et la rentabilité de la distribution d'aides en espèces, en éliminant la duplication des efforts d'évaluation, de ciblage et de suivi. C'est dans cette optique que le HCR, l'OCHA, le PAM et l'UNICEF se sont engagés à utiliser un système commun de transfert d'espèces pour distribuer les aides.

En s'appuyant sur le dispositif commun de transfert d'espèces en Jordanie, sur la *Greece Cash Alliance* et sur le système inter-agences unifié pour les cartes électroniques au Liban, le HCR a encouragé des approches collaboratives pour les mécanismes de transfert d'espèces qui augmentent au maximum l'efficacité et la prévisibilité, assurent une coordination efficace, tirent parti des compétences de tous les partenaires et permettent de réaliser des économies d'échelle considérables.

Pour améliorer l'assistance en espèces, le HCR a négocié et mis en place des services de transfert d'espèces gérés par le secteur privé et les a mis à la disposition de tous les partenaires, aux mêmes conditions. En 2018, le HCR a pu faciliter l'accès des réfugiés à des comptes bancaires classiques ou sur mobile au Cameroun, en Éthiopie, en Iraq, en Jordanie, au Kenya, au Niger, en Ouganda, en RDC, au Rwanda et en Zambie, entre autres.

Le partenariat avec le PAM a réduit les risques liés au recours à des prestataires de services du secteur privé pour l'assistance en espèces dans 24 pays, permettant au HCR de veiller à ce que l'aide parvienne aux personnes qui en avaient le plus besoin. En 2018, un projet a été lancé au Cameroun et en RDC pour atténuer les risques d'abus de la part des agents et commerçants participant à la distribution des aides en espèces.



Le HCR a mis en place CashAssist, un système global de gestion des espèces, pour veiller à ce que les espèces soient transférées aux personnes relevant de sa compétence de manière ponctuelle, efficace et fiable, en évitant la duplication des efforts et en minimisant les risques de fraude.

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS

AIDES EN ESPÈCES. EN 2018, LE HCR A :

Permettre aux opérations du HCR d'envisager et d'exécuter systématiquement des interventions en espèces

Mis en oeuvre des interventions en espèces dans 93 pays, notamment dans 20 pays prioritaires, en 2018.
Assuré 13 programmes de formation complets (dont 7 programmes régionaux de formation sur les aides en espèces, 2 programmes de formation pour cadres supérieurs et 4 programmes de formation pour l'appui sur le terrain, destinés aux administrateurs chargés des programmes, de l'assistance en espèces, de la protection, de l'approvisionnement et des finances).

Mieux adapter les compétences, les processus, les systèmes et les outils afin de définir clairement les fonctions et de maintenir l'efficacité des interventions en espèces

Finalisé une boîte à outils complète sur le suivi des interventions en espèces.
20 opérations, représentant 98% de l'assistance en espèces du HCR, ont assuré un suivi post-distribution en 2018.
Développé CashAssist en transformant un outil pilote en un dispositif commun et systématique de gestion des aides en espèces.

Renforcer les partenariats et les approches collaboratives pour les interventions en espèces

Émis 13 nouveaux appels d'offres et conclu 15 nouveaux contrats avec des prestataires de services financiers. 35 contrats actifs avec des prestataires de services financiers étaient en place en 2018.

Continuer à partager les bonnes pratiques, les outils et les directives développés dans le domaine des interventions en espèces avec l'ensemble de la communauté humanitaire

Évalué l'assistance en espèces en Jordanie et publié des directives sur les aides en espèces pour l'éducation.
Répertorié les enseignements tirés de l'utilisation d'aides en espèces dans le secteur WASH et le secteur des abris, notamment au Kenya.
Fait le point sur les dispositifs de sécurité sociale pour les réfugiés afin d'orienter les interventions en espèces ; publié un document présentant les conclusions des recherches effectuées au Liban, en Équateur et au Maroc sur l'assistance en espèces et la lutte contre les violences sexuelles et de genre (prévention, réduction des risques et réponse).

SATISFAIRE LES BESOINS ESSENTIELS DES PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR



Apolina Nyassa, une réfugiée congolaise de 86 ans, vit seule dans une des unités de logement mises à la disposition des réfugiés qui ont des besoins particuliers au camp de Nyarugusu, en Tanzanie.

Abris et sites d'installation

Conformément à sa stratégie globale pour les sites d'installation et les abris (2014-2018), le HCR a aligné sa réponse sur les plans de développement nationaux, régionaux et locaux, tout en faisant le lien entre les réponses humanitaires et les efforts de développement à plus long terme. Cette méthodologie intégrée dite du « plan directeur », appliquée à la planification des sites d'installation, a permis de faciliter l'accès des personnes relevant de la compétence du HCR à des sites d'installation sûrs, dignes et durables et à d'autres solutions de logement.

En 2018, le HCR a fourni des abris à plus de 3,4 millions de réfugiés dans des sites d'installation planifiés — cependant, dans un contexte marqué par l'augmentation des déplacements, plus de la moitié des besoins d'hébergement à travers le monde n'ont pu être satisfaits. L'organisation a également appuyé l'élaboration de stratégies globales visant à améliorer la qualité des abris et des sites d'installation dans 21 opérations; dans le même temps, des outils stratégiques renforcés ont été adoptés au Bangladesh, en Iraq, au Nigéria et en Zambie.



Villes de lumière : protéger les déplacés en milieu urbain – Le Dialogue du Haut Commissaire en 2018



L'édition 2018 du Dialogue du Haut Commissaire sur les défis de protection a été centrée sur le rôle des villes dans la protection des personnes déplacées en milieu urbain, notamment sur leur rôle dans la mise en œuvre du Pacte mondial sur les réfugiés. Les thèmes abordés portaient notamment sur les défis et les opportunités pour les déplacés urbains, ainsi que les pratiques optimales et les innovations visant à les aider et à les protéger, tout en favorisant l'inclusion économique et sociale.



(en anglais)

Au début des situations d'urgence, le HCR a déployé des experts et accru l'utilisation des nouvelles technologies et des aides en espèces pour améliorer la réponse dans le secteur des abris. Par exemple, l'organisation a accru la distribution d'aides en espèces pour répondre aux besoins d'hébergement immédiats des Vénézuéliens qui se déplacent.

Le HCR a élargi la gamme des abris proposés, en mettant à disposition des unités de logement durables dans 27 opérations.

Des efforts spécifiques ont également été menés pour renforcer les capacités techniques du personnel, des partenaires et des personnes relevant de la compétence du HCR. Des missions d'experts, centrées sur l'assistance en espèces et le logement, ont été entreprises au Bangladesh, en Grèce et au Kenya pour faciliter la transition entre les abris d'urgence et les modes d'hébergement plus durables.



Aides en espèces pour le logement



Dans le nord-ouest du Kenya, le HCR a fourni des aides en espèces à 730 ménages de réfugiés afin de leur assurer un logement sûr et digne et de remédier à des problèmes de protection, tout en réduisant leur dépendance à l'égard de l'aide humanitaire à long terme. Ce projet a permis aux réfugiés de construire leur propre abri permanent à moindre coût et a eu un effet multiplicateur sur l'économie locale.



(en anglais)

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

ABRIS ET SITES D'INSTALLATION

VEILLER À CE QUE LES PERSONNES PUISSENT SATISFAIRE LEURS BESOINS EN MATIÈRE D'INSTALLATIONS ET D'ABRIS DE MANIÈRE SÛRE, DIGNE ET DURABLE. EN 2018, LE HCR A :

Mettre en œuvre la Stratégie globale du HCR pour les sites d'installation et les abris (2014-2018)

Lancé et diffusé les principes directeurs sur « l'application de la méthodologie du plan directeur à la planification des sites d'installation » afin de faciliter un meilleur aménagement des sites humanitaires.

Fourni, à l'échelon des pays, un appui à l'élaboration de stratégies pour les abris au moyen d'un système national hiérarchisé avec des référents désignés, et mis en place des stratégies couvrant 21 opérations dans 14 pays.

Renforcé le suivi des stratégies au niveau des pays, en contrôlant le respect des normes clés et l'utilisation de certains outils révisés, comme le modèle et la liste de vérification destinés à guider l'élaboration de stratégies au niveau des pays.

Élaboré un tableau de bord pour examiner les stratégies au niveau national et soutenir les référents par pays, en vue d'une inclusion dans le portail d'information sur les sites d'installation.

Renforcer la capacité du HCR de répondre aux besoins en matière d'abris et d'installation dans les situations de déplacement urbain

Préparé un document de travail sur les problèmes en milieu urbain en matière d'hébergement et d'installations pour le Dialogue du Haut Commissaire.

Chargé ONU-Habitat, dans le cadre d'une mission de conseil, d'élaborer des orientations sur les interventions relatives aux abris et installations en milieu urbain.

Poursuivre la formation continue du personnel et des partenaires chargés des abris et des installations pour permettre la conception de réponses globales et intégrées, conformes à la méthodologie du plan directeur, au CRRF et à la « Politique sur les alternatives aux camps »

Distribué 35 boîtes à outils aux opérations afin de renforcer leur capacité de planification de sites d'installations.

Attribué 142 licences Autodesk à travers le monde afin de permettre au personnel technique de se former en ligne à l'utilisation du logiciel.

Élaboré un manuel complémentaire destiné à servir de document de référence lors des activités régulières de conception et de planification des sites.

Renforcer la capacité du HCR de mettre en œuvre des programmes techniquement solides et durables d'aides en espèces pour les abris

Entrepris des missions d'experts sur les aides en espèces pour les abris :

- au Kenya (Kalobeyei), pour améliorer les logements durables construits au moyen d'aides en espèces et pour faciliter la transition entre des abris d'urgence et des abris plus durables ;
- en Grèce, pour faciliter la transition d'un état de dépendance totale vis-à-vis de l'aide d'urgence pour le logement à un statut indépendant basé sur l'intégration dans la communauté d'accueil grâce à une allocation inconditionnelle couvrant un panier de dépenses minimales ;
- dans la situation vénézuélienne, afin de définir des orientations stratégiques pour les Amériques visant à augmenter les aides en espèces pour les abris, et à mettre en place des transferts d'espèces transitionnels pour satisfaire les besoins essentiels des plus vulnérables, et de préparer les éventuelles allocations d'aide au retour et à la réintégration ;
- au Bangladesh (Cox's Bazar), pour faciliter la conception d'un projet-pilote d'assistance en espèces pour les abris, intégrant des activités de type travail contre rémunération, des bons d'achat et une approche centrée sur les comités de construction.

Promouvoir des abris diversifiés et adaptés dans les opérations du HCR

Renforcé les capacités techniques des intervenants locaux, du personnel, des partenaires et des bénéficiaires par des conseils sur la préparation à l'hiver et une formation relative aux unités de logement pour les réfugiés.

Fourni un appui renforcé en matière d'abris et d'installations aux opérations sur le terrain, dans le cadre de missions techniques (250 jours dans 8 sites).

Apporté un soutien prioritaire à l'opération au Bangladesh et à la situation vénézuélienne.

Santé publique



Une résidente d'Alep bénéficie d'une visite médicale gratuite dans un centre communautaire soutenu par le HCR.

Le HCR a plaidé pour l'inclusion des réfugiés dans les systèmes de santé nationaux afin d'assurer un accès aux soins de santé essentiels et vitaux de toutes les personnes relevant de sa compétence, conformément à sa Stratégie pour la santé publique (2014-2018). Son plaidoyer a remporté quelque succès, puisque des pays comme le Kenya, le Rwanda et le Soudan ont mis en place des plans d'assurance-maladie incluant les réfugiés afin d'accroître l'accès équitable aux soins médicaux (notamment aux services de santé procréative et de traitement du VIH).

L'innovation a été l'un des éléments moteurs de l'amélioration de la qualité des services de santé : le HCR a déployé son nouveau système intégré d'information sur la santé des réfugiés (iRHIS) pour améliorer la ponctualité, la précision et l'utilisation des données

et informations sur la santé dans 16 pays, touchant environ 5 millions de réfugiés à travers le monde. D'autres progrès concernaient la révision d'un outil d'évaluation de la qualité des structures de santé, le « tableau de bord d'équilibre », et le lancement d'une base de données améliorée sur les transferts médicaux afin de suivre avec plus d'efficacité l'allocation des ressources dans 12 pays.

Le HCR a assuré l'accès des réfugiés aux services de santé primaires dans 21 pays, en atteignant la cible d'une à quatre visites médicales par personne et par an. Il a mis en œuvre des programmes de prévention et de traitement du VIH, ainsi que de santé procréative, dans un cadre de santé publique, de protection et de développement communautaire.

76% des femmes réfugiées qui se rendaient dans les structures de santé soutenues par le HCR ont bénéficié d'au moins trois visites prénatales pendant leur grossesse.

Le taux de couverture du traitement antirétroviral pour les réfugiés accueillis dans des camps a été multiplié par quatre entre 2014 et 2018. Le taux d'accouchements médicalisés a atteint environ 94%. Un enfant de moins de cinq ans sur 3 000 est mort, ce qui représente une légère réduction du taux de mortalité des moins de cinq ans.

Le HCR a travaillé avec les gouvernements des pays d'accueil et des partenaires à l'intégration holistique des services de santé mentale et d'accompagnement psychosocial dans les systèmes de santé par le biais d'activités de renforcement des capacités. En 2018, le HCR a organisé des formations pour permettre à neuf opérations d'assurer des services de santé mentale de base.

L'organisation a mené la première étude sur les cas de tuberculose multi-résistante chez les Afghans réfugiés en République islamique d'Iran et au Pakistan, ainsi que chez les rapatriés en Afghanistan; ceci a ouvert la voie à une amélioration de la prévention, du traitement et de la prophylaxie de la tuberculose à travers des prestations de services harmonisées dans les trois pays. Le HCR a également déployé un personnel de santé et fourni des fonds pour soutenir des opérations dans le cadre de la préparation et de la réponse inter-agences à l'épidémie d'Ebola. L'Ouganda a été salué pour son identification rapide de zones de contacts à haut risque à son premier point d'entrée – qui a été par la suite déclaré sûr.



Rechercher des solutions innovantes, à fort impact

En partenariat avec le HCR, la Fondation Bill et Melinda Gates cherche à améliorer les soins maternels et néonataux offerts aux réfugiés et aux populations d'accueil grâce à l'innovation. Avec le soutien de la Fondation, le HCR a conclu un projet de deux ans intitulé « Sauver des nouveau-nés dans les situations de réfugiés (2016-2018) », qui a sensiblement amélioré les soins maternels et infantiles en Jordanie, au Kenya et au Soudan du Sud. Grâce à ce partenariat, des femmes ont pu demander des conseils sur les traitements les plus adaptés pour les nouveau-nés malades et en insuffisance pondérale, accéder à des infrastructures et des services améliorés, et adapter leur comportement pour garantir le bon déroulement de leur grossesse. En tirant parti des succès et des enseignements du projet, le HCR l'a étendu à des situations de réfugiés au Cameroun, au Niger et au Tchad pour la période 2018-2020.



© HCR/Xavier Bourgeois

Sécurité alimentaire et nutrition



Les agents du HCR aident des familles vénézuéliennes qui dormaient auparavant dans un jardin public de Boa Vista (Brésil) à s'installer dans le centre d'hébergement Jardim Floresta.

Ces quatre dernières années, l'insécurité alimentaire s'est considérablement aggravée dans de nombreux pays où le HCR travaille, posant de graves problèmes de nutrition aux personnes qui relèvent de sa compétence, en particulier en Afrique. La situation était particulièrement préoccupante dans les contextes où la sécheresse se conjugait à l'insuffisance des moyens de subsistance. Par exemple au Tchad, où l'aide alimentaire a été réduite de plus de moitié du fait du manque de fonds, une étude a conclu que les réfugiés avaient davantage recours que les communautés

locales à des stratégies d'adaptation néfastes, car les moyens de subsistance étaient limités dans les camps.

Le suivi mondial du HCR a montré que plus de la moitié des sites surveillés présentaient des taux inacceptables de malnutrition aiguë; les retards de croissance se situaient dans des limites acceptables seulement dans 30% des sites, et étaient exceptionnellement élevés dans un nombre identique de sites. L'enquête a également révélé des taux d'anémie inacceptables dans la plupart des sites. Dans les pays où le cadre sur l'alimentation du nourrisson et du jeune

Le HCR a été un membre très actif du groupe d'intérêt technique chargé de concevoir et d'étudier l'analyse de la relation entre le retard de croissance et l'émaciation chez les enfants sous-alimentés.



(en anglais)

enfant a été mis en œuvre, les indicateurs relatifs à la malnutrition aiguë se sont améliorés. Cette amélioration a été particulièrement manifeste au Bangladesh, en Éthiopie, au Kenya, en Ouganda et au Soudan, sans doute en raison de l'impact positif de l'approche multisectorielle.

Le HCR a travaillé avec le PAM pour promouvoir la sécurité alimentaire et l'autosuffisance des réfugiés dans des contextes particulièrement difficiles, notamment au Cameroun, en Éthiopie et au Tchad. Conformément au Pacte mondial

sur les réfugiés, les deux organisations ont élaboré une stratégie conjointe pour l'autonomie, reconnaissant la nécessité de satisfaire les besoins essentiels pour encourager une plus grande autosuffisance. En 2018, ce partenariat a été étendu pour inclure des principes de ciblage conjoints qui guideront l'évaluation, l'analyse et l'identification commune des critères d'éligibilité destinés à s'assurer que l'aide essentielle parvienne aux personnes qui en ont le plus besoin.



Une solution technologique innovante au secours des enfants sous-alimentés en Éthiopie

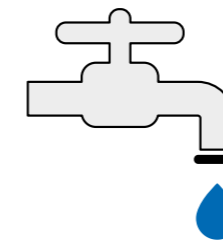
L'initiative *Last Mile Mobile Solutions* menée par le HCR en collaboration avec des partenaires en Éthiopie permet d'assurer le suivi électronique, en temps réel, des enfants souffrant de malnutrition tout au long de leur traitement. Elle facilite également l'amélioration des soins et la production de rapports simplifiée.



(en anglais)



Eau, assainissement et hygiène



8,7 Millions

de personnes ont eu accès à l'eau potable



20L
d'eau par personne
et par jour



59
pays

17% des réfugiés

ont accès à leurs propres toilettes



80% d'économies

sur l'approvisionnement en eau dans les situations de réfugiés prolongées grâce au recours à des pompes utilisant de l'énergie hybride ou solaire



En 2018, le HCR a aidé 8,7 millions de personnes dans 59 pays à accéder à de l'eau potable et à des services d'assainissement. En dépit d'une amélioration générale, l'accès des personnes relevant de la compétence du HCR à l'eau potable et aux services d'assainissement était encore inférieur à la moyenne mondiale. Selon le suivi du HCR dans le secteur WASH, 59% seulement des situations de réfugiés avaient atteint le « niveau de base » de l'objectif de développement durable 6 (ODD) en termes d'accès à l'eau – un pourcentage bien inférieur à la moyenne mondiale, et 17% seulement des réfugiés disposaient de leurs propres toilettes.

Face à de tels défis, le HCR a investi dans des technologies respectueuses de l'environnement et présentant un bon rapport coût-efficacité pour les opérations qui sortaient de situations d'urgence et qui s'orientaient sur des solutions à plus long

terme, en faisant passer à un tiers la proportion de sources d'énergie renouvelables par rapport aux sources d'énergie non renouvelables. Par exemple, le camp de Kutapalong au Bangladesh, utilise désormais des pompes à eau solaires, desservant près d'un million de personnes. L'amélioration de la gestion des ressources hydriques et l'utilisation de pompes à eau équipées de moteurs hybrides ou solaires a permis de réduire de 80% le coût de l'approvisionnement en eau dans les situations de réfugiés prolongées. Le HCR s'est également efforcé de réduire le coût des services d'assainissement dans les situations prolongées par des projets innovants de valorisation des déchets. Ces projets ont non seulement réduit le coût des services, mais aussi doublé la durée de vie des infrastructures et généré des produits utiles, tels que des combustibles de cuisson.

Le HCR a plaidé pour que les personnes relevant de sa compétence en milieu urbain et hors des camps aient accès à des services de distribution d'eau et d'assainissement gérés en toute sécurité, conformément aux engagements contenus dans le Pacte mondial et l'ODD 6, grâce à des partenariats stratégiques visant l'inclusion dans les services WASH nationaux.

Dans les situations d'urgence, l'organisation a consolidé sa réponse d'urgence par des interventions de renforcement des capacités, orientées tout particulièrement sur la protection, et par l'implication des réfugiés dans la conception et la mise en œuvre des programmes WASH.

Ceci a entraîné des modifications spécifiques dans les modèles de toilettes et conduit à positionner les points d'eau dans des lieux plus sûrs, permettant l'accès des personnes handicapées et réduisant le risque de violences sexuelles et de genre.



Aides en espèces pour la construction de latrines

En s'inspirant des enseignements tirés de différents contextes, le HCR a élaboré et diffusé des instruments clés afin d'offrir des conseils sur l'utilisation d'aides en espèces pour construire des latrines dans les camps.



(en anglais)



Vers des solutions plus vertes

En 2018, le HCR a exécuté plusieurs projets afin de développer l'utilisation de l'énergie solaire et d'autres pratiques durables innovantes dans les situations de déplacement prolongées.

Des projets de valorisation des déchets exécutés au Bangladesh, en Éthiopie, au Kenya et au Mozambique ont donné naissance à des produits à valeur ajoutée, comme des briquettes combustibles pour la cuisine, du biogaz et de l'engrais.

L'internet des objets est un système de suivi et de communication des données en temps réel pour l'approvisionnement en eau du camp de Dadaab au Kenya.

Ces pratiques, qui préservent mieux l'environnement, s'avèrent en outre d'un bon rapport qualité-prix et ont réduit le coût de la fourniture de services à long terme.



(en anglais)



(en anglais)



DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS

AMÉLIORER L'ÉTAT DE SANTÉ DE LA POPULATION. EN 2018, LE HCR A :

Investir dans les données relatives à la santé publique, à la nutrition et au secteur WASH pour guider les réponses axées sur les besoins et la prise de décisions fondée sur des éléments probants

Élaboré une nouvelle méthodologie pour des enquêtes nutritionnelles élargies et standardisées (SENS), afin d'intégrer les leçons tirées des dernières études scientifiques et de tenir compte des changements intervenus dans le modus operandi en matière d'aide alimentaire.

Étudié les tendances relatives aux retards de croissance dans différents pays, générées à partir de données SENS.

Publié des outils d'évaluation, de suivi, d'analyse et de rapport sur le site WASH (wash.unhcr.org), afin de permettre une sélection efficace des priorités WASH, fondée sur les besoins, dans les opérations-pays.

Déployé des mécanismes de suivi des indicateurs WASH (carte de rapport mensuel et enquête standardisée sur les connaissances, comportements et pratiques) dans des pays supplémentaires pour améliorer l'analyse des lacunes et l'allocation des ressources.

Assurer l'intégrité technique et la qualité des programmes de santé publique, de nutrition et WASH dans les situations d'urgence comme dans les situations prolongées

Évalué des dépôts d'épidémie de choléra et élaboré des outils de réponse et de suivi, comme pour la première utilisation de vaccins oraux contre le choléra lors de la situation d'urgence créée en Ouganda par l'afflux de réfugiés en provenance de RDC.

Élaboré et validé la boîte à outils de réponses d'urgence dans le domaine de la santé publique pour les situations d'urgence touchant les réfugiés au Tchad.

Organisé des activités de formation de formateurs sur la gestion des maladies non transmissibles dans 5 pays (Éthiopie, Ouganda, RDC, Rwanda, Tanzanie) à l'intention de 141 formateurs, touchant 818 membres du personnel soignant.

Organisé dans 3 opérations une formation des formateurs sur l'approche « faible dose, fréquence élevée » pour renforcer et améliorer les soins maternels et néonataux.

Publié une étude et une note d'orientation sur les programmes WASH destinés aux réfugiés en milieu urbain, avec des études de cas au Liban, en Ouganda et en Turquie.

Élaboré des stratégies pluriannuelles pour le secteur WASH et des plans opérationnels au niveau des sites dans 23 pays, en mettant l'accent sur les situations d'urgence, post-urgence et prolongées.

Renforcer les partenariats inter-agences et stratégiques dans les secteurs santé publique, nutrition et WASH

Fourni un appui technique à Djibouti, au Kenya, au Rwanda et au Soudan, entre autres pays, pour examiner l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux d'assurance-maladie en partenariat avec l'OIT.

Finalisé un mémorandum d'accord avec le ministère de la Santé ougandais, concernant la fourniture de services médicaux intégrés aux réfugiés et aux populations d'accueil.

Organisé des séances de formation pour des sages-femmes au Cameroun, au Niger et au Tchad.

Collaboré avec Gavi, l'Alliance du Vaccin, dans le cadre de la Politique sur la fragilité, les situations d'urgence et les réfugiés, adoptée en 2017. En conséquence, Gavi a soutenu les gouvernements et les partenaires au Bangladesh, au Rwanda et en Ouganda en fournissant des vaccins aux réfugiés.

Adopté en accord avec le PAM des principes conjoints sur le ciblage de l'assistance ainsi qu'un addendum au protocole d'accord (2011), concernant le partage de données.

Assurer un avenir meilleur

Gladys Acacio, 25 ans, réfugiée sud-soudanaise vivant dans l'installation de Pagirinya à Adjumani, est arrivée en Ouganda en juin 2017, avec sa mère et ses quatre frères et sœurs. Gladys a récemment obtenu un diplôme après avoir suivi une formation en réparation de motos.

De nombreuses années peuvent s'écouler avant que la situation soit sûre ou que les conditions permettent aux personnes déracinées de rentrer chez elles ou de trouver un autre endroit où elles puissent se sentir chez elles. Pour le HCR, il est essentiel d'accompagner les personnes relevant de sa compétence – et les communautés d'accueil – pour les aider à retrouver un sentiment de sécurité, d'appartenance et avoir espoir en l'avenir ; à bénéficier des services de base aux côtés des nationaux ; à canaliser leur résilience et à contribuer

activement aux pays et aux communautés qui les accueillent.

Prenant appui sur les évolutions politiques récentes au sein de la communauté internationale – le Pacte mondial pour les réfugiés et les Objectifs de développement durable (ODD), pour n'en citer que deux – le HCR a renforcé ses actions dans le domaine de la résilience et des solutions offertes aux personnes déracinées et aux apatrides, en s'efforçant d'avoir une approche plus cohérente tout au long de l'année 2018.

Ce chapitre présente les initiatives prises par le HCR en 2018 pour garantir des solutions globales et durables aux personnes relevant de son mandat. Tout au long de l'année, il a encouragé des approches globales pour mettre en place des programmes de protection et de solutions dès le tout début d'une urgence. Cela a notamment consisté à plaider pour, et à soutenir l'une des trois solutions durables : le retour ou rapatriement

volontaire, l'intégration locale ou la réinstallation. Le HCR s'est également employé à renforcer les opportunités d'éducation pour les personnes relevant de sa compétence ainsi que leur impact ; à faciliter l'accès, l'inclusion et la contribution aux économies formelles ; à développer une politique globale en matière d'installations et à offrir des solutions énergétiques durables aux personnes dans le besoin.

« **Aucun pays ne devrait être laissé seul pour répondre à un afflux massif de réfugiés** »

— Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

SOLUTIONS



Des réfugiés arrivent à l'aéroport de Lisbonne, au Portugal. Ils font partie des premiers arrivés parmi les plus de 1000 réfugiés que le Portugal s'est engagé à accueillir dans le cadre du programme de réinstallation de l'UE.

Le rapatriement volontaire

S'agissant de la solution préférée d'une grande partie des réfugiés, le HCR a facilité leur rapatriement volontaire vers de nombreux pays dont l'Afghanistan, le Burundi, le Rwanda, la Somalie, le Soudan et le Tchad. Le nombre de réfugiés rentrés dans leur pays a diminué, passant de 667 400 en 2017 à 593 814 en 2018.

Cependant, il a été particulièrement difficile en 2018 de garantir que la situation était propice au retour et le nombre de personnes ayant opté pour le rapatriement a été largement inférieur au nombre de personnes forcées à l'exil (ou en exil depuis des années).

Le HCR a offert des conseils aux réfugiés exprimant un intérêt pour le retour, en dialoguant avec eux sur leurs intentions pour

l'avenir et en leur fournissant des informations précises et objectives sur la situation dans leur lieu d'origine, afin qu'ils puissent prendre une décision en toute connaissance de cause. Par exemple, le HCR et la Banque mondiale ont mené des recherches sur les conditions de vie et les décisions d'installation des réfugiés récemment rapatriés en Afghanistan (quelque 16 220 en 2018) afin de mieux comprendre les facteurs ayant influencé leur retour et d'améliorer l'élaboration des projets de réintégration et de moyens de subsistance.

Au Burundi, un programme pluriannuel commun avec la FAO, le FNUAP et le PNUD a permis de renforcer les capacités locales en matière de surveillance transfrontalière et d'accès à la justice, de sécurité et de services sociaux pour les rapatriés comme pour les communautés locales, ainsi que les opportunités dans le domaine des moyens de subsistance. Ces efforts visaient à répondre aux questions liées à l'insécurité, à la gouvernance et à l'État de droit, ainsi qu'à la question cruciale de l'incapacité des rapatriés à récupérer leur logement, leurs terres et leurs biens conformément à l'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces).

Dans d'autres pays, comme au Soudan du Sud, le HCR a observé des retours spontanés et en a assuré le suivi dans la mesure du possible. Cette surveillance a confirmé un certain nombre de difficultés communes auxquelles les personnes sont confrontées lors de leur retour vers des zones d'origine

instables telles qu'une insécurité permanente, des préoccupations persistantes en termes de respect des droits de l'homme, des tensions politiques non résolues, des infrastructures essentielles limitées ou endommagées, des logements, terres et biens détruits ou occupés, une capacité d'absorption limitée et un manque d'opportunités dans le domaine des moyens de subsistance.

Le HCR s'est associé à d'autres parties prenantes essentielles pour surmonter les obstacles aux futurs retours potentiels et mettre en place les cadres juridiques nécessaires pour soutenir le rapatriement volontaire. Des exemples notables de cette approche ont été entrepris dans le cadre des situations du Myanmar et de la Syrie (voir chapitres relatifs aux régions *Asie et Pacifique*, *Moyen-Orient et Afrique du Nord*).

Les aides en espèces constituent un aspect essentiel pour garantir la durabilité des programmes de rapatriement volontaire du HCR car elles représentent un filet de sécurité pour les familles jusqu'à ce qu'elles soient en mesure d'avoir un accès garanti aux systèmes nationaux de protection sociale ou à d'autres formes de soutien national. Les rapatriés somaliens, par exemple, ont bénéficié d'aides en espèces pour faciliter leur réintégration. Dépensées dans l'économie locale, ces aides ont permis de stimuler les marchés et de contribuer à la coexistence pacifique entre les rapatriés et leurs communautés.

593 814
réfugiés sont rentrés dans leur pays en 2018, soit une diminution de 11% par rapport à 2017.

Les données transmises en temps réel par des rapatriés afghans fournissent des informations essentielles sur les besoins en matière d'assistance



Étant donné la situation difficile à laquelle les rapatriés et les déplacés internes sont confrontés en Afghanistan, le HCR a noué un partenariat avec *Orange Door Research* et *Viamo* pour recueillir des données en temps réel via des enquêtes par téléphone mobile et des enquêtes auprès de la population. Outre leur utilité pour les activités de suivi de protection du HCR, les 14 000 enquêtes (menées entre août 2017 et janvier 2018) ont offert une perspective unique sur les tendances en matière de mobilité de la population et fourni des données importantes sur les besoins d'assistance, les risques de protection et la vulnérabilité, et ont ainsi permis une réponse plus fiable.



(en anglais)



Croissance du marché local et efficacité renforcée grâce aux aides en espèces distribuées aux rapatriés

Le recours aux espèces a réduit les coûts de logistique liés aux programmes d'aide en nature pour le rapatriement, tout en garantissant des ressources aux rapatriés leur permettant de choisir eux-mêmes comment recommencer leur vie. Les programmes d'aides en espèces se sont aussi révélés efficaces pour stimuler les économies locales.

En Somalie, le HCR a fourni un éventail d'aides en espèces par l'intermédiaire de son partenaire, la Banque Amal, à plus de 87 000 rapatriés. Ils avaient le choix entre une aide ponctuelle en espèces, un soutien mensuel, des allocations basées sur le nombre d'enfants par famille et des aides au logement. Dans le cadre d'une mesure importante en matière de réintégration, les rapatriés se sont également vu attribuer un compte bancaire personnel. La surveillance post-distribution a montré que 98% des rapatriés étaient satisfaits du processus et des modalités de distribution, tandis que selon 87% d'entre eux, les aides en espèces avaient eu un impact positif sur leur vie.

L'intégration locale

L'intégration locale des réfugiés est un processus complexe et progressif avec des dimensions juridiques, économiques, socioculturelles, civiles et politiques étroitement liées qui nécessitent une adaptabilité de la part tant des réfugiés que des communautés d'accueil. Pour encourager les pays à offrir des possibilités d'intégration locale, le HCR et ses partenaires ont apporté un soutien financier et technique afin de garantir que les programmes d'intégration prennent en compte les besoins des réfugiés et des communautés d'accueil. L'objectif ultime de l'intégration locale est que les réfugiés puissent résider à long terme dans un pays sur une base légale, qu'ils aient des opportunités culturelles, sociales, civiles, politiques et économiques et qu'ils jouissent des mêmes droits que les ressortissants de ce pays, leur permettant ainsi de contribuer activement à leur pays de résidence.

Il existe des exemples positifs d'intégration locale dans le monde entier. Le HCR a noué des partenariats innovants par exemple en Europe pour promouvoir l'accès au marché du travail et explorer le rôle des jeunes et du sport dans l'intégration. Le HCR a coopéré étroitement avec l'OCDE sur un plan d'action commun pour développer les opportunités d'emploi pour les réfugiés, qui a abouti à l'organisation d'une série de rencontres réunissant des employeurs potentiels, des

autorités locales et des personnes relevant de la compétence du HCR en Bulgarie, en Hongrie et à Malte.

En Turquie, les réfugiés ont eu accès à la santé, à l'éducation et à l'assistance juridique. Le soutien continu de la communauté internationale est demeuré toutefois essentiel pour maintenir le niveau des services. En Ukraine, suite à l'adoption d'une stratégie de solutions durables et d'intégration des déplacés internes, le gouvernement a finalisé un plan d'action pour l'élaboration de projets d'intégration locale et de mécanismes d'accès à des logements temporaires et abordables pour les déplacés internes.

En Afrique, l'intégration locale a été encouragée pour des réfugiés ivoiriens ayant choisi de rester au Libéria. Des programmes axés sur les procédures de naturalisation, l'acquisition de terres, la cohésion sociale, les opportunités d'emploi et la fourniture de services sociaux de base dans les communautés sont déjà en cours pour préparer l'intégration de quelque 8 000 réfugiés. En Éthiopie, une réforme législative devrait contribuer à faciliter la possibilité d'intégration locale et un statut plus sûr, tout en permettant aux réfugiés de bénéficier d'une plus grande liberté de circulation et d'accès à l'emploi. La Guinée-Bissau a approuvé l'éligibilité à la nationalité des réfugiés sénégalais ayant

8 000 réfugiés ivoiriens au Libéria ont bénéficié de programmes d'intégration.
7 000 réfugiés sénégalais ont reçu des cartes d'identité en Guinée-Bissau.

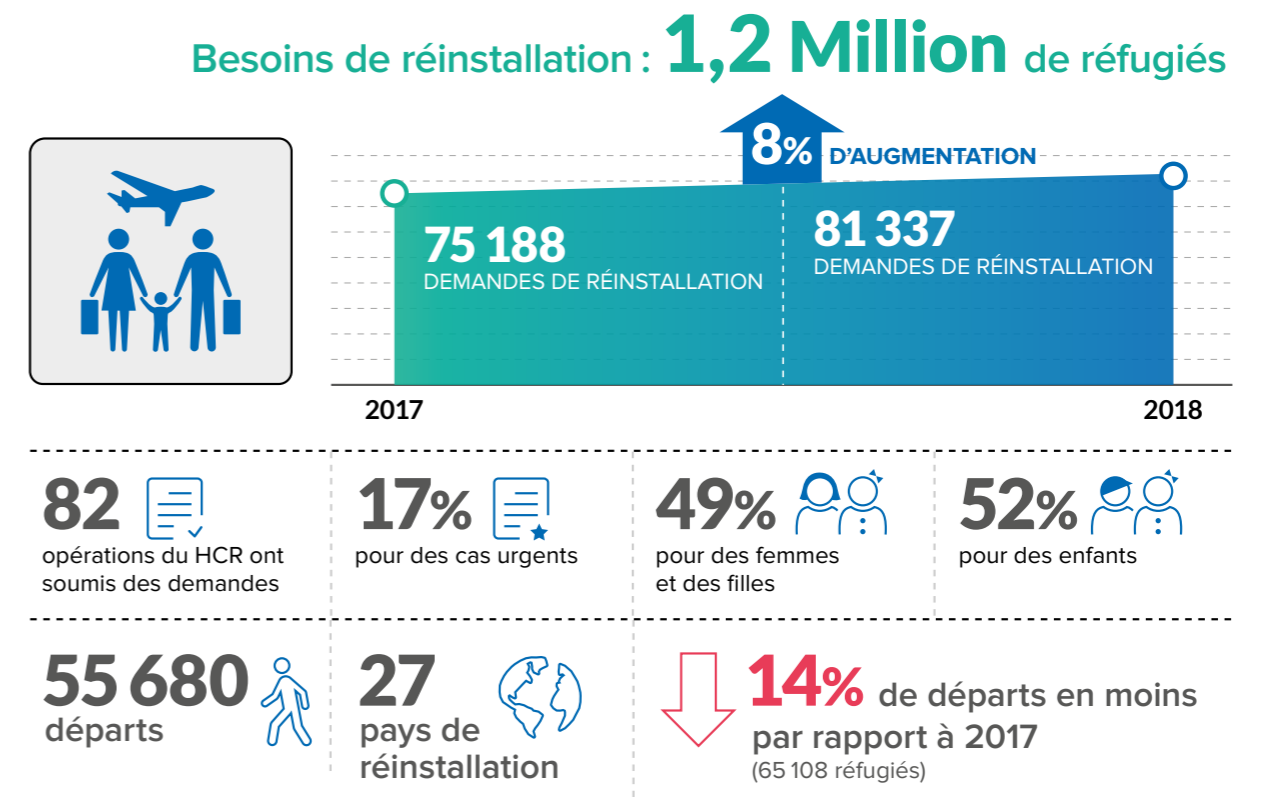
vécu dans un vide juridique après quatre décennies de conflit. Le HCR a soutenu le processus d'obtention de cartes d'identité pour quelque 7 000 réfugiés sénégalais, tandis que le gouvernement a réduit les frais administratifs de 80%, facilitant ainsi l'accès à la procédure de naturalisation.

En Asie et Pacifique, le HCR a collaboré avec le programme du PNUD en faveur de l'État de droit au Pakistan pour améliorer les capacités d'aide juridique afin de renforcer les secteurs de la justice et de la sécurité. Le HCR a géré directement neuf Centres de conseils et d'aides juridiques visant à offrir un soutien juridique aux réfugiés, tout en coopérant avec le PNUD pour soutenir le Conseil du Barreau pakistanais, les écoles de droit, les assistants

juridiques communautaires et l'élaboration de politiques axées sur les communautés.

Dans le cône sud de l'Amérique du Sud, un certain nombre de bonnes pratiques ont encouragé l'intégration locale des réfugiés. Le HCR a coopéré avec des États et des partenaires de la société civile pour étendre les droits des réfugiés, notamment le droit au travail, l'accès aux soins de santé et à l'enseignement gratuit – malgré un nombre croissant d'arrivées. Dans la même région, le concept des « Villes solidaires » (*Cities of Solidarity*) a eu une réelle efficacité au cours des 14 dernières années en faisant reconnaître l'importance du rôle des villes pour faciliter l'inclusion et l'intégration des réfugiés dans les systèmes nationaux.

RÉINSTALLATIONS ET ADMISSIONS HUMANITAIRES



La réinstallation constitue un mécanisme tangible et vital de partage des responsabilités entre les gouvernements et les communautés du monde entier à l'égard du nombre croissant de personnes déracinées à l'échelle mondiale. Si le développement de solutions pour les réfugiés dans des pays tiers représente un objectif essentiel du Pacte mondial pour les réfugiés, ces solutions ne sont actuellement accessibles qu'à une fraction limitée des réfugiés dans le monde.

Selon les données relatives à la réinstallation facilitée par le HCR, environ 55 680 réfugiés sur les 1,2 million ayant besoin d'une réinstallation en 2018 ont été réellement réinstallés, soit une baisse de 14% par rapport aux chiffres de 2017. Le plus grand nombre de départs facilités par le HCR pour la réinstallation en 2018 provenaient des principaux pays d'accueil de réfugiés, dont la Turquie (16 000), suivie du Liban (8 390), de la République-Unie de Tanzanie (6 490), de la Jordanie (6 390) et de l'Ouganda (5 480). Les cinq principaux pays de réinstallation ayant accepté les demandes soumises par le HCR en 2018 ont été les États-Unis, le Canada, le Royaume-Uni, la France et la Suède.

Sur plus de 81 337 demandes de réinstallation soumises à 29 États de réinstallation, la majorité des réfugiés provenaient de Syrie (28 189), de République démocratique du Congo (RDC) (21 807), de Somalie (4 926),

d'Érythrée (4 288) et d'Afghanistan (3 995). Bien que les demandes aient augmenté de 8% par rapport à 2017 (75 188), le nombre total de places n'a couvert que 4,7% des besoins globaux de réinstallation des réfugiés en 2018. Parmi les demandes soumises en 2018, 68% concernaient des victimes de violences et de torture, des personnes ayant des besoins de protection juridique et physique et en particulier des femmes et des filles vulnérables. Un peu plus de la moitié de toutes les demandes de réinstallation concernaient des enfants.

Le HCR a aidé les États à mettre en œuvre des programmes de réinstallation axés sur la protection, en orientant les priorités et le contenu des programmes de réinstallation des États et en plaidant pour des réformes juridiques et politiques en matière de réinstallation, en particulier au sein de l'Union européenne. Les Consultations annuelles tripartites sur la réinstallation ont été centrées sur les moyens de développer les programmes de réinstallation et d'améliorer leur efficacité. Les approches et des partenariats innovants, les stratégies de communication basées sur des faits et les stratégies d'intégration réussies ont été identifiées comme des domaines clés pour développer la réinstallation conformément à la Déclaration de New York et au Pacte mondial.

Le portail du HCR sur la réinstallation



Le parcours d'un jeune réfugié au Mozambique devenu directeur d'école aux États-Unis

La réinstallation a donné une nouvelle chance à Bertine Bahige. Cet ancien réfugié congolais, réinstallé aux États-Unis, n'aurait jamais imaginé qu'il se sentirait un jour chez lui au Wyoming.

« Tout ce que veulent les réfugiés, c'est qu'on leur donne une chance [...] On a plutôt tendance à se demander 'qu'est-ce que ça va me coûter?' Mais on ne se pose jamais la question inverse 'Qu'est-ce que les réfugiés peuvent amener? Comment peuvent-ils enrichir notre communauté?' »

— Bertine Bahige, réfugié congolais dans son école au Wyoming.



© HCR/Cynthia Hunter

Ces domaines d'action serviront à l'élaboration de la stratégie 2019-2021 du HCR sur la réinstallation et les voies complémentaires afin d'augmenter le nombre de places de réinstallation, d'encourager davantage de pays à participer aux efforts mondiaux de réinstallation et de renforcer l'accès à des voies complémentaires pour les réfugiés. L'élaboration de cette stratégie de consultation, qui a commencé vers la fin de l'année 2018, devrait être terminée mi 2019.

Le HCR a renforcé ses partenariats avec des acteurs non-traditionnels pour développer la réinstallation, en collaborant notamment avec des universités et le secteur privé. Par exemple, en février 2018, il a mis en place un nouveau groupe de travail sur les partenariats innovants dans le domaine de la réinstallation, qui examine l'engagement des communautés et des citoyens dans des programmes de parrainage communautaire. Le HCR a poursuivi son implication dans l'Initiative mondiale de parrainage de réfugiés, en soutenant des programmes de parrainage communautaire comme en Allemagne, en Espagne et en Irlande. Le Groupe restreint de la réinstallation sur la Syrie a soutenu et plaidé pour la réinstallation de Syriens, notamment par le biais de voies complémentaires d'admission (voir ci-dessous).

Pour sa part, le Groupe restreint sur la Méditerranée centrale a déployé des efforts de plaidoyer importants pour augmenter les capacités de réinstallation dans les pays situés le long de la route de la Méditerranée centrale, et pour recenser les meilleures pratiques innovantes en matière d'instruction des dossiers.

Le travail du HCR et de l'OIM dans le cadre du Mécanisme de soutien conjoint aux pays de réinstallation émergents (ERCM) a aidé des pays comme l'Argentine, le Brésil et le Chili à respecter leurs engagements visant à mettre en place des programmes de réinstallation et de parrainage communautaire. Suite à une évaluation du programme en 2018, l'accent a été davantage mis sur le renforcement des capacités basé sur une meilleure compréhension des processus et des délais par les États.

Le Dispositif de transfert de protection (*Protection Transfer Arrangement* ou PTA), qui offre un accès sûr et légal à un pays de réinstallation aux personnes confrontées à un risque grave de préjudice ou de mort dans les pays situés au nord de l'Amérique centrale, est désormais dans sa troisième année de mise en œuvre. C'est un autre bon exemple de mécanisme de secours.

L'initiative mondiale pour les réfugiés, des communautés qui aident d'autres communautés.



(en anglais)

Un mécanisme de secours innovant pour les personnes exposées à un risque accru

Le Dispositif de transfert de protection (PTA) est un exemple unique de mécanisme sous-régional de partage de la charge et des responsabilités, offrant aux personnes un accès sûr et légal à un pays de réinstallation. Conçu à l'origine en El Salvador, au Guatemala et au Honduras, il a été étendu avec succès en 2018 vers de nouveaux pays de réinstallation comme l'Australie, le Brésil et l'Uruguay.

En 2018, 515 dossiers (1 456 personnes) ont été soumis aux États-Unis, 36 à l'Australie, 18 à l'Uruguay et six au Brésil. Au cours de l'année, 150 personnes ont été réinstallées : 142 aux États-Unis et huit en Uruguay.

Depuis son lancement, le HCR et ses partenaires ont identifié près de 2 500 personnes exposées à un risque accru et ayant besoin d'une protection internationale afin que leurs cas soient examinés dans le cadre du PTA. Plus de 1 000 cas ont été soumis à un pays de réinstallation et un tiers d'entre eux sont partis.

Le HCR espère que les capacités vont garantir le départ d'au moins 1 000 personnes par an depuis ces trois pays. Une évaluation de l'efficacité du PTA a été réalisée et les recommandations qui en ont été tirées orienteront le plan d'action du PTA en 2019.



(en anglais)

Les voies complémentaires d'admission dans des pays tiers

1,5 million de personnes ont bénéficié du statut de réfugié ou d'une forme de protection complémentaire depuis 2010.

Les voies complémentaires d'admission pour les réfugiés comprennent notamment la réunification familiale, les bourses universitaires et les programmes d'études, les opportunités de mobilité professionnelle (notamment par l'identification des réfugiés possédant des compétences recherchées dans les pays tiers), les programmes de parrainage communautaire, les programmes de visas spéciaux et d'admission humanitaire.

Les voies complémentaires d'admission dans des pays tiers sont une manifestation de solidarité internationale envers les pays et les communautés d'accueil, avec l'effet concret de faciliter l'accès à la protection et de soulager les pressions qui pèsent sur eux. Elles doivent toutefois être mises à disposition des réfugiés de manière plus systématique, organisée, durable et intégrer des considérations de genre ainsi que des garanties de protection adaptées.

Dans le but de développer de telles voies, le HCR a fourni des recommandations au gouvernement irlandais sur son « Programme d'admission humanitaire 2 » (IHAP) et au gouvernement suédois en matière de réunification familiale. Il a également soutenu l'initiative du gouvernement japonais pour l'avenir des réfugiés syriens visant à permettre à 30 réfugiés d'obtenir un diplôme de Master. Le partenariat avec l'ONG *Talent beyond boundaries* (TBB) a aidé à créer des opportunités d'emploi pour les réfugiés dans des pays tiers, tandis que le partenariat avec *United World Colleges* a contribué à développer l'intégration d'élèves réfugiés dans l'enseignement secondaire dans des pays tiers. À la fin de 2018, près de 12 000 personnes et plus de 200 professions étaient enregistrées dans la base de données des talents de TBB dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord.

Il existe des difficultés pour mener à bien les voies complémentaires d'admission, les réfugiés étant, par exemple, souvent dans l'incapacité d'obtenir des permis de sortie,

des visas ou des documents de voyage. Certains programmes manquaient de garanties de protection adéquates dans les pays d'accueil ou disposaient de ressources limitées pour couvrir les besoins des réfugiés, tandis que d'autres avaient des critères d'éligibilité stricts ne tenant pas compte des situations spécifiques des réfugiés. L'une des principales préoccupations concerne l'impossibilité pour les réfugiés de rester dans le pays participant au programme de voies complémentaires d'admission dans le cas où il ne peuvent retourner dans le premier pays d'asile ou dans leur pays d'origine à l'issue du programme.

Des données sont essentielles pour développer les voies complémentaires d'admission. Dans cet esprit, le HCR et l'OCDE ont publié un rapport commun sur l'utilisation des voies complémentaires d'admission, en étudiant les premiers permis d'entrée accordés entre 2010 et 2017 aux ressortissants d'Afghanistan, d'Erythrée, d'Iraq, de Somalie et de Syrie. Au cours de cette période, plus de 1,5 million de personnes se sont vu accorder le statut de réfugié (890 000 personnes) ou des formes complémentaires de protection (633 000). Ces chiffres sont à comparer au total de 566 900 premiers permis de résidence accordés pour des familles (487 300 permis), liés au travail (25 400 permis) ou à l'éducation (54 200 permis). Au cours de la même période, quelque 350 400 personnes issues des cinq pays concernés sont arrivées dans les pays de l'OCDE dans le cadre de la réinstallation. Ce rapport concluait que malgré le recours important aux voies complémentaires d'admission par les cinq nationalités concernées, il existait un potentiel élevé d'extension de ce programme.

Régulièrement actualisé, le rapport sera publié tous les deux ans, le premier étant prévu pour 2020, couvrant les données pour la période 2018-2019. Les conclusions de ce rapport contribueront à l'élaboration d'une stratégie triennale (2019-2021) visant à développer la réinstallation et les voies complémentaires d'admission, comme énoncé dans le Pacte mondial sur les réfugiés.

Le rapport conjoint du HCR et de l'OCDE « Voies sécurisées pour les réfugiés »



(en anglais)

DOMAINES D'INTERVENTION PRÉVUS EN 2018

PRINCIPALES RÉALISATIONS

SOLUTIONS DURABLES

POTENTIEL EN MATIÈRE DE RETOUR VOLONTAIRE RÉALISÉ. EN 2018 LE HCR A :

Soutenir le rapatriement volontaire

Soutenu des retours vers des pays comme l'Afghanistan, le Burundi, le Tchad, le Rwanda, la Somalie et le Soudan.

RÉINTÉGRATION PLUS DURABLE. EN 2018 LE HCR A :

Rendre la réintégration plus durable

Contribué à l'élaboration de stratégies de solutions durables multipartites dans des situations impliquant la réintégration de réfugiés et de déplacés internes, notamment en analysant et en traitant les questions relatives au logement, aux terres et aux biens. Poursuivi son analyse et son dialogue avec les réfugiés et les rapatriés dans les pays où un potentiel de retour existait, en animant des groupes de discussion, en menant des enquêtes sur les intentions/perceptions et en assurant un suivi des retours.

STRATÉGIE GLOBALE DE SOLUTIONS ÉLABORÉE, RENFORCÉE OU ACTUALISÉE. EN 2018 LE HCR A :

Élaborer et mettre en œuvre une stratégie

Élaboré 16 stratégies et en a révisé 6 avec ses partenaires, qui ont été mises en œuvre dans 22 opérations-pays. Finalisé la conception d'un outil de cartographie des droits, qui sera déployé dans 5-8 opérations en 2019.

POTENTIEL EN MATIÈRE D'INTÉGRATION RÉALISÉ. EN 2018 LE HCR A :

Rendre l'intégration plus durable

Coopéré avec des pays d'asile comme l'Éthiopie et le Libéria pour identifier les obstacles juridiques et administratifs à l'intégration locale et a offert son soutien pour y remédier.

POTENTIEL EN MATIÈRE DE RÉINSTALLATION RÉALISÉ. EN 2018 LE HCR A :

Identifier et soumettre des dossiers de réinstallation

Soumis 81 337 dossiers de réinstallation à 29 États (alors que la cible initiale visait 120 000 personnes). Soumis 11 propositions en matière de réinstallation, en plaidant pour certaines situations prioritaires, ce qui a conduit à une augmentation de 8% des places de réinstallation.

Organiser les départs vers les pays de réinstallation

Soutenu le départ de près de 55 680 réfugiés vers 27 pays de réinstallation.

Optimiser le processus de réinstallation

Déployé un tableau de bord d'indicateurs de performance en matière de réinstallation pour suivre les performances mensuelles des opérations de réinstallation du HCR et des programmes des États.

Formation et renforcement des capacités

Organisé 2 programmes de formation à la réinstallation à Nairobi, formant quelque 52 personnels chargés de la réinstallation afin de renforcer la qualité des processus de réinstallation dans les pays situés le long de la route de la Méditerranée centrale. Aidé le Brésil à réformer son cadre juridique pour pouvoir accueillir des réfugiés dans le cadre de son programme de visas humanitaires, via le mécanisme ERCM. Les premiers bénéficiaires devraient arriver début 2019 en provenance du nord de l'Amérique centrale. Aidé l'Argentine, dans le cadre du mécanisme ERCM, à accorder des permis de résidence à plus de 140 réfugiés syriens qui ont désormais accès au travail et à l'éducation et qui peuvent demander l'asile ainsi que la nationalité après deux années de résidence dans le pays.

Voies complémentaires d'admission

Mis en œuvre un projet dans le domaine de la réunification familiale visant à faciliter 30 dossiers de réinstallation vers la Suède à travers l'identification, les conseils, l'instruction et l'orientation des cas éligibles.

Fourni des recommandations au programme IHAP afin de permettre l'admission humanitaire de 530 membres de familles de citoyens irlandais éligibles.

Soutenu la mise en œuvre d'un projet pilote au Kenya et au Liban visant à offrir et à améliorer l'accès à des opportunités de mobilité professionnelle au Canada dans le cadre du « projet pilote de mobilité économique » (partenariat entre le gouvernement canadien, RefugePoint et TBB) qui accorde un statut de résident permanent aux réfugiés.

Soutenu l'initiative du gouvernement japonais pour l'avenir des réfugiés syriens visant à permettre à des étudiants syriens et leurs familles (30 personnes au total) en provenance du Liban et de la Jordanie d'obtenir un diplôme de Master au Japon au cours de l'année académique 2018-2019.

Soutenu la mise en œuvre du « Protocole de l'Union africaine sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement ».

ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ



Le Centre d'apprentissage Sunflower dans l'extension du camp 4 de Kutupalong, au Bangladesh, est le premier bâtiment à deux étages dans le camp et il a été conçu pour gagner de l'espace et réduire la surpopulation.

Le Pacte mondial sur les réfugiés et son programme d'action global intégré offrent l'opportunité d'améliorer la qualité et la capacité d'inclusion des systèmes nationaux d'éducation, en facilitant l'accès à l'éducation des enfants et des jeunes réfugiés et issus des communautés d'accueil. Conformément à l'ODD 4 (Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie) et en tant que membre du Comité directeur de l'ODD Éducation 2030, le HCR a plaidé pour que la question des personnes déracinées figure à l'ordre du jour de toutes les réunions régionales sur l'ODD 4 en 2018. Cela a conduit à l'adoption d'engagements régionaux et mondiaux en faveur de l'inclusion des enfants et des jeunes réfugiés, déplacés internes, demandeurs d'asile et apatrides dans les systèmes d'éducation. Le HCR a mobilisé des partenariats diversifiés pour défendre et soutenir des processus de planification pluriannuels intégrant les réfugiés dans les systèmes nationaux d'éducation. Par exemple, des

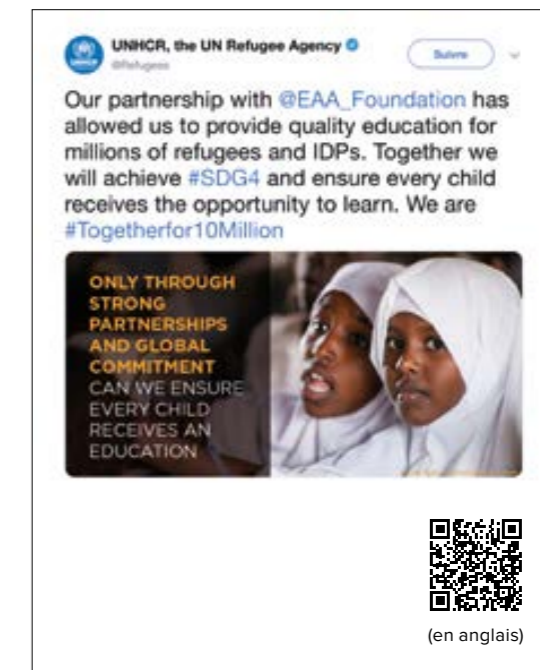
plans d'action nationaux ont été élaborés à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, au Libéria, au Malawi, au Nigéria, au Rwanda, en Somalie, au Soudan du Sud, au Soudan, en Ouganda et en Zambie, en collaboration avec des experts des ministères de l'Éducation et des partenaires de la société civile afin de renforcer la collaboration entre processus de planification des secteurs humanitaire et du développement et ainsi d'améliorer la qualité et l'accès à l'éducation des enfants et des jeunes réfugiés et membres des communautés d'accueil. En Afrique de l'Est, lors d'une deuxième réunion, les représentants des ministères de l'Éducation de l'IGAD ont travaillé avec le HCR, l'Union européenne et d'autres partenaires pour élaborer des programmes visant à promouvoir l'inclusion systématique des réfugiés dans les services nationaux de toute la région d'ici à 2020, conformément aux objectifs énoncés dans le Pacte mondial et la Déclaration de Djibouti. Cela implique notamment d'élaborer des plans chiffrés conformes au plan de réponse pour l'éducation

des réfugiés et des communautés d'accueil en Ouganda publié en septembre 2018. Entre 2017 et 2018, le nombre d'enfants réfugiés en âge d'être scolarisés a augmenté d'1 million dans le monde entier. Grâce aux efforts combinés des gouvernements, le HCR et ses partenaires ont réussi à inscrire plus de 500 000 enfants à l'école en 2018. Près de 4 millions d'enfants réfugiés n'étaient toutefois pas scolarisés. A la fin de 2018, des programmes ciblés ont permis l'inscription de 200 000 enfants supplémentaires (dont presque 50% de filles) à l'école primaire dans douze pays.

Le renforcement de la collaboration et des partenariats avec les ministères de l'Éducation a joué un rôle essentiel dans ces efforts. Au Kenya, par exemple, toutes les écoles des camps de réfugiés ont été enregistrées comme des organismes publics et l'inscription des enfants issus des communautés d'accueil a été encouragée. En Éthiopie, le gouvernement s'est engagé à développer l'inscription des réfugiés dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur dans le cadre de mesures positives visant à intégrer l'éducation des réfugiés dans le système national. Au Yémen, le ministère de l'Éducation est devenu un partenaire éducatif officiel du HCR pour mettre en œuvre le programme d'éducation des réfugiés, une étape importante vers leur inclusion dans le système national.

Le programme du HCR pour l'éducation des jeunes au Kenya, en Ouganda, au Pakistan et au Rwanda a établi un nouveau critère de référence pour les initiatives dans ce domaine, en s'efforçant de garantir que davantage de jeunes réfugiés aient accès à une éducation post-primaire de qualité. Le programme quadriennal cible 232 000 jeunes à travers les quatre pays. Les aides en espèces ont été augmentées en raison des coûts liés à l'enseignement spécialisé requis dans l'enseignement secondaire, qui représentent un obstacle important à l'accès à l'éducation.

Grâce aux efforts combinés des gouvernements, le HCR et ses partenaires ont réussi à inscrire plus de **500 000** enfants à l'école en 2018.



Notre partenariat avec @EAA_Foundation nous a permis de donner une éducation de qualité à des millions de réfugiés et personnes déplacées. Ensemble nous réaliserons l'#ODD4 afin que chaque enfant puisse avoir accès à une éducation. Nous sommes #EnsemblePour10Millions.



1 million d'enfants réfugiés inscrits à l'école grâce au partenariat Educate A Child

Educate A Child (EAC), un programme mondial de la Fondation qatarie *Education Above All*, est resté l'un des partenaires privés du HCR les plus généreux en 2018, avec une contribution de 14,1 millions de dollars. L'année 2018 a également été mémorable car le HCR et EAC ont fêté le chiffre de 1 million d'enfants inscrits à l'école primaire dans 12 pays en Afrique, en Asie et au Moyen-Orient depuis le début de leur partenariat en 2012.



(en anglais)



Rendre les réfugiés autonomes grâce à des aides en espèces pour l'éducation

L'objectif ultime des aides en espèces pour l'éducation est d'améliorer l'accès et le maintien dans les systèmes éducatifs nationaux. Un rapport du HCR "Cash for Education: A global review of UNHCR programmes in refugee settings" a conclu que les aides en espèces avaient un impact positif sur les inscriptions à l'école, l'assiduité ainsi que sur les résultats scolaires des filles et des garçons. Le volume et la durée du montant influencent aussi beaucoup leur impact à long terme.

En RDC, cette approche s'est révélée très utile. Les réfugiés ont souligné que le fait de pouvoir payer eux-mêmes l'école et les enseignants avait considérablement amélioré leur statut dans la communauté et leur influence sur l'éducation de leurs enfants.

Le document "Cash for Education: direction and key considerations" contient des orientations sur un certain nombre de stratégies comme : le recours à des aides en espèces pour l'éducation intégrées aux interventions en espèces pour les besoins de base ; la monétisation des fournitures scolaires ; le recours à des aides en espèces non conditionnées pour l'éducation plutôt qu'à des aides conditionnées, le cas échéant, et à une mise en œuvre directe plutôt qu'indirecte, en s'appuyant sur les mécanismes existants de distribution d'espèces du HCR.



(en anglais)



(en anglais)

En partenariat avec *Jigsaw Consult*, le HCR a lancé un programme de recherche mené par des jeunes au Pakistan et au Rwanda, visant à former des jeunes réfugiés à une recherche participative pour identifier systématiquement les obstacles à la transition entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire et à développer des solutions. Avec le soutien du partenaire du HCR *LDS Charities*, la branche humanitaire de L'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, des salles de classe ont été construites et rénovées au Kenya, en Ouganda, au Pakistan et au Rwanda ; un centre pour la jeunesse a été créé et un soutien spécifique a été fourni pour veiller à ce que les environnements pédagogiques soient des lieux où les adolescentes sont en sécurité.

Le HCR a soutenu des programmes adaptés et certifiés en matière d'éducation accélérée pour les enfants et les jeunes réfugiés ayant manqué l'école. Afin de concevoir des réponses efficaces et coordonnées, il a dirigé le groupe de travail sur l'éducation accélérée – dont les membres sont *Education and Conflict Crisis Network*,

International Rescue Committee, le Conseil norvégien pour les réfugiés, *Plan International*, *Save the Children*, l'UNESCO, l'UNICEF, USAID et *War Child Holland*. Le groupe a coopéré avec les gouvernements, des partenaires et des institutions de l'éducation nationale au Burundi, au Kenya, au Libéria, au Mali, au Niger, au Nigéria, en Ouganda, au Pakistan, en RDC, en Sierra Leone, en Somalie et au Soudan du Sud pour élaborer des plans d'action visant à développer des programmes certifiés en matière d'éducation accélérée à destination des jeunes réfugiés et issus des communautés d'accueil.

Pour des millions de femmes et de filles au sein de la population croissante de réfugiés dans le monde, l'éducation reste une aspiration et non une réalité. "Her turn", un rapport publié par le HCR à l'occasion de la Journée internationale des femmes, a révélé que les filles réfugiées avaient deux fois moins de chances d'être scolarisées dans l'enseignement secondaire que leurs pairs masculins même si elles représentaient 50% de la population réfugiée en âge d'être scolarisée. Le rapport a répertorié les obstacles auxquels les filles sont confrontées

"Her turn" –
Priorité à
l'éducation des
filles réfugiées.



(en anglais)

pour accéder à l'éducation et fait sept recommandations pratiques pour améliorer leur participation et leur scolarisation.

Environ 6 600 étudiants ont bénéficié de bourses d'études dans le cadre du programme DAFI pour l'enseignement supérieur en 2018. En partenariat avec les Volontaires des Nations Unies (VNU), le HCR a lancé un projet pilote pour promouvoir l'engagement et l'autonomisation des réfugiés par le volontariat. En complément du programme de bourses d'études DAFI, cette initiative

conjointe propose aux réfugiés nouvellement diplômés d'effectuer une mission volontaire auprès d'organisations du secteur du développement dans leur pays d'asile. En 2018, 14 volontaires réfugiés bénéficiaires de bourses DAFI ont été déployés au Ghana et au Sénégal auprès de diverses agences des Nations Unies (OIM, UNCDF, PNUD, UNFPA, UNICEF, ONUDI, ONU-Femmes et l'Institut Universitaire des Nations Unies pour les ressources naturelles en Afrique).



© HCR/Anthony Tandy

Travailler ensemble à des programmes éducatifs innovants

Le HCR a noué un partenariat avec le Département du développement international du Royaume-Uni (DFID) et l'UNICEF pour créer le premier « Accélérateur humanitaire pour l'éducation » (*Humanitarian Education Accelerator* (HEA)). Ce programme s'appuie sur une collaboration antérieure entre l'UNICEF, le HCR et le programme « Amplifier » (*Amplify*) de DFID dont l'objectif était d'encourager et de tester des idées innovantes dès les premières phases de développement des projets pour aider à comprendre comment transformer de bons projets pilotes en initiatives éducatives évolutives pour les réfugiés et les communautés déplacées à travers le monde. En suscitant une cohorte d'innovateurs humanitaires qui ont réussi, l'objectif est de mettre en place des méthodes efficaces basées

sur des données factuelles solides pour développer et évaluer des programmes dans le domaine de l'éducation des réfugiés.

L'initiative HEA a soutenu des programmes éducatifs innovants pilotés par des partenaires de l'éducation comme Caritas Suisse, Kepler, Bibliothèques Sans Frontières, *War Child Holland* et *World University Service Canada*, en Afrique, en Asie, en Europe de l'Est et au Moyen-Orient. Grâce à l'aide de HEA, les partenaires de l'éducation ont pu élaborer des modèles économiques évolutifs et solides pour développer des projets de suivi et d'évaluation rigoureux, permettant de recueillir des données factuelles sur ce qui marche et ce qui ne marche pas dans leurs programmes d'éducation.

Par extension, ces nouvelles compétences et ces nouveaux processus permettent aux partenaires d'atteindre davantage d'enfants réfugiés et d'améliorer globalement les résultats des apprentissages. L'analyse des données et la validation des conclusions de ces évaluations et l'analyse globale de l'initiative HEA ont débuté au dernier trimestre 2018 dans l'objectif de tirer des enseignements et des recommandations clés pour 2019.



(en anglais)

L'apprentissage connecté



Des réfugiées somaliennes qui préparent une licence en Sciences de l'éducation à l'Université de York (Canada) avec un partenaire de l'éducation du HCR, Windle International Kenya's Borderless High Education, sont assises devant des ordinateurs dans le camp de réfugiés de Dadaab.

35 écoles connectées à un réseau instantané ont été mises en place à travers l'Afrique au bénéfice de plus de **86 000** élèves.

En partenariat avec la Fondation Vodafone, 35 écoles connectées à un réseau instantané ont été créées au Kenya, en RDC, au Soudan du Sud et en Tanzanie – transformant des salles de classe traditionnelles en centres d'apprentissage multimédia animés. Ce partenariat de plus en plus étroit bénéficie désormais à plus de 86 000 élèves et 1000 enseignants. Autre exemple de programme innovant, le partenariat entre le HCR, Google et *Learning Equality* vise à permettre aux réfugiés et aux communautés d'accueil du monde entier de participer activement au développement de l'éducation numérique. Dans le cadre de cette collaboration triennale qui a débuté en 2018, des communautés réfugiées en Jordanie, au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, par exemple, contribuent à adapter un logiciel libre de droit, une plateforme hors connexion (Kolibri) à une utilisation plus efficace dans les situations de réfugiés. Elle vise à permettre à des élèves de niveau secondaire d'exploiter

des ressources numériques de pointe principalement sur les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques, et d'acquérir des compétences de base.

Le HCR a coopéré avec des ministères et des universités pour organiser deux tables rondes en Jordanie et au Liban sur les opportunités et les contraintes de l'enseignement supérieur connecté. Ces réunions ont encouragé les partenariats entre les universités locales et internationales, en s'appuyant sur la croissance du Consortium pour l'éducation connectée dans les situations de crises (*Connected Learning in Crises Consortium*) dont le nombre de membres a doublé en 2018. Codirigé par le HCR et l'Université de Genève, le consortium comprend 23 universités et partenaires de l'enseignement supérieur qui se sont consacrés à améliorer l'accès à diverses opportunités dans l'enseignement supérieur dans le monde, en particulier dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

DOMAINES D'INTERVENTION PRÉVUS EN 2018

PRINCIPALES RÉALISATIONS

BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS

AMÉLIORER L'ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ. EN 2018, LE HCR A :

Mobiliser les partenariats et renforcer les capacités pour inclure les réfugiés dans les systèmes nationaux d'éducation

Soutenu la planification sectorielle au Burkina Faso, au Burundi, au Cameroun, à Djibouti, en Éthiopie, au Kenya, au Libéria, au Mali, en Mauritanie, au Niger, au Nigéria, en République du Congo, au Rwanda, en RDC, au Sénégal, en Somalie, au Soudan du Sud, au Tchad, en Ouganda et en Zambie.

Coopéré avec le Réseau inter-agences pour l'éducation dans les situations d'urgence (*Inter-agency Network for Education in Emergencies*) et le groupe sectoriel global chargé de l'éducation pour renforcer la coordination et la réponse en matière d'éducation, notamment en Éthiopie, en RDC et en Syrie afin de contribuer aux réponses communes en matière d'éducation dans les situations d'urgence et de soutenir l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux d'éducation.

Améliorer l'accès à un enseignement primaire, secondaire et supérieur de qualité

Soutenu l'inscription de plus de 200 000 enfants (dont 94 000 filles) dans l'enseignement primaire à la fin de 2018.

Soutenu l'inscription de plus de 6 500 réfugiés (dont 2 600 filles) dans l'enseignement supérieur par le biais du programme de bourses d'études DAFI dans 51 pays d'asile. Un nouveau programme a ouvert au Malawi en 2018.

Augmenter l'inscription et le maintien des filles dans le système éducatif

Soutenu l'inscription de 94 000 filles dans l'enseignement primaire et 2 600 étudiantes réfugiées ont bénéficié de bourses d'études DAFI.

Renforcer les données en matière d'éducation et les capacités de gestion des connaissances

Elaboré des plans d'action nationaux dans 12 pays afin d'améliorer les données sur l'éducation des réfugiés par le biais du nouveau «Système d'information sur la gestion de l'éducation des réfugiés», en coopération avec les ministères de l'Éducation, l'UNICEF et d'autres partenaires.

Renforcer l'innovation dans l'éducation pour améliorer l'accès à une éducation de qualité

Soutenu (par l'intermédiaire du *Connected Learning Consortium in Crisis*) plus de 7 500 participants pour qu'ils étudient dans le cadre de programmes accrédités d'apprentissage connecté dans plus de 12 pays.

Guidé *Jigsaw Consult* pour l'évaluation d'impact des écoles reliées à un réseau instantané, un partenariat entre le HCR et la Fondation Vodafone.

AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION À L'ÉDUCATION

Plaider pour davantage d'admissions dans les systèmes nationaux d'éducation à tous les niveaux

Fourni des formations aux équipes de pays pour renforcer leurs capacités d'élaborer des plans d'action visant à améliorer l'accès des réfugiés à une éducation de qualité en les intégrant dans les systèmes nationaux dans plusieurs pays.

MOYENS DE SUBSISTANCE ET INCLUSION ÉCONOMIQUE



Conformément à l'objectif deux du Pacte mondial sur les réfugiés, en 2018, le HCR a plaidé pour l'inclusion économique des personnes ayant été obligées de fuir leur foyer, en défendant leur droit de travailler et de subvenir à leurs besoins dans le cadre de programmes axés sur le marché local. Le HCR a souligné à juste titre la résilience, les connaissances et les compétences des réfugiés, en reconnaissant la contribution qu'ils peuvent apporter au développement de leurs sociétés d'accueil.

Ces actions ont nécessité une collaboration forte avec les acteurs du secteur du développement, le secteur privé, les gouvernements et les partenaires de la société civile, et surtout avec les réfugiés eux-mêmes. Le HCR a veillé en priorité à la pérennité et à l'efficacité de l'inclusion économique et des projets dans le domaine des moyens de subsistance dans 75 pays, qui ont bénéficié à quelque 1,8 million de personnes relevant de sa compétence et membres des communautés d'accueil.

Le HCR, Sida et la Fondation Grameen Crédit Agricole, ensemble pour l'inclusion financière des réfugiés.



(en anglais)

Favoriser l'inclusion financière des réfugiés dans les pays d'accueil

Le HCR et l'Agence suédoise pour le développement international (Sida) ont progressé dans la mise en œuvre d'un dispositif de garantie du crédit en Jordanie et en Ouganda par l'intermédiaire de la Fondation Grameen Crédit Agricole. Des institutions locales de microfinance ont été sélectionnées et les préparatifs ont été effectués pour lancer des opérations de prêts aux réfugiés. De plus, des évaluations des marchés ont été menées par la société de consultants *Microfinanza* pour aider les institutions de microfinance à adapter leurs services aux besoins et aux difficultés des réfugiés.

L'accès à des services financiers abordables est un élément essentiel pour assurer l'inclusion financière des réfugiés. Le HCR et le FENU (UNCDF) ont lancé un dispositif d'assistance technique pour soutenir les prestataires de services financiers travaillant dans les pays en développement afin de renforcer leurs capacités d'atteindre les personnes relevant de la compétence du

HCR, ainsi que les communautés d'accueil. Le dispositif accorde des aides, des prêts et une assistance technique notamment des services d'envoi de fonds, des opérateurs de services bancaires mobiles, des opérateurs de réseaux mobiles et des agrégateurs. A l'origine, le dispositif ciblait huit pays : le Cameroun, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la RDC, le Rwanda, le Tchad et la Zambie.

Le HCR a également renforcé l'engagement des prestataires locaux de services financiers, ce qui a conduit à une meilleure prise en compte de la population réfugiée comme une cible rentable des services financiers. Il est apparu clairement que les prestataires de services n'avaient pas conscience du potentiel que représentaient les réfugiés et les membres des communautés d'accueil comme clients éventuels, fiables et dignes de confiance (ainsi que le montrent de nombreuses études). L'engagement du HCR comme organisateur et facilitateur a permis un accès plus important à des prestataires qualifiés.

Microfund for Women (en Jordanie) et *Al Majmoua* (au Liban) sont désormais au service de plus de 12 000 clients auxquels ils accordent des prêts individuels et collectifs, tandis que des institutions de microfinance au Maroc (*Inmaa* et *Attil*) et en Tunisie (*Enda Tamweel*) ont lancé des programmes pilotes de prêts destinés aux entrepreneurs réfugiés.

La collaboration du HCR avec l'OIT s'est traduite en une série d'analyses des systèmes de marché et des chaînes de valeur concernant les opportunités économiques existantes pour les communautés réfugiés dans 15 pays (Afrique du Sud, Argentine, Brésil, Cameroun, Costa Rica, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Kenya, Mexique, Niger, Pakistan, RDC, Tunisie et Zambie) au cours des trois dernières années. Les évaluations portant sur trois d'entre eux – l'Éthiopie, le Pakistan et la Zambie – ont été publiées en 2018 et les rapports concernant trois autres évaluations au Brésil, au Kenya et au Niger le seront en 2019.

© HCR/Anthony Kumbira



Pour Kigali, aider les entrepreneurs réfugiés favorise la croissance économique

Près de 500 entrepreneurs réfugiés congolais ont suivi des formations commerciales et bénéficié de services de conseils stratégiques aux entreprises de la part d'INKOMOKO, une société d'experts-conseils qui travaille auprès de microentreprises et de petites et moyennes entreprises au Rwanda.

Après avoir effectué des vérifications préalables, INKOMOKO a accordé 5 400 000 Rwf (5,9 millions de dollars) à 14 réfugiés congolais pour développer leur entreprise. Les prêts antérieurs accordés à des entrepreneurs réfugiés avaient connu un grand succès, avec un taux de remboursement de 98%. L'amélioration des opportunités de moyens de subsistance pour les réfugiés constitue une priorité de la réponse globale du Rwanda pour les réfugiés. Les partenariats stratégiques entre le HCR et des entreprises du secteur privé comme INKOMOKO ont fait leurs preuves. Les réfugiés arrivent dans le pays avec des connaissances, des compétences et une culture différente qui peuvent apporter une valeur ajoutée.



Les évaluations ont identifié les secteurs ou des chaînes de valeur potentiels pour l'inclusion des réfugiés et des actions pertinentes ont été recommandées pour y parvenir.

S'appuyant sur ce travail, l'OIT et le HCR ont élaboré une « Approche systémique des marchés inclusifs pour les réfugiés et les communautés d'accueil », une approche

adaptée aux contextes locaux, aux cadres juridiques et aux réalités du marché. Elle préconise des évaluations socioéconomiques des marchés axées sur des groupes cibles afin de déterminer ce qui est nécessaire pour répondre aux contraintes identifiées et favoriser des moyens de subsistance durables pour les réfugiés.



MADE 51 - Faire le lien entre les réfugiés et les marchés mondiaux

Lorsque les réfugiés fuient, ils abandonnent leurs moyens de subsistance, leurs perspectives et leur capacité d'autosuffisance. Mais ils conservent leur savoir-faire traditionnel et leur connaissance d'un métier artisanal, que ce soit le travail du cuir des Touaregs au Burkina Faso ou la broderie des Syriens en Jordanie.

Le projet MADE51 aide les réfugiés à mettre à profit leurs talents pour s'autonomiser et participer ainsi à la croissance de l'économie mondiale. En tissant des partenariats avec des entreprises sociales, des marques et des acheteurs, le HCR peut faire le lien entre les produits artisanaux fabriqués par les réfugiés et les marchés internationaux où ils sont demandés.

Les produits MADE51 dégagent une véritable essence d'humanité. Ils témoignent opportunément de l'importance des contributions des réfugiés à l'économie mondiale. Les produits fabriqués par les réfugiés participant au projet MADE51 sont arrivés sur les marchés mondiaux en 2018 dans le cadre de la Foire commerciale *Ambiente*, à Francfort, qui a présenté 12 gammes de produits prêts à l'export.

Le niveau d'intérêt des clients et des visiteurs a dépassé les attentes, avec plus de 200 contrats commerciaux solides signés par la suite et de premières commandes d'essai faites lors de l'événement.



(en anglais)

Les Ambassadeurs de bonne volonté du HCR ont mis l'accent sur les activités du HCR dans les domaines de l'éducation et des moyens de subsistance. Au Rwanda, par exemple, l'actrice Gugu Mbatha-Raw a rencontré des artisans travaillant dans le cadre du projet MADE51.



(en anglais)



© U. Urzcher

Dans le cadre du projet MADE51, le HCR collabore avec des entreprises sociales sélectionnées dans le monde entier, qui travaillent toutes directement avec des artisans réfugiés pour concevoir et produire une ligne de produits uniques pour la collection MADE51. En Tanzanie, des réfugiées burundaises travaillent avec WomenCraft, l'une des 11 entreprises sociales partenaires de MADE51, sur des collections spéciales de paniers et de décorations murales.



© HCR/Jord Matis

Améliorer l'autosuffisance des réfugiés les plus pauvres grâce au « modèle de progression »

En 2018, l'Argentine, l'Équateur, le Malawi, le Mozambique, le Soudan, la Zambie et le Zimbabwe ont mis en œuvre le modèle de progression, l'Argentine en phase pilote et l'Équateur progressant vers le deuxième cycle. Les évaluations réalisées pour les quatre projets pilotes terminés — au Burkina Faso, au Costa Rica, en Équateur et en Égypte — ont prouvé l'efficacité de cette approche pour faciliter l'inclusion économique des réfugiés.

Le modèle de progression cible les familles dans des situations de pauvreté extrême — celles qui vivent avec moins de 1,25 dollar par jour — qui sont souvent marginalisées au sein de leur communauté et qui n'ont pas

accès aux services et programmes essentiels. Le ciblage pour bénéficier des programmes relevant du modèle de progression dépend de chaque contexte et repose sur les critères socioéconomiques fixés pour les aides en espèces et les autres programmes d'aides existants. Un élément clé de cette approche consiste à fournir une aide en espèces régulière et limitée dans le temps pour permettre de satisfaire les besoins de base des réfugiés.

Le modèle de progression suscite un intérêt croissant. Le HCR souhaite s'appuyer sur les succès remportés à ce jour dans certains pays qui l'ont déjà adopté, par exemple par le ministère chargé de l'inclusion sociale et économique en Équateur, par le « Fonds de lutte contre la pauvreté » au Pakistan et par le programme pluriannuel « Vivres pour la paix » en Ouganda.

Le modèle de progression a aidé plus de **7 000** ménages réfugiés dans dix pays à sortir de la pauvreté.



(en anglais)

Des études démontrent que les aides en espèces bénéficient aux réfugiés et aux pays d'accueil généreux

Rwanda

L'aide humanitaire accordée aux réfugiés a un impact positif sur les économies des communautés d'accueil environnantes. La valeur de chaque dollar dépensé pour nourrir les réfugiés dans un camp a augmenté le revenu réel pour la communauté alentour de 1,2 dollar. Dans deux autres camps où les réfugiés ont reçu des aides en espèces à la place de la nourriture, chaque dollar reçu s'est traduit en 1,51 à 1,95 dollar pour l'économie locale.

Ouganda

Les aides en espèces accordées aux réfugiés multiplient les revenus des communautés d'accueil. Chaque dollar a augmenté le revenu réel dans les installations et autour de 1 à 1,5 dollar supplémentaire.

Liban

Une évaluation du programme d'aides en espèces accordées aux réfugiés syriens pour la préparation à l'hiver au Liban a montré que les aides en espèces ont un effet multiplicateur important sur l'économie locale. Pour chaque dollar dépensé, le programme a généré environ 2,13 dollars de produit intérieur brut pour l'économie libanaise et n'a pas eu d'impact significatif sur l'inflation.



Promouvoir des programmes agricoles adaptés aux changements climatiques et axés sur la nutrition

Les effets des changements climatiques sur l'agriculture et le soutien pour la résilience et les moyens de subsistance représentent un défi croissant pour les réfugiés et pour le HCR qui y travaille avec eux. Afin d'encourager l'inclusion des réfugiés et des communautés d'accueil dans les activités liées à l'agriculture, le HCR a renforcé son partenariat avec la FAO, améliorant la sécurité alimentaire et les

opportunités de revenus pour les réfugiés dans les pays où les deux organisations sont présentes. Grâce à cette collaboration, un soutien technique a été facilité pour l'élaboration de plans de réponse régionaux en Éthiopie, au Mozambique et en Ouganda.

Le HCR a travaillé en étroite collaboration avec le PAM et les organisations compétentes pour atténuer l'impact de la diminution des rations alimentaires sur le bien-être des réfugiés dans plusieurs opérations, notamment récemment au Nigéria.

La diminution des rations d'aide alimentaire entre 18% et 50% dans les interventions du PAM a toutefois affecté des personnes relevant de la compétence du HCR au Burkina Faso, au Cameroun, à Djibouti, en Éthiopie, au Niger, en Mauritanie, en RDC au Rwanda, au Soudan du Sud, en Tanzanie et au Tchad. Les deux organisations ont mis en œuvre une «Stratégie commune pour améliorer l'autosuffisance, la sécurité alimentaire et la nutrition dans les situations de réfugiés prolongées», en synchronisant la suppression progressive de l'aide alimentaire avec une meilleure autonomisation et inclusion économiques. À cet égard, le HCR a plaidé pour que l'aide humanitaire à court terme soit complétée par des interventions de développement à plus long terme afin de renforcer l'autosuffisance et d'encourager l'inclusion économique. Cela réduit aussi la charge qui pèse sur les ressources des pays d'accueil, tout en permettant aux réfugiés de devenir des contributeurs actifs de leurs communautés d'accueil.

Promouvoir le droit au travail

Le droit au travail est essentiel pour l'inclusion économique des réfugiés. Bien que cela semble évident, les réfugiés n'ont pas le droit de travailler dans près de 50% des pays d'asile. Même lorsque le droit au travail est accordé, d'autres obstacles empêchent l'accès *de facto* au travail. L'absence d'autres droits proches ou qui s'y rattachent (comme la liberté de circulation, le logement, la terre, l'éducation, l'accès à

la justice et les droits de propriété) ou le manque d'accès à des services connexes (comme les services financiers, la formation, la certification, la protection sociale ou l'emploi et l'enregistrement des entreprises) empêche de fait les réfugiés de jouir pleinement de leur droit au travail.

De nombreuses études ont identifié les obstacles supplémentaires au travail, notamment les ressources/compétences limitées, les frais de permis exorbitants et la localisation physique des réfugiés et des installations de réfugiés. Ces obstacles conduisent de nombreux réfugiés à travailler dans l'économie informelle, ce qui les expose à des risques d'exploitation, de discrimination, d'arrestation et à d'autres abus.

Le HCR et l'OIT ont encouragé les opportunités de travail décent pour les réfugiés syriens et les communautés d'accueils en Jordanie conformément aux efforts visant à respecter l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique). Le partenariat vise à soutenir à la fois les réfugiés syriens et les Jordaniens dans les communautés qui accueillent les réfugiés.

En 2018, plus de 150 employeurs se sont engagés dans des consultations à Bruxelles, Copenhague, Munich et Toronto pour s'attaquer aux obstacles à l'emploi que rencontrent les réfugiés dans les pays membres de l'OCDE, qui ont abouti à la rédaction d'un «Plan d'action multipartite en 10 points pour les employeurs, les réfugiés, les gouvernements et la société civile».

Le Plan d'action multipartite en 10 points



(en anglais)



Nouveau départ pour une réfugiée syrienne en deuil grâce à la fabrication de savons

Après sa fuite en Jordanie à la suite de la mort de son fils et la perte de sa maison, Najwa a réussi à monter un commerce florissant et à transformer sa vie en exil grâce à un petit acte de gentillesse.

« Mon histoire commence avec 20 dinars (28 dollars) et un bidon d'huile d'olive...Je ressens cela comme une véritable réussite et un miracle ».

— Najwa, réfugiée syrienne en Jordanie.



(en anglais)



© HCR/Mohammad Hawari

DOMAINES D'INTERVENTION PRÉVUS EN 2018

PRINCIPALES RÉALISATIONS

SOLUTIONS DURABLES

AMÉLIORATION DE L'AUTOSUFFISANCE ET DE L'ACCÈS AUX MOYENS DE SUBSISTANCE. EN 2018, LE HCR A :

Renforcer les capacités institutionnelles d'élaborer des programmes de moyens de subsistance axés sur le marché et sur les résultats

Publié une nouvelle note de synthèse pour la «Stratégie mondiale 2019-2023 pour les moyens de subsistance et l'inclusion économique» fournissant des instructions actualisées aux opérations sur le terrain. 75 opérations-pays ont participé à un exercice annuel de recueil des données, contribuant à l'évaluation des stratégies et approches de moyens de subsistance 2014-2018 et à l'élaboration de la prochaine stratégie.

Réalisé, en partenariat avec l'OIT, des analyses des systèmes de marché et des chaînes de valeur dans trois pays d'accueil de réfugiés : le Brésil, le Kenya et le Niger.

Déployé des indicateurs révisés sur les moyens de subsistance dans 28 opérations-pays.

Effectué 44 missions dans 36 pays pour soutenir différents secteurs des moyens de subsistance et des programmes d'inclusion économique. A développé le fichier d'experts dans le domaine des moyens de subsistance avec 28 nouvelles personnes déployées.

Dispensé des formations sur place sur les moyens de subsistance et l'inclusion économique dans 16 pays, avec la participation de 500 personnels du HCR, des gouvernements, des agences de développement, du secteur privé et des ONG.

Animé, conjointement avec l'OIT la formation annuelle sur les interventions axées sur les marchés dans le domaine des moyens de subsistance avec 40 participants issus de diverses organisations humanitaires/du secteur du développement du monde entier.

Promouvoir l'inclusion financière des réfugiés

Identifié des partenaires des institutions de microfinance en Jordanie et en Ouganda pour déployer le dispositif de garantie du crédit avec la Fondation Grameen Crédit Agricole.

Créé un programme d'assistance technique et d'incitations financières, en coopération avec le FENU (UNCDF), pour encourager les prestataires à offrir leurs services aux réfugiés dans 8 pays en 4 ans.

Coopéré avec *Financial sector deepening Africa* au Rwanda pour inciter les prestataires de services financiers à développer des solutions financières axées sur le marché pour les réfugiés. Des subventions d'accélération ont été accordées à 5 prestataires de services financiers sélectionnés.

Facilité 4 ateliers entre des prestataires de services financiers et des réfugiés, qui ont conduit à un meilleur accès des réfugiés aux services financiers. 16 prestataires de services financiers dans 10 pays offrent actuellement des services financiers aux réfugiés.

Améliorer l'accès aux moyens de subsistance pour les réfugiés par le développement de chaînes de valeur incluant les réfugiés

Fourni une assistance technique à plus de 1000 artisans réfugiés dans 11 pays en partenariat avec 12 entreprises sociales locales. 3 expositions mondiales ont été organisées pour présenter les lignes de produits fabriqués par des réfugiés. 9 partenaires stratégiques ont été engagés pour fournir une expertise spécifique dans certains domaines comme les services juridiques, le développement de l'image de marque et les techniques de commercialisation, les processus d'autorisation de conformité éthique et les salons d'exposition.

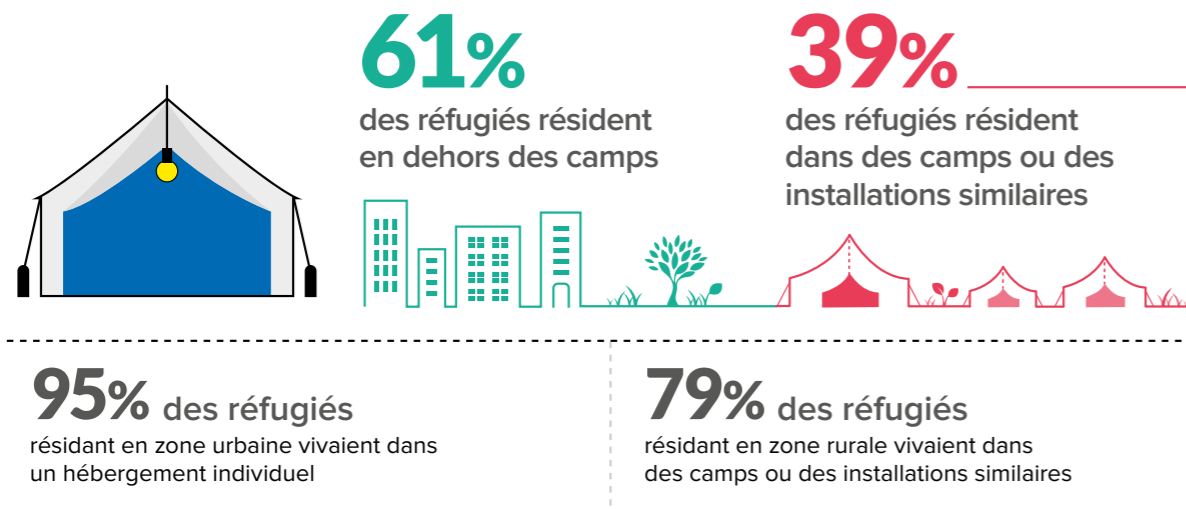
Elaboré, en partenariat avec la FAO des propositions communes en Éthiopie, au Kenya et en Ouganda pour développer les activités liées à l'agriculture pour les réfugiés.

Engagé des discussions avec des organisations multilatérales, des entités du secteur privé et des organismes de recherche au Kenya pour mettre en place une communauté de praticiens afin de partager les meilleures pratiques et enseignements tirés dans le domaine de l'agriculture dans les situations de déplacement.

Promouvoir un environnement propice pour encourager la participation économique et l'autosuffisance des réfugiés

Impliqué 150 employeurs dans des dialogues portant sur l'emploi des réfugiés à Copenhague, Bruxelles, Munich et Toronto qui ont abouti à la publication d'un plan d'action multipartite en 10 points, en 2018.

TROUVER DES ALTERNATIVES AUX CAMPS



Selon les chiffres les plus récents, 61% des réfugiés dans le monde résident en dehors des camps tandis que 39% résident dans des camps ou des installations similaires. Comme plus de la moitié des réfugiés dans le monde vivent en zone urbaine, les villes ou les administrations municipales sont reconnues comme des acteurs parmi les plus importants en matière de protection et d'assistance aux personnes relevant de la compétence du HCR.

À la différence des années précédentes, la proportion des réfugiés vivant en zone urbaine a légèrement augmenté, passant de 58% en 2017 à 61% en 2018. Parmi ceux qui vivent en zone urbaine, 95% vivaient dans un hébergement individuel d'un type ou d'un autre. Toutefois, dans les zones rurales, près de 79% des réfugiés vivaient dans des camps ou installations similaires.

Reconnaissant le lien intrinsèque entre les réponses urbaines et les interventions hors des camps, ainsi que l'importance de s'appuyer sur les infrastructures existantes et d'assurer des relations fortes avec les communautés d'accueil, le HCR s'est attaqué

aux difficultés rencontrées à l'échelle politique et opérationnelle en s'efforçant d'offrir un soutien intégré aux gouvernements nationaux et locaux.

En 2018, le Dialogue du Haut Commissaire a été centré sur la protection et les solutions en zone urbaine et il s'est articulé autour des axes prioritaires du Pacte mondial. Le cœur des discussions a été élargi pour inclure à la fois les points de vue du secteur humanitaire et du secteur du développement sur les déplacements en zone urbaine. Dans l'esprit d'une approche « fondée sur l'engagement de l'ensemble de la société », le Dialogue a aussi offert l'opportunité à différents membres de la société de présenter leurs propres contributions aux réponses globales en faveur des réfugiés en zone urbaine. Le Dialogue a joué un rôle déterminant pour réitérer l'engagement du HCR de coopérer étroitement avec des organisations comme ONU-Habitat pour élaborer des recommandations en matière d'habitations et d'installations urbaines en 2019.

La mise en place d'alternatives aux camps dépend beaucoup du contexte et varie à

travers le monde. Pour fournir des recommandations pratiques sur la manière de mettre en œuvre une approche plus intégrée en matière d'installations, le HCR a élaboré les « Principes directeurs du plan directeur » (« *Master plan guiding principles* ») qui complète la politique du HCR sur les alternatives aux camps.

L'approche du plan directeur en matière de planification des installations offre un cadre pour la conception spatiale des installations humanitaires. Elle établit une vision unique de la réponse, alignée sur les plans nationaux, infranationaux et locaux et reconnaît que des villes et des installations humaines correctement planifiées et conçues peuvent permettre des économies d'échelle, protéger l'environnement naturel et bâti tout en encourageant l'inclusion sociale.

Des mesures concrètes ont été prises par un certain nombre d'opérations pour mettre en œuvre ces Principes directeurs.

Au Kenya et en Ouganda, l'engagement fort du gouvernement local et des partenaires du secteur du développement a permis d'améliorer les processus. Grâce à des financements pluriannuels et une expertise technique supplémentaire, des approches à plus long terme ont pu être appliquées pour l'utilisation des terres et la planification des interventions des gouvernements et des partenaires du secteur du développement en matière d'infrastructures sociales et physiques. Ces approches ont également bénéficié aux communautés d'accueil et contribué à améliorer la cohésion sociale au sein des populations déplacées. En renforçant les approches par zones et en s'appuyant sur les compétences d'équipes polyvalentes, la planification globale à moyen terme a permis de créer une compréhension commune par les partenaires des questions économiques et sociales liées à l'utilisation des terres/de l'espace.

Le Dialogue du Haut Commissaire en 2018 a été centré sur la protection et les solutions en zone urbaine, en particulier dans les villes.



(en anglais)

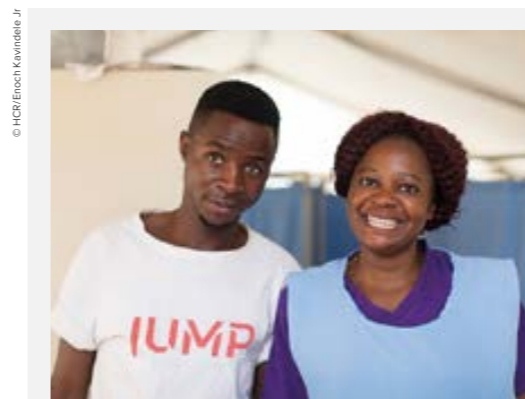


Zambie : sauver des vies et construire l'avenir avec une nouvelle clinique et une école

Des réfugiés et leurs hôtes profitent des mêmes services dans la cadre d'une nouvelle approche mise en place en Zambie.

« Cela a tout changé. Auparavant, la population locale faisait 25 à 30 kilomètres [pour avoir accès aux soins]. Nous sauvons des vies grâce à cette structure ».

— Patricia Sampule, une infirmière zambienne qui travaille dans la clinique d'installation de Mantapala.



ACCÈS À L'ÉNERGIE ET À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT



Un homme s'occupe des plants d'une pépinière dans le site de réfugiés de Borgop, au Cameroun, qui accueille près de 18 000 personnes ayant fui la violence en République centrafricaine.

Assurer l'accès à l'énergie

Afin d'améliorer l'accès des réfugiés aux sources d'énergie durable, en 2018 le HCR a collaboré avec Ingénieurs sans frontières-États-Unis pour construire deux mini-réseaux solaires dans le camp de Mahama, au Rwanda, qui ont permis d'assurer l'éclairage de terrains de sport et de fournir de l'électricité à d'autres équipements collectifs dans le camp.

En Jordanie, les extensions de la centrale solaire du camp de réfugiés d'Azraq ont permis de fournir 55% de l'électricité nécessaire pour les abris; les réfugiés bénéficient maintenant de 14 heures d'autonomie par jour. Les centrales solaires construites à l'intérieur du camp contribuent

aussi à l'objectif national de la Jordanie d'atteindre 20% d'énergie renouvelable d'ici à 2025.

Les partenariats ont également été renforcés avec NORCAP (une liste de réserve gérée par le Conseil norvégien pour les réfugiés) et GIZ (l'Agence allemande chargée de la coopération internationale) pour aider les opérations-pays à programmer et à mettre en œuvre des projets dans le domaine de l'énergie dans le monde entier. Ces partenariats amélioreront la mise en place des programmes dans le domaine de l'énergie sur le terrain, au bénéfice des réfugiés et des communautés d'accueil, conformément aux efforts menés dans le cadre du Cadre d'action global pour les réfugiés.

La protection de l'environnement

La tragédie des déplacements forcés ne doit pas être aggravée par les dommages causés à l'environnement local. Dans ses activités, le HCR a mis un accent important sur la réponse aux risques environnementaux qui menacent les réfugiés et les communautés d'accueil, ainsi que sur l'atténuation des dommages causés à l'environnement dans les zones d'accueil de réfugiés. Au Bangladesh, par exemple, une cartographie des zones de risque de glissement de terrain a été réalisée dans le camp de réfugiés de Kutapalong, ce qui a conduit au transfert de 45 000 personnes hors des zones à très haut risque.

La protection des forêts a constitué une priorité en vue de limiter la pression sur les forêts causées par les besoins en bois des réfugiés et des communautés d'accueil dans de nombreuses opérations à travers le monde. Au Cameroun, le projet de reforestation avec *Land Life Company* a dépassé son objectif de reforestation de plus de 100%.

En Ouganda, le HCR et la FAO ont collaboré sur des projets de gestion des forêts qui inspirent désormais les investissements environnementaux de la Banque mondiale envisagés dans le cadre du « sous guichet régional de l'association internationale de développement (IDA18) pour l'aide aux réfugiés et aux communautés d'accueil ». La coopération avec la FAO s'est poursuivie dans le cadre de projets de valorisation et de gestion des produits forestiers non ligneux qui serviront aux prises de décision en matière de gestion foncière dans le nord de l'Ouganda.

Certains projets parmi les plus réussis, comme le programme de reforestation au Cameroun avec la technologie du « cocon » (voir les précédents Rapports globaux pour les détails), sont en train d'être répliqués dans des pays comme le Soudan où le HCR coopère avec le PAM, le PNUE et l'UNICEF dans les États du Nil et du Darfour pour remédier à la pression sur l'environnement provenant des besoins en bois des réfugiés et des communautés d'accueil.

45 000
personnes ont été évacuées des zones à très haut risque situées dans le camp de réfugiés de Kutapalong, au Bangladesh.



Au Cameroun, un projet innovant profitera aux réfugiés et à leurs hôtes

Un programme financé par la Banque mondiale a pour vocation d'améliorer la qualité des soins de santé, des écoles et des infrastructures pour les réfugiés et les habitants de régions démunies.

« La plupart des réfugiés vivent côte à côte avec les Camerounais dans des régions qui sont déjà parmi les plus pauvres et les plus fragiles du Cameroun, et notamment dans la région prise pour cible par Boko Haram ».

— Elisabeth Huybens, Directrice pays de la Banque mondiale, en charge du Cameroun.



**DOMAINES D'INTERVENTION
PRÉVUS EN 2018**
PRINCIPALES RÉALISATIONS
BESOINS DE BASE ET SERVICES ESSENTIELS

AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION À DES ÉNERGIES NON POLLUANTES. EN 2018, LE HCR A :	
Créer des solutions d'éclairage pour améliorer la sécurité dans l'obscurité	Fourni 2764 505 lampes solaires à plusieurs opérations. Aidé l'opération au Rwanda à mettre en œuvre un projet de construction de deux systèmes solaires hors réseau dans les camps, et a fourni des lanternes solaires mobiles à plus de 10 000 foyers.
Améliorer l'accès aux produits et aux services énergétiques	Mené des consultations au Cameroun, en Éthiopie, au Kenya, au Niger, en RDC, au Rwanda, en Somalie, au Soudan, en Tanzanie et au Tchad sur les possibilités d'utiliser des aides en espèces dans le domaine de l'énergie et a fourni les instructions techniques nécessaires.
Réduire les émissions de carbone et les dépenses opérationnelles	Réduit les émissions de CO ² de plus de 7800 tonnes issues de dix opérations (dont l'Algérie, l'Australie, le Canada, le Danemark, le siège du HCR à Genève, la Hongrie, le Kenya, la République du Congo, la Tanzanie et le Zimbabwe), ce qui rend ces opérations climatiquement neutres pour 2018. Terminé la première phase de la centrale solaire de 2 Mégawatts construite à proximité du camp de réfugiés d'Azraq.
Améliorer la santé et le bien-être des réfugiés	Élaboré un guide de terrain pour l'accès sûr au combustible de cuisson.
Renforcer les capacités et l'expertise ainsi que les partenariats	Noué un partenariat avec « l'agence internationale de l'énergie renouvelable » pour bénéficier de son expertise technique, partager des informations sur les technologies énergétiques plus propres, les marchés et les mécanismes de financement en Éthiopie et en Iraq. Collaboré avec Ingénieurs sans frontières-États-Unis pour bénéficier de son soutien technique pour la mise en œuvre de 2 projets de mini-réseaux solaires dans le camp de Mahama, au Rwanda, et d'un contrôle qualité des installations de lampadaires solaires. Noué un partenariat avec NORCAP pour renforcer l'expertise technique et les capacités des opérations du HCR sur le terrain dans le secteur de l'énergie. 10 experts du secteur de l'énergie seront déployés au total.
Affiner et améliorer les interventions dans le domaine de l'énergie grâce à la surveillance et à l'évaluation	Élaboré de nouveaux indicateurs d'énergie dans 10 opérations, dont 2 ont budgété des programmes dans le secteur de l'énergie en 2018. A lancé la plateforme en ligne de cet outil de suivi qui fournit des données sur les dépenses énergétiques en temps réel (https://eis.unhcr.org/home).

PROMOTION DE LA COEXISTENCE PACIFIQUE

MIEUX GÉRER L'ENVIRONNEMENT COMMUN. EN 2018, LE HCR A :	
Prévenir et remédier à l'érosion dans les camps	Soutenu des plans de gestion de l'environnement en Tanzanie et des mesures de contrôle de l'érosion, notamment des barrages contrôlés pour ralentir la circulation de l'eau dans tous les camps. Réduit les risques de glissement de terrain dans le camp de Kutupalong, au Bangladesh, par des mesures de stabilisation des sols : 1155 880 semis et touffes d'herbe ont été plantés et placés pour stabiliser les terrains à risque.
Améliorer la reforestation et la gestion forestière basées sur la communauté	Restauré 100 hectares de terres en plantant des arbres bénéfiques d'un point de vue économique et écologique dans le cadre d'un projet de reforestation avec <i>Land Life Company</i> au Cameroun, soit une surface supérieure à l'objectif de 40 hectares. Élaboré des plans de gestion forestière en Ouganda avec la FAO qui ont inspiré des investissements environnementaux de la Banque mondiale au titre de l'IDA18.
Prévenir ou remédier à l'utilisation non durable des ressources en eaux de surface	Aidé à protéger les cours d'eau et le débit en Tanzanie grâce à la reforestation autour des berges des rivières. Élaboré la partie environnement des lignes directrices du plan directeur en matière d'abris et la liste de vérification du plan directeur afin de veiller à l'inclusion de considérations et de lignes rouges en matière d'environnement. Mis à jour les listes de vérification pour la protection dans les situations d'urgence afin de prendre en compte les considérations environnementales, notamment la protection des eaux de surface.
Aider les réfugiés et les communautés d'accueil à renforcer leur résilience face aux changements climatiques	Accordé une subvention pour mettre en œuvre un projet d'adaptation aux changements climatiques sur 2 ans au Burundi et au Soudan. Le montant est destiné à des activités dans le domaine de la restauration des terres et des forêts et de l'efficacité énergétique. Soumis une proposition auprès de <i>Land Life Company</i> pour soutenir la restauration de 100 hectares de terres dégradées dans la région du Nil blanc au Soudan. Élaboré une proposition sur l'adaptation aux changements climatiques en Tanzanie, en partenariat avec le PNUF en vue de la soumettre au Fonds vert pour le climat.

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DU HCR ET ÉTATS PARTIES AUX CONVENTIONS RELATIVES AUX RÉFUGIÉS ET À L'APATRIDIE

Le HCR est placé sous la direction de l'Assemblée générale des Nations Unies et du Conseil économique et social (ECOSOC). En 1958, l'ECOSOC a établi le Comité exécutif du Programme du Haut Commissariat (ExCom) suite à une résolution de l'Assemblée générale. Il a pour fonctions principales d'approuver les programmes du Haut Commissariat, de conseiller le Haut Commissaire dans l'exercice de ses fonctions (principalement sur les questions de protection) et de surveiller les finances et la gestion de l'organisation.

L'ExCom tient une session annuelle à Genève, au mois d'octobre. La 69^{ème} session a eu lieu du 1 au 5 octobre 2018. Des réunions du Comité permanent du Comité exécutif sont organisées à différentes dates au cours de l'année afin de poursuivre le travail entre les sessions plénières.

La participation à l'ExCom est fondée sur la base géographique la plus large possible parmi les États, ayant un intérêt manifeste et se consacrant à la recherche de solutions aux problèmes des réfugiés. À la fin de 2018, l'ExCom comptait 102 membres – en bleu – dans le tableau ci-dessous qui présente également les pays signataires de la Convention relative au statut des réfugiés de 1951 et son Protocole de 1967, ainsi qu'à la Convention de 1954 relatif au statut des apatrides et la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie.

	Convention relative au statut des réfugiés et Protocole de 1967		Convention relative au statut des apatrides et sur la réduction de l'apatridie	
	1951	1967	1954	1961
Afghanistan	2005	2005		
Afrique du Sud	1996	1996		
Albanie	1992	1992	2003	2003
Algérie	1963	1967	1964	
Allemagne	1953	1969	1976	1977
Angola	1981	1981		
Antigua-et-Barbuda	1995	1995	1988	
Argentine	1961	1967	1972	2014
Arménie	1993	1993	1994	1994
Australie	1954	1973	1973	1973
Autriche	1954	1973	2008	1972
Azerbaïdjan	1993	1993	1996	1996
Bahamas	1993	1993		
Bangladesh				
Barbade			1972	
Bélarus	2001	2001		
Belgique	1953	1969	1960	2014
Belize	1990	1990	2006	2015
Bénin	1962	1970	2011	2011
Bolivie (État plurinational de)	1982	1982	1983	1983
Bosnie-Herzégovine	1993	1993	1993	1996
Botswana	1969	1969	1969	
Brésil	1960	1972	1996	2007
Bulgarie	1993	1993	2012	2012
Burkina Faso	1980	1980	2012	2017
Burundi	1963	1971		
Cabo Verde		1987		
Cambodge	1992	1992		
Cameroun	1961	1967		
Canada	1969	1969		1978
Chili	1972	1972	2018	2018
Chine	1982	1982		
Chypre	1963	1968		
Colombie	1961	1980		2014
Congo	1962	1970		
Costa Rica	1978	1978	1977	1977
Côte d'Ivoire	1961	1970	2013	2013
Croatie	1992	1992	1992	2011
Danemark	1952	1968	1956	1977
Djibouti	1977	1977		
Dominique	1994	1994		
Égypte	1981	1981		
El Salvador	1983	1983	2015	
Équateur	1955	1969	1970	2012
Espagne	1978	1978	1997	2018
Estonie	1997	1997		
États-Unis d'Amérique		1968		
Éthiopie	1969	1969		
Ex-République yougoslave de Macédoine	1994	1994	1994	
Fédération de Russie	1993	1993		
Fidji	1972	1972	1972	
Finlande	1968	1968	1968	2008
France	1954	1971	1960	
Gabon	1964	1973		

Le Chili et Haïti ont adhéré aux Conventions de 1954 et 1961 sur l'apatridie en 2018.

L'Espagne a signé la Convention de 1961 sur la réduction des cas d'apatridie en 2018.

Le Soudan du Sud a adhéré à la Convention de 1951 sur les réfugiés et à son Protocole de 1967 en décembre 2018.

Le Zimbabwe est devenu le 102^{ème} membre du Comité exécutif en 2018.

	1951		1967		1954		1961	
Gambie	1966	1967	2014	2014				
Géorgie	1999	1999	2011	2014				
Ghana	1963	1968						
Grèce	1960	1968	1975					
Guatemala	1983	1983	2000	2001				
Guinée	1965	1968	1962	2014				
Guinée-Bissau	1976	1976	2016	2016				
Guinée équatoriale	1986	1986						
Haïti	1984	1984	2018	2018				
Honduras	1992	1992	2012	2012				
Hongrie	1989	1989	2001	2009				
Îles Salomon	1995	1995						
Inde								
Iran (République islamique d')	1976	1976						
Irlande	1956	1968	1962	1973				
Islande	1955	1968						
Israël	1954	1968	1958					
Italie	1954	1972	1962	2015				
Jamaïque	1964	1980		2013				
Japon	1981	1982						
Jordanie								
Kazakhstan	1999	1999						
Kenya	1966	1981						
Kirghizistan	1996	1996						
Kiribati			1983	1983				
Lesotho	1981	1981	1974	2004				
Lettonie	1997	1997	1999	1992				
Liban								
Libéria	1964	1980	1964	2004				
Libye			1989	1989				
Liechtenstein	1957	1968	2009	2009				
Lituanie	1997	1997	2000	2013				
Luxembourg	1953	1971	1960	2017				
Madagascar	1967							
Malawi	1987	1987	2009					
Mali	1973	1973	2016	2016				
Malte	1971	1971						
Maroc	1956	1971						
Mauritanie	1987	1987						
Mexique	2000	2000	2000					
Monaco	1954	2010						
Monténégro	2006	2006	2006	2013				
Mozambique	1983	1989	2014	2014				
Namibie	1995	1995						
Nauru	2011	2011						
Nicaragua	1980	1980	2013	2013				
Niger	1961	1970	2014	1985				
Nigéria	1967	1968	2011	2011				
Norvège	1953	1967	1956	1971				
Nouvelle-Zélande	1960	1973		2006				
Ouganda	1976	1976	1965					
Pakistan								
Panama	1978	1978	2011	2011				
Papouasie-Nouvelle-Guinée	1986	1986						
Paraguay	1970	1970	2014	2012				
Pays-Bas	1956	1968	1962	1985				
Pérou	1964	1983	2014	2014				
Philippines	1981	1981	2011					
Pologne	1991	1991						
Portugal	1960	1976	2012	2012				
République centrafricaine	1962	1967						
République de Corée	1992	1992	1962					
République démocratique du Congo	1965	1975						
République de Moldova	2002	2002	2012	2012				
République dominicaine	1978	1978						
République-Unie de Tanzanie	1964	1968						
Roumanie	1991	1991	2006	2006				
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1954	1968	1959	1966				
Rwanda	1980	1980	2006	2006				
Saint Kitts et Nevis	2002							
Saint-Siège	1956	1967						
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1993	2003	1999					
Samoa	1988	1994						
Sao Tomé-et-Principe	1978	1978						
Sénégal	1963	1967	2005	2005				
Serbie	2001	2001	2001	2011				
Seychelles	1980	1980						
Sierra Leone	1981	1981	2016	2016				
Slovaquie	1993	1993	2000	2000				
Slovénie	1992	1992	1992					
Somalie	1978	1978						
Soudan	1974	1974						
Soudan du Sud	2018	2018						
Suède	1954	1967	1965	1969				
Suisse	1955	1968	1972					
Suriname	1978	1978						
Swaziland	2000	1969	1999	1999				
Tadjikistan	1993	1993						
Tchad	1981	1981	1999	1999				
Tchéquie	1993	1993	2004	2001				
Thaïlande								
Timor-Leste	2003	2003						
Togo	1962	1962						
Trinité-et-Tobago	2000	2000	1966					
Tunisie	1957	1968	1969	2000				
Turkménistan	1998	1998	2011	2012				
Turquie	1962	1968	2015					
Tuvalu	1986	1986						
Ukraine	2002	2002	2013	2013				
Uruguay	1970	1970	2004	2001				
Venezuela (République bolivarienne du)		1986						
Yémen	1980	1980						
Zambie	1969	1969	1974					
Zimbabwe	1981	1981	1998					
Total	146	147	91	73				

ACRONYMES

3RP Plan régional pour les réfugiés et la résilience en réponse à la crise syrienne

AAP Redevabilité à l'égard des personnes affectées (pour le HCR)

APD Aide publique au développement

BIMS Système biométrique de gestion de l'identité

CBIs Aides en espèces

CBP Protection communautaire [approche] (pour le HCR)

CCCM Coordination et gestion des camps (groupe sectoriel)

CCNUCC Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques

CERF Fonds central pour les interventions d'urgence

COP 24 Conférence des Parties à la Convention-cadre sur les changements climatiques

CRIs Articles de secours essentiels

CRRF Cadre d'action global pour les réfugiés

DAFI Programme allemand Albert Einstein de bourses universitaires pour les réfugiés

DDC Direction du développement et de la coopération (Suisse)

DFID Ministère du développement international (Grande Bretagne)

DSR Détermination du statut de réfugié

ECOSOC Conseil économique et social (Nations Unies)

EPU Examen périodique universel (par le Conseil des droits de l'homme)

ERCM Mécanisme d'appui conjoint aux pays de réinstallation émergents

ExCom Comité exécutif du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

FAO Fonds des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FENU Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF)

FICR Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

FNUAP Fonds des Nations Unies pour la population

HALEP Liste d'alerte pour la préparation aux urgences

IASC Comité permanent interorganisations

IDA Association internationale de développement (Banque mondiale)

IDP Personne déplacée interne

IGAD Autorité intergouvernementale pour le développement

JEA Jeune expert associé

LGBTI Lesbien(ne)s, gays, bisexuels, transgenres et intersexués

MSB Agence suédoise pour la protection civile

MYMP Pluriannuel et de partenariats multiples (pour le HCR)

NCA Nord de l'Amérique centrale

NFIs Articles non alimentaires

OCDE Organisation de coopération et de développement économiques

OCHA Bureau de la coordination des affaires humanitaires (Nations Unies)

ODD Objectif(s) de développement durable

OIM Organisation internationale pour les migrations

OIT Organisation internationale du Travail

OMS Organisation mondiale de la Santé

ONG Organisation non gouvernementale

ONU-Femmes Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

ONU-Habitat Programme des Nations Unies pour les établissements humains

ONUSIDA Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

OSCE Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe

PAM Programme Alimentaire Mondial

PNUD Programme des Nations Unies pour le développement

PNUE Programme des Nations Unies pour l'environnement

PSG Priorités stratégiques globales (pour le HCR)

QAI Initiative d'assurance qualité

RBM Gestion axée sur les résultats (pour le HCR)

RCA (La) La République centrafricaine

RDC (La) La République démocratique du Congo

RRP Plan de réponse pour les réfugiés

SGBV Violences sexuelles et de genre

Sida Agence suédoise de coopération internationale et de développement

TIC Technologies de l'information et des communications

UA Union africaine

UE Union européenne

UNDAF Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement

UNESCO Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

UNICEF Fonds des Nations Unies pour l'enfance

USAID Agence des États-Unis pour le développement international

VIH et SIDA Virus de l'Immunodéficience Humaine et Syndrome d'Immunodéficience Acquise

VNU Volontaires des Nations Unies

WASH Eau, assainissement et hygiène

Pays-Bas: à l'école, on se fait de nouveaux amis.



Apprenons
des choses
nouvelles!

Journée mondiale du réfugié:
Avançons ensemble avec les réfugiés.

www.refugeeday.org

CRÉDITS

Le HCR souhaite remercier tous les membres de son personnel au Siège et sur le terrain, ainsi que les consultants, qui ont contribué à la préparation des parties narratives, financières et graphiques de cette publication.

Concept graphique : HCR

Graphisme, production et impression : Unité d'impression, Service d'appui à la production, Office des Nations Unies à Genève (1906514F).

Les cartes reproduites dans cette publication n'impliquent aucune prise de position de la part du HCR quant au statut juridique des pays, territoires, ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Toutes les données dans ce document sont issues des statistiques les plus récentes dont dispose le HCR ou d'autres Agences des Nations unies. Pour tout rectificatif ultérieur à l'impression, prière de se référer aux pages « Publications » du site Global Focus (<http://reporting.unhcr.org>).

Tous les montants sont exprimés en dollars des États-Unis d'Amérique sauf mention contraire.

HCR

Case postale 2500

1211 Genève 2

Suisse

Tél : 00 41 22 739 81 35

Courriel : HQGARS@unhcr.org

<http://reporting.unhcr.org> and www.unhcr.fr

Twitter@UNHCRgov | Twitter@refugees | Facebook | Instagram

Photo de couverture

Filsan, une jeune réfugiée somalienne de 5 ans avec sa soeur Sundus, âgée de trois ans, regarde à l'extérieur de sa maison à Dadaab, au Kenya. Les deux soeurs sont nées au camp de réfugiés de Ifo et la plus grande a des ambitions qu'elle essaie déjà de réaliser en allant à l'école.

© HCR/Vania Turner

reporting.unhcr.org
www.unhcr.fr



Publié par le HCR
Case postale 2500
1211 Genève 2
Suisse

Pour toutes informations et demandes,
veuillez contacter :
DRRM
hqfr00@unhcr.org
HQGARS@unhcr.org

Twitter@UNHCRgov | Twitter@refugees
Facebook | Instagram

